Q
985
35
924
825
1.3
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresind03genl

MÉMOIRES

SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE
ET LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS.

TOME III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS,

SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇOISE,

DEPUIS 1756 JUSQU'A NOS JOURS.

Deuxième Édition.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES,

AU PALAIS-ROYAL.

M. DCCC. XXV.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES NOMS

CITÉS DANS LE TROISIÈME VOLUME.

ABÉONE et ADÉONE, déesses qui présidaient au départ et au retour, pag. 118.

ABBISSOLA, village où sont les palais de Rovère et de Durazzo, 24.

ADAM (madame), laitière fameuse, 97.

ADÈLE ET THÉODORE, roman de madame de Genlis, cité, 48, 102, 103, 118, 122, 136, 144, 171, 173, 174, 175, 176, 179, 180, 181, 182, 213.

ADHÉMAR (le comte d'), 82, 83.

ADISSON, cité, 102, 364.

ALBANI (le cardinal), 46.

ALBANI (la villa), 46, 47, 48.

ALBARET (le comte d'), 84.

ALBENGA (la ville d'), 22. Description des environs de cette ville, 23, 24.

Albinori, marmiton, 132.

Alyon (M.), botaniste, 154.

Alembert (M. d'), 102, 103, 104, 105, 114, 173, 194, 318.

Allégories, Portraits; espèce de composition, 113.

Amélie (la princesse), électrice de Saxe, 86.

Amis; comment on doit se conduire avec eux, 272 *et suiv.*

Ananas en pleine terre, à Naples, 57.

Andlau (madame d'), mère de madame de Genlis, 10, 11, 126, 127, 128.

Angivilliers (madame d'), 104, 321.

Anglois (caractère des), 369 *et suiv.*

Angoulême (le duc d'), 372, 373.

Annales de la Vertu, ouvrage de madame de Genlis, 183.

Apoplexie. Personnes de la famille de Louvois mortes d'apoplexie foudroyante, 191.

Artaxerce, opéra, joué à Forli, 64.

Artois (monseigneur le comte d'), 231.

Auberval (M. d'), maître de ballets, 168

Aumont (le duc d'), 309.

Avarey (M. d'), 268.

Aveugle de Spa (l'), 207.

Baisemain, 53, 55.

Baptême *ou* Bénédiction d'un navire, 243

Barbantane (madame de), 89, 90.

Barbantane (le chevalier de), 95.

Barcaroles vénitiennes, 58.

Barthès (le médecin), 138.

Bastard (M. de), 122.

Bastille; madame de Genlis désirait la destruction de cette prison d'état, 260. — Démolition de la Bastille, 261.

Beaujolois (le comte de), 166.

Beaux-esprits du xviii^e. siècle, ton de leur société, 108, 109, 110, 111.

Belle-Chasse (le couvent de), 89, 90, 123, 124, 131, 270.

Belzunce (la comtesse Émilie de), 105.

Bergers et Bergères véritables, 24.

Bernardin de Saint-Pierre, 303, 304, 305, 306.

Bernis (le cardinal de), 39 *et suiv.*, 45, 46, 61.

Bernis (le chevalier de), 39, 43, 44, 62.

Béthisy (le marquis de), 83, 84.

Bienveillance; différence entre ce sentiment et l'amitié, 110.

Bleinheim; tous les monumens y retracent les exploits de Marlborough, 241.

Blot (madame de), 174.

Boismont (l'abbé de), 85.

Bolbec (l'abbaye de), 71.

Bonnard (le chevalier de), 139, 140, 142, 144, 146.

Bordeaux (la ville de), 12.

Bordighiera (la), petite ville; beauté du point de vue, 20.

Boufflers (Amélie de), 174.

Boufflers (le chevalier de), 84.

Bourbon (madame la duchesse de), 90.

Brancas (le marquis de), 9.

Bridget (M.), 360 *et suiv.*

Brigands des États romains, 42.

Brostoski (M.), 11.

Broval (M. de), 268.

Bucentaure (fête du), 37.

Buffon (M. de), 114, 139, 146, 194, 195.

Buis, ornement du jardin de Durazzo, 24, 25.

Bureaux d'esprit, 108.

Burke (M.), 337, 338, 339.

Burney (miss), 337.

Bury (la ville et le cimetière de), 356, 357.

Busca, vieille femme, 152.

Buttler (lady Éléonore), 344 *et suiv.*

Cage de bois du Mont-Saint-Michel, 250, 251, 252, 253. (*Voyez* Emprisonnemens.)

Calonne (M. de), 307.

Camille, *ou* le souterrain, opéra tiré d'*Adèle et Théodore*, 177.

Camoens, 193.

Campan (madame), 132, 133.

Cardinaux romains déguisés, 42.

Carnaval a Venise, 38.

Caroline, reine de Naples, 54, 55

Caroline, fille aînée de madame de Genlis. Beauté de cette jeune personne, 128.

Casimir (M.), 198.

Castera (M.), 193.

Castrats; jouent au théâtre les rôles de femmes, 64. Beauté de leur voix, 65

Cavale. *Voyez* Haquenée, 45.
Catherine II, 204.
Cayeu, village près de la mer, 244, 245, 246.
Célibat. Ses inconvéniens, surtout pour les femmes, 354, 355.
Cerifalco (la duchesse de), 48, 49, 50, 177.
Cerifalco (le duc de), 49, 50.
Cerutti (l'abbé), 259, 260.
Champfort, 177.
Chanoinesse mariée, 65.
Charité (trait de), 131.
Charost (le duc de), 264.
Charpentier, claveciniste, 130.
Chartres (M. le duc de), 6, 7, 12, 13, 14, 66, 67, 79, 87, 88, 95, 96, 97, 101, 134, 136, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 149, 153, 185, 329.
Chartres (madame la duchesse de), 7, 12, 13, 14, 19, 26, 31, 32, 51, 59, 65, 66, 67, 71, 79, 80, 81, 136, 138, 143, 144, 149, 182.
Chartres (le jeune duc de), 185, 199, 209, 210, 211, 212, 215, 243, 252, 263, 264, 288, 289, 290, 304
Chartreuse de Saint-Martin, à Naples, 59.
Chastellux (madame de), 212, 214.
Chastellux (le chevalier, depuis marquis de), 84, 86, 213, 214, 320, 321.
Chauvigny (mademoiselle de), 7.
Chénier (M. J.), 308 *et suiv.*
Chérin, généalogiste, 83.
Chevaliers du cygne, roman de madame de Genlis, 4, 5.
Chevaux sur le théâtre, en Italie, 64.

Chinery (madame), 199.

Choiseul Stainville (mademoiselle de), 206.

Cicé (M. de), archevêque de Bordeaux, 269.

Cimetière découvert à Saint-Leu. Présages, 170, 171.

Cimetières; sont en Angleterre le lieu du rendez-vous des amans, 357.

Clermont d'Amboise (le marquis de), 15, 16, 52, 53, 55.

Clèves (le château de), 203.

Clotilde (madame), 62.

Clugny (M. de), intendant de Bordeaux, 12.

Clugny (la baronne de), 12.

Coigny (le duc de), 175.

Comminge (l'évêque de), 325.

Comminge. L'histoire de ce fameux comte est fabuleuse, 221.

Comtesse de Chazelles (la), comédie de Montbrun, 186.

Comtesse de Genlis dévoilée (la), libelle de l'abbé Mariottini, 295.

Conches (le curé de); demande singulière de ce curé, 259.

Condé (le prince de), 79, 175.

Condillac cité, 60.

Congrève, 367.

Convers (les Frères), établissement contraire à l'humilité chrétienne, 220.

Conversations d'Émilie (les), ouvrage de madame d'Épinay, 188, 189.

Conversations imaginaires. Méprise plaisante à laquelle elles donnent lieu, 298, 299.

Conversazioni, cercles italiens, 45.

Cordeliers. Description d'une séance de cette Société populaire, 262.

Corneille, 364.

Corniche (Chemin de la). Description de cette route, 17 *et suiv.*

Correspondance littéraire de Grimm, citée, 105.

Coureur du duc de Chartres. Bonne action de ce prince, 96.

Coudray (M. du), 147

Cour (la); il étoit du bon air de la braver, 257.

Craon (la princesse de), 84.

Crébillon cité, 180.

Crest (M. du), frère de madame de Genlis, 92, 93, 329, 330.

Crucifix, tableau de Michel-Ange, 59.

Crussol (madame de), 84.

Custine (le comte de), 84.

Damade, négociant de Bordeaux; affaire du chevalier de Queissat, 74, 80.

Damas (madame de), mère de madame de Simiane, 70.

Dangeau (les Mémoires de), 261.

David (le peintre), 156, 157, 169.

Delille (l'abbé), 212, 213.

Devin du faubourg Saint-Marceau. Prédiction accomplie, 68, 69.

Devonshire (la duchesse de), 337.

Diderot, 105.

Domestiques. Maîtres qui se laissent dominer par eux, 126.

Donézan (monsieur de), 84, 372.

DORIA, nonce du pape, 154, 294.
DRYDEN, 364, 366, 368, 369.
DUBOCAGE (madame), 300, 301, 302.
DUBOIS, négociant de Saint-Malo, 256.
DUCLOS, 106.
DEFFANT (madame du), 108 *et suiv.*
DUFRESNE (madame), 126, 127.
DUMESNIL (mademoiselle), 314.
DURAZZO (ancien palais des), 24.
DURFORT (le chevalier de), 84, 141, 144.

ÉCOLE DES PÈRES (l'), comédie, 265.
ÉDITIONS DES OUVRAGES; nombre des exemplaires plus grand en France qu'en Angleterre, 190.
ÉDUCATION. Instruction sur ce que les élèves, et en particulier les princes, doivent aux personnes employées à leur éducation, 282 *et suiv.*
ÉMILE (l'), cité, 153.
EMPRISONNEMENS ARBITRAIRES, 261, 262. (*Voyez* Cage.)
EMSLY, libraire anglais, 190.
ENTRETIENS IMAGINAIRES, 298, 299.
ÉPINAY (madame d'), 105, 106, 107, 188, 189, 190.
ESTRÉE (la maréchale d'), 190, 192, 324.
ÉTATS-GÉNÉRAUX assemblés pour remédier au désordre des finances, 258.
ÉTICKHAUSEN, jardinier, 97, 98.
ÉTIQUETTE DE LA COUR DE NAPLES, 53; de la cour de France, 54.
EXAMEN DE CONSCIENCE fait par madame de Genlis pour ses élèves, 286 et 287.

Èze (la tour d'). Beauté de la situation de cette tour, 19.

Famin (l'abbé), 295.
Fauche, libraire, 203.
Faudoas (madame de), 84.
Femmes (rôles de), joués par des castrats, 64.
Ferdinand, roi de Naples, 53, 55, 56, 57.
Ferdinand (l'archiduc), 27, 32.
Fêtes (à Bordeaux), 12, 13; (à Marseille), 14; (à Toulon), 14; (à la cour de Modène), 29; (à Venise), 37; (à Naples), 52; (à Spa), 207, 208; (à Givet), 215; (à Sillery), 215.
Feuille villageoise (la), journal de l'abbé Cérutti, 259, 260.
Fielding, 367.
Figues de Naples, 58.
Fitz-Gérald (lord), 134.
Fitz-Gérald (lady). *Voyez* Paméla, 134.
Flavigny (la comtesse de), 60.
Fleury (la marquise de), 66.
Florian, 197.
Folle de Reggio, 29.
Fontanes (M. de), 120.
Forges (eaux de), 70.
Forêt (madame), 97.
Forli; opéra qu'on joue dans cette ville, 63, 64.
Forth (M. de), Anglais, 135.
Fox, 337.
Français. Caractère national, 370 *et suiv.*

Françaises présentées a la cour de Naples, 53, 54; à la cour de France, 54.

Francavilla (la princesse de), 57, 58.

Franchimont, château près de Spa, 211.

Gabion (M.), notaire, 272.

Galien cité, 153.

Gaillard (l'historien), 120, 121, 173, 176, 303.

Gama (Vasco de), 155.

Galles (le prince de), 337, 338.

Gand (le vicomte de), 197.

Ganganelli (le pape), 41.

Garat (M.), 76.

Genlis (le marquis de), 125, 334, 335.

Genlis (le comte de), 8, 10, 12, 33, 39, 57, 79, 135, 215, 216, 219, 304, 305, 322, 330.

Gentilshommes. Mépris qu'ils affectaient pour la classe roturière, 74.

Geoffrin (madame), 108.

Gérard (la comtesse), 129.

Gerbier (l'avocat), 76, 78, 80, 88, 89, 90, 91.

Gluck, 1.

Gillier (M.), 9, 10.

Givet (la ville de), 214.

Gondoliers vénitiens, 58.

Gordon (lord William), 337.

Gouvernantes des princesses. De quelle manière elles étaient traitées, 94, 95.

Grave (le chevalier de), 268, 269.

Grand-Vainqueur, guinguette, 8.

Grenadier (la fleur du) étoit consacrée à l'amitié, 268

Grimm, 102, 103, 105, 106, 114, 200, 302.

Guibert, 321.

Guinguettes de Paris; par qui visitées, 8.

Guyot (l'abbé), 142, 147, 148, 292, 336.

Hénault (le président), 116.

Haquenée blanche envoyée au pape par le roi de Naples, 45.

Harcourt (lady), 337.

Harpe, instrument inconnu en Italie à l'époque où la duchesse de Chartres y fit un voyage, 35, 55.

Harpe éolienne, 350, 351, 352, 353.

Harpe (M. de La), 85, 116, 117, 119, 120, 121, 155, 171, 172, 173, 182, 183, 193, 303.

Harville (mesdames d'), 84.

Hayley, 336, 337.

Helvétius, 105.

Héricourt (M. d'), 179.

Hermites des marais Pontins, 31.

Hinner, harpiste, 57.

Holbach (le baron d'), 103.

Horain (valet de chambre), 99, 131.

Houdetot (madame d'), 107, 108.

Hume (lady), 337.

Hume (le chevalier), 337.

Inchiquin (le lord), 336.

Infant de Parme, 60.

Infante de Parme, 60, 61.

Iton (M.), botaniste, 341.

Jacobins (la Société des), 263.
Jardini (M.), Russe, 79.
Jargon parlé par un roi légitime et par un usurpateur; différence de l'effet produit, 56.
Jeanne de Naples, tragédie de M. de La Harpe, 182.
Jeanne de Naples, tragédie de Magnon, 183.
Jeannette, conductrice de l'aveugle de Spa, 207.
Joinville (la comtesse de), nom sous lequel la duchesse de Chartres voyage, 19.
Journal d'Éducation, 371, 372.
Jumilhac (madame de), 84.

Laclos, 178, 179.
La Fare (le marquis de), 113.
La Fayette (M. de), 270.
Lafitte (madame de), 340.
Lalive (mademoiselle de). *Voyez* d'Houdetot, 107.
Lamballe (le prince de), 161.
Lamothe (terre de), 216, 243.
Lamothe (le poëte), 113.
Lamourette (l'abbé), 315.
Langues. Manière de les apprendre aux enfans, 133, 152, 153.
Lannoy (le comte de), 69, 70.
Lascaris (le comte de), 27.
Lazzaroni, 58, 59.
Lauzun (le duc de), 174, 205, 206, 258.
Lawoestine (le marquis de Becelaer de), 135, 137, 196.
Lawoestine (madame de), 137, 156, 181. — Son portrait, 195, 197.

Lebrun (M.), 147, 148, 149, 271, 284, 285, 287, 292, 336.

Leçons d'une gouvernante; ouvrage de madame de Genlis, cité, 43, 149, 160, 271, 272.

Lefèvre, poëte, 187.

Légitimité (la) ennoblit tout, 56.

Léveillé, devin, 68.

Liancourt (le duc de La Rochefoucauld), 212.

Liaisons dangereuses, roman de Laclos, 178, 179, 187.

Ligne (le prince de), 3.

Litières, pour le voyage de la Corniche, 21, 22.

Littérateurs du dix-huitième siècle; n'avoient pas la connoissance des langues vivantes, 193.

Lombardie; esprit de ce pays, 25.

Louis XVI, 197.

Louis, architecte, 13.

Louvois; fatalité attachée aux personnes de cette famille, 191.

Luc (M. du), 339, 340.

Lusiade (la), 193.

Luxembourg (la maréchale de), 174.

Lyon, 65.

Maçons normands, belle action, 72.

Mademoiselle, fille du duc de Chartres, 82, 216, 239, 243, 372.

Magnon, auteur d'une tragédie de Jeanne de Naples, 183.

Maine (la duchesse du), 113.

Maintenon (madame de), citée à propos des bonnes ménagères, 100.

Maisonneuve (M. de), 9, 11.
Malborough, 242.
Malborough (la duchesse de), 342.
Mansfield (lord), 337, 341.
Manuscrits brûlés d'Herculanum, 57.
Mantoue (la ville de), 32, 33.
Mariage du duc d'Angoulême avec Mlle. d'Orléans, projeté et rompu, 372.
Marie-Antoinette (la reine); mort de cette princesse, 197.
Marie (l'archiduchesse), 27.
Mariottini (l'abbé), 134, 293, 294, 295.
Marmontel, cité, 180, 189, 193, 303, 321.
Marseille (la ville de), 14.
Mémoire; observation sur la perte de cette faculté, 30.
Mecke (M.), 284.
Ménage; bonne ménagère, 99, 100.
Mercure de France (le), cité, 85.
Mérode (M. le comte de), 69, 70.
Mérode (la comtesse de), 68, 69, 70.
Merys (M.), peintre, 156, 208, 267, 284, 297, 298.
Meulan (madame de), 176, 177.
Michel-Ange; son tableau du Crucifix, à Naples, 59.
Miller (madame), 181.
Mirepoix (madame de), 113.
Modène (le duc de), 25, 26.
Modène (la ville de), 29.
Modes; prix qu'on y attache à Londres, 370.
Moeurs, 107.

MOEURS des Romains, 41, 42.
MOINES au spectacle, 64.
MONACO (la ville de), 19.
MONACO (la princesse de), 206, 207.
MONDE (le grand), peint par madame de Genlis, 180, 181.
MONT-CENIS; passage de ce mont, 62, 63.
MONTESSON (madame de), 67, 86, 104, 125, 185, 186, 324, 328.
MONTFALCON. *Voyez* Adhémar.
MONTHION (M. de), 122, 188, 189.
MONTPENSIER (le duc de), 152, 157, 161, 164, 165, 185, 290, 291.
MONT-SAINT-MICHEL, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255.
MONT-TOMBLAINE, 253, 254.
MONVILLE (M. de), 84.
MOUCHES LUISANTES, 32, 33.
MOUSTIER (M. de), 16, 18.
MUSIQUE; application qu'elle exige, 130. Méthode d'enseignement, 162, 163.

NAÏVETÉ de la duchesse de Chartres, 26.
NAPLES, 50 *et suiv.*
NAPOLÉON; éloges qui lui sont dus pour la route du Mont-Cenis, 63.
NAVARRE (la terre de), 239, 240. — Les jardins, la rivière et la forêt, 240, 242.
NAVIRE NÉGRIER (description d'un), 246.
NECKER (M.), 321, 322.

Necker (madame), 268, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323.

Necker (mademoiselle), 315, 316, 317, 318, 319, 323.

Nice (la ville de), 16, 17. — Séjour peu convenable aux poitrinaires, 18.

Nidisdale (M. de), 17, 18.

Noé (le vicomte de), 14.

Nonon (mademoiselle), 283.

Notables (l'assemblée des), 258.

Novère, compositeur de ballets, 64.

Numa Pompilius, ouvrage de Florian où se trouve le portrait de la fille de madame de Genlis, 197.

Opéras italiens joués à Forli, 63.

Opéras composés en napolitain, 56.

Orléans (le duc d'), 86, 125. — Sa mort, 185. — Anecdote, 328, 329.

Orléans (le duc d'); le duc de Chartres prend ce nom, 185, 199, 214.

Orléans (la duchesse de Chartres devenue duchesse d'), 51, 185, 199, 207, 208, 209, 215, 272.

Orléans (d'); mademoiselle de Chartres prend ce nom, 137, 138, 162, 163, 209, 239, 243, 343, 372.

Orléans (d'); une des deux jeunes princesses meurt, 137.

Orphée et Eurydice, ballet de Novère, 64.

Otway, 366.

Ours (bouillon d'), 15.

Pacherotti, chanteur italien, 64.

Palestrina (le prince de), 47, 48, 49, 50.

Palissot, 303, 307, 308.
Palladio, architecte, 34.
Paméla, 133, 156, 167, 168, 169.
Panckoucke, imprimeur, 79, 80.
Panthemont (le couvent de), 90.
Paradice (M.), 337.
Parfilage; ce que c'étoit, 173, 174, 175, 176.
Parfileuses (les) se déchaînent contre le roman d'*Adèle et Théodore*, 173, 174.
Parme (la ville de), 60.
Parvenus (les), ouvrage de madame de Genlis, 262, 263, 332 *et suiv.*
Pausilippe (la grotte de), 58.
Pembroke (lady), 340.
Penthièvre (le duc de), 6, 124.
Philanthropique (la société), 264.
Piccini, musicien, 130.
Piémont (le prince de), 62.
Pieyre (M.), 265, 266, 267.
Pins (la comtesse de), 127.
Planta (M.), 337.
Plunket (miss). *Voy.* Chastellux, 212.
Poitrinaires; le séjour de Nice leur est contraire, 18.
Polignac (la duchesse de), 134.
Ponsomby (miss), 344 *et suiv.*
Pons (M. de), 143.
Pons (madame de), 324, 325.
Pope, 341.
Porteurs de la Corniche; caractère de ces hommes, 21.
Portici, 58.

PORTLAND (la duchesse de), 338.
POTOCKA (madame de), 7, 8, 9, 10, 12, 204.
POTOCKI (le comte Jean), 204.
PRÉJUGÉS, 170, 171.
PRÊTRES ; respect qu'on leur porte à Rome, 42.—Vont au spectacle, 64.—Mariés, 65.
PREVÔT (l'abbé) ; ses Voyages, 135.
PRINCES ; ce qu'ils doivent aux personnes employées à leur éducation, 282.
PRINCESSES DU SANG ; droit d'entrée dans les couvens d'hommes, 216, 217.
PRISONNIERS, au mont Saint-Michel, 250, 251, 252, 253, 254, 255.
PRISONNIERS, à la Bastille, 261, 262.
PRISONNIERS pour dettes, délivrés, 211.
PROSPER (le frère) trappiste, 226.
PUISIEUX (madame de), 108, 191, 192.
PULCHÉRIE, fille de madame de Genlis, 130, 131, 325.

QUEISSAT (le chevalier de), 73 *et suiv.*
QUEISSAT (les trois frères de) ; leur procès, 75 *et suiv.*
QUEISSAT (un autre frère du chevalier de) ; 269, 270.

RACINE cité, 364.
RANCÉ (portrait de l'abbé de) à la Trappe, 218. Son tombeau, 220.
RECHTEREN (la comtesse de), 205, 206.
REINE D'ANGLETERRE (la), 339, 340.
RELIGIEUSES. Seules elles peuvent se passer de famille, 356.
RELIGION (la) considérée comme l'unique base du bonheur

et de la véritable philosophie. Ouvrage de madame de Genlis, 193, 194.
Remy (l'abbé), 172, 173.
Remouchant, grotte près de Spa, 201.
Réprimande au duc de Chartres, 288.
Révolution, préparée par le changement dans les mœurs et le manque de respect pour la cour. 257. — Considérée comme une chose impossible, 259.
Reynière (M. de La), 181, 182.
Reynolds, 343.
Richardson, 359, 360 *et suiv.*
Rochambeau (madame de), 82, 283.
Rois (madame des), 285.
Romanzoff (le comte), 200, 201, 202, 203.
Rome, 39. Gouvernement de la ville, 41. — État du pays, 41, 42, 43.
Rose, jeune laitière, 97.
Roses mousseuses. Madame de Genlis la première les a fait connoître en France, 342.
Rosset (le président de), 85.
Rouffignac (M. de), 13.
Rouge. Age auquel les femmes devoient le quitter, 87.
Rousseau (J.-J.), 105, 106, 107, 132, 305, 338.
Rousseau (J.-B.), 301, 302.
Rovère (palais des), 24.
Rowe (le poëte), 366.
Rulhières, 121, 176, 177, 178, 179, 180.
Rully (la comtesse de), 12, 17, 31, 36, 37.

Sabathier (l'abbé), 251.

d'un jeune trappiste, 231, 232. — Méditation, silence, 232, 233. — Facilité de s'échapper, 233. — Retour, expiation, 234. — Conditions pour être reçu, 234. — Charité des trappistes, 234, 235. — Femme déguisée en homme, à la Trappe, 235. — Trappistes; voyages, 235.

Trappistes; mœurs des trappistes, 235.— Défense et apologie de leurs mœurs et de leurs austérités, 236, 237, 238, 239.

Tressan (le comte de), 316, 317, 318.

Tressan, prêtre, de la famille des Tressan, qui avoit été marié, et portoit la croix de Saint-Louis, 65.

Turenne, 241.

Turin (la cour de), 62.

Vaisseaux illuminés, 13.

Valbelle (madame de), 83.

Valence (madame de), 132, 133, 325, 326, 327, 328.

Valence (M. de), 214, 215, 326, 327, 328.

Valois (le duc de), 67, 139, 150, 151, 152, 157, 164, 184, 185; devient duc de Chartres.

Vallière (la duchesse de la), 107.

Vaudreuil (le comte de), 83.

Vauxelles (l'abbé de), 120.

Veillées du chateau citées, 188, 189.

Veilleuse; dames auxquelles on donnoit ce nom, 3.

Venise, 34, 35, 36, 37, 38.

Vertu (la) et la Vérité; vers sur les figures de l'une et de l'autre, 119.

Vésuve, 58.
Vigne; manière de la cultiver en Italie, 25, 58.
Vignette du théatre d'éducation, 80.
Villette (le marquis de), 299, 300.
Vioménil (le baron de), 79, 88, 90, 91.
Voltaire, 121, 299, 300, 301, 302, 362, 363.
Voyage de la duchesse de Chartres en Italie, 12 *et suiv.*

Walpole (Horace), 343.
Walter (le poëte), 343.
Wilkes (M.), 363.
Wilkes (mademoiselle), 337, 362.
Windham (M.), 338.
Winckelmann, 46.
Wurtemberg (la reine de), 340.

Zugmantel (le baron de), Suisse, ambassadeur de France à Venise, 35.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

MÉMOIRES

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS.

Le temps que j'ai passé au Palais-Royal fut le plus brillant et le plus malheureux de ma vie; j'étois dans tout l'éclat de mes talens et à cet âge où l'on joint, à la fraîcheur et aux grâces de la jeunesse, tout l'agrément que peut donner l'usage du monde; j'étois admirée, louée, flattée, recherchée; je trouvois le moyen de passer beaucoup de temps chez moi; j'avois de la musique tous les samedis : Gluck y venoit régulièrement; sa conversation étoit aussi charmante que son talent étoit admirable; je trouvois un grand plaisir à être applaudie par lui; ses éloges portèrent au comble ma passion pour la musique; tous les artistes les plus célèbres de ce temps venoient à mes petits concerts avec un empresse-

ment qui ne s'est jamais ralenti ; j'avois un autre jour pour la conversation : tous les mardis un petit cercle très-aimable se rassembloit chez moi ; enfin je m'occupois, je lisois, j'écrivois, surtout des plans d'ouvrages que j'ai faits depuis. J'étois généralement aimée dans le grand monde : voilà le beau côté de ma situation. Mais la haine et la fausseté de quelques personnes du Palais-Royal, les tracasseries sans cesse renaissantes, les noirceurs inattendues, et les réconciliations perfides dont j'ai souvent été la dupe, les injustices et les calomnies, toutes ces choses me causoient des chagrins amers, qu'il falloit dissimuler ; car ma place me forçoit continuellement à paroître dans le monde, à faire les honneurs du Palais-Royal, quand j'étois accablée d'inquiétudes, ou dominée par l'indignation, avec un caractère dont la franchise alloit jusqu'à la naïveté. Je gagnai du moins à cette contrainte d'apprendre à me réprimer, et j'acquis sur moi-même un souverain empire, que j'ai toujours conservé sur ce point, de sorte que jamais personne n'a su mieux cacher ses peines intérieures. Une chose encore m'étoit particulièrement désagréable : les jours où la porte du Palais-Royal étoit

ouverte, il falloit toujours qu'une des dames de madame la duchesse de Chartres restât, après le souper, dans le salon tant qu'il s'y trouvoit une ou plusieurs dames étrangères; nous étions convenues de partager également entre nous ces veilles forcées : la princesse s'en alloit régulièrement à minuit; les dames qui ne devoient pas veiller la suivoient; *la veilleuse* restoit jusqu'à ce que le jeu fût fini, et ce jeu duroit quelquefois jusqu'à trois et quatre heures du matin. Pour mon compte, je quittois les parties de jeu entre onze heures et minuit; ainsi je me trouvois simple spectatrice pendant des heures entières. Cet ennui ne m'étoit pas supportable; si je m'éloignois de la table de jeu pour aller penser et réfléchir à quelque distance, la galanterie françoise ne m'y laissoit jamais seule un quart d'heure; alors, pour me soustraire aux ennuyeux, et pour éviter ceux qui ne l'étoient pas, j'étois forcée de me rapprocher de la table de jeu. Cependant, je me rappelle qu'une seule fois je fus plus heureuse : on jouoit au trente et quarante; il n'y avoit ce soir-là que des joueurs acharnés, à l'exception du prince de Ligne, l'un des hommes les plus aimables que j'aie connus, et qui l'étoit par-

ticulièrement pour moi, parce qu'il voyoit combien sa conversation me plaisoit; il jouoit fort gros jeu, ce qui ne l'empêchoit pas de me dire mille folies. Comme il perdoit beaucoup, et avec une insouciance remarquable, je lui dis que je lui portois malheur, et, malgré tous ses efforts pour me retenir, je m'éloignai de la table de jeu, en lui déclarant que je voulois aller rêver à mon aise, et que je lui défendois de me suivre et de venir m'interrompre; j'allai m'établir dans un coin du salon, où je me livrai en effet à une profonde rêverie; c'étoit un véritable accès de misanthropie qui me porta à faire une pièce de vers qui commence ainsi :

Secret ennui, sombre langueur,
Dégoût du monde et de la vie;
Poison qu'une main ennemie
Semble répandre dans mon cœur, etc.

J'écrivis ces vers avant de me coucher; je les montrai le lendemain à M. de Sauvigny, qui en fut charmé, et qui me dit qu'il n'en connoissoit point qui exprimassent mieux l'état de mon âme que j'avois voulu dépeindre; cela devoit être, car j'avois dépeint ce que je sentois bien véritablement; je conservai ces vers, et je les ai placés depuis dans *les Chevaliers*

du Cygne; ce sont les vers que les chevaliers trouvent sur les tablettes perdues de la duchesse de Clèves[1].

M. le duc de Chartres désiroit avec passion

[1] Voici ces vers :

Secret ennui, sombre langueur,
Dégoût du monde et de la vie,
Poison qu'une main ennemie
Semble répandre sur mon cœur,
Vous avez détruit mon bonheur !
Illusion enchanteresse,
Douces erreurs de la jeunesse,
Charmes regrettés et perdus,
Pour moi vous ne renaîtrez plus !
Il est un temps pour la sagesse :
Cet instant où les passions
Cessent enfin d'agiter l'âme
Est fait pour les réflexions ;
Mais dans cet âge tout de flamme,
Où, consumé par le désir,
Le cœur ne cherche qu'à jouir,
Qu'il est dangereux, téméraire
De vouloir tout approfondir
Et d'anéantir la chimère
Qui donne ou promet le plaisir !
Telle est la source malheureuse
De cette inquiétude affreuse
Qui me dévore et me poursuit.
Oui, c'est la raison qui me nuit!

la survivance de la place de grand-amiral que possédoit son beau-père, M. le duc de Penthièvre; dans cette idée, il voulut faire une campagne de mer, chose que n'avoit jamais

Moi-même, cause de ma peine,
J'ai creusé l'abîme où m'entraîne
Un désir vain et curieux :
J'ai déchiré le voile heureux
Dont le prestige favorable,
Par un mensonge utile, aimable,
Nous cache l'âpre austérité
De l'affligeante vérité.
Une cruelle indifférence,
Un froid mortel, un noir venin,
Glacent mon esprit incertain ;
Le dernier des biens, l'espérance,
N'est pour moi qu'un fantôme vain,
Et je supporte avec chagrin
Ma triste et pénible existence.
Eh! que fais-je dans l'univers
Au milieu des objets divers
Dont je me trouve environnée?
Dans ce tourbillon entraînée,
Sans soins, sans desseins, sans désirs,
Insensible à tous les plaisirs,
Des jours brillans de ma jeunesse
Je vois l'éclat s'évanouir;
Le temps s'enfuit et ne me laisse
Qu'un insipide souvenir.

fante son beau-père ; il devoit aller s'embarquer à Toulon, et j'engageai madame la duchesse de Chartres à faire le voyage jusque-là ; je lui inspirai même le désir de faire le voyage d'Italie. Quelques mois auparavant madame de Blot, quoique j'eusse de grands sujets de plainte contre elle, et depuis long-temps, vint chez moi me prier avec instance de *m'unir à elle*, pour obtenir de M. le duc et madame la duchesse de Chartres une place de dame pour sa nièce, mademoiselle de Chauvigny, qui n'avoit que quinze ans, qui n'étoit pas encore mariée, et dont cette place feroit l'établissement. Sans reproches sur le passé, je promis ce qu'elle désiroit ; on ne se soucioit nullement d'avoir une dame aussi jeune, mais je mis tant de suite et d'instance à mes sollicitations, que j'obtins la place. La jeune personne fut aussitôt mariée, et elle entra sans délai au Palais-Royal. Elle m'intéressoit, parce qu'elle avoit l'air d'un enfant, et qu'elle étoit également aimable de figure et de caractère. Notre voyage fut annoncé, mais comme ne devant être que dans les provinces méridionales ; nous ne parlâmes point de l'Italie. Il fut convenu entre nous, madame Potocka et moi, qu'avant de

quitter la France elle se rendroit, de son côté, dans les provinces méridionales, ce qui n'étoit pas son chemin pour retourner en Pologne, qu'elle nous attendroit à Bordeaux, et que là nous nous séparerions. La surveille de son départ, elle soupa chez moi, et comme elle récapituloit tout ce que je lui avois fait voir, M. de Genlis lui dit que j'avois oublié une chose très-curieuse, *la guinguette*, et il nous proposa de nous mener le lendemain, après souper, *au Grand Vainqueur*, la plus belle guinguette des Porcherons; nous acceptâmes; et l'on convint que nous irions tous déguisés, madame Potocka et moi en cuisinières, M. de Maisonneuve, un chambellan du roi de Pologne, et M. de Genlis en domestiques à livrée. Le lendemain madame Potocka et moi nous soupâmes au Palais-Royal; madame Potocka étoit ce soir-là excessivement parée, avec une robe d'étoffe d'or, et une énorme quantité de diamans; à onze heures, M. de Genlis s'approcha d'elle, pour lui rappeler très-gravement qu'il étoit temps de se disposer à aller aux Porcherons; cette invitation me fit éclater de rire, parce qu'elle s'adressoit à la figure la plus majestueuse que j'aie jamais vue. Nous mon-

tâmes dans mon appartement pour nous habiller, ce qui se fit chez ma mère, qui étoit dans son lit, et qui vouloit voir nos déguisemens. La noble et belle figure de madame Potocka étoit un peu forte et avoit besoin de parure; elle perdit en se travestissant, toute sa dignité; et quand elle eut mis son juste, son fichu rouge, son tablier à carreaux, et son bonnet rond, elle eut véritablement toute la tournure d'une franche cuisinière, tandis que moi au contraire, avec un habillement pareil, je ne perdis rien de ce que mon visage pouvoit avoir d'élégant et de distingué, et j'étois même plus remarquable qu'avec un bel habit. M. de Maisonneuve s'étoit fait excuser le matin : comme il nous falloit deux hommes, nous le remplaçâmes par M. Gillier, et tous les quatre, nous partîmes en fiacre à onze heures et demie. J'eus les plus grands succès au Grand Vainqueur, où nous trouvâmes une très-nombreuse assemblée; j'y fis tout de suite la conquête du coureur de M. le marquis de Brancas, qui, en servant son maître, avoit dû me voir vingt fois à table, mais il ne me reconnut nullement. Cet habit, qui vieillissoit madame Potocka, me rajeunissoit de dix ou douze ans, j'avois

l'air d'avoir dix-sept ans tout au plus ; et nous jouâmes si bien nos rôles, que personne n'eut le moindre soupçon de nos déguisemens. Je commençai par danser, avec toute la niaiserie villageoise, un menuet avec le coureur, et ensuite une contre-danse. Pendant ce temps, M. Gillier nous commandoit une salade et des pigeons à la crapaudine, *pour nous rafraîchir.* Nous nous établîmes à une petite table, où la gaieté folle de M. de Genlis et *sa galanterie*, partagée entre madame Potocka et moi, nous faisoient rire aux éclats; il y avoit toujours dans sa gaieté quelque chose de si original et de si agréable, et en même temps de si spirituel, qu'il auroit amusé les personnes les plus moroses. Une scène très-inattendue vint mettre le comble à notre gaieté : il étoit fort commun d'entrer en chantant à la guinguette, et tout à coup nous entendîmes chanter à tue-tête cette chanson :

Lison dormoit dans un bocage,
Un bras par-ci, un bras par-là, etc.

Nous regardâmes du côté de la porte, et nous vîmes deux personnes qui entroient en chantant ces paroles, et en dansant, l'une vêtue en servante, et l'autre avec l'habit de

livrée d'un de mes gens. Je les reconnus à l'instant, je me lève, et je vais, en courant, me jeter au cou de la servante : c'étoit ma mère, à laquelle M. de Maisonneuve donnoit le bras, elle avoit concerté avec lui cette partie : c'est pourquoi il n'étoit point venu avec nous. Notre joie et notre reconnoissance furent extrêmes : il y avoit, en effet, bien de la grâce et bien de la bonté dans cette plaisanterie d'une personne de l'âge de ma mère. Elle s'établit à notre table avec son compagnon ; elle et M. de Genlis firent tout l'agrément de cette soirée, l'une des plus gaies et des plus charmantes que j'aie passées dans ma vie. Depuis Genlis et Sillery, je n'avois pas ri d'aussi bon cœur. Nous ne nous arrachâmes du *Grand Vainqueur* qu'à trois heures du matin. M. de Brostoski étoit déjà parti pour la Pologne. Quelques mois après, son père et sa mère m'écrivirent pour me demander, pour leur fils, *la main* de ma fille aînée, qui n'avoit pas tout-à-fait douze ans ; mais, par la suite, M. de Brostoski n'ayant pu réaliser en France quarante mille livres de rente, comme je l'avois demandé, il fut obligé de renoncer à ce projet.

Madame la duchesse de Chartres, en partant pour l'Italie, n'emmena que la jeune comtesse de Rully [1], M. de Genlis, un écuyer et moi, deux femmes de chambre, un valet de chambre et trois valets de pied. Nous traversâmes toutes les provinces méridionales, et ne nous arrêtant que pour recevoir les fêtes charmantes que l'on donnoit au prince et à la princesse. Les plus belles furent à Bordeaux, dont M. de Clugny, mon parent, étoit intendant. Sa belle-sœur, la baronne de Clugny, étoit une des plus belles personnes que j'aie vues; elle avoit, entre autres, des cheveux miraculeux par l'épaisseur, la couleur, la finesse et la longueur. Je l'ai vue avec une robe à longue queue, comme on les portoit alors, étant debout, détacher ses cheveux, qui alors l'enveloppoient entièrement, et qui passoient la queue de sa robe de près d'un demi-pied. Elle n'étoit ni grande, ni petite. Madame Potocka nous suivit jusqu'à Bordeaux. M. le duc de Chartres posa, dans cette ville, la première pierre de la salle de comédie, qui a été faite

[1] Aujourd'hui madame la duchesse d'Aumont, épouse du premier gentilhomme de la chambre du roi.

(Note de l'auteur.)

par M. Louis, et l'une des plus belles de France. Cette cérémonie se fit la nuit; nous y assistâmes. Tous les francs-maçons, dont M. le duc de Chartres étoit le grand-maître, s'y trouvèrent; il y eut de la musique et une illumination. Nous vîmes aussi, à Bordeaux, le beau port illuminé, et, sur la mer, un vaisseau illuminé aussi d'une manière charmante : tous les cordages et tous les agrès paroissoient dessinés en traits de lumière. On n'auroit pas pu rendre au roi et à la reine de plus grands honneurs que ceux que reçurent, dans ce voyage, M. le duc et madame la duchesse de Chartres : par exemple, à notre arrivée à Bordeaux, où nous arrivâmes par mer, tous les vaisseaux du port étoient pavoisés, et le maire de Bordeaux, dans son habit de cérémonie, et suivi de tout le corps municipal, vint recevoir et haranguer M. le duc de Chartres. Un peuple immense étoit sur le rivage, et leurs acclamations redoublées exprimoient l'amour qu'ils avoient encore pour le sang royal.

La ville de Bordeaux étoit, je crois, la seule qui eût alors un maire, et ce maire étoit toujours un homme de qualité. Le vicomte de

Noé, qui avoit été attaché au Palais-Royal, l'étoit à cette époque. Je m'amusai beaucoup aussi à Aix, Montpellier, et Marseille, où nous eûmes beaucoup de fêtes. Je vis à Marseille, pour la première fois, des galères, bâtimens qui offrent une triste idée (celle des forçats), mais qui ont beaucoup d'élégance; enfin nous arrivâmes à Toulon, où les fêtes recommencèrent, et durèrent dix jours : la plus belle de toutes fut celle que donna la marine : nous y vîmes, entre autres, un très-beau spectacle, des joûtes sur la mer. Enfin ce voyage fut un enchantement continuel. Que dut penser, dix-sept ou dix-huit ans après, l'infortuné prince, objet de tant d'hommages, lorsqu'il traversa cette même route, déchu de son rang, dépouillé, prisonnier et proscrit!... M. le duc de Chartres s'embarqua pour faire sa campagne de mer, et nous fîmes le coup de tête, concerté avec lui, d'aller, sans permission de la cour, en Italie. Madame la duchesse de Chartres, lorsque nous fûmes à Antibes, écrivit au roi une lettre d'excuses, assurant que ce voyage n'avoit point été prémédité, et donnant, pour excuse, le désir de voir son grand-père, le duc de Modène. Nous fîmes, à Antibes, les rencon-

tres les plus agréables; nous y retrouvâmes M. de Rouffignac; nous avions déjà eu avec lui une rencontre singulière à Angers, où il avoit une maison. Je lui avois envoyé un courrier pour lui dire que nous passerions dans cette ville, entre onze heures et minuit; que nous nous arrèterions un moment à sa porte, et que nous espérions qu'il auroit la galanterie *chevaleresque et romanesque* de nous donner à chacune une tasse de bon bouillon : ce qui me plairoit d'autant plus que cette manière de s'occuper de *la dame de ses pensées* n'étoit pas commune. En effet, en m'accordant ce que je désirois, il trouva le moyen de faire une chose très-extraordinaire : il avoit chez lui un ours apprivoisé; il avoit entendu dire que rien au monde n'étoit meilleur que du bouillon d'ours; il fit tuer son ours, dont on fit du bouillon, qu'il nous donna en passant. Ce bouillon étoit fort rouge; mais je n'en ai jamais pris d'aussi bon. Je le remerciai beaucoup du sacrifice de son ours, et de ce qu'il avoit pour moi renouvelé en grand l'histoire *du faucon* de La Fontaine. Nous fûmes charmées de le retrouver à Antibes; et, par un hasard assez singulier, nous y trouvâmes le marquis de Clermont d'Am-

boise, frère de madame de La Vaupalière, qui, nommé ambassadeur à Naples, comptoit se rendre en Italie en s'embarquant à Antibes, pour aller à Gènes. Je connoissois beaucoup M. de Clermont; il étoit spirituel, ami des arts, et rempli de talens; grand musicien, chantant à merveille, et avec la plus belle basse-taille; il avoit avec lui, pour secrétaires d'ambassade, deux jeunes gens très-aimables : l'un, M. de Nidisdale, et l'autre M. de Moustier; ce dernier se déclara mon sigisbé, M. de Nidisdale fut celui de madame de Rully. Nous voulions absolument aller à Nice, et l'ambassadeur se décida à faire avec nous le voyage jusqu'à Gênes. Nous fûmes obligés d'attendre les vents favorables, pendant dix jours, à Antibes : mais nous ne nous y ennuyâmes point. J'avois porté ma harpe avec moi; elle étoit, non sur la voiture des femmes, mais sur la nôtre, et pendant tout le voyage, on la portoit dans ma chambre tous les soirs, aux couchées, et j'en jouois toujours avant de me mettre au lit. Je ne crois pas y avoir manqué plus de deux ou trois fois; je ne m'en suis séparée que pour le voyage de la Corniche. Nous faisions de la musique tous les soirs,

deux ou trois heures; nous causions, et le temps se passa fort agréablement. Nous nous embarquàmes enfin pour aller à Nice, avec une felouque d'escorte qui portoit un régiment tout entier pour nous garantir des corsaires; cette précaution, qui annonçait des dangers, et le risque d'enlèvemens et de combats, plut à mon imagination romanesque; j'improvisai là-dessus un roman qui amusa beaucoup mes compagnons de voyage. Nice est un séjour délicieux; nous y passàmes six jours, pendant lesquels je fis de longues promenades sur les montagnes fleuries et parfumées qui l'entourent, et sur les bords de la mer. Apprenant là que l'on pouvoit aller à Gênes par terre, en chaise à porteurs, nous prîmes tout à coup la résolution de faire ce périlleux voyage, dont le nom seul est effrayant, puisque ce chemin s'appelle très-justement la Corniche.

J'envoyai chercher l'homme qui nous louoit des mulets (pour l'ambassadeur, M. de Genlis, etc.). Je voulois le questionner sur les dangers de la route. Madame de Rully fut présente à cet entretien. Cet homme, après m'avoir attentivement écoutée, me répondit, en propres termes : « Je ne suis point inquiet

pour vous, mesdames; mais, à dire la vérité, je crains un peu pour mes mulets, parce que l'an passé j'en perdis deux qui furent écrasés par de gros morceaux de roches qui tombèrent sur eux, car il s'en détache souvent de la montagne. » Cette manière de nous tranquilliser ne nous rassura pas beaucoup; mais cependant elle nous fit rire, et nous partîmes [1].

Nous envoyâmes par mer nos femmes et nos bagages : M. de Clermont fit le voyage avec nous; lui, MM. de Moustier et de Nidisdale, et M. de Genlis, étoient sur des mulets, et nous en chaises à porteurs. A peu de distance de Nice, dans un lieu appelé *la Turbie*, nous trouvâmes une charmante feuillée toute couverte de guirlandes de fleurs, et dans laquelle étoit un excellent déjeuner : c'étoit une galan-

[1] Avant de quitter Nice je dois dire que la mode d'envoyer les poitrinaires dans ce lieu est étrange et pernicieuse. L'air de Nice est en effet très-pur, mais il est si vif, qu'il ne convient nullement aux poitrines délicates. La pulmonie est le seul mal qui y soit commun, et alors les médecins de Nice s'empressent d'envoyer leurs malades aux environs de Lyon.

(Note de l'auteur.)

terie du commandant de Nice pour madame la duchesse de Chartres, voyageant sous le nom de comtesse de Joinville. En sortant de Nice, on trouve le vieux château de Montalban, pris par les François en 1744; deux lieues plus loin nous nous arrêtâmes à la vue de la tour d'Eze, dominant sur la mer, et dont la situation est admirable : au bout d'une heure nous reprîmes notre marche. Cette route est parfaitement bien nommée *la Corniche;* c'est en effet presque toujours une vraie corniche, en beaucoup d'endroits si étroite qu'une personne y peut à peine passer : d'un côté, d'énormes rochers forment une espèce de muraille qui paroît s'élever jusqu'aux cieux, et de l'autre on se trouve exactement sur le bord de précipices de cinq cents pieds, au fond desquels la mer, se brisant contre des écueils, produit un bruit aussi triste qu'effrayant. Dans tous les passages véritablement dangereux, nous avons mis pied à terre, et on nous les a fait passer en nous tenant le bras. Depuis Monaco jusqu'à Manton, l'on respire : le chemin est très-beau. Cette dernière ville est agréable; elle est située sur le bord de la mer, et l'on y trouve une quan-

tité de citronniers et d'orangers dont l'air est embaumé. Après Manton le chemin redevient effroyable; cependant nous commencions à nous y accoutumer, et la vue d'une prodigieuse quantité de jolies cascades naturelles nous charmoit tellement, qu'elle nous faisoit oublier presque les précipices. Arrivés à la Bordighiera, petite ville où l'on trouve de superbes palmiers, dispersés parmi des ruines d'un très-bel effet, il a fallu s'arrêter encore pour jouir du plus ravissant point de vue que nous eussions rencontré. Enfin, à sept heures, la nuit tombante nous a forcés d'arrêter et de coucher à l'Hospitaletta, le plus affreux gîte où l'on ait jamais donné l'hospitalité, et qui n'est qu'à dix lieues de Nice. Nous couchâmes toutes les trois dans la même chambre, nous arrangeâmes pour madame la duchesse de Chartres une espèce de lit fait avec les couvertures des mulets et de la feuillée; dans la même chambre se trouvoient deux grands tas de blé, et le maître de la maison nous assura, ma compagne et moi, que nous dormirions fort bien en nous établissant sur ces monceaux de grains; nos *sigisbés* nous donnèrent leurs manteaux pour couvrir ces

monceaux de grains. Il falloit se coucher dans une attitude singulière, c'est-à-dire presque debout. Nous passâmes la nuit dans une agitation continuelle, causée par les glissades et les éboulemens des grains de blé. Nous vîmes avec un grand plaisir paroître le jour, et comme nous étions tout habillées, nos toilettes ne retardèrent pas le départ. Le lendemain la journée a été très-fatigante, quoique nous n'ayons fait que cinq lieues et demie. Mais nous avons trouvé de si mauvais chemins, que j'ai fait presque toute la route à pied, toujours comme la veille, côtoyant la mer, tantôt au haut d'un précipice, tantôt sur un rivage fort étroit et marchant sur de gros cailloux pointus. D'ailleurs tout le pays que nous avons parcouru est aride et affreux; nos porteurs étoient les plus vilaines gens du monde, n'entendant ni le françois ni l'italien, parlant un jargon inintelligible, et s'enivrant, jurant et se querellant sans cesse. Il est difficile de ne pas s'intéresser à leurs disputes, quand, porté par eux, on les voit sur les bords d'un précipice, tout à coup trembler de colère, s'agiter, chanceler, et ne porter la litière que d'une main, afin d'avoir la liberté de faire des

gestes menaçans de l'autre. Ils suspendent les chaises à leurs épaules par le moyen de longues courroies, mais il est toujours nécessaire de tenir les bâtons qui les portent. Ces litières ne ressemblent nullement à des chaises à porteurs ordinaires. Ce sont des espèces de chaises longues, étroites et peu allongées; l'endroit sur lequel on est assis est couvert d'un petit berceau en toile cirée fait pour y garantir de la pluie. On a les jambes étendues, sans avoir la liberté de les plier, et mes pieds passoient la chaise. Nous fûmes assez bien logés à Saint-Maurice, petit port de mer.

Le chemin de Saint-Maurice à Albenga est rempli de passages effrayans ; mais cette route offre des points de vue admirables, entre autres celui qu'on trouve au haut de la montagne qui domine la ville de Languella. La descente de cette montagne est très-escarpée et fort dangereuse. Nous la descendîmes à pied, et je puis même dire à pieds nus, car les rochers, que nous gravissions depuis trois jours, avoient tellement usé et percé nos souliers, que les semelles en étoient presque entièrement emportées; et, ne prévoyant pas que nous dussions autant marcher, nous n'avions pas eu la pré-

caution d'en prendre plusieurs paires. A dix heures du matin nous fîmes arrêter nos porteurs sur le sommet d'une montagne, de laquelle nous découvrions la ville d'Albenga, au milieu d'une plaine délicieuse; ce qui est une singularité très-remarquable sur cette côte, toutes les autres villes étant situées sur des rochers. Au bas de la montagne se trouve une plaine immense et fertile, entourée de rochers et de montagnes majestueuses, dont quelques-unes sont couvertes de glaces. L'aridité des rochers, l'aspect imposant des montagnes, forment un contraste singulier avec la beauté riante et la fertilité de la plaine; les prés y sont émaillés de pensées et de lis; le laurier-rose y croît sans culture; on y voit tous les champs entourés de longs berceaux de vigne, et à travers ces charmantes galeries à jour on découvre la verdure, les fleurs et les fruits renfermés dans l'enceinte de ces légers treillages, dont toutes les arcades sont ornées de guirlandes de pampre élégantes et flexibles, que le moindre vent fait mouvoir; il semble, dans ce délicieux séjour, que la terre y soit cultivée non pour les besoins de l'homme, mais seulement pour ses plaisirs. Tous les ob-

jets qu'on y rencontre sont agréables. C'est là qu'on voit de véritables bergères. Toutes les jeunes filles sont coiffées en cheveux avec un bouquet de fleurs naturelles placé sur la tête du côté gauche. Elles sont presque toutes jolies, et surtout remarquables par l'élégance de leur taille.

Pour éviter une montagne horriblement dangereuse, nous nous embarquâmes à Pietra, et nous fîmes trois lieues et demie par mer. A Nori nous reprîmes nos chaises. Du haut de la montagne qui domine les villes d'Anvaye et de Savone, on découvre la plus belle vue de l'univers; c'est ce qu'on rencontre de plus remarquable depuis Albenga. Savone est une belle ville, très-agréablement située, et seulement à douze lieues de Gênes. On voit, au village d'Abbissola, à une petite lieue de Savone, le palais de *Rovère* et de *Durazzo*, tous deux d'une grande magnificence; les jardins sont vastes, mais de mauvais goût. J'y remarquai une chose assez singulière, c'est qu'on n'y voit aucune des fleurs charmantes qui croissent naturellement dans les champs, à l'exception de l'oranger; mais le buis y est cultivé avec le plus grand soin, et des vases

superbes, qui ornent les terrasses, en sont remplis. Ce vilain buis est mis dans les beaux vases, uniquement parce qu'il est là plus cher et plus rare que le myrte, le jasmin et le laurier-rose.

Ce voyage, le plus dangereux, et en même temps le plus curieux que l'on puisse faire, se passa très-gaiement et sans accident; il dura six jours, pour faire quarante lieues. L'horreur des précipices me fit faire plus des trois quarts du chemin à pied, sur des cailloux et des roches coupantes. J'arrivai à Gênes avec les pieds enflés et pleins de cloches, mais en très-bonne santé. Nous avons tant de voyages d'Italie, que je ne ferai point le détail du nôtre; je ne parlerai que de ce qui nous étoit personnel. L'ambassadeur vint avec nous jusqu'à Reggio, où il resta huit jours. Nous étions là dans les états du duc de Modène, grand-père de madame la duchesse de Chartres. L'aspect de la Lombardie est aussi riant qu'agréable; les arbres y ont fort peu d'élévation, mais la verdure en est charmante, ils sont tous réunis par de belles guirlandes de pampre [1].

[1] Cette manière de cultiver la vigne, en Italie, est d'une grande antiquité, elle a été décrite par Virgile.

(Note de l'auteur.)

L'ensemble forme un coup d'œil si ravissant que madame la duchesse de Chartres s'écria naïvement, *que son grand-père étoit trop aimable!* Elle crut, dans le premier moment, que ces ornemens que nous admirions faisoient partie d'une fête qu'il lui donnoit. Le duc de Modène reçut madame la duchesse de Chartres avec beaucoup de joie et de tendresse. Ce prince, rempli de bonté, étoit alors âgé de quatre-vingts ans; il étoit aveugle, et il avoit la plus étrange figure. Il se faisoit mettre du rouge et du blanc, et peindre les sourcils; son nez étoit d'une longueur démesurée: je n'ai point vu d'aspect aussi surprenant que le sien. La cour étoit composée de ses deux sœurs, beaucoup moins âgées que lui. Ces deux princesses n'avoient jamais été mariées; elles étoient bonnes, obligeantes et pieuses [1]. Le prince héréditaire,

[1] Quelque temps après, l'une de ces princesses mourut d'une maladie de langueur, en conservant sa connoissance jusqu'au dernier moment. Peu de jours avant sa mort, ne s'abusant point sur son état, elle voulut faire elle-même la distribution des legs qu'elle laissoit par testament à ses amis; elle se fit apporter ses diamans, ses tabatières (dont elle avoit une belle collection), et tous

fils du duc, étoit fort affable, mais sa galanterie n'étoit rien moins que délicate. L'archiduchesse Marie, sa fille, princesse très-distinguée par son éducation et son caractère. L'archiduc Ferdinand, son mari, avoit un visage charmant, il ressembloit beaucoup à la duchesse de Polignac; il avoit des cheveux d'une beauté remarquable. Je vais conter une petite aventure qui fera connoître les mœurs de ces petites cours, dont les princes étoient toujours ce qu'il y avoit de mieux, à tous égards. L'homme qui avoit la plus belle place à cette cour s'appeloit le comte de Lascaris; il avoit à peu près quarante ans; il étoit petit et gros; son visage n'avoit pas plus de noblesse que sa taille. J'eus la gloire de faire sa conquête, et dès le premier moment. Il étoit surintendant du palais, et distribuoit les logemens; il eut soin de placer (dans le palais de

ses autres bijoux. Elle se fit acheter une tabatière de corne, afin de s'en servir jusqu'au dernier instant, et elle disposa de tout le reste, et de tout ce que renfermoit son écrin, en faveur des personnes auxquelles elle avoit destiné ces dons et qu'elle leur fit de ses propres mains.

(Note de l'auteur.)

Modène, où nous allâmes avec la cour) M. de Genlis à une distance immense de moi; il me donna un appartement superbe : ma chambre étoit tout en glaces, et même le plafond. Un soir que, suivant ma coutume, rentrée chez moi après le souper, j'écrivois mon journal, avant de me coucher, assise devant une table portative, j'entendis vis-à-vis de moi un petit bruit. Je lève les yeux, et je vois, avec beaucoup d'étonnement, un panneau de glace, que je ne croyois pas être une porte, s'ébranler, s'entr'ouvrir doucement, et aussitôt M. de Lascaris apparoître, et, avec un petit air triomphant, venir se jeter à mes pieds. Je me lève, ma table tombe sur lui, la lumière s'éteint, nous nous trouvons dans une totale obscurité. J'appelle à grands cris ma femme de chambre, qui accourt en chemise, avec une chandelle à la main. M. de Lascaris, furieux, se relève, retourne à son panneau de glace, et disparoît. Malheureusement, dans ce tumulte, M. de Lascaris avoit reçu une grande écorchure à la joue. Cette aventure fut sue de tout le monde par l'indiscrétion de ma femme de chambre et un peu par la mienne. Chacun demandoit à M. de Lascaris ce qu'il avoit à la joue,

ce qui lui causoit un embarras et une colère concentrée risibles. Depuis ce jour, il fut beaucoup moins galant pour moi, et j'eus infiniment plus de gaieté avec lui. Notre séjour à cette cour se passa en fêtes continuelles. J'ai conté, dans mes Souvenirs, l'histoire de la folle qui, à Reggio, pensa m'étrangler, danger dont je me retirai si valeureusement en lui donnant le seul coup de poing que j'aie donné de ma vie [1].

[1] Le surlendemain de mon arrivée à Modène je passai une partie de la nuit à un bal de la cour; le lendemain ma femme de chambre, qui avoit reçu l'ordre de ne m'éveiller qu'à midi, descendit de bonne heure, et me laissa seule à mon étage, que mon appartement remplissoit tout entier. A neuf heures j'entendis ouvrir une porte et je vis une grosse et grande servante qui s'avançoit vers mon lit : je lui criai en italien que je voulois dormir encore; elle se mit à faire des éclats de rire immodérés, et, tout à coup, s'élançant vers mon lit, elle se saisit de mon oreiller qu'elle m'appliqua sur le visage. Alors je conçus que j'étois aux prises avec une folle. Le danger me donna un courage surnaturel; le lit n'avoit point de sonnette, d'ailleurs ma femme de chambre étoit descendue, et je me trouvois seule à cet étage; je me glissai à terre de l'autre côté de mon lit, avec l'intention de gagner la porte, que la folle, heureusement, avoit laissée

L'ambassadeur de Naples se sépara de nous à Reggio, pour aller, nous dit-il, à Naples,

ouverte; mais elle vint à moi pour me barrer le chemin et pour me saisir. Comme je marchois très-maladroitement sans talons, et les pieds nus, je vis que je n'éviterois pas la folle, qui tendoit deux grands bras, horriblement robustes, prêts à m'atteindre. Cependant sa marche étoit chancelante, comme celle d'une personne ivre, et elle rioit toujours à gorge déployée. Je conçus l'espoir de la terrasser, pendant que ses rires convulsifs devoient lui ôter toute sa force, et je l'attendis, sinon de pied ferme, du moins avec une volonté très-déterminée. Quand elle fut tout près de moi, je lui appliquai sur la poitrine le premier coup de poing que j'aie donné de ma vie; elle tomba sur-le-champ avec un bruit qui fit retentir toute la chambre. Après cette éclatante victoire, je m'échappai, je courus sur l'escalier, appelant à grands cris à mon aide. Ma femme de chambre, deux valets de pied et un valet de chambre de madame la duchesse de Chartres accoururent. Je les envoyai prendre ma folle et je restai sur l'escalier, enveloppée dans la robe de ma femme de chambre. On trouva la folle étendue sur le plancher et riant toujours; mais cette surprenante gaieté s'évanouit quand on voulut l'emmener : elle se débattit avec fureur, donna beaucoup de coups de pied, fit un grand nombre d'égratignures. Cependant, après un combat violent, on parvint à l'emporter. Cette fille, âgée de vingt-huit ans, et servante dans le palais depuis plus de dix ans, n'avoit

afin de nous préparer les logemens. Madame la duchesse de Chartres eut à cette cour, ainsi

perdu la raison que depuis deux ou trois jours, et aucun de ses camarades ne s'en étoit aperçu. Néanmoins une jeune compagne, la comtesse de Rully, auroit pu nous le dire, mais elle n'en fit rien, par une naïveté qui mérite d'être rapportée. Madame de Rully avoit alors quinze ans; elle étoit encore plus enfant que son âge; et quoiqu'elle eût de l'esprit naturel, elle étoit d'une ignorance et d'une simplicité extrêmes. Dans les commencemens de notre voyage tous les usages différens des nôtres lui causoient une surprise qui souvent dégénéroit en moquerie. Je la sermonnois sans cesse là-dessus : enfin mes représentations lui firent une impression qui surpassa de beaucoup mon attente. La veille au soir de mon aventure, la servante, déjà folle, entra dans sa chambre; madame de Rully se coiffoit pour le bal, la servante prit le pot à l'eau et le lui répandit sur la tête. Madame de Rully, accoutumée aux choses extraordinaires, crut que c'étoit l'usage des servantes de Reggio de se conduire ainsi. Sa femme de chambre se fâcha, elle lui imposa silence, en lui disant gravement qu'il ne falloit pas choquer les étrangers en paroissant blâmer leurs coutumes. Elle fut s'enfermer dans un cabinet pour se sécher, pour recommencer et achever sa toilette, et elle ne nous dit pas un mot de cet étrange accident; mais elle nous le conta après mon exploit, quand la servante fut déclarée folle.

(Souvenirs de Félicie.)

que dans toute l'Italie, les plus grands succès; elle y fut généralement trouvée charmante par la noblesse de son ton, de ses manières, sa douceur, son affabilité, l'intérêt de ses questions, et la justesse de ses observations et de ses réponses. Nous devions de Modène aller à Mantoue, qui appartenoit à l'archiduc Ferdinand [1]. Il me consulta en particulier sur la manière dont il devoit y recevoir madame la duchesse de Chartres; il vouloit prendre les devans pour aller l'y attendre, je l'en détournai, et je lui fis entendre que ce qu'il y avoit de mieux pour une voyageuse fatiguée, qui ne doit séjourner que deux jours, étoit de n'être pas obligée de faire des toilettes; le prince me comprit parfaitement. Nous arrivâmes à Mantoue à la nuit; les fossés de la ville étoient remplis de ces scarabées brillans, que j'avois déjà vus sur la

[1] Ce prince, né à Parme en 1751, et marié en 1769 à Marie-Amélie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, sœur de Joseph II et de la reine de France, avoit été disciple de l'abbé de Condillac. Il se fit remarquer par sa grande piété; plusieurs fois il fit à pied le voyage de Notre-Dame de Lorette et d'autres lieux de dévotion. Mort en 1802.

(Note de l'éditeur.)

Corniche de Gènes; mais, dans ces fossés, leur énorme quantité, et leur vol en tous sens, faisoient un effet charmant, qui éclairoit les herbages des fossés. On en prit un, qu'on nous donna dans la voiture; et, mis dans un cornet de papier, il éclairoit assez pour que l'on pût lire, à cette clarté, l'écriture d'un billet que l'on mit tout près de lui. Nous logeâmes, à Mantoue, dans le beau palais de l'archiduc; nous ne fûmes reçus que par les domestiques, mais qui nous servirent avec tout le zèle imaginable. Tous les appartemens étoient tellement éclairés, qu'on y voyoit les beaux tableaux comme en plein jour. On servit un magnifique souper, pendant lequel il y eut de la musique dans la pièce voisine. Le plaisir de jouir de toutes ces choses, sans l'ennui de la représentation, des toilettes, de la cérémonie, et des complimens, nous charma tous. M. de Genlis, toujours si aimable par sa gaieté et ses saillies, le fut particulièrement à Mantoue; en moquerie des *souvenirs* des voyageurs emphatiques et pédans, il affecta de ne penser qu'à Virgile. Il fit mille citations de l'*Énéide*, et à tout moment il s'écrioit : *O Virgile!.... ô cygne de Mantoue!...* et avec un ton et des

mines qui nous faisoient rire aux éclats.

Il y avoit dans le palais une très-belle salle de spectacle. Le lendemain on joua un opéra pour la princesse ; la salle étoit remplie de personnes de la ville ; nous y allâmes dans les loges de l'archiduc : nous allions prendre des glaces, pendant les entr'actes, dans le salon de la loge. Nous admirâmes à ce spectacle une décoration véritablement magique ; elle étoit formée par de magnifiques colonnes creuses de cristal, dans lesquelles étoient posés des flambeaux allumés.

Voici les villes qui m'ont le plus frappée en Italie : Venise, dont l'arrivée cependant ne me parut pas aussi surprenante qu'on me l'avoit dit ; celle de Rotterdam, de même au milieu des eaux, avec ses ponts-levis attachés avec des chaînes, ses arbres et sa forêt de mâts, m'avoit paru beaucoup plus singulière et plus jolie ; mais tous les détails de Venise sont surprenans. La ville, presque toute bâtie par Palladio, est d'une très-belle architecture, mais noircie par le temps : elle est d'un aspect fort triste ; les canaux sont noirs aussi, à cause de leur profondeur : les gondoles sont aussi toutes noires ; elles ressemblent à des cercueils

flottant sur des fleuves d'encre. Comme il n'y a point de gens de pied, on n'entend pas un cri de rue, pas un bruit de voiture : là tout est morne et silencieux ; on croit être dans une ville enchantée par une méchante fée. Si on laisse tomber quelque chose par sa fenêtre, cette chose est perdue pour jamais : ce qui m'arriva un matin. Je perdis ainsi un charmant cachet. Nous logeâmes chez le baron de Zugmantel, originaire de Suisse, et notre ambassadeur à Venise, un excellent homme, et qui n'épargna rien pour rendre à madame la duchesse de Chartres le séjour de Venise agréable ; mais, à Venise, les défiances publiques du sénat ne permettoient à aucun noble vénitien d'aller chez l'ambassadeur : tout le corps diplomatique étoit réduit à la seule société de ses membres. Chaque ambassadrice avoit, outre son logement dans Venise, ce qu'on appelle un cazin. C'est un joli petit appartement au rez-de-chaussée sur la place Saint-Marc. L'ambassadrice d'Espagne étoit fort aimable ; nous fîmes beaucoup de parties et de musique dans son cazin. La harpe n'étoit point connue à Venise, ni dans aucune partie de l'Italie. J'excitai beaucoup d'admiration avec la mienne.

Nous vîmes avec détail tout ce que Venise renferme de curieux. Je faisois trois journaux à la fois : celui de madame la duchesse de Chartres, qu'elle recopioit à mesure ; celui de madame de Rully, qu'elle recopioit de même. Je ne leur donnai pas le mien à copier, parce qu'il étoit rempli de réflexions et de petits détails qui m'étoient personnels, et qu'il auroit fallu qu'elles prissent la peine d'en faire un extrait. Je trouvois de l'amusement à faire celui de madame de Rully, l'écrivant avec un style enfantin que j'avois fort bien saisi, et qui le rendoit très-original. Je m'étois attachée du fond de l'âme à cette jeune personne, qui m'appeloit *ma petite mère*, et dont j'étois, en toutes choses, le Mentor. Dans toutes les routes nous couchions toujours dans la même chambre ; et, comme nos femmes n'arrivoient jamais qu'après nous, parce que nous prenions les bons chevaux, j'avois soin d'elle comme de mon enfant. Sa santé étoit fort délicate : elle avoit un vésicatoire au bras, que je pansois. Je veillois sur son régime, et elle supporta parfaitement la fatigue du voyage. En outre, Je lui dictois toutes ses lettres à ses parens, qui eurent beaucoup de succès dans sa famille

et qui contribuèrent à la faire aimer de sa belle-mère. Madame de Rully étoit aussi aimable qu'on peut l'être à quinze ans lorsqu'on a reçu une éducation très-négligée ; elle étoit spirituelle, gaie, naïve, docile et sensible.

Nous vîmes, à Venise, la fameuse fête du Bucentaure, qui avoit été retardée à cause du mauvais temps. Elle s'appeloit ainsi, parce que c'étoit le nom du superbe vaisseau tout doré, dans lequel le doge, accompagné du sénat, avec leurs longues robes de cérémonie, épousoit la mer Adriatique. Le doge et le sénat se rendoient d'abord à l'église Saint-Georges pour y entendre l'office divin ; ensuite il s'embarquoit dans le Bucentaure, où il s'asseyoit avec tout le sénat, que l'on voyoit parfaitement à travers les glaces de ce bâtiment. Venise entier, dans des gondoles, le suivoit. Les seules gondoles des ambassadeurs étoient de couleur et très-magnifiques. Après une petite navigation, le doge ouvroit une petite porte de glace, tiroit de son doigt un anneau d'or qu'il élevoit en l'air, et qu'ensuite il jetoit dans la mer, en s'écriant à haute voix qu'il *l'épousoit*. Outre le temps du Carnaval, il y avoit à Venise plusieurs époques

où l'on ne sortoit qu'en masques, et nous nous trouvâmes à une de ces époques : ce qui enchanta surtout madame de Rully [1].

Les gondoliers de cette ville étoient fort remarquables par leur probité et leur goût pour la musique. Ils avoient leurs entrées à l'opéra, ce qui leur avoit donné, de père en fils, un tel goût de chant et de poésie, que d'oreille ils mettoient en chant les stances de *la Jérusalem délivrée* ; et parmi ces compositions, il s'en trouvoit toujours de si jolies, que tous les ans on en faisoit graver quelques-unes sous le titre de *Barcaroles*. On alloit souvent les entendre chanter les soirs. Ils chantoient, ou en partie, ou tour à tour, en se répondant, et toujours avec un agrément infini. Je ne me flatte pas que nos fiacres nous procurent un jour le plaisir de les entendre mettre en musique et chanter les odes de Rousseau.

[1] On se masquoit même toute l'année à Venise ; un nez en cire, un œil, ou une autre partie du visage, quelque petite qu'en fût la dimension, porté d'une manière apparente, suffisoit pour vous affranchir des lois de l'étiquette en ce qui regardoit la toilette et certains usages, qui sans cette précaution étoient obligatoires.

(Note de l'éditeur.)

Comme on l'imagine bien, la ville que je vis avec le plus d'enthousiasme fut Rome. Le cardinal de Bernis, auquel j'avois annoncé l'arrivée de madame la duchesse de Chartres, envoya au-devant d'elle, jusqu'à Terni, son neveu, le chevalier de Bernis, avec deux voitures, dont l'une magnifique pour la conduire à Rome, et l'autre chargée d'un excellent dîner. Nous nous étions arrêtés à Terni, pour y voir la fameuse et admirable cascade de cinq cents pieds de haut; nous y étions, lorsque le chevalier arriva; il vint nous y rejoindre; nous allâmes ensuite à l'auberge pour manger son excellent dîner. En sortant de table nous partîmes pour Rome, où nous entrâmes par la porte du Peuple; mon émotion étoit si grande, que, dans mon enthousiasme, j'embrassai tout ce qui étoit dans la voiture, et, sans que je m'en aperçusse, mon visage étoit couvert de larmes. Les plaisanteries de M. de Genlis changèrent tout à coup mes dispositions : je me mis à dire mille folies, je n'avois réellement pas ma tête. Le cardinal nous reçut avec une grâce dont rien ne peut donner l'idée. Il avoit alors soixante-six ans, une très-bonne santé, et un visage d'une

grande fraicheur : il y avoit en lui un mélange de bonhomie et de finesse, de noblesse et de simplicité, qui le rendoit l'homme le plus aimable que j'aie jamais connu. Je n'ai point vu de magnificence surpasser la sienne; nous logions chez lui, il nourrissoit nos femmes et nos valets de chambre; leur table étoit servie comme la sienne, et avec un surtout superbe. Il me donna un très-beau logement, et, tous les matins, après mon déjeuner, on apportoit dans ma chambre un immense plateau chargé de glaces, et de petits pots de blanc-manger, que l'on renouveloit deux ou trois fois par jour. Il se mettoit tous les jours à table entre madame la duchesse de Chartres et moi. Les dîners, de la meilleure chère, rassembloient la meilleure compagnie, et tout ce qu'il y avoit d'illustres étrangers. Le cardinal en faisoit les honneurs d'une manière inimitable. Je me baignai beaucoup à Rome, et toujours les soirs; et, aussitôt que j'étois dans le bain, on avertissoit le cardinal, qui venoit, avec son neveu, causer trois quarts d'heure avec moi. Il me conta une infinité d'anecdotes qui me charmèrent : il me dit qu'à quarante-trois ans il n'avoit aucune dignité ecclésiastique,

aucune fortune, et beaucoup de dettes, et qu'à quarante-cinq sa fortune étoit faite. Il me conta que lorsqu'il fut disgracié il dit à ses amis : *Ne faites point l'apologie de mon esprit et de mes talens, vous seriez suspects, et vous ne me serviriez pas ; mais vous avez le droit de prendre le parti de mon caractère et de mon cœur, défendez-les.* Il me conta aussi beaucoup de traits intéressans du pape Ganganelli : c'étoit un saint, et un homme d'un esprit supérieur. Je lui parlai des mœurs de Rome ; il me dit qu'elles n'étoient pas bonnes parmi les grands ; mais qu'au moins, dans cette classe même, il n'y avoit point d'athéisme, qu'il y subsistoit toujours un fond de religion, et qu'on y revenoit sincèrement quand les passions étoient passées ; il ajouta que parmi le peuple les mœurs étoient en général très-pures, et l'adultère la chose du monde la plus rare ; mais que les hommes du peuple étoient d'une violence inouïe, ce qu'il attribuoit en grande partie à la chaleur du climat, car les meurtres étoient surtout fréquens au mois d'août. On assassinoit non pour voler, ni par vengeance préméditée, mais dans des accès de colère. Les rues de

Rome n'étoient point alors éclairées pendant l'été ; on s'y promenoit toute la nuit, et il est très-remarquable qu'il n'y avoit alors ni meurtres ni vols. Comme j'en demandois la raison au cardinal, il me répondit en riant que je lui demandois là une confidence, mais qu'il vouloit bien me la faire. Il me dit que l'on pensoit assez généralement que les cardinaux déguisés alloient fréquemment la nuit dans les rues, et que le peuple, très-persuadé, avec raison, que le meurtre d'un prêtre est le plus grand des crimes, dans la crainte de tuer un cardinal déguisé, n'attaquoit personne [1]. Outre les courses que je faisois avec

[1] Ce respect du peuple de Rome pour les ecclésiastiques n'est plus partagé par les habitans de la campagne. Les bandes de brigands, si communes dans l'état de l'Église et dans le royaume de Naples, n'épargnent pas plus la vie des prêtres que celle des autres citoyens; il est même beaucoup de ces brigands dont la fureur est particulièrement redoutable aux personnes revêtues de l'habit ecclésiastique. *Matera*, brigand fameux de la Terre de Labour, n'a jamais fait grâce à un seul prêtre tombé entre ses mains ; il les poignardoit avec un plaisir barbare. Le nombre de ceux qu'il a fait périr est très-considérable.

(*Note de l'éditeur.*)

madame la duchesse de Chartres, j'en fis plusieurs particulières avec le chevalier de Bernis, ce que je pouvois faire très-convenablement, car le chevalier avoit plus de cinquante ans. Nous allâmes ainsi voir plusieurs ruines au clair de lune, entre autres le Colisée, la plus admirable de toutes. Je voulus monter la *scala santa*; c'est un escalier transporté à Rome, que la tradition assure qui étoit à Jérusalem, et que Notre-Seigneur descendit le jour de sa Passion. Il est entièrement revêtu de cuivre, les marches en sont très-hautes; il n'est permis de le monter qu'à genoux, on ne le descend point. On trouve au haut de cet escalier un petit palier, au fond duquel est une porte par où l'on sort : on fait communément cette dévotion la nuit. J'y allai à minuit avec le chevalier de Bernis, et nous montâmes la *scala santa*. Beaucoup d'indulgences sont attachées à cette dévotion. Je fus édifiée de la quantité de personnes, hommes et femmes, qui montoient cet escalier, et avec une agilité qui prouvoit qu'elles en avoient l'habitude; mais les gémissemens sourds du chevalier de Bernis m'édifièrent beaucoup moins : il étoit derrière moi, et me suivoit lente-

ment, toujours à une distance de quatre ou cinq marches; il avoit une peine infinie à gravir à genoux ces marches très-hautes et revêtues de cuivre; d'ailleurs il avoit la goutte, et cet exercice lui causoit des douleurs assez vives. Parvenu au sommet de l'escalier, il boitoit, ce qui nous obligea d'abréger nos courses nocturnes.

Je reçus aussi plusieurs fois les bénédictions du pape, et j'allai presque tous les jours admirer et prier à Saint-Pierre. Je n'ai vu dans ma vie que deux choses qui surpassent tout ce que mon imagination avoit pu me représenter: la mer et Saint-Pierre de Rome. Le cardinal de Bernis me donna un beau chapelet de lapis lazuli, que j'ai donné depuis à mon élève, aujourd'hui M. le duc d'Orléans. Nous vîmes à Rome l'une des plus belles cérémonies religieuses, la Fête-Dieu; nous y vîmes aussi, en revenant de Naples, la fête de saint Pierre: nous y étions dans une tribune avec le duc de Glocester, qui, quoique protestant, étoit vivement ému de cette pompe religieuse; ce prince étoit plein de bonté, d'affabilité; il aimoit les arts et s'y connoissoit. Le jour de la Saint-Pierre, il y avoit dans l'église dix-

huit orgues jouant ensemble, qui ne produisoient que l'effet d'un bon orgue dans une église ordinaire. Il semble qu'on n'a jamais vu honorer Dieu, quand on n'a pas assisté au service divin dans ce temple admirable. Je crois que l'athée même y seroit ému, s'il ne s'y convertissoit pas.

Nous fûmes encore témoins à Rome de l'entrée solennelle du connétable Colonne, et du tribut de la *cavale*, que la cour de Naples envoyoit au pape; un nombreux cortége conduisoit cette cavale superbement enharnachée; elle entroit dans l'église Saint-Pierre, et c'est là qu'elle étoit offerte au pape; cette cérémonie bizarre, qui duroit depuis si long-temps, fut abolie deux ans après. Enfin, dans notre second voyage à Rome, nous vîmes les belles illuminations de la fête Saint-Pierre, le feu d'artifice du château Saint-Ange, et la célèbre illumination de la plus belle coupole de l'univers.

Le cardinal de Bernis donna à madame la duchesse de Chartres de magnifiques *conversations*, c'est-à-dire, des assemblées de deux ou trois mille personnes. On l'appeloit *le Roi de Rome*, et il l'étoit, en effet, par sa ma-

gnificence, et la considération dont il jouissoit. Je vis à Rome le fameux Winkelmann [1], qui étoit bibliothécaire du cardinal Albani, et gardien de son beau cabinet, que nous allâmes voir à la *villa* Albani (on appelle ainsi à Rome les maisons de campagne). Winkelmann me montra un bas-relief antique, représentant une satyresse, seul monument antique, me dit-il, où l'on ait trouvé cette figure. Le cardinal Albani, qui avoit les plus

[1] Winkelmann, si célèbre par son *Histoire de l'Art chez les anciens*, étoit fils d'un pauvre cordonnier luthérien de la marche de Brandebourg; il s'étoit fait catholique à Dresde en 1753. De cette ville il se rendit à Rome où il devint président des antiquités de cette ville, et membre de l'académie dé Saint-Luc. On a encore de cet auteur des *Remarques sur l'architecture des anciens*; des *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la peinture et la sculpture*; une *Description de pierres gravées*; l'*Explication de divers monumens inédits*; un livre intitulé *Allégorie pour les artistes*; et des *Éclaircissemens sur les points difficiles de la mythologie*. Enfin sa correspondance a été imprimée sous le titre de *Lettres familières*. Winkelmann, né en 1718, fut assassiné à Trieste, en 1768, par un scélérat qui surprit sa confiance en affectant un grand amour pour les arts.

(Note de l'éditeur.)

belles collections de l'Italie, étoit si passionné pour toutes les choses antiques, que, lorsqu'on ne vouloit pas les lui vendre, il les déroboit; il a fait dans ce genre une action inouïe, qui m'a été contée par le cardinal de Bernis, dix autres personnes, et la victime de cette action, qui étoit le prince de Palestrine, de la maison de Colonne, âgé alors de soixante-douze ans, et que le cardinal de Bernis m'avoit fait prendre pour mon *cavaliere servante*. Voici le fait : le prince de Palestrine avoit eu, dans le jardin de sa maison de campagne, un superbe obélisque antique, qu'il refusa de vendre au cardinal Albani, qui vouloit, à tout prix, en faire l'acquisition. Peu de temps après le prince fit un voyage; alors le cardinal envoya dans la nuit quatre mille hommes, qui entrèrent de force dans le jardin, enlevèrent l'obélisque et le lui apportèrent : et il le mit dans son jardin à la villa Albani. Comme le cardinal étoit excessivement puissant dans Rome, le prince n'osa pas lui intenter un procès, et il prit la chose en plaisantant, le félicita sur cet exploit extraordinaire, et ne se brouilla point avec lui. En nous promenant dans les jardins à Albani, le prince me mon-

tra ce fameux obélisque. Ce prince de Palestrine étoit père de la duchesse de Cerifalco, qui passa neuf ans dans un souterrain, et dont j'ai conté l'étonnante histoire dans *Adèle et Théodore*. Le prince donna une fête à madame la duchesse de Chartres : la duchesse y vint par respect pour une princesse de la maison de Bourbon, car elle vivoit dans la plus grande retraite, étant sujette, depuis ses malheurs, à tomber du haut mal ; elle ne resta qu'un quart d'heure à cette fête, j'allai m'asseoir à côté d'elle pour la contempler à mon aise. Quoiqu'elle n'eût que quarante-six ans, elle paroissoit en avoir soixante-dix ; elle n'avoit plus de traces de beauté ; son maintien me frappa, et je l'ai dépeinte d'après nature ; elle avoit la tête et les yeux baissés, et de temps en temps de petits tressaillemens. Le prince me conta toute son histoire, dont j'ai mis beaucoup de détails dans mon épisode. Cette malheureuse personne étoit d'une douceur et d'une piété d'ange. Elle a toujours ignoré, et l'on n'a jamais su pourquoi son barbare époux l'avoit enfermée dans ce souterrain. Le religion, utile à tout, lui sauva la vie, car ce monstre, qui en avoit

conservé quelques sentimens, n'osa pas l'empoisonner; et lorsqu'il fut lui-même à l'article de la mort, il confia à un valet de chambre que, pour des raisons de famille, il avoit enfermé dans un souterrain une femme *coupable et folle*. Il ne dit point que ce fût la sienne, que l'on croyoit morte depuis neuf ans. Le valet de chambre, qui reçut une clef du souterrain pour secourir l'infortunée qui depuis deux jours manquoit de nourriture, frappa inutilement au tour, elle ne vint point recevoir son pain et son eau, elle étoit évanouie : le valet de chambre entra, la secourut, la reconnut, lui donna de la nourriture pour plusieurs jours, lui laissa la clef du souterrain, et, obligé de rester auprès du duc, il envoya à Rome un courrier au prince de Palestrine, avec un billet de la duchesse, qui, dans quatre lignes et demie, lui apprenoit son existence, et l'appeloit à son secours. Le prince, suivi de tous les hommes de sa famille, alla se jeter aux pieds du roi de Naples, et lui conter cette histoire. Le roi lui donna un régiment pour l'escorter au château du duc, dans le cas où la force seroit nécessaire. Quand le prince de Palestrine y arriva, le duc vivoit

encore : on lui apprit, de la part du prince, que son crime étoit connu, et qu'on alloit délivrer sa victime : le duc expira peu d'heures après. Le prince avoit précieusement conservé le billet de sa fille; à mon instante prière, il me le montra; je ne pouvois me lasser de contempler ce petit morceau de papier; l'écriture, les paroles, les mots, auxquels il manquoit presque toutes les dernières syllabes, tout en étoit précieux à mes yeux.

Une remarque singulière, et qu'à ma connoissance on n'a point faite, c'est que, dans des pertes de mémoire sans altération de la raison, ce sont toujours les dernières syllabes des mots qu'on oublie. Ce fut ainsi que John Selkirck, matelot anglois, retrouvé au bout de vingt-cinq ans dans une île déserte, parloit toujours fort bien anglois, à l'exception des dernières syllabes de chaque mot, qu'il avoit oubliées [1]. J'ai observé le même phénomène dans une personne jeune encore, mais aveugle depuis quatorze ans, à laquelle, comme je le dirai par la suite, je rendis la faculté d'écrire.

Notre séjour à Naples fut aussi agréable que celui de Rome. En traversant les Marais Pon-

[1] Voyez l'*Histoire des Voyages*.

tins, nous rencontrâmes les hermites, dont j'ai fait une nouvelle intitulée *les Hermites des Marais Pontins*.

Lorsqu'en mil huit cent je revins des pays étrangers en France, j'appris que madame la duchesse douairière d'Orléans faisoit des démarches pour y rentrer, et que *le premier consul* ne paroissoit pas disposé à céder à ce désir. Ce fut alors que j'imaginai de conter d'elle une anecdote intéressante, et dont le dénoûment la représente revenant en France, et exprimant, sur le pont de Beauvoisin, des sentimens touchans sur le bonheur de revoir sa patrie, même après une courte absence. Je fis mettre cette nouvelle, deux mois après mon retour, dans un journal, et ensuite dans la *Bibliothéque des Romans*. Cette nouvelle eut le plus grand succès: on l'imprima même seule et séparément; elle ne produisit pas l'effet que j'en avois espéré; elle déplut à la cour de ce temps. Madame la duchesse d'Orléans ne fut point *rappelée;* mais j'eus du moins la consolation d'avoir fait une tentative, qui n'étoit point sans quelque hardiesse, en faveur de l'innocence et de la vertu.

Nous logeâmes, à Naples, chez l'ambassa-

deur, qui donna aussi des fêtes charmantes à madame la duchesse de Chartres. Nous fûmes présentées à la cour, et je conterai à ce sujet une aventure qui montrera comment la police étoit faite à Naples. Nous arrivâmes à midi, et, en passant dans la rue de Tolède, rue qui est aussi peuplée que la rue Saint-Honoré, on nous vola deux porte-manteaux qui contenoient des habits de livrée de nos gens; et tous nos paniers de robes parées. Comme nos courriers étoient en avant, nous ne nous en aperçûmes point, et les passans de la rue, trouvant apparemment cette action fort simple, ne nous donnèrent pas le moindre avertissement. Nous fûmes fort embarrassées, parce que nous avions besoin de nos paniers pour être présentées le lendemain matin. L'ambassadeur en emprunta pour nous à des dames de sa connoissance; mais ces paniers étoient beaucoup plus grands que les nôtres, de sorte que nos robes se trouvèrent très-raccourcies, et nous parûmes à la cour fort ridiculement habillées. L'ambassadeur conta notre aventure; on en rit beaucoup, et le roi [1] dit à l'ambasseur qu'il nous feroit resti-

[1] Ce prince est celui qui vient de mourir subite-

tuer nos paniers, et qu'il falloit qu'il s'adressât pour cela, de sa part, à un homme de justice qu'il lui nomma, et qu'il lui dît qu'il fît venir le chef de cette bande de filous, qu'il connoissoit fort bien, et qu'il lui ordonnât, au nom du roi, de rendre ces paniers. Tout cela fut exécuté; on nous rendit nos paniers, et gratuitement; mais, comme il n'y avoit point d'ordre du roi pour les habits de livrée, on nous déclara que, pour les ravoir, il falloit les payer : ce que nous fîmes. Il résulte de ceci que ces voleurs étoient tolérés par le gouvernement, auquel ils donnoient une rétribution. Quand nous fûmes présentées au roi et à la reine, madame de Rully et moi, l'ambassadeur nous prévint qu'aussitôt après notre dernière révérence nous devions faire trois pas en arrière pour éviter de baiser la main de la reine, que, sans cela, elle nous présenteroit, parce que nulle Françoise ne se soumettoit à cette étiquette : ce qui me parut surprenant, puisque celle de France étoit beaucoup plus choquante; car on s'inclinoit presque

ment d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 4 janvier 1825.

(Note de l'auteur.)

jusqu'à terre, on ôtoit son gant, on saisissoit le bas de la robe de la reine pour le baiser. Il est vrai qu'elle se contentoit de cette démonstration, et qu'elle rabattoit sa jupe avant qu'on eût eu le temps de la porter à sa bouche. Ce que je trouvai fort étrange à Naples, c'est que le roi donnoit aussi sa main à baiser à toutes les dames : ce qui ne s'est jamais vu en France; mais, en allant dîner, il les faisoit toutes passer devant lui, galanterie que nos rois n'avoient pas. Nous dînâmes deux fois chez la reine. Cette princesse ressembloit beaucoup à la reine de France; elle avoit moins d'éclat et de noblesse; mais sa physionomie étoit extrêmement douce, ses manières étoient remplies de grâce : elle avoit des talens, de l'esprit et de l'instruction ; elle aimoit beaucoup la musique, elle chantoit agréablement l'italien. Nous la vîmes, deux ou trois fois dans son intérieur, donner des leçons aux princesses ses filles. Elle leur expliquoit des livres d'histoire en estampes, et parfaitement bien. Nous vîmes chez elle le petit prince royal, qui tétoit encore. Sa nourrice étoit une paysanne de la Calabre. La reine avoit voulu qu'elle conservât son costume de paysanne, ce que je

trouvai de fort bon goût. L'enfant étoit si accoutumé à être dans les bras de sa mère, que, lorsqu'elle faisoit semblant de s'en aller de la chambre, il pleuroit : ce qui prouve combien elle passoit de temps dans son intérieur avec ses enfans.

Comme M. de Clermont avoit beaucoup vanté ma harpe, et que cet instrument n'étoit point connu en Italie, la reine eut la plus grande envie de m'entendre; elle me le demanda avec toute la grâce possible, en me disant que *nous ferions de la musique entre nous*, et qu'elle y chanteroit. En effet, ce petit concert se passa dans son cabinet; il commença par ma harpe : la reine, pour me voir jouer, étoit assise à côté de moi, à ma droite : elle fut si enthousiasmée, que, dans un de ses transports, elle me baisa la main. Aussi M. de Clermont me dit le soir, en me rappelant ma présentation, que je pouvois écrire sur mon journal que je n'avois pas voulu baiser la main de la reine, et qu'elle avoit baisé la mienne. A cette musique, M. de Clermont chanta un duo avec la reine, et le roi même chanta, et par galanterie pour madame la duchesse de Chartres, une vieille chanson françoise, qui

avoit au moins cent ans. Sa voix royale ne me fit pas autant de plaisir que celle de la reine. Ce prince, qui étoit très-bon et très-affable[1], avoit reçu une éducation si négligée, qu'il ne savoit pas alors parfaitement l'italien : il ne parloit que le napolitain; c'est pourquoi tous les opéras comiques, genre de spectacle qu'il aimoit particulièrement, étoient, à Naples, en langage napolitain. Qu'on se figure un usurpateur dans son conseil, n'y pouvant parler qu'un jargon particulier de son pays; cet usurpateur, fût-il le conquérant et le guerrier le plus renommé, paroîtroit, dans ce cas, d'un ridicule intolérable; mais la légitimité ennoblit tout, et le respect qu'elle inspire, fondé à la fois sur la justice, l'habitude et l'opinion, ne peut être affoibli que par des vices et de mauvaises actions, et non par de frivoles imperfections qui

[1] Il poussoit à un tel point cette affabilité, que, lorsqu'il alloit à cheval se promener aux environs de Naples, il lui falloit un temps énorme pour traverser la ville, parce qu'il n'alloit qu'au petit pas, et s'arrêtant sans cesse, afin de donner au peuple le temps d'arriver jusqu'à lui, de lui parler, de lui baiser la main, qu'il présentoit à tous ceux qui l'approchoient.

(Note de l'auteur.)

ne viennent ni de l'âme, ni du caractère. Au reste, le roi de Naples étoit alors extrêmement jeune : il a regagné depuis, par l'expérience, par l'étude et par sa conduite, tout ce qui peut donner de la dignité personnelle à un souverain. La reine me chargea de lui envoyer de Paris un joueur de harpe, et je lui envoyai le jeune Hinner, qui avoit un joli petit talent.

Je vis à Naples une chose qui m'intéressa vivement, ce fut le *déroulement* des manuscrits brûlés : l'inventeur de cette opération ingénieuse et lente la fit devant nous; mais il n'avoit pas d'élèves, et ce travail si curieux n'avançoit point. Il dérouloit, dans ce moment, un ouvrage sur la musique.

La beauté du climat de Naples est incomparable, ainsi que celle de son port, de ses sites et de ses environs, si curieux d'ailleurs par tant de merveilles de la nature, et que nous vîmes toutes avec détail. Nous allâmes souvent dans la maison de campagne de la princesse de Francavilla; nous vîmes dans son jardin des ananas en pleine terre; nous en mangeâmes, nous les trouvâmes délicieux, et M. de Genlis nous dit qu'ils étoient aussi bons que ceux des Indes. Il falloit avoir une assiette creuse lors-

qu'on les coupoit, et cette assiette se remplissoit de jus. Cependant, la princesse de Francavilla étoit la seule qui en eût : personne d'ailleurs ne les cultivoit; le roi même n'en avoit pas. J'ai mangé à Naples les plus belles et les meilleures figues que j'aie jamais vues ; elles étoient grosses comme de belles poires.

Nous ne montâmes point le Vésuve, parce que, dans ce moment, il jetoit beaucoup d'étincelles et lançoit des pierres. Nous vîmes avec admiration la belle ville antique découverte de Portici, et la grotte de Pausilippe. Une des choses qui me charma le plus furent les guirlandes de vigne qui, partout dans la campagne, unissent les arbres les uns aux autres. Nous avions déjà vu cette manière de cultiver la vigne dans la Lombardie ; mais dans ce dernier pays, les arbres sont petits, et dans les environs de Naples ils sont tous majestueux et de la plus grande élévation.

Dans nos promenades avec l'ambassadeur, il nous fit une malice qui nous causa une frayeur extrême. Il nous fit passer (ce que les femmes évitent toujours à Naples) sur le quai où se tenoient les lazaroni, où ils avoient la permission d'être tout nus, sans chemise, sans

nul vêtement et nulle draperie. Tout leur corps, ainsi que leur visage, est d'un rouge foncé; ils ressemblent à d'effrayans sauvages[1].

La veille de notre départ, nous allâmes à la fameuse chartreuse de Saint-Martin, où les femmes n'entrent jamais. Madame la duchesse de Chartres avoit un bref du pape pour y entrer avec toute sa suite. On voit dans ce monastère le fameux crucifix de Michel-Ange, dont l'admirable vérité de l'expression a fait dire sérieusement que Michel-Ange avoit eu la barbarie de le peindre d'après un homme qu'il avoit fait secrètement crucifier dans son atelier : calomnie absurde autant qu'atroce, qui n'aura d'abord été qu'une exagération d'éloge, et qui est devenue ensuite un conte populaire, mais démenti par la vie entière de l'artiste et par l'impossibilité du fait.

Nous quittâmes Naples, enchantées de la ville, des environs, de la cour, et de notre ambassadeur, qui avoit donné à la princesse

[1] Cet usage n'existe plus depuis long-temps : on ne voit point de gens absolument nus, que des enfans au-dessous de l'âge de puberté, ou sur les bords de la mer, dans les lieux où l'on se baigne.

(Note de l'éditeur.)

des fêtes charmantes. Nous avons encore séjourné dans une cour, à Parme. L'infant, élève du philosophe Condillac, étoit cependant d'une très-grande piété; nous fûmes frappées de sa ressemblance avec madame la duchesse de Chartres, dont il avoit d'ailleurs la bonté et l'aimable caractère. L'infante, sœur de la reine de France, étoit une princesse fort extraordinaire : on contoit d'elle un nombre infini d'histoires que je passerai sous silence, parce qu'elles pouvoient être fausses, ou du moins très-exagérées; mais il est certain qu'elle n'aimoit que la chasse, et qu'elle passoit la plus grande partie de sa vie à cheval, dans les bois : elle eut aussi une grande envie de m'entendre jouer de la harpe, et je m'y refusai, sous prétexte que ma harpe étoit dérangée; mais j'eus cette complaisance pour notre ambassadrice, la comtesse de Flavigny, qui me promit qu'il n'y auroit chez elle que six personnes de ses amis qui ne le diroient pas. Nous logions dans le palais. Je fis porter ma harpe chez madame de Flavigny, et je me mis à jouer tout de suite après le souper. Je jouois depuis dix ou douze minutes, lorsque tout à coup les deux battans de la porte

du salon s'ouvrirent, et nous vîmes paroître l'infante : ce fut un coup de foudre. L'infante, avec beaucoup de grâce, nous dit que nous avions été *trahies*, et qu'elle espéroit que je ne l'empêcherois pas de profiter de ma complaisance pour madame de Flavigny. Je fis une courte apologie; et, pensant que la meilleure seroit de jouer de la harpe tant qu'elle le voudroit, je m'exécutai de bonne grâce, ayant l'air de n'être occupée que du soin de lui plaire. Son obligeance pour moi fut extrême. Le lendemain elle ne parla que de ma harpe, et elle dit qu'elle en avoit la tête si remplie, qu'ayant eu à écrire à l'impératrice sa mère, ma harpe tenoit une grande page de sa lettre.

Pour finir l'histoire des cours des sœurs de la reine de France, j'ai interrompu le fil de mon voyage, car de Naples nous retournâmes à Rome, où nous séjournâmes encore une quinzaine de jours. Le cardinal, à notre départ, eut une attention pour la princesse qui pensa nous être bien funeste : il fit mettre des roues neuves à notre voiture. Ces roues ne se trouvoient pas proportionnées à la voiture, il étoit impossible d'aller bon train dans le plus beau chemin du monde sans verser; c'est ce qui nous

arriva à un demi-quart de lieue de Rome : la voiture versa du côté de madame la duchesse de Chartres. Je la croyois grosse de cinq mois et demi, et, ne voulant pas tomber sur elle, je me jetai, du premier mouvement, de l'autre côté, je cassai la glace et je me blessai à la tête; tandis qu'on relevoit la voiture, nous allâmes à pied nous réfugier dans un mauvais cabaret appelé *la Storta*, qui étoit sur la route : nous envoyâmes un courrier à Rome pour demander nos vieilles roues, que le chevalier de Bernis, escorté d'une charrette qui les portoit, nous ramena. Nous avons fait tout le reste du voyage avec ces mêmes roues et sans aucun accident, elles étoient du charronnage de Simon, si célèbre dans ce genre. Nous revînmes en France par Turin. Nous restâmes à cette cour huit ou dix jours; nous y revîmes avec un grand intérêt madame Clotilde, épouse du prince de Piémont : cette princesse, douée de toutes les vertus, étoit unie à un prince digne d'elle, par sa piété, sa bienfaisance et sa vie exemplaire. Nous passâmes le Mont-Cenis, qui, à cette époque, étoit couvert de fleurs coupées par des cascades et des torrens : il est impossible de donner une idée de ce coup

d'œil enchanteur : on ne pouvoit traverser alors ce mont qu'en chaise à porteurs, et ce chemin, tout difficile et tout dangereux qu'il étoit, immortalisa le roi qui l'avoit fait faire. Nous lûmes l'inscription qui disoit que ce prince avoit donné *ce libre chemin de commerce aux peuples*. Ainsi, l'on doit de plus grands éloges à Napoléon, qui a fait de ce même passage un véritable et superbe chemin, que l'on traverse en voiture. Je n'ai point parlé de Florence, où la cour n'étoit pas, et de plusieurs autres villes, où nous avons séjourné; mais, comme musicienne, je dois faire un article à part sur les opéras italiens. Un hasard singulier nous fit voir, dans ce genre, une chose unique; il y avoit dans la petite ville de Forli un particulier très-riche et passionné pour la musique, qui avoit fait, à ses frais, une vaste salle de spectacle en bois, et qui imagina de profiter de la saison de l'été, où tous les grands musiciens ont des congés et voyagent, pour les rassembler à Forli, et leur faire jouer un opéra. Non-seulement les acteurs étoient les plus fameux de ce temps, mais l'orchestre étoit composé de tous les plus grands musiciens de l'Italie : cette nouveau-

té avoit attiré un tel concours d'étrangers, que la ville étoit environnée de tentes, pour en loger une partie. Nous arrivâmes la veille d'une représentation ; nous eûmes beaucoup de peine à trouver un mauvais logement que l'on nous céda, et nous y restâmes, pour voir la représentation, parce que le maître de la fête donna ses loges à la princesse. On joua *Artaxerce.* Le célèbre Pacherotti joua et chanta divinement le premier rôle : il avoit vingt-cinq ans et une charmante figure. Je n'ai rien vu d'aussi parfait que cette représentation ; comme on crioit souvent *bis*, le spectacle ne finit qu'à minuit. Nous assistâmes encore à une représentation de cet admirable spectacle, où nous vîmes exécuter, à ravir, un très-beau ballet-pantomime, composé par Novère. Le sujet étoit Orphée et Eurydice. Nous avons vu de très-beaux opéras chez le duc de Modène, mais d'une exécution très-inférieure à celle de Forli. Nous vîmes en Italie, pour la première fois, des chevaux sur le théâtre, et des prêtres et des moines au spectacle à Rome ; mais les rôles de femmes étoient joués là par ces espèces de *chanteurs*, victimes de la cupidité de leurs parens et de

la passion de la musique. La beauté céleste de ces voix est incomparable ; il n'en est pas moins inconcevable que, dans un pays chrétien, l'opération qui la produit soit tolérée.

Rentrées en France, nous passâmes par Lyon, où nous nous arrêtames pour voir les manufactures. Nous allâmes à Châlons, où nous couchâmes chez la belle-mère de madame de Rully. Nous vîmes là une chose extraordinaire ; nous y dînâmes avec une abbesse de chanoinesses (ayant fait des vœux), qui avoit été mariée, et avoit des enfans. Étant veuve, et ayant eu le malheur, à la chasse, de tuer involontairement un garde, elle s'étoit faite chanoinesse. Il y avoit à ce même dîner un prêtre de la famille de Tressan qui, dans sa jeunesse, avoit servi, et mérité la croix de Saint-Louis, qu'il portoit ; il avoit été marié, ses deux enfans étoient à dîner.

Toutes nos lettres de Paris nous annonçoient que la princesse seroit exilée en arrivant, pour avoir fait ce voyage sans permission. J'aimois tant l'Italie, que j'aurois été charmée de souffrir pour elle une petite persécution ; mais il n'y eut point d'exil. Nous

allâmes sur-le-champ à la cour. Madame la duchesse de Chartres fut reçue sèchement, toute la disgrâce se borna à cela; et très-peu de temps après, on n'eut plus l'air de penser à notre escapade. Au bout d'un mois j'eus une fièvre inflammatoire, causée par le peu de précautions que j'avois prises contre le brûlant soleil d'Italie. On me saigna, et je me rétablis promptement.

La campagne de mer de M. le duc de Chartres dura deux mois : il revint, et avec l'approbation unanime du public. M. le duc de Chartres fit encore une campagne de mer, et qui en fut une de guerre; il s'y conduisit avec la plus grande bravoure. A son retour madame la duchesse de Chartres alla au-devant de lui jusqu'à Mortagne. Je la suivis, la marquise de Fleury fut aussi de ce voyage, qui fut un véritable triomphe. Rien ne peut donner l'idée de l'enthousiasme que l'on montra pour ce prince durant toute cette route, et qui fut le même à Paris. Il se manifesta aux spectacles d'une manière véritablement passionnée; mais ce triomphe fut bientôt souillé par l'envie et la calomnie!... et ces premiers jours si brillans ont flétri sa vie

entière. Dans ce beau moment, son âme s'ouvrit, et se livra à tous les sentimens élevés et généreux; mais l'envie, la calomnie, l'injustice le révoltèrent, l'aigrirent profondément. Il se dit que la gloire avoit besoin de bonheur et d'appui, il la dédaigna, il y renonça. Ce dépit funeste eut la plus malheureuse influence sur son caractère et sur sa destinée! Si l'on eût été équitable pour lui, il n'auroit jamais souillé un nom cher à la France, et une grande renommée. Madame de Montesson, dans cette circonstance, fut pour lui d'une extrême perfidie; il ne put l'ignorer, et il le lui pardonna généreusement à la mort de son père.

Je reviens à mon récit, que j'ai laissé à l'époque de notre retour d'Italie. Madame la duchesse de Chartres n'étoit point grosse, comme je l'avois cru en Italie, mais elle le devint aussitôt après le retour de M. le duc de Chartres. Elle avoit déjà deux garçons : l'aîné s'appeloit duc de Valois. J'avois vainement représenté que ce nom est malheureux, cette petite superstition n'empêcha pas de le nommer ainsi. Je proposai le joli nom de Nemours, qui ne fut point accepté. J'espère que le malheur pu-

blic a épuisé tout le sien; il a tout ce qui doit rendre heureux de la manière la plus durable dans un intérieur vertueux.

J'ai oublié de parler d'un voyage aux eaux de Forges. Je vais réparer cette omission, et en même temps je conterai un trait de superstition auquel le hasard le plus extraordinaire donna toutes les apparences du merveilleux. Deux ou trois jours avant mon départ pour Forges, madame la comtesse de Mérode, qui n'étoit point veuve encore, et dont le mari se portoit fort bien, m'écrivit pour me conjurer d'aller consulter sur sa destinée un devin célèbre à Bruxelles (dont à Paris nous ignorions l'existence), qui demeuroit dans le fauboug Saint-Marceau, et qui se nommoit l'Éveillé. Comme j'ai autant de mépris que d'aversion pour les devins, je ne fus nullement tentée de faire cette commission; mais, pour ne pas désobliger mon amie, je pris un parti qui me parut plaisant : je lui écrivis que j'avois été présenter son horoscope au célèbre l'Éveillé, et que je lui envoyois sa réponse, qui étoit conçue en ces termes : *La personne qui veut connoître ses destins fera faire un anneau de plomb qu'elle*

portera pendant trois jours au petit doigt gauche, ensuite elle mettra ledit anneau dans un verre d'eau de fontaine, qu'elle exposera durant trois nuits au clair de lune; au bout de ce temps elle aura un songe prophétique qui lui annoncera son sort futur. J'envoyai ce bel écrit, qui parut très-solennel; le tout fut exécuté ponctuellement. Le lendemain du jour où l'on retira l'anneau du verre d'eau, madame de Mérode la nuit suivante eut un songe, dans lequel elle se vit en grand deuil enfermée dans une chambre tendue de gris. Comme elle considéroit avec saisissement cette lugubre représentation, elle vit tout à coup une porte s'ouvrir et M. le comte de Lannoy paroître, qui vint se précipiter à ses pieds et solliciter son pardon, car elle étoit brouillée avec lui depuis deux ans!...... Dans ce moment elle se réveilla!...... Le jour même elle m'écrivit le détail de ce rêve, que je montrai à cinq ou six personnes qui avoient vu *mon ordonnance magique*. On conçoit facilement que l'imagination frappée ait pu produire ce rêve, mais voici le hasard merveilleux : c'est que huit jours après, M. de Mérode, en parfaite santé, alla à la chasse, s'y échauffa, et tout en sueur

but de l'eau très-fraîche d'une fontaine, ce qui lui donna une fluxion de poitrine, dont il mourut le septième jour. Quand je revis depuis madame de Lannoy remariée et me reparlant en secret avec admiration de la miraculeuse prédiction de l'Éveillé, je fus bien tentée de lui déclarer la vérité; mais je vis, à n'en pouvoir douter, que rien ne pourroit l'en dissuader. Je me suis toujours reproché cette plaisanterie : mon intention avoit été de déjouer à ses yeux la superstition, et au lieu de cela je la confirmai dans ses folies.

Nous fîmes le voyage de Forges avant la naissance de M. le duc de Valois : nous y retrouvâmes une personne très-aimable, madame de Damas, mère de madame de Simiane; elle n'étoit plus jeune; elle avoit trente-sept ou trente-huit ans, mais elle avoit conservé toute la gaieté de la jeunesse. Comme nous étions toutes deux fort naturelles, nous nous prîmes tout de suite en amitié, et cette liaison fut très-vive pendant tout le temps de notre séjour à Forges; mais elle se dénoua sans brouillerie à Paris, et seulement parce que nos sociétés étoient différentes. Ce fut à Forges que je trouvai le sujet de mes *Solitaires*

de Normandie, qui ont eu tant de succès dans *les Veillées du château* ainsi qu'au théâtre ; car on fit de cette anecdote un vaudeville qui eut un nombre prodigieux de représentations. En nous promenant en calèche dans la forêt, nous aperçûmes une cabane si basse, qu'un enfant de cinq ans pouvoit à peine s'y tenir debout : à notre grand étonnement, nous en vîmes sortir une femme, sur ses genoux, suivie de plusieurs petits enfans. Madame la duchesse de Chartres fit arrêter la voiture, on questionne la femme qui nous apprend qu'il y avoit dans cette cabane son mari paralytique, et que c'étoit là leur demeure. Nous demandâmes pourquoi cette cabane étoit si peu élevée; elle nous répondit que son mari, qui alors n'étoit pas impotent, l'avoit bâtie ainsi avec elle, pour ne pas se fatiguer les bras en les élevant plus haut, et parce qu'ils n'avoient pas songé qu'ils ne pourroient pas s'y tenir debout. Toutes ses réponses étoient de cette simplicité ; ils vivoient de fruits sauvages, de pain bis et de pommes-de-terre, qu'on leur donnoit à l'abbaye de Bolbec, tout près de là, et que la femme alloit chercher tous les dimanches. J'entrai à genoux dans la cabane, j'y trouvai

le mari couché sur un lit de feuilles : la piété, la patience, la douceur de ce couple infortuné égaloient leur simplicité. Leurs enfans, presque nus, étoient jolis et bien portans. La princesse donna à la femme un louis; la femme la regarda et dit qu'elle ne connoissoit pas cela, qu'elle aimeroit mieux un sou. Madame la duchesse de Chartres, sur-le-champ, promit de leur faire bâtir une maison : elle me chargea de tous les détails de cette bonne action. Je la suppliai de me permettre d'habiller, pour mon compte, la femme et les enfans; je les fis tous venir à Forges : dès le lendemain, on les logea, on les habilla, et on les nourrit; et je remis le mari entre les mains du médecin des eaux. Pendant ce temps, on bâtissoit leur chaumière. Quand elle fut achevée, tous les ouvriers, d'un accord unanime, refusèrent toute espèce de salaire; pas un seul ne voulut prendre une obole : voilà, dans tout ceci, l'action qui est au-dessus de tout éloge [1]. Cela se passa dix-sept ou dix-huit ans avant la révolution. Nous meublâmes la

[1] En revenant de Forges, je contai au poëte Lemierre cette action des maçons. Il célébra ce fait dans de beaux vers qui furent imprimés.

(Note de l'auteur)

maison et nous fîmes planter le jardin avec délice. On leur donna huit poules, une chèvre, une brebis, et un mouton; on les y installa la surveille de notre départ. Ce qui fit le plus de plaisir à la femme, ce fut de trouver, dans son armoire, le linge de ménage, et une énorme provision de lin pour filer. Jusqu'à la révolution, ces bonnes gens ont envoyé tous les ans un mouton à leur bienfaitrice.

Je reprends ma narration : je recommençai mes petits spectacles et avec le même succès, mes enfans rejouèrent les anciennes pièces, et une ou deux nouvelles.

Une aventure, qui a eu beaucoup d'éclat, m'arriva dans le même temps : un soir mademoiselle Victoire, ma femme de chambre, qui avoit un très-bon cœur, vint tout émue me dire qu'un grand monsieur, d'environ cinquante-six ans, et décoré de la croix de Saint-Louis, me supplioit de lui accorder une audience de quelques minutes, qu'elle l'avoit refusé, et qu'alors il lui avoit confié qu'il seroit arrêté et conduit en prison, s'il ne trouvoit pas, dans le Palais-Royal, un asile pour quelques jours. Ce récit me parut bizarre, mais cependant me toucha : je me décidai à voir cet in-

connu, en présence de ma femme de chambre. Cet homme était le chevalier de Queissat, l'aîné de tous ses frères ; il entra, et sa noble physionomie me toucha vivement ; il me conta en peu de mots sa malheureuse histoire contre Damade, négociant de Bordeaux. Il faut convenir que, dans ce temps, les militaires, dans les villes de province, étoient excessivement insolens pour les négocians, ce qui n'a point été sous le gouvernement militaire et victorieux que nous avons vu ; la raison de cela, c'est qu'autrefois tous les officiers militaires étoient ou prétendoient être gentilshommes, et affectoient le plus grand mépris pour la classe roturière des négocians, qui, de leur côté, enorgueillis de leurs richesses, montroient beaucoup de dédain de la pauvreté des gentilshommes de province et des militaires dénués de fortune ; mais d'ailleurs ces mêmes gentilshommes avoient de l'obligeance et de l'affabilité pour la simple bourgeoisie et pour le peuple des villes où ils étoient en garnison, et en général ils y étoient aimés et considérés. Au reste, dans l'affaire de MM. de Queissat, qui a été connue de tout le monde, puisqu'elle a été plaidée publique-

ment au parlement, le chevalier de Queissat, l'aîné des frères dont je viens de parler, n'eut aucun tort, et cependant, par une injustice criante, il fut condamné solidairement avec ses frères. Voici le fait en deux mots : M. Damade, négociant, passa un matin dans la rue, devant la porte de la maison de MM. de Queissat; deux des frères étoient sur le pas de la porte. M. Damade, qui les haïssoit depuis long-temps, leur dit, en passant, une injure grossière, une vive dispute s'ensuivit. Un des frères rentre dans la maison, en revient avec un pistolet, le tire sur M. Damade et lui casse le bras : cette indigne action est sans excuse, mais elle étoit le crime d'un seul; le peuple s'attroupa, le chevalier de Queissat, qui n'avoit point encore paru, survint au bruit, et fit rentrer ses frères dans la maison, dont il ferma la porte. Voilà toute la part qu'il eut à cette affaire, ce qui n'a été nié de personne; d'ailleurs il avoit servi, pendant la guerre, avec la plus grande distinction, il avoit même fait plusieurs actions d'éclat; sa conduite étoit irréprochable et il étoit généralement estimé. Je ne pus lui offrir que de partager la chambre d'un de mes

gens, où il resta caché deux jours et deux nuits : ensuite il en sortit un soir pour aller se réfugier chez un ami, où il resta jusqu'au moment où il fut condamné. Il avoit choisi pour avocat le célèbre et vertueux Gerbier, qui vint chez moi pour me conter toute l'affaire ; il fit un Mémoire qu'il vint me lire à mesure ; je me chargeai de solliciter les juges, ce que je fis avec tout le zèle possible ; mais aussitôt que la procédure fut commencée, les trois frères furent mis en prison au Fort-l'Évêque, et obligés d'y rester jusqu'à la décision du procès.

J'allois les voir de temps en temps en prison, et leur porter des pâtisseries et des sucreries : mon intérêt étoit uniquement dirigé sur l'aîné, qui en étoit digne à tous égards. Dans une de mes visites je rencontrai dans la prison, chez MM. de Queissat, un jeune homme justement célèbre depuis : c'étoit M. Garat. Étant du pays de MM. de Queissat, et les connoissant personnellement, il prenoit à leur sort le plus vif intérêt ; il me dit beaucoup de choses obligeantes sur ce que je faisois pour eux ; sa figure étoit douce et spirituelle ; il me laissa une impression très-agréable de sa per-

sonne et de sa conversation, et peu de temps après je lus avec un plaisir particulier son premier éloge, qui étoit, je crois, celui du chancelier de l'Hôpital. Ce discours eut beaucoup de succès, et le méritoit.

MM. de Queissat, tandis qu'ils étoient en prison, eurent pour moi une attention si aimable, que je ne puis la passer sous silence: ils surent, je ne sais comment, que je m'appelois *Félicité* de mon nom de baptême; ils eurent l'idée singulière d'apprendre à faire des fleurs pour m'offrir un bouquet de leur ouvrage. En effet, deux mois après, le 10 juillet, ils me donnèrent un gros et superbe bouquet que je reçus avec beaucoup d'attendrissement en pensant que c'étoient des mains si *belliqueuses* qui n'avoient pas dédaigné de consacrer tant d'heures à un travail si frivole.

Après beaucoup de temps et de sollicitations inutiles, MM. de Queissat furent jugés et condamnés tous les trois à payer, en forme de dédommagement, à M. Damade la somme de soixante-quinze mille francs, ou à rester en prison toute leur vie. Comme ils ne possédoient chacun qu'une petite légitime aux trois quarts mangée, et qu'ils n'auroient pas pu

payer à eux trois dix mille francs, la prison perpétuelle paroissoit inévitable. Nous appelâmes au Conseil. Gerbier, qui étoit très-fatigué et malade dans ce moment, me fit faire presqu'en entier le mémoire; il en fut si content, qu'il me dit que je savois l'affaire aussi bien qu'un avocat. Cependant, malgré mon *éloquent* mémoire, le jugement du Parlement fut confirmé au Conseil, et par conséquent la cause perdue sans retour. Mon chagrin en fut extrême, car je m'étois sincèrement attachée au chevalier de Queissat. J'avois reçu, quelques jours auparavant, une lettre *au nom de la ville* de Castillon, où le chevalier étoit né: cette lettre, qui contenoit plus de deux cents signatures, me remercioit, dans les termes les plus honorables, de l'intérêt si vif dont, depuis cinq mois, je donnois tant de preuves au chevalier de Queissat. Gerbier, qui avoit la plus belle âme du monde, étoit dans une véritable affliction; il lui vint tout à coup une idée qu'il me communiqua sur-le-champ: il avoit assisté à plusieurs représentations de mes petits spectacles, et il en étoit enthousiasmé; il me proposa de faire imprimer ces pièces, en faisant annoncer dans les papiers

que ce seroit au profit de MM. de Queissat, et pour faire partie de la somme qu'ils étoient condamnés à payer. Il falloit pour cela la permission de M. de Genlis; il me l'accorda; et il fut même l'éditeur de l'ouvrage, qu'il donna à imprimer à M. Pankoucke. Toutes les pièces recueillies que j'avois faites jusqu'alors formèrent un gros volume in-octavo : on en tira un nombre immense d'exemplaires; je n'en donnai pas un seul; mais ils furent tous enlevés en moins de cinq ou six jours. On déposoit à mesure l'argent chez le notaire de Gerbier. La famille royale honora la publication de cet ouvrage par une munificence que dans tous les temps on lui a toujours vue pour les actions qui avoient un but bienfaisant.

Monsieur le duc et madame la duchesse de Chartres donnèrent cent louis pour deux exemplaires, M. le prince de Condé donna aussi cinquante louis pour le sien; M. le baron de Vioménil donna cent écus. Nul militaire n'en paya le prix simple. Je n'oublierai point un Russe, nommé le comte de Jardini, que je ne connoissois point du tout, qui vint me voir, à ce sujet, et m'apporter mille écus pour un exemplaire. Après l'avoir remercié

avec effusion de cœur, je l'envoyai chez le notaire de Gerbier, auquel il porta sur-le-champ cette somme. Enfin, tous les frais prélevés, qui, par parenthèse, montèrent à onze mille francs [1], il s'en trouva net quarante-six mille. Alors Gerbier négocia avec M. Damade, qui se contenta de cette somme, et donna son désistement, qui rendoit à MM. de Queissat leur entière liberté. Tout ceci, le procès, le jugement, l'appel, l'impression de mon ouvrage, l'arrangement avec M. Damade dura plus de dix-huit mois. Pendant ce temps, voici ce qui se passa au Palais-Royal, et les changemens qui survinrent dans ma situation. Madame la duchesse de Chartres accoucha de deux jumelles. Il étoit depuis long-temps convenu entre nous que, si elle avoit une fille,

[1] Il est vrai qu'il y eut un assez grand nombre d'exemplaires en papier vélin et qu'il y avoit à ce volume une fort jolie vignette, parfaitement bien gravée, représentant ma devise, qui se rapportoit à mes enfans, parce que je n'écrivois pour leur éducation que durant la nuit depuis minuit jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Cette devise offroit pour corps une lampe posée sur un bureau à côté d'une écritoire, elle avoit pour âme ces mots : *Pour éclairer je me consume.*

(Note de l'auteur.)

j'en serois la gouvernante, et qu'au lieu de m'en charger lorsque la princesse auroit quatorze ou quinze ans, je la prendrois au berceau. Jusque-là les princesses du sang n'avoient été élevées, dans leur enfance, que par une sous-gouvernante. Je ne voulois pas perdre ce temps si précieux pour l'éducation, car les premières impressions forment la base de tout ce qu'on peut faire de bien par la suite. J'étois décidée, d'avance aussi, à ne point élever la princesse au Palais-Royal; mais à me mettre dans un couvent avec elle. Ce sacrifice étoit grand à mon âge. J'avois tant d'attachement pour monsieur le duc et pour madame la duchesse de Chartres, j'étois si dégoûtée du monde, c'est-à-dire, du Palais-Royal, où j'avois éprouvé tant d'injustice, d'ingratitude et de méchancetés, j'avois un tel goût pour la culture des arts et pour l'étude, que cette résolution ne me coûtoit rien. Tous ces projets furent secrets entre madame la duchesse de Chartres et moi. Notre séparation lui faisoit beaucoup de peine, mais elle en sentoit tout l'avantage. Elle se promettoit bien de venir passer avec moi une partie de ses journées. Elle désiroit avec passion une fille,

elle me confia qu'elle l'avoit demandée à Dieu dans toutes les églises d'Italie. Ainsi, sa joie fut extrême en mettant au monde ces deux petites princesses. J'eus beaucoup d'inquiétude dans les premiers jours de leur existence, elles étoient d'une foiblesse extrême. Il y avoit une particularité très-extraordinaire dans leur état; elles vinrent au monde toutes les deux avec les pieds noirâtres, comme meurtris, et sentant excessivement mauvais, ce qui dura plusieurs jours; mais peu à peu cette espèce de putréfaction partielle se dissipa. On les confia aux soins de madame de Rochambeau; et elles restèrent au Palais-Royal jusqu'au moment où je devois les prendre, sans déclarer que je dusse m'en charger. Pendant ce temps, on bâtissoit notre pavillon de Belle-Chasse. Je faisois mon service comme à l'ordinaire, et je recevois toujours du monde chez moi tous les samedis. J'y faisois tous les quinze jours de la musique, plusieurs amateurs y venoient chanter ou jouer d'un instrument, entre autres, M. d'Adhémar [1]. Il étoit fort à

[1] M. d'Adhémar fut long-temps connu sous le nom de Montfalcon. Il s'étoit distingué par une action très-brillante à l'affaire de Warbourg; mais étant alors sans nom,

la mode, et très en faveur à la cour. Il avoit passé toute sa première jeunesse en province, où il avoit eu de grands succès de société; il en avoit rapporté une fatuité provinciale, dont il ne s'est jamais défait. Il avoit une figure agréable, une grande confiance dans son esprit, qui étoit fort commun, et dans ses talens, qui tous étoient très-médiocres. Je n'ai jamais compris qu'il ait pu réussir à la cour, et y faire fortune. Il chantoit en s'accompagnant de la harpe. Madame la marquise de Bethizy et son mari vinrent aussi à ma musique. Madame de Bethizy avoit une très-belle voix :

sans liaisons, sans fortune, cette action ne lui valut que la croix de Saint-Louis. En parcourant les parchemins déposés dans les archives du château d'une vieille tante, il trouva des titres qui prouvoient sa descendance de l'ancienne maison d'Adhémar. Le généalogiste Cherin, à qui il porta ces titres, les déclara authentiques; et ce que n'avoit pu obtenir la bravoure de M. Montfalcon fut accordé au nom d'Adhémar; le nouveau comte fut fait colonel commandant du régiment de Chartres infanterie. Il épousa madame de Valbelle qui possédoit quarante mille livres de rente; le comte de Vaudreuil, son ami, le fit admettre dans la société intime de la comtesse Jules de Polignac.

(Note de l'éditeur.)

M. de Bethizy étoit aimable, spirituel et gai, il dansoit parfaitement bien. Le mari et la femme, doués l'un et l'autre de toutes les qualités sociales, vivoient dans une union qui étoit citée pour modèle. Je voyois aussi assez souvent madame la princesse de Craon, dont j'aimois particulièrement le naturel et la franchise. Je voyois toujours très-souvent mes anciennes amies, mesdames d'Harville et de Jumilhac, la marquise de Fleury et mes cousines, c'est-à-dire, celles de M. de Genlis, mesdames de Crussol et de Fodoas. Le comte de Custine, M. de Monville, le chevalier de Chastellux, le comte d'Albaret, M. de Donnezan, le chevalier de Durfort, le chevalier de Bouflers, le vicomte de La Tour-du-Pin et le comte de Schomberg venoient sans cesse chez moi. Je n'ai jamais eu à me plaindre de toutes ces personnes, à l'exception de mesdames de Jumilhac et de Craon qui, depuis la révolution, sans prétexte et sans raison, ont tout à coup cessé de me voir. Quand je publiai mon premier volume du *Théâtre d'éducation*, ce volume libérateur de MM. de Queissat, il y eut pour moi un enthousiasme général, et dans la société, et

parmi les littérateurs. Les lettres, les vers se multiplièrent. Un nombre infini de personnes demanda à me voir, entre autres, M. de La Harpe [1]. Tous les journalistes sans exception louèrent à l'excès cet ouvrage, et sans aucun mélange de critique. L'ouvrage fut promptement traduit dans toutes les langues. L'impératrice de Russie le fit traduire avec le russe en regard. Cependant je ne le lui avois point offert : je n'ai jamais fait hommage de mes ouvrages aux princes, à moins qu'ils ne

[1] M. de La Harpe rédigeoit alors le *Mercure*, et ses éloges étoient d'autant plus flatteurs, qu'ils étoient plus rares. Généralement sa critique étoit pleine d'animosité, d'amertume et d'exagération ; elle lui attiroit ces querelles fréquentes qui firent dire un jour à l'abbé de Boismont, en pleine académie : *Nous aimons tous infiniment M. de La Harpe, mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée.* Le président de Rosset, auteur d'un poëme sur l'agriculture, fort mal traité par M. La Harpe, s'en vengea par l'épigramme suivante :

Si vous voulez faire bientôt
Une fortune immense, et pourtant légitime,
Il vous faut acheter La Harpe ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

(Note de l'éditeur.)

l'aient demandé. L'électrice de Saxe me fit l'honneur de m'écrire pour me *demander mon amitié*, c'étoient ses propres expressions. Sa lettre étoit signée : *Votre amie Amélie.* Quand j'allai faire ma cour à Versailles, la reine et toutes les princesses me dirent un mot obligeant sur cet ouvrage. Enfin, jamais on n'est entré dans la carrière des lettres avec plus d'éclat et de bonheur. A cette brillante époque, j'allai à Saint-Cloud, où étoient ma tante et M. le duc d'Orléans; j'y fus très-mal reçue. Ma tante, malgré toute sa dissimulation naturelle, ne put contenir son dépit; elle voulut me parler de *mes succès*, et ce fut avec un ton d'ironie et d'aigreur qui frappa tout le monde. Le chevalier de Chastellux, présent à cette réception, en fut indigné.

Cependant j'allois tous les jours passer une heure dans l'appartement des petites princesses, que j'aimois déjà passionnément; je cultivois mon esprit, ma mémoire et mes talens avec une nouvelle ardeur, en pensant que toutes ces choses leur seroient utiles ainsi qu'à mes filles. Enfin, le moment arriva où j'allois me séparer du monde, et entrer dans un couvent; j'avois trente-un ans (1777), une santé

parfaite, et à la figure que j'avois conservée j'aurois pu m'ôter plusieurs années. Depuis un an je ne mettois plus de rouge; il est assez singulier, qu'ayant toujours eu des sentimens religieux, tous les sacrifices *de dévote* que j'aie faits ne m'aient point été inspirés par la religion, et c'est une chose dont je m'afflige. Voici comment je quittai le rouge à trente ans. Étant à Villers-Cotterets, dans ma jeunesse, à l'âge de vingt-un à vingt-deux ans, on parla des vieilles femmes qui mettoient toujours du rouge, et on les critiqua; je dis que je ne pouvois pas concevoir comment quitter le rouge étoit un sacrifice, on eut l'air de croire que je ne pensois pas cela; je me piquai, et je dis que, pour moi, j'étois décidée à le quitter à trente ans; on se récria, et surtout M. le duc de Chartres : je lui offris de parier une discrétion que je quitterois le rouge le 25 janvier 1776, et je tins parole. On n'oublia pas cette singulière gageure, parce qu'elle fut rappelée plusieurs fois dans l'espace de dix ans. Une quinzaine de jours avant l'époque de mes trente ans, je dis à M. le duc de Chartres que je le priois de songer à ma discrétion, et le 25 janvier je trouvai dans mon cabinet une poupée

de grandeur naturelle, assise devant mon bureau, une plume à la main, et coiffée avec des millions de plumes; sur mon bureau étoit d'un côté une rame de superbe papier, et de l'autre trente-deux livres in-8°. blancs, reliés en maroquin vert, et vingt-quatre très-petits reliés en maroquin rouge; aux pieds de la poupée étoit un carton rempli de petits papiers à billet, d'enveloppes, de cire à cacheter, de poudre d'or et d'argent, avec un canif, des ciseaux, une règle, un compas, etc. Ce présent m'enchanta; je n'ai jamais mis de rouge depuis.

Je dois rendre hommage ici à la bienfaisance du baron de Vioménil; il s'intéressoit vivement au chevalier de Queissat, et, comme en sortant de prison, lui et ses frères se trouvoient sans état, il les plaça suivant leur grade, dans son régiment, qui étoit en Corse, et il donna douze mille francs pour tous les frais de leur équipement et de leur voyage : il eut la grâce pour moi de me charger de le leur annoncer, quand j'irois les tirer de prison. Mais je fis participer à cette grâce M. Gerbier, qui, dans toute cette affaire, eut beaucoup plus de mérite que moi, car je

consentois, seulement à sa prière, à l'impression de ce volume; et, lorsque tous frais faits, ce recueil eut produit quarante-sept mille francs, je voulus sur cette somme, non-seulement payer à M. Gerbier ses honoraires, mais plusieurs déboursés qu'il avoit faits de sa poche; il refusa tout avec une générosité bien peu commune. Ainsi l'on doit le regarder comme le bienfaiteur principal de MM. de Queissat [1].

La surveille de mon entrée à Belle-Chasse, je soupai au Palais-Royal un des petits jours. Madame de Barbantane y étoit : on parla de mon entrée au couvent; madame de Barbantane dit que je devois m'attendre à éprouver

[1] Gerbier aimoit à rendre service. Ce fut lui qui procura une abbaye à l'abbé Arnaud. Cet avocat, célèbre dans les improvisations du barreau, préparoit dans son cabinet, et arrêtoit le plan de ses discours; à l'audience il ne s'en écartoit pas, même dans les mouvemens les plus passionnés. La modération, la raillerie fine, la grâce, l'onction, le pathétique, l'énergie et la force composoient cette éloquence variée, puissante et victorieuse dont la gloire est vivante encore au milieu d'une génération qui n'a point connu Gerbier. Né en 1725, il débuta au barreau en 1746, et bientôt la défense des causes les plus célèbres lui fut confiée. On s'occupe en

la plus vive émotion, quand la grille se refermeroit sur moi, et que c'étoit ce qu'elle avoit éprouvé en entrant à Panthemont. Madame la duchesse de Bourbon avoit quinze ans quand elle la prit, et par conséquent elle ne devoit rester au couvent que trois ou quatre ans. Aussi, très-choquée de cette comparaison, je lui répondis qu'elle m'effrayoit, parce que si l'impression étoit proportionnée au sacrifice je m'évanouirois, puisque les princesses n'avoient que onze mois.

Enfin, le jour même de mon entrée à Belle-Chasse, j'eus la joie inexprimable d'aller avec Gerbier, retirer de prison MM. de Queissat, et de leur annoncer en même temps ce que M. de Vioménil faisoit pour eux. Je n'ai rien

ce moment de recueillir ses écrits qui sont d'autant plus précieux que leur but a toujours été de soutenir la cause de la justice et de défendre l'innocence. Un biographe a tracé de Gerbier le portrait que voici : « Sa taille étoit au-dessus de la moyenne. Toute l'habitude de son corps, noble et sans gêne ; un front découvert, des yeux étincelans, un nez aquilin, une bouche agréable, une physionomie vive et mobile, ajoutoient beaucoup aux charmes de son organe sonore, flexible et enchanteur. » Gerbier, fils d'un avocat de Rennes, est mort en 1788. (Note de l'éditeur.)

vu dans ma vie de touchant et de noble comme la reconnoissance du chevalier, et le bonheur de tous les trois; ils avoient un quatrième frère, qui n'étoit point mêlé dans leur malheureuse affaire, qui étoit à Paris, et que j'avois vu sans cesse, pour le charger de commissions pour eux; il étoit présent à cette scène. Je les conduisis tous chez Gerbier, d'où ils devoient aller remercier le baron de Vioménil; et je les invitai tous les quatre, ainsi que Gerbier, à dîner à Belle-Chasse, le jour même.

J'entrai à Belle-Chasse à midi dans le pavillon charmant bâti au milieu du jardin, et sur mes plans : ce pavillon communiquoit au couvent par un long berceau de treillage recouvert de toile cirée et chargé de vigne. Toute la communauté, conduite par la prieure, vint recevoir mes petites princesses à la grande porte du couvent : nous les conduisîmes à l'église, ensuite nous allâmes nous établir dans notre jolie maison. Je n'éprouvai nullement cette émotion dont m'avoit parlé madame de Barbantane : je ne sentis que de la joie en entrant dans ce paisible asile où j'allois exercer un si doux empire : je pensai que je pourrois

me livrer à mes véritables goûts, et que je ne serois plus en butte à la méchanceté qui m'avoit causé tant de chagrins! Je ne fus pas fort tranquille les premiers jours, parce que la curiosité attira à Belle-Chasse toutes les personnes du Palais-Royal et tout ce que je connoissois d'ailleurs. Tout le monde fut enchanté de mon établissement, qui étoit en effet charmant. J'avois dans ma chambre à coucher une grande alcôve, dont mon lit n'occupoit que la moitié; il s'y trouvoit un passage qui donnoit dans la chambre des princesses à côté de la mienne, et dont je n'étois séparée que par une porte de glaces sans tain et sans rideau, de sorte que je pouvois voir de mon lit tout ce qui se passoit chez elles. Une des pièces de l'appartement contenoit dans des armoires de glaces tout mon cabinet d'histoire naturelle : je n'avois emporté du Palais-Royal que cela et mon bureau. J'ai été la première femme qui ait eu un bureau; ce que l'on critiqua beaucoup d'abord, et ensuite presque toutes les femmes en eurent. M. de Genlis, qui me le donna, l'avoit mis dans mon cabinet, au-dessous d'une grande glace. Mon frère fit à ce sujet de jolis vers qu'il écrivit et fit encadrer dans un petit ta-

bleau qu'il plaça au-dessous de la glace de mon bureau, et que voici :

Qu'un vieux notaire en long manteau,
Avec un pâle et long visage,
Se sèche devant un bureau,
C'est son devoir, c'est son usage;
Mais que ce meuble du barreau,
Que ce noir et triste bureau
Se trouve chez vous, ma Thémire,
Je ne puis m'empêcher de dire,
Dussiez-vous en être en courroux,
Qu'un bureau n'est pas fait pour vous.
Non, ce n'est point ici sa place.
Quoi! vit-on jamais une Grâce
Assise à côté d'un bureau!
Voilà le bizarre tableau
Que vous nous présentez vous-même,
Lorsqu'avec une peine extrême,
Appliquée à votre bureau,
Vous faites un extrait nouveau.
L'amour le plus vif, le plus tendre,
N'osera jamais entreprendre
D'avouer le feu le plus beau,
Dans un cabinet à bureau;
De son aspect, de sa présence,
Telle est la fâcheuse influence :
Oui des Amours c'est le tombeau.
Levez les yeux, voyez, de grâce,
Au-dessus de votre bureau,
Ce que vous offre cette glace:
Sur vos traits vous verrez la trace
De l'ennui, source de tous maux,

Et c'est là l'effet des bureaux.
Ah ! si du soin qui me travaille,
Vous pouviez, partageant les soins,
Avec moi venir à Versaille,
Je pourrois me flatter du moins
De vous guérir de la folie
Des bureaux; et de votre vie,
Vous n'y voudriez retourner,
Ni même en entendre parler.
Du bureau quittez la manie;
De l'étude les vains travaux,
Lorsqu'on est aimable et jolie,
Ne valent pas un doux repos.
Oui, c'est là le bonheur suprême,
Le seul qui soit toujours nouveau,
Et je ne tolère un bureau,
Que pour écrire à ce qu'on aime.

On me conserva mon logement au Palais-Royal, parce qu'il étoit destiné à ma fille aînée, à laquelle une place étoit promise pour son mariage; il étoit meublé magnifiquement, tapissé en damas bleu avec des baguettes dorées de la plus grande beauté; il contenoit pour dix-huit mille francs de glaces; je n'en ôtai rien, et je me fis meubler à Belle-Chasse avec une extrême simplicité, parce que, suivant l'usage de la maison, quand l'éducation étoit finie, les meubles appartenoient à la gouvernante. Les appointemens de gouvernante étoient

de six mille francs; mais comme je prenois les princesses au maillot, M. le duc de Chartres m'en offrit douze; je les refusai; je me contentai de six mille francs, ne voulant point que l'on pût croire que je m'en étois chargée, si jeunes, par un motif d'intérêt. On a beaucoup accusé M. le duc de Chartres d'être avare, et c'étoit une injustice; je l'ai vu payer deux fois, de fort bonne grâce, les dettes de madame la duchesse de Chartres, et donner fort libéralement l'argent nécessaire pour son voyage d'Italie, pour celui de Hollande, et pour l'éducation de ses enfans; je l'ai vu faire des actions particulières très-généreuses; en voici trois traits, et j'en pourrois citer beaucoup d'autres. Le chevalier de Barbantane, qu'il ne connoissoit point, étoit, en Allemagne, attaché au duc de Deux-Ponts; quand ce prince mourut, le chevalier se trouva sans place et sans fortune; M. le duc de Chartres me vit affligée de sa situation, et de lui-même, sans nulle espèce de sollicitation de ma part, il me dit de lui écrire pour l'engager à recevoir de lui une pension de quatre mille francs; le chevalier eut la délicatesse de la refuser, parce qu'il n'y avoit aucun droit; mais comme cette délica-

tesse n'étoit pas commune, M. le duc de Chartres ne s'attendoit certainement pas à ce refus. J'étois encore au Palais-Royal lorsque M. le duc de Chartres eut le malheur de blesser à la chasse à tirer son coureur, et sans qu'il y eût de sa faute : ce coureur étoit couché dans un fossé, sans que M. le duc de Chartres pût le savoir; une perdrix sortit de ce fossé, M. le duc de Chartres tira au moment où son coureur se soulevoit; il reçut le coup dans la tête; le fusil n'étoit chargé qu'à plomb; mais il fut grièvement blessé. M. le duc de Chartres, désespéré, le prit dans ses bras, le porta dans sa voiture, et le conduisit sur-le-champ à Paris chez un des meilleurs chirurgiens; le coureur guérit; nous l'avons vu même reprendre son service; mais sa santé fut visiblement détruite, et il mourut au bout de huit mois. M. le duc de Chartres fit à sa veuve une pension viagère de quinze cents francs, reversible sur la tête de sa fille unique âgée de douze ou treize ans; et comme cette femme avoit une fort mauvaise conduite, il ôta de ses mains cette enfant qui étoit fort jolie; il la mit dans un couvent cloîtré, et il paya à part sa pension, outre celle de quinze cents francs.

Elle resta cinq ans dans ce couvent; ensuite M. le duc de Chartres lui donna un trousseau, de l'argent comptant, et la maria.

Un jour au Palais-Royal, M. le duc de Chartres me chargea de lui trouver pour Mousseaux un bon jardinier, qui voulût épouser une jeune laitière. Je me rappelai aussitôt une jeune Rose, fille de la laitière du château de Genlis, je calculai qu'elle devoit avoir dix-huit ans, et j'écrivis à madame Foret, sa mère, qui m'apprit qu'elle n'étoit point mariée : alors je la fis venir, je la mis à Paris, chez madame Adam, la plus célèbre laitière; elle apprit là à faire d'excellens fromages à la crème, et à se perfectionner dans tout ce qui avoit rapport à cet état, elle y resta trois mois; pendant ce temps, je cherchai un jardinier; j'en trouvai un qui a été fort célèbre dans son art : il étoit Allemand, et s'appeloit Etickausen. Rose étoit jolie et d'une honnêteté parfaite, mon jardinier en devint tout de suite amoureux; je lui donnai un joli trousseau, je la mariai, et je la menai moi-même à l'église; ensuite j'eus le plaisir de la conduire à Mousseaux, dans une charmante petite maison que M. le duc de Chartres avoit fait bâtir exprès

pour eux, en forme d'une grande laiterie ornée, toute meublée, avec des armoires remplies de linge de ménage, de faïence, de casseroles, et contenant en outre douze couverts d'argent. M. le duc de Chartres, en ma faveur, leur donna mille écus de gages, et Etickausen, pour compléter le bonheur de sa femme, imagina une chose charmante : à son insu il fit venir de Genlis sa mère qu'elle trouva dans sa maison, sans s'y attendre. J'étois seule dans la confidence; Etickausen, pour lui causer cette surprise, n'avoit pas voulu qu'elle assistât au mariage; il garda toujours avec lui cette bonne femme, dont il eut tous les soins possibles, et qu'il ne quitta que lorsque je la lui demandai par la suite, pour en faire notre laitière à Saint-Leu : je n'ai jamais passé une matinée plus agréable.

J'ai conduit la maison de Belle-Chasse et l'éducation des princesses et des princes, leurs frères, avec une économie remarquable et qui a été citée : mon premier principe étoit d'y avoir l'œil, de compter tous les jours, et de savoir le prix des choses, et surtout *les doses* de comestibles donnés chaque jour à la cuisine pour les repas. Les doses ne changent ja-

mais, et c'est là-dessus principalement qu'on est friponné, ou qu'il y a du *gaspillage* quand on n'y fait pas une extrême attention. Je savois donc ce qu'il falloit donner de vermicelle ou de riz, pour un potage de quatre, huit, douze personnes, etc.; car il suffit de savoir ce qu'il en faut pour une ou deux; j'avois fait la même combinaison pour le sucre des compotes, des crèmes, etc., pour l'huile, le beurre, le laitage, etc. Enfin, j'envoyois secrètement toutes les semaines à la halle un homme dont je connoissois la scrupuleuse et délicate probité : il s'informoit du prix courant de toutes les denrées, et il me rapportoit ce détail par écrit. Pour se soustraire à la redoutable inimitié des cuisiniers, il m'avoit fait promettre le plus profond secret, que j'ai si fidèlement gardé, que jamais on ne s'est douté de notre intelligence à cet égard. Cet homme étoit un valet de chambre de Mademoiselle, il s'appeloit Horain. J'aime à le nommer, parce que je lui ai dû en très-grande partie l'économie tant louée de la maison de Belle-Chasse, et la réputation de *bonne ménagère*, qu'on accorde avec tant de répugnance aux femmes qui aiment la lecture, et qui cultivent la littérature et les arts.

J'entre dans ce minutieux détail, 1°. parce qu'il tient fort peu de place dans ces mémoires; 2°. parce que c'est un devoir pour moi de ne rien omettre à cet égard; puisque je m'étois chargée de la dépense, la seule probité m'imposoit la loi de ne négliger aucuns des moyens de la bien conduire. Je n'ai jamais voulu me charger de l'argent pour la dépense : un trésorier payoit sur mes mémoires arrêtés; c'est encore une règle que j'avois établie. On lit avec plaisir dans les Lettres et les Mémoires de madame de Maintenon les conseils de *ménage*, qu'elle donne sans cesse à son frère et à sa jeune belle-sœur, leur prescrivant ce qu'ils doivent se faire servir à leur dîner, les instruisant du prix des comestibles, etc. Cette bonhomie et ces petits soins plaisent dans une personne qui vivoit dans un si grand monde; mais ce n'étoit point pour elle un devoir : ainsi, j'espère qu'on me pardonnera cette courte digression. Mon second principe étoit d'engager mes élèves à donner avec magnificence dans toutes les occasions, mais de ne les faire acheter et payer que comme des particuliers; et mon troisième, de ne me servir personnellement d'aucuns de

leurs marchands ou fournisseurs. M. le duc de Chartres applaudit à cette économie, mais ne la demandoit point; et quand je lui ai proposé, pour l'avantage de cette éducation, des dépenses tout-à-fait inusitées, il les a toujours faites, non-seulement sans opposition, mais avec empressement et plaisir; comme, par exemple, tous les joujoux instructifs, les palais d'architecture, se démontant, et qui ont coûté si cher, et tant d'autres choses de ce genre, et enfin l'acquisition de la belle terre de Saint-Leu, celle du château de la Motte, seulement pour leur faire connoître la mer, nos courses, nos voyages dans l'intérieur de la France, etc. J'avois tâché de rendre utile à l'éducation, jusqu'à l'ameublement de Belle-Chasse. La tapisserie de la chambre des princesses représentoit peints sur toile à l'huile, sur un fond bleu, les médaillons en grisaille, d'après les médailles, des bustes des sept rois de Rome, des empereurs et des impératrices jusqu'à Constantin-le-Grand. Les dessus de porte représentoient des traits particuliers de la même histoire; à chaque médaillon se trouvoient la date et le nom des personnages. Deux grands paravens représentoient les rois

de France; les écrans montés, les écrans de main, et les dessus de la porte de la salle à manger représentoient des traits mythologiques. Tout l'escalier étoit recouvert de cartes de géographie, que l'on pouvoit détacher pour les leçons; j'avois mis les cartes du midi dans le bas de l'escalier, et celles du nord dans le haut. J'ai détaillé toutes ces choses dans *Adèle et Théodore*. Enfin, j'avois fait graver, en lettres d'or, au-dessus de la porte grillée qui nous renfermoit, ces paroles d'Addisson, tirées du Spectateur anglois : « *True happiness is* » *of a retired nature and an enemy to pomp* » *and noise.* »

M. de Schomberg venoit souvent me voir. Il m'amena d'Alembert, pour lequel je n'avois aucun penchant naturel. Sa figure ignoble, et sa voix aigre et de fausset me déplaisoient. Il étoit, dans la conversation, âcre, bouffon, burlesque et caustique; je ne le reçus que par complaisance pour M. de Schomberg.

Je donnai successivement, dans les dix premiers mois de mon séjour à Belle-Chasse, mes autres volumes du *Théâtre d'éducation*, dont les journaux parlèrent avec les mêmes éloges [1].

[1] Voici en quels termes Grimm en parle dans sa *Cor-*

A propos de celui des pièces tirées de l'Écriture sainte, d'Alembert, en présence de M. de Schomberg, me dit *amicalement* qu'il me conseilloit de ne jamais parler à l'avenir de la religion, parce que cette *mode étoit passée*; qu'il falloit employer ma *belle imagination* sur des sujets *seulement moraux* (on savoit que je travaillois à *Adèle et Théodore*); et qu'alors je serois sûre d'obtenir les suffrages les plus éclatans, et que lui, par exemple, proposeroit à l'Académie de créer quatre places de femme, afin de me mettre à leur tête; et qu'il étoit certain d'obtenir cette grâce, qui me couvriroit de gloire, parce que le public penseroit bien que l'on n'auroit nommé les trois autres que pour avoir le droit de me faire cette faveur, en diminuant un peu l'envie qu'elle exciteroit. Je lui demandai quelles seroient mes

respondance littéraire : « Il paroît trois nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation* de madame la comtesse de Genlis. Ces nouveaux volumes soutiendront la réputation du premier. C'est la même morale présentée avec toutes les grâces de l'imagination la plus heureuse et de la sensibilité la plus douce. Il est impossible de rendre la vertu plus aimable, et d'intéresser le cœur par des impressions plus innocentes et plus pures.

(Note de l'éditeur.)

trois compagnes. Il me nomma mesdames de Montesson, d'Angivilliers et Necker. Je répondis qu'il m'étoit impossible de séparer la religion de la morale, et que je n'aurois aucune espèce de talent, si je voulois la priver d'une telle base; que non-seulement je parlerois sans cesse de la religion, mais que je combattrois de tous mes foibles moyens la fausse philosophie qui l'attaque et la calomnie. Il me répondit, avec colère et avec dédain, que je m'en repentirois. Il ajouta du ton le plus ironique et le plus amer, que la *grâce* pourroit être de mon côté, mais que la *force* n'y seroit pas. Je répondis qu'avec la raison, la droiture et la persévérance, on est toujours fort. La dispute devint très-piquante de part et d'autre, malgré tous les efforts de M. de Schomberg pour nous adoucir et nous concilier. D'Alembert s'en alla furieux contre moi; depuis ce jour-là je ne l'ai plus revu. Tel a été le commencement de ma brouillerie avec les philosophes.

J'ai oublié de dire que, parmi les lettres de complimens sans nombre que je reçus au Palais-Royal, sur le premier volume du *Théâtre d'éducation*, j'en reçus une de madame d'Épi-

nay [1], que je ne connoissois pas du tout. C'étoit alors une femme de cinquante ans, très-infirme, et qui ne sortoit point; elle me demandoit avec instance d'aller la voir. Sa lettre étoit aimable, je me décidai à lui faire une visite; elle me reçut si bien, que je promis d'y retourner. M. Grimm logeoit chez elle [2], et il

[1] Madame d'Épinay a composé pour la jeune comtesse Émilie de Belzunce un livre intitulé, les *Conversations d'Émilie*, qui a été souvent réimprimé, et dont les maximes sont la condamnation de cette vie licencieuse dont elle nous a révélé les écarts dans les mémoires qu'elle a laissés, et qui ont été imprimés après sa mort arrivée en 1785. Ce livre sur l'éducation fut couronné par l'Académie.

(Note de l'éditeur.)

[2] Grimm, né en Bavière, vint en France long-temps avant la révolution. Son goût pour la musique et les beaux-arts le lia avec J.-J. Rousseau et Diderot; le premier l'introduisit dans la maison de madame d'Épinay, et le second dans la société d'Helvétius, du baron d'Holbach, de d'Alembert, etc. Il étoit caustique et tranchant dans la conversation, et l'on a prétendu qu'il mettoit du rouge et du blanc, ce qui lui fit donner le sobriquet de *Tyran le Blanc*. Dans la dispute entre les Gluckistes et les Piccinistes, quoiqu'Allemand, Grimm prit parti pour la musique italienne. Il rendoit compte à la duchesse de Saxe-Gotha de toutes les nouveautés littéraires qui se

étoit toujours en tiers avec nous. Je l'avois déjà vu à Venise, et, sans le trouver aimable, sa conversation me plaisoit, parce qu'il avoit beaucoup voyagé, et qu'il répondoit avec complaisance à toutes mes questions. Madame d'Épinay n'avoit jamais dû être jolie, ses manières manquoient absolument de noblesse; il y avoit du commérage dans son ton, mais elle étoit naturelle, obligeante, elle n'avoit nulle pédanterie; son esprit me parut commun, et son instruction fort bornée[1]. Je rencontrai

publioient à Paris, et de tous les petits événemens qui arrivoient dans la république des lettres. Cette correspondance, commencée en 1753 et terminée en 1790, a été imprimée depuis la mort de Grimm arrivée en 1807, à Gotha, où il s'étoit retiré; il étoit né en 1723.

(Note de l'éditeur.)

[1] Je l'aurois jugée beaucoup plus défavorablement si j'avois pu connoître les indignes mémoires que l'on a publiés depuis, sous son nom; il règne dans cette ignoble production la plus dégoûtante perversité, parce qu'elle y est *naïve* et froide. Je crois d'ailleurs que l'auteur, qui n'avoit nuls principes, ne se fit aucun scrupule d'altérer et de dénaturer souvent les faits : elle avoit à se plaindre de Rousseau et de Duclos, et je suis persuadée qu'elle exagère beaucoup leurs torts avec elle.

Au reste il ne faut pas juger les mœurs de ce temps

chez elle madame d'Houdetot[1], sa belle-sœur, beaucoup plus spirituelle qu'elle; je la regardai avec curiosité, parce que j'avois lu, dans les *Confessions de J.-J. Rousseau*, qu'il avoit été passionnément amoureux d'elle; cependant elle étoit extrêmement louche, et ses traits d'ailleurs n'étoient pas beaux. Elle me fit beaucoup d'avances et d'invitations d'aller chez elle; elle vint chez moi, et je lui rendis sa visite, à l'heure où je savois que je trouverois rassem-

par le tableau hideux qu'elle présente; madame d'Épinay n'a peint qu'une très-petite société, composée en général de personnes de très-mauvaise compagnie; et, dans sa jeunesse, sa conduite et ses liaisons l'ont toujours empêchée d'être admise dans la bonne.

(Note de l'auteur.)

[1] Mademoiselle Lalive, qui épousa le comte d'Houdetot, répandit beaucoup d'agrément dans la société par son amabilité et les grâces de son esprit. La duchesse de La Vallière avoit conservé, à cinquante ans, une très-belle figure : madame d'Houdetot, en la voyant, fit cet impromptu :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle n'auroit pu répéter.

(Note de l'éditeur.)

blée dans son salon toute sa société de beaux-esprits. J'y vis, pour la première fois, M. de Saint-Lambert ; je restai là une heure et demie, fort silencieuse et fort appliquée à écouter. La conversation manquoit d'agrément, parce que chacun n'étoit occupé que du désir d'y briller. C'étoit le second *bureau* d'esprit que je voyois, et je ne le trouvai pas plus amusant que celui de madame Geoffrin ; j'en vis, étant à Belle-Chasse, un troisième qui me plut davantage. Madame du Deffant étoit parente de MM. de Genlis ; mais comme elle avoit eu dans sa jeunesse, et dans son âge mûr, une conduite très-philosophique, madame de Puisieux m'avoit défendu de la voir : c'étoit de sa part une vieille rancune de scandale, que les quatre-vingt-quatre ans de madame du Deffant auroient dû lui ôter. Madame du Deffant m'écrivit les plus aimables billets pour m'engager à l'aller voir, et j'en obtins la permission de madame de Puisieux.

Je n'avois nulle envie de connoître madame du Deffant. Je me la représentois apprêtée, pédante, précieuse. J'étois surtout effrayée de l'idée que je me trouverois au milieu d'un cercle de philosophes. J'imaginois qu'étant

ainsi en force, ils parleroient et disserteroient avec ce ton emphatique qu'ils prennent tour à tour dans leurs écrits, et je sentois que je ferois une triste figure dans cette étrange assemblée, présidée par une sibylle enthousiaste de toutes ces déclamations, et qu'il étoit impossible de contredire ouvertement, puisque, aveugle et octogénaire, elle étoit doublement respectable par la vieillesse et par le malheur. Enfin, je pris une courageuse résolution : je me rendis, le soir même, à Saint-Joseph, chez madame du Deffant, il y avoit assez de monde chez elle, et j'aperçus, avec plaisir, deux ou trois hommes de ma connoissance. Madame du Deffant me reçut à bras ouverts, et je fus agréablement surprise en lui trouvant beaucoup de naturel, et l'air de la bonhomie. C'étoit une petite femme maigre, pâle, blanche, qui n'a jamais dû être belle, parce qu'elle avoit la tête trop grosse et les traits trop grands pour sa taille. Cependant elle ne paroissoit pas aussi âgée qu'elle l'étoit en effet. Lorsqu'elle ne s'animoit pas en causant, on voyoit sur son visage l'expression d'une morne tristesse; en même temps on remarquoit sur sa physionomie, et dans toute

sa personne, une sorte d'immobilité qui avoit quelque chose de très-frappant. Quand on lui plaisoit, elle étoit accueillante, elle avoit même des manières très-affectueuses. Les personnes incapables d'aimer ne connoissent pas la différence infinie qui se trouve entre la bienveillance et l'amitié; un goût est pour elles un attachement; elles croient aimer dès qu'elles ont envie de plaire et qu'on les amuse. Cette erreur, qui avilit les femmes dans leur jeunesse, leur donne, dans l'âge avancé, toutes les apparences de l'affectation et de la fausseté. Il est vrai que ces démonstrations de tendresse ne signifient rien de ce qu'elles semblent exprimer, mais presque toujours elles sont prodiguées de bonne foi.

On ne parla chez madame du Deffant, ni de philosophie, ni même de littérature : la compagnie étoit composée de gens de différens états; les beaux-esprits s'y trouvoient en petit nombre, et ceux qui vont dans le monde y sont communément aimables, quand ils n'y dominent pas. Madame du Deffant causoit avec agrément; bien différente de l'idée que je m'étois faite d'elle, jamais elle ne montroit de prétentions à l'esprit; il étoit impossible

d'avoir un ton moins tranchant; ayant très-peu réfléchi, elle n'étoit dominée que par la seule habitude. Elle eut, dit-on, sans aucun système, une conduite très-philosophique dans sa jeunesse. On étoit alors si peu éclairé, que madame du Deffant fut long-temps, sinon bannie de la société, du moins traitée avec cette sécheresse qui doit engager à s'en exiler soi-même. Trente ans après, la lumière commençant à se répandre, madame du Deffant crut se rétablir dans le monde en adoptant des principes qui la justifioient. La philosophie sauvoit l'humiliation de rougir du passé; il étoit agréable de pouvoir tout à coup regarder en arrière, non-seulement sans regret et sans honte, mais avec satisfaction et une sorte d'orgueil; et, au lieu d'avouer qu'on s'étoit conduit avec beaucoup d'imprudence et d'étourderie, de pouvoir se vanter d'avoir été, par une heureuse inspiration, disciple des philosophes à naître; et enfin, il étoit beau d'avoir le droit de dire à tous les grands et célèbres moralistes du jour : Ce que vous prêchez je l'ai fait avant que vous eussiez instruit l'univers.

Madame du Deffant n'ayant de sa vie mé-

dité une opinion, au fond de l'âme n'en avoit point; elle n'étoit pas même sceptique. Pour douter, pour balancer, il faut du moins avoir superficiellement comparé, et fait quelque examen, et c'est une peine qu'elle n'avoit jamais voulu prendre. Elle se peignoit très-bien elle-même, en disant qu'elle laissoit flotter son esprit dans le vague. Triste situation à tous les âges, surtout à quatre-vingts ans!.. Cette paresse d'esprit et cette insouciance lui donnoient, dans la conversation, tout l'agrément de la douceur. Elle ne disputoit point; elle étoit si peu attachée au sentiment qu'elle énonçoit, qu'elle ne le soutenoit jamais qu'avec une sorte de distraction. Il étoit presque impossible de la contredire; elle n'écoutoit pas, ou elle paroissoit céder, et elle se hâtoit de parler d'autre chose. Elle me fit promettre de revenir la voir à l'heure où, sortie de son lit, elle achevoit de s'habiller, elle étoit alors toujours seule, c'est-à-dire entre trois et quatre heures après midi, car elle avoit depuis long-temps perdu le sommeil. On lui faisoit la lecture durant la nuit, et elle ne s'endormoit jamais avant le jour. J'y retournai le surlendemain. Je la trouvai dans

son fauteuil ; un valet de chambre, assis à côté d'elle, lui lisoit tout haut un roman. Ce roman l'ennuyoit, et elle parut charmée de ma visite : je restai deux ou trois heures avec elle, et j'écoutois presque toujours. Elle me parla de l'ancien temps, de la cour de madame la duchesse du Maine, de Chaulieu, du marquis de La Fare, de l'ingénieux Lamothe, de madame de Staal, dont j'aime tant l'esprit, et elle me promit de me montrer une autre fois plusieurs petits manuscrits et beaucoup de lettres de l'impératrice de Russie. Madame du Deffant, au moyen d'une petite machine très-simple, écrivoit fort bien et se passoit de secrétaire : son écriture étoit grosse, mais très-lisible. Les jours suivans elle me fit lire, par son valet de chambre, plusieurs petits morceaux de sa composition, des allégories et des portraits : c'étoit le goût du siècle dernier parmi les personnes spirituelles de la société. Ces portraits, tous faits avec l'intention de plaire et de flatter, sont assez insipides ; le plus joli que madame du Deffant ait écrit est celui de madame de Mirepoix, fait aussi, mais en vers, et d'une manière très-agréable, par le président Hénault.

J'avois beaucoup plus de curiosité de connoître les lettres de l'impératrice, mais elles ne contiennent que des allusions et des plaisanteries de société, la plupart sur M. Grimm. Pour me les faire comprendre, madame du Deffant étoit obligée d'arrêter, à chaque ligne, le lecteur et de m'expliquer les à-propos. Ces lettres sont véritablement surprenantes par leur longueur et leur extrême frivolité; il seroit curieux de les voir rassemblées avec celles que la même princesse écrivoit à M. de Buffon, et qui montrent tant d'esprit et des connoissances si étendues.

On m'avoit dit que madame du Deffant étoit méchante, c'est ce que je n'ai jamais remarqué; elle n'étoit pas même médisante. Il y avoit dans son caractère tant de foiblesse, d'insouciance et de légèreté, qu'un sentiment vif ne pouvoit l'agiter long-temps : elle n'étoit pas plus capable de haïr que d'aimer. Brouillée avec d'Alembert, elle me parla de ses démêlés avec lui, mais sans aigreur et sans ressentiment : c'étoit un simple récit et non des plaintes. Son cœur avoit bien vieilli, la philosophie l'avoit tout-à-fait desséché, et son esprit n'avoit point mûri : il étoit plus jeune

qu'il n'auroit dû l'être quand elle n'auroit eu que vingt-cinq ans. Elle avoit craint confusément toute sa vie de réfléchir; cette crainte, devenue de la terreur, lui donnoit une véritable aversion pour tout ce qui étoit solide; elle étoit accablée de vapeurs et d'une tristesse invincible, et elle redoutoit mortellement les conversations sérieuses; elle les repoussoit même avec sécheresse; il falloit pour lui plaire ne l'entretenir que de bagatelles. Tout ce qui ressembloit à la raison lui faisoit peur; c'étoit une chose extraordinaire de voir une personne de cet âge, infirme, souffrante, mélancolique, exiger des autres une éternelle gaieté, qu'elle ne paroissoit jamais partager, car elle ne jouoit rien. La perte de la vue ne l'affectoit pas du tout; elle me dit qu'elle aimoit mieux être aveugle que d'avoir un rhumatisme douloureux. Quand elle perdit la vue, ce fut sans un violent chagrin, parce qu'elle conserva pendant plus de cinq ans l'espoir de la recouvrer; et lorsqu'après avoir consulté tous les charlatans du monde, elle eut épuisé vainement tous les remèdes, elle prit facilement son parti sur son état; elle y étoit parfaitement accoutumée. Ce n'étoit pas là ce qui l'attristoit :

elle écartoit avec peine de funestes idées inspirées par l'âge et par les souffrances. Un jour je hasardai de lui parler de la mort religieuse du président Hénault. Elle m'interrompit, et avec un ton ironique et un sourire forcé : « Est-ce un sermon que vous me préparez là ? » dit-elle. Je me mis à rire en l'assurant que j'aimois beaucoup mieux l'écouter que prêcher. Elle n'avoit point de religion, mais elle n'étoit point impie, et, malgré tout le pouvoir d'une longue habitude, elle n'étoit point philosophe. Son existence, comme celle de tant d'autres, n'a dépendu que de ses liaisons ; on sentoit que si elle eût véeu avec des gens religieux elle eût été dévote ; et ses derniers jours, que l'ennui consumoit, que la crainte empoisonnoit, auroient été paisibles, sereins et se seroient écoulés doucement.

M. de La Harpe, qui étoit déjà venu chez moi sur la fin de mon séjour au Palais-Royal, revenoit assidûment à Belle-Chasse. Il avoit de la morgue dans son maintien, de la pédanterie dans son ton, mais je n'en trouvois point encore dans son entretien. Quand il étoit à son aise, il avoit même de la gaieté, et se moquoit agréablement de l'affectation. Il se passionna

tellement pour moi, que je fus obligée de réprimer sérieusement son enthousiasme. La même chose m'étoit arrivée avec M. de Sauvigny : au bout de quatorze ans de connoissance et d'amitié, j'avois été obligée de me brouiller avec lui sans retour, dix-huit mois avant de quitter le Palais-Royal. Cela n'alla point jusque-là avec M. de La Harpe; j'avois été beaucoup moins surprise de ses déclarations, parce que j'avois connu promptement l'excès de sa suffisance et de ses prétentions. La chose tourna d'une manière romanesque, et dans le *grand genre*. M. de La Harpe m'écrivit qu'il alloit voyager, pour se guérir d'*une passion malheureuse*. Il alla à Lyon, où il avoit vraisemblablement des affaires; de là il m'écrivit plusieurs lettres sentimentales; il m'envoya des vers charmans sur la mélancolie, qu'il avoit faits pour moi, qui peignoient, disoit-il, la situation de son esprit et de son cœur. Ces vers commencent ainsi :

« Mes maux et mes plaisirs ne sont connus que d'elle. »

Mais comme il falloit qu'il y eût toujours un peu de fatuité dans tout ce qu'il faisoit, ces

vers sont terminés par une idée qui exprime l'*espérance;* et je lui répondis que je me flattois *que le timide désir*, qui se fixoit

Vers un bonheur lointain qui toujours semble fuir,

ne se rapportoit qu'à la seule amitié. Il revint de Lyon assez raisonnable, et notre liaison subsista jusqu'à la publication d'*Adèle et Théodore.* Il continua à faire de jolis vers pour moi. Les plus agréables furent ceux qu'il m'adressa en m'envoyant une petite édition des *Maximes de la Rochefoucault*; d'autres vers sur deux petits tableaux que j'avois fait faire, représentant *Abéone* et *Adéone*, déesses qui présidoient au départ et au retour. Les voici :

POUR LE DEPART.

Ah! dans un long adieu dont la douleur s'irrite,
Le cœur s'échappe en vain vers l'objet que l'on quitte;
On s'éloigne à pas lents, les bras en vain tendus,
Et l'œil le suit encor quand on ne le voit plus.

POUR LE RETOUR.

O bonheur! il revient! le retour a des ailes!
Quel plaisir de conter les souvenirs fidèles!
Que de pleurs! ce moment va donc les essuyer!
Que d'ennuis! ce moment les fait tous oublier!

Il fit aussi des vers charmans pour deux autres figures (*la Vertu* et *la Vérité*), dessinées par mes filles. Ces vers finissent ainsi :

Et cette double image, à tous les cœurs si chère,
N'est parfaite qu'en vos écrits.

J'ai cité dans plusieurs ouvrages ces jolis vers.

M. de La Harpe fit aussi à Bercy des couplets fort agréables pour ma fête. M. de Genlis avoit donné à ma mère mon buste en marbre; M. de La Harpe en loua beaucoup les vers, de M. Sauvigny, et qui étoient gravés sur le piédestal de ce buste. M. de La Harpe y ajouta cette inscription :

« Elle a tout le charme des petites choses,
» et tout le sublime des grandes. »

Je ne rapporte tous ces détails que parce qu'il est curieux de voir comment on peut passer de cet excès d'exagération, d'admiration et d'éloges, à l'excès de la détraction.

Je vis encore à Belle-Chasse, et dès le commencement, deux hommes de lettres que j'ai beaucoup aimés, et dont je n'ai jamais eu à me plaindre : M. Gaillard, historien si juste-

ment célèbre, et l'abbé de Vauxelles [1]. Ce dernier est connu par plusieurs discours écrits avec grâce, et par un éloge très-agréable de madame de Sévigné : il avoit de l'usage du monde, d'excellens sentimens et la plus aimable conversation. Je l'ai retrouvé, en rentrant en France, tel qu'il avoit toujours été pour moi, et j'ai eu le malheur de le perdre deux ans après. M. Gaillard étoit établi à Chantilly lorsque je revins de mon exil : j'appris avec joie qu'il étoit sincèrement converti; il mourut peu de mois après mon retour. Sa philosophie avoit toujours été fort douce et

[1] Prédicateur du roi et bibliothécaire de l'Arsenal, Simon Jacques Bourlet fut nommé abbé de Vauxelles peu de temps après avoir prononcé l'*oraison funèbre du comte d'Eu, prince de Dombes*. Cette oraison funèbre brille autant par le goût et l'élégance que par l'élévation des pensées, et la piété des sentimens. Cet abbé fut l'ami de Thomas, de La Harpe et de Fontanes, et s'occupa beaucoup de la littérature et des beaux-arts. Ses ouvrages les plus remarquables, après l'oraison funèbre du prince de Dombes, sont l'éloge de d'Aguesseau, un panégyrique de saint Louis, une oraison funèbre de Louis XVI.

L'abbé de Vauxelles, né à Versailles en 1734, est mort à Paris le 17 mars 1802.

(Note de l'éditeur.)

très-modérée; il étoit même indigné des impiétés de Voltaire; et, quoiqu'il y ait quelques traits répréhensibles dans ses ouvrages, on y voit toujours qu'il respectoit la religion, et son amour extrême pour la vérité l'a forcé de reconnoître qu'il y eut vraiment du miraculeux dans l'histoire de Jeanne d'Arc : cette histoire est un des beaux morceaux de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, il y avoue ingénument que toutes ses recherches historiques l'ont convaincu qu'il y eut du surnaturel dans la vie et dans les exploits de cette fille héroïque. Les philosophes ne lui ont jamais pardonné cet aveu. Quant à M. de La Harpe, je n'ai pas été surprise de sa conversion; je la lui avois prédite : il n'avoit adopté le philosophisme que par flatterie pour Voltaire, pour entrer à l'Académie, et pour n'avoir pas contre lui des hommes tout-puissans dans la littérature : il m'avoua mille fois qu'au fond la religion lui paroissoit belle; il ne l'a jamais attaquée qu'avec une certaine mesure, et il avoit trop de justesse d'esprit pour n'y pas revenir. Je voyois assez souvent M. de Rulhières, qui, à mon avis, n'a jamais été qu'un poëte médiocre, un historien infi-

dèle et superficiel, mais qui avoit de l'usage du monde, et qui, dans la société, étoit piquant et fort aimable. On a dit beaucoup de mal de son caractère; il étoit mordant et médisant; mais il avoit d'excellentes qualités, de la sûreté dans la société et de la constance dans ses liaisons. Malgré son philosophisme il se déclara ouvertement pour *Adèle et Théodore*, quand cet ouvrage parut, et il le défendit avec la plus grande chaleur contre les nombreux ennemis qu'il me suscita.

Je vis aussi dans ce temps M. de Monthion [1], chancelier de M. le comte d'Artois, homme de beaucoup d'esprit, et du caractère le plus aimable. Il existe encore au moment où j'écris, et par sa conversation, son instruction et sa prodigieuse mémoire, il est certainement l'un des plus intéressans vieillards de ce siècle [2].

Je menois à Belle-Chasse une vie *délicieuse;*

[1] M. de Monthion succéda à M. de Bastard dans la place de chancelier de M. le comte d'Artois.

(Note de l'éditeur.)

[2] J'écrivois ceci sur la fin de 1820; il mourut peu de mois après.

(Note de l'auteur.)

par ma place, j'étois heureusement dispensée de l'ennui mortel d'aller faire des visites; je n'en faisois uniquement qu'à madame de Puisieux; ces visites étoient courtes et rares, parce qu'elle venoit très-souvent chez moi, les soirs depuis huit heures jusqu'à dix, où notre grille se fermoit : cette grille ne pouvoit être ouverte que par une religieuse; nous en avions deux que l'on changeoit toutes les semaines, et qui se tenoient dans une petite chambre faite pour elles, au bas de notre escalier intérieur. Les hommes entroient dans notre pavillon, c'étoit un droit des princesses du sang; mais ils ne pouvoient entrer que là. Il ne leur étoit pas permis d'aller dans le jardin, et, comme je l'ai dit, ils étoient obligés de sortir à dix heures au plus tard. Quand on vouloit entrer on sonnoit à la grille; et les religieuses, rabattant leurs voiles, alloient ouvrir : en outre nous avions un tour posé à côté de la grille, dans lequel on mettoit nos paquets, nos lettres, et les plats de nos repas, une sonnette, donnant dans nos antichambres, avertisoit les domestiques d'aller chercher ces différentes choses. Les valets de chambre, les valets de pied et nos domestiques se tenoient

le jour dans nos antichambres, mais ils sortoient tous les soirs à dix heures, pour aller se coucher dans leurs chambres, qui étoient, ainsi que les offices et les cuisines, dans le corridor extérieur. Enfin nous avions un parloir où les femmes de chambre, et moi quelquefois, nous allions recevoir des visites d'affaires. Ainsi aucun homme ne couchoit dans notre pavillon, et les religieuses, en s'en allant, emportoient les clefs de notre grille. Si, passé dix heures, on avoit une commission à donner, on sonnoit les domestiques, qui la recevoient du parloir, et qui avoient les clefs de la porte donnant sur la rue. Si l'on eût eu besoin d'un médecin, pendant qu'un domestique auroit été le chercher, nous aurions fait réveiller une religieuse par une de nos femmes.

Je recevois tous les samedis toutes les personnes de ma connoissance, depuis six heures jusqu'à neuf et demie, et tous les soirs, mes amis intimes, depuis huit jusqu'à dix. M. de Genlis, mon frère, mes belles-sœurs, M. le duc et madame la duchesse de Chartres, et trois ou quatre personnes formoient cette liste. M. le duc de Penthièvre venoit, cinq ou six fois dans l'année, voir ses petites-filles, et

dès qu'elles ont pu s'amuser de joujoux, il leur en envoyoit de charmans. M. le duc d'Orléans, et madame de Montesson n'ont jamais mis le pied à Belle-Chasse, et M. le duc d'Orléans n'a jamais envoyé d'étrennes à ses petites-filles. Je n'allois chez madame de Montesson qu'au jour de l'an; je lui menois mes deux filles : la visite étoit courte, car nous étions reçues avec une grande sécheresse.

Les plus heureuses années de ma vie ont été celles que j'ai passées aux châteaux de Saint-Aubin, de Genlis et de Sillery, et à Belle-Chasse. Il ne faut pas se plaindre du sort, lorsqu'on peut, dans sa vie, compter plus de vingt-cinq ans de bonheur.

J'avois obtenu la permisson d'avoir à Belle-Chasse ma mère et mes enfans avec moi : la satisfaction inexprimable de soigner ma mère, de prévenir tous ses désirs et de la rendre heureuse, fut ma plus douce occupation. Je vais ici me vanter d'un trait de respect filial, parceque j'ose dire qu'il pourra servir d'exemple à plus d'une jeune personne. Ma mère avoit un esprit supérieur; elle étoit bonne, compatissante, généreuse; elle m'aimoit, sa conversation étoit délicieuse, mais elle avoit une

grande inégalité d'humeur, et elle se laissoit entièrement dominer par une femme de chambre qui la servoit depuis vingt-deux ans; cette femme, qui s'appeloit madame Dufresne, étoit artificieuse, menteuse, tracassière et méchante au dernier excès. Ma mère la croyoit un ange, parce qu'elle étoit avec elle flatteuse, insinuante et très-attentive. J'avois signifié à tous les domestiques que je n'écouterois jamais une plainte contre madame Dufresne, et que je lui donnerois toujours raison contre tous les domestiques. Il est résulté de cet ordre que, malgré tout son esprit de tracasserie, elle n'en a pas fait une seule dans la maison, pendant tout le temps que j'ai été à Belle-Chasse, parce que les domestiques, qui avoient un grand intérêt à lui plaire, lui faisoient une cour assidue, lui passoient son commérage et son exigence, et vivoient parfaitement bien avec elle. Au reste, elle étoit très-fidèle, et dans plusieurs détails elle se rendit utile à la maison. Pour la disposer en ma faveur, je lui faisois sans cesse des présens; mais, malgré tous mes soins, je ne pus éviter de tomber dans sa disgrâce. Il y avoit à Belle-Chasse une chanoinesse, de vingt-sept ou vingt-huit ans, pen-

sionnaire en chambre; elle s'appeloit madame la comtesse de Pins : elle étoit charmante de figure et d'esprit, j'étois fort liée avec elle. Malheureusement elle avoit un chien qui se battit avec le chien hargneux de madame Dufresne, et qui remporta la victoire. Madame Dufresne outrée dit beaucoup d'injures à madame de Pins, je pris parti pour mon amie, et madame Dufresne en conçut contre moi une telle rancune, et fit à ma mère de si violentes plaintes, que ma mère me fit appeler, pour me déclarer que, si je n'allois pas sur-le-champ faire des *excuses* à madame Dufresne, elle quitteroit Belle-Chasse : je lui répondis seulement que j'allois lui obéir. En effet, j'allai prendre mes deux filles, dont l'aînée avoit treize ans; je les instruisis de ce que ma mère exigeoit de moi, et, les tenant par la main, je les menai chez madame Dufresne, à laquelle je fis mes excuses de la meilleure grâce du monde, et sans la plus légère nuance d'ironie. J'articulai même le mot *pardon;* je l'embrassai très-cordialement, et je la quittai, charmée d'avoir donné à mes filles cet exemple de soumission filiale. Pour sceller cette réconciliation, je donnai le lendemain à madame Dufresne un beau go-

belet d'argent : elle fut très-satifaite de moi, et ma mère m'en remercia avec tendresse. Depuis ce moment, nous avons toujours vécu en parfaite intelligence.

Pour éviter des dépenses inutiles, j'avois décidé qu'aucun de mes amis ne dîneroit à Belle-Chasse, à l'exception de mon mari, de mon frère et de mes deux belles-sœurs, mais ils y dînoient rarement.

La beauté extraordinaire de ma fille aînée, ses talens surprenans pour son âge et son charmant caractère, ma place de dame, restée vacante, et qu'elle devoit avoir, et enfin un régiment promis à celui qu'elle épouseroit, me la faisoient dès lors demander par beaucoup de personnes. Je n'avois nulle envie de la marier si jeune, et j'attachois un grand intérêt à finir son éducation; elle étoit déjà bonne musicienne; elle jouoit d'une manière surprenante du clavecin, et, pour le moins, aussi bien de la harpe, que je lui avois seule enseignée avec la méthode que j'ai inventée d'exercer séparément les deux mains, par des passages contenant successivement toutes les difficultés. Je l'avois commencée à neuf ans, et à treize elle jouoit sur la harpe, avec une très-belle exé-

cution, les pièces de clavecin les plus difficiles; elle dessinoit la figure d'une manière charmante, et d'après nature; peu de temps après elle a peint avec perfection dans tous les genres, en miniature, et à l'huile; elle a eu les mêmes succès pour le clavecin, et surtout pour la harpe. Je n'ai vu personne danser aussi bien qu'elle. Outre ces talens agréables et brillans, elle a eu beaucoup d'instruction et de solidité dans l'esprit; par la suite elle étudia la chimie; et, en faisant des expériences, elle découvrit un sel qui a porté son nom. Sa sœur, remplie de bonnes qualités, de gentillesse, de finesse et d'esprit, avoit moins d'aptitude pour les arts, à l'exception du dessin, dans lequel, ainsi que dans la peinture, elle excelle aujourd'hui dans plusieurs genres[1]; mais la nature lui avoit refusé de grandes dispositions pour la musique. Ma famille étoit cependant très-musicale: mon père, ma mère, ma tante, mon frère, mon mari, ma fille aînée et moi, nous étions bien organisés pour la musique.

[1] Une de mes petites-filles, madame la comtesse Gérard, tient d'elle cette disposition; elle peint, d'une manière très-remarquable, les fleurs et le paysage à l'huile. (Note de l'auteur.)

Je dirai ici en passant que, pour la musique, on ne forcera jamais la nature, à moins d'une constante application ; j'ai donné à ma fille Pulchérie les meilleurs maîtres, Charpentier, pour le clavecin, Piccini, pour le chant, moi, pour la harpe, et en outre un répétiteur ; elle a eu, dans les deux dernières années de son éducation, jusqu'à dix-huit louis par mois de maîtres, et je n'ai jamais pu lui donner un talent musical ; sa sœur ne m'a pas coûté le quart, et elle en avoit de supérieurs : il est bien regrettable d'avoir employé inutilement un temps si considérable, qu'on auroit pu donner à l'acquisition de connoissances solides. Cependant je ne négligeai point de lui apprendre l'histoire et les différentes choses qui peuvent orner l'esprit : elle apprit aussi, avec succès, l'anglois et l'italien ; mais, en sacrifiant la musique, j'aurois pu lui donner une instruction véritablement extraordinaire.

Mais elle tenoit de la nature ce qui vaut mille fois mieux que les talens les plus brillans, une âme noble, désintéressée, et la sensibilité la plus touchante ; je n'en citerai qu'un trait, qui pourra seul en donner l'idée. Elle avoit quinze ans, nous étions à Belle-Chasse, je savois

qu'elle prenoit soin d'une pauvre vieille femme qui logeoit dans notre rue, et je croyois que ce soin se bornoit à lui donner la plus grande partie de ses petits menus plaisirs et de l'argent que lui donnoient, à sa fête et au jour de l'an, son père et mon beau-frère. Nous étions en hiver et le froid étoit excessivement rigoureux. Comme j'avois réglé à Belle-Chasse toute espèce de dépense, j'avois décidé qu'on ne porteroit dans sa chambre, pour toute la matinée, que trois bûches, et je m'aperçus que tous les matins en descendant chez moi elle avoit un air frileux que je ne lui avois jamais vu, elle grelotoit, se mettoit dans le feu, se brûloit, etc. J'avois beau la gronder, elle ne répondoit rien et recommençoit le lendemain, ce qui dura plus de six semaines; enfin mon fidèle Horain, qui avoit toujours l'œil aux intérêts de la maison, vint m'avertir qu'il avoit découvert qu'un marmiton nommé Albinori emportoit de Belle-Chasse, tous les matins de très-bonne heure, une certaine quantité de bois, et que, pris sur le fait, il avoit refusé insolemment d'entrer en explication; je fis venir Albinori; je le questionnai avec une grande sévérité, ce qui ne l'effraya pas du tout; il me déclara qu'il n'avoit

agi que par l'ordre de mademoiselle de Genlis (on appeloit ainsi madame de Valence depuis le mariage de sa sœur), qui se passoit de feu depuis deux mois pour donner tout son bois à *sa vieille femme ;* et Albinori, qui me fit cette confidence, avec tout l'orgueil d'un ambassadeur chargé d'une mission honorable, me recommanda de n'en rien dire à mademoiselle de Genlis, parce qu'elle lui avoit fait promettre le plus grand secret. On peut juger du plaisir inexprimable que me causa cette découverte ! J'envoyai une voie de bois à la vieille femme à condition que Pulchérie garderoit ses trois bûches. Souffrir physiquement pour faire le bien est certainement la charité la plus rare, la plus touchante ; aussi dans les premiers jours de la restitution de ces bûches, Pulchérie me dit un mot charmant. Comme je lui demandois si elle n'étoit pas bien satisfaite de trouver du feu en se levant, elle me répondit qu'elle avoit perdu l'habitude d'aimer le chaud dans sa chambre. Elle a conservé ces sentimens admirables, elle est la mère la plus tendre et la plus parfaite, ses filles lui doivent une éducation qui ne laisse rien à désirer, car on n'en peut rien attribuer à madame Campan, qui

ne les a eues en pension que quatre mois; ces éducations, qui ont formé deux personnes, j'ose le dire, si accomplies par la culture de l'esprit, les talens, l'instruction, la pureté de conduite, sont entièrement l'ouvrage de madame de Valence.

Je suis la première institutrice de princes, en France, qui ait imaginé d'imiter l'excellente coutume, pratiquée dans les pays étrangers, d'apprendre aux enfans les langues vivantes, par l'usage. Je donnai à mes jeunes princesses une femme de chambre angloise, et une autre qui savoit parfaitement l'italien, de sorte qu'à cinq ans elles entendoient trois langues, et parloient parfaitement bien anglois et françois. Il est vrai que, pour perfectionner en elles cette habitude, j'avois imaginé de mettre une petite Angloise à peu près de leur âge auprès d'elles. On m'amena d'abord une petite fille qui étoit à Paris, mais je la trouvai si désagréable, que je n'en voulus point. Alors M. le duc de Chartres écrivit à Londres, pour charger une personne de sa connoissance, M. Forth, de lui envoyer une jolie petite Angloise, de cinq ou six ans, après l'avoir fait inoculer; cela fut un peu long, parce que M. Forth

en prit d'abord une, qui, examinée par des médecins, fut déclarée atteinte d'une grande disposition aux écrouelles; un mois après, il en trouva une autre qu'il fit inoculer, il la confia à un marchand de chevaux, nommé Saint-Denis, chargé par M. le duc de Chartres de lui acheter un beau cheval anglois; il annonça à M. le duc de Chartres cet envoi dans ces termes :

« J'ai l'honneur d'envoyer à votre altesse sé-
» rénissime la plus jolie jument, et la plus jo-
» lie petite fille de l'Angleterre. »

Cette enfant étoit en effet ravissante par sa grâce, ses manières, sa douceur et sa figure. Son visage ressembloit beaucoup, mais en beau, à la duchesse de Polignac; elle a eu de mieux qu'elle une jolie taille, un joli front et une expression plus angélique encore : elle s'appeloit *Nancy Syms*, je la nommai Paméla; elle ne savoit pas un mot de françois, et en jouant avec les petites princesses, elle contribua beaucoup à les familiariser avec la langue angloise.

Quoique ma fille aînée n'eût que quatorze ans, je me décidai enfin à la marier. Le choix

de M. de Genlis se fixa sur un Belge, M. le marquis de Beeclaer de Lawoestine ; il avoit vingt ans, une figure charmante aussi agréable que régulière, une grande naissance, il étoit fils unique ; son père possédoit une terre de soixante mille livres de rente auprès de Bruxelles : enfin, M. de Lawoestine devoit hériter de la grandesse d'Espagne après la mort de madame la princesse de Ghistelle, sa tante, qui avoit cinquante ans, et qui n'avoit point d'enfans. Le père de M. de Lawoestine étoit fort avare, et ne voulut donner que six mille francs ; mais M. de Genlis donna à son gendre sa place de capitaine des gardes, mon logement tout meublé du Palais-Royal ; ce qui, joint à la place de dame de ma fille, et à l'assurance d'être très-riche un jour, leur formoit un sort très-convenable. Je donnai pour le trousseau de ma fille une quantité de belles robes en pièces que j'amassois depuis dix ans, avec ce dessein ; en outre, j'avois une très-grande quantité de porcelaine et de vermeil, j'en fis un partage à peu près égal entre elle et sa sœur, sans me réserver une seule tasse. Je mis sur-le-champ Pulchérie en possession de son lot, que je fis porter dans sa chambre. Je fis acheter pour moi

un cabaret de terre de pipe ; on ne m'a jamais vue depuis à Belle-Chasse sortir de cette simplicité, que j'ai attribuée à madame d'Almane dans *Adèle et Théodore*. Enfin je donnai à ma fille aînée ce que j'avois de plus beau en diamans et en bijoux, de très-beaux bracelets, entre autres, et un papillon de diamans; je donnai tout le reste à sa sœur : j'avois trente-trois ans ; j'aurois fait, sans aucun effort, les mêmes sacrifices à vingt. Huit jours avant le mariage, on m'apporta, de la part de M. le duc et de madame la duchesse de Chartres, de magnifiques bracelets et une superbe aigrette de diamans, présent de noce pour ma fille. Ces présens étoient d'usage au Palais-Royal ; mais je les refusai positivement, ne voulant pas en recevoir plus pour ma fille que je n'avois reçu pour moi-même ; mais j'acceptai une bonté particulière du prince et de la princesse, parce que c'étoit une distinction; ils donnèrent, au Palais-Royal, le repas de noce. Ma fille fut mariée à midi dans la chapelle du Palais-Royal. M. le maréchal prince de Soubise, parent de M. de Lawoestine, lui tint lieu de père dans cette cérémonie. Tous les parens de M. de Lawoestine, ceux de M. de Genlis et les miens,

qui étoient à Paris, furent invités au repas; nous étions en tout trente-quatre. Le soir je donnai à Belle-Chasse un petit ambigu à mes amis intimes, ensuite les portes de Belle-Chasse se fermèrent, et le marié me laissa sa femme, qui resta encore avec moi deux ans. M. de Lawoestine avoit reçu une éducation très-négligée; mais il avoit de l'esprit naturel, un fort bon caractère et un excellent cœur, et, à vingt ans, tout se répare avec cela; il a toujours eu beaucoup d'amitié pour moi, j'en conserve une fort tendre pour lui.

Ma tranquillité fut troublée par un triste événement, qui me causa une vive affliction. L'aînée des deux petites princesses, mademoiselle d'Orléans, prit la rougeole; comme il falloit séparer d'elle sa sœur, j'offris à madame la duchesse de Chartres, ou de l'emmener à Saint-Cloud, ou de rester à Belle-Chasse avec la malade. Madame la duchesse de Chartres, quoiqu'elle n'eût point eu la rougeole, voulut soigner la malade, toutes mes représentations ne purent l'en empêcher, alors j'allai à Saint-Cloud avec l'autre princesse, qui n'eut point cette maladie; l'autre alloit fort bien; mais le neuvième jour, le médecin,

M. Barthès (M. Tronchin étoit mort), jugea fort mal à propos que l'on pouvoit transporter la princesse au Palais-Royal : il faisoit froid, ce transport causa une rechute à l'enfant, qui mourut au bout de six jours; madame la duchesse de Chartres prit la rougeole, qui fut très-bénigne et très-heureuse. La princesse qui me restoit prit le nom d'Orléans, elle avoit eu jusqu'alors celui de Chartres : elle étoit âgée de cinq ans. Rien ne peut exprimer la douleur qu'éprouva cette enfant de la mort de sa sœur, et qu'elle conserva pendant plus de deux ans, avec des redoublemens, causés par différens souvenirs qui lui rappeloient sa sœur. Jamais douleur d'un âge raisonnable n'a été plus vive et plus délicate; elle la contraigneit devant moi, pour ne pas m'affliger. Souvent, dans la chambre, me tournant le dos et paroissant jouer, elle pleuroit en silence. Il fallut faire disparoître tous les joujoux qui avoient servi à sa sœur, et lui en donner qui n'eussent aucune ressemblance avec ceux-là. Enfin elle annonça dès lors l'âme si sensible qu'on lui a vue depuis.

Cependant M. le duc de Chartres s'occupoit vivement du soin de donner un gouverneur

à ses fils. L'aîné, qu'on appeloit M. le duc de Valois, avoit près de huit ans. Ils avoient un sous-gouverneur, nommé le chevalier de Bonnard, qui me devoit sa place, et que j'avois proposé, à la recommandation de M. de Buffon. Le chevalier de Bonnard ne manquoit pas d'esprit : il faisoit d'assez jolis vers ; mais, ayant passé sa vie en province, et n'étant pas né avec le bon goût qui peut rectifier promptement les habitudes, il avoit un mauvais ton. C'est lui qui fit une épître à son fils, avec ce titre :

« A Bonbon, mon fils, qui m'avoit envoyé » le jour de ma fête un bouquet de lis et de » roses, avec des baisers *tout par-dessus.* »

Il fit imprimer cette épître qui se trouve dans ses Œuvres : il fit aussi des vers pour moi, sur mes comédies du *Théâtre d'Éducation*, jouées par mes filles, qui finissoient ainsi :

Ces drames si beaux, si parfaits,
Ne sont pas ceux de vos ouvrages
Que j'aimerois mieux avoir faits [1].

[1] Il faudroit *le mieux*.

(Note de l'auteur.)

Ce n'est là ni un bon ton, ni un bon françois ; ce ton et des manières très-mielleuses l'avoient rendu fort désagréable à M. le duc de Chartres, qui mettoit beaucoup trop d'importance aux choses de ce genre. Au reste, M. Bonnard, sans être un poëte distingué, a fait quelquefois de jolis vers. On a cité de lui, assez mal à propos, selon moi, car on pouvoit mieux choisir, les quatre vers suivans :

Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage;
Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.

Le *silence* n'est ni une *vertu* ni un *vice*, car il peut être criminel ou vertueux, suivant l'occasion.

M. le duc de Chartres croyoit qu'avec de la grâce, une grande politesse avec les femmes, et de la droiture dans le caractère, un prince étoit parfait : la dernière qualité est en effet très-nécessaire ; mais la moindre des vertus est préférable à de jolies manières.

Un soir que M. le duc de Chartres vint, comme à l'ordinaire, entre huit et neuf heures, à Belle-Chasse, il me trouva seule, et

il me dit sur-le-champ qu'il n'avoit plus de temps à perdre pour nommer un gouverneur, parce que, sans cela, ses enfans auroient le ton de *garçons de boutique;* et il me conta que, le matin, M. le duc de Valois lui avoit dit qu'il avoit bien *tambouriné* à sa porte, et que, dans le même entretien, il avoit ajouté, en parlant de ses promenades à Saint-Cloud, qu'on y étoit bien tourmenté par la *parenté*, ce qui signifioit, par les insectes appelés *cousins*. Voilà les choses importantes qui décidèrent M. le duc de Chartres à ne plus différer la nomination d'un gouverneur. Il me consulta sur le choix : je lui proposai M. de Schomberg, il le refusa, en disant qu'il rendroit ses enfans pédans; je proposai le chevalier de Durfort, il dit qu'il leur donneroit de l'exagération et de l'emphase ; je parlai de M. de Thiars, M. le duc de Chartres répondit qu'il étoit trop léger, et qu'il ne s'en occuperoit pas du tout. Alors je me mis à rire, et je lui dis : « Eh bien, moi ! » — « Pourquoi pas? » reprit-il sérieusement. Je proteste que je n'avois cru faire qu'une plaisanterie, et que, dans nos conversations précédentes, rien n'avoit jamais dû me préparer à une idée aussi singulière; mais l'air et le ton

de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement : je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et je désirai qu'elle pût avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé et me dit : « Voilà qui est fait, vous serez *leur gouverneur.* » Ce furent ses propres paroles. Il me quitta, en m'annonçant qu'il viendroit le lendemain de très-bonne heure ; il vint en effet à huit heures, nous décidâmes tous les arrangemens ; il fut convenu que l'on conserveroit M. de Bonnard, et l'abbé Guyot, précepteur, qui avoit aussi été placé à ma recommandation; que ces messieurs amèneroient les princes tous les matins à Belle-Chasse à midi, et les ramèneroient à dix heures du soir ; que l'on achèteroit une maison de campagne, pour y passer tous les ans huit mois, et que je serois maîtresse absolue de leur éducation. Sachant que je donnerois moi-même les leçons d'histoire, de mythologie, de littérature, etc., ce que ne faisoient jamais les gouverneurs, ce qui joint aux leçons que je donnois à mademoiselle d'Orléans ne me laisseroit pas un instant de liberté, M. le duc de Chartres m'offrit vingt mille francs : je lui répondis qu'un tel engagement et de tels

soins ne pouvoient être payés que par l'amitié ; il insista vainement, je refusai positivement. J'ai donc fait gratuitement cette éducation de trois princes ; c'est un fait universellement reconnu, et qui n'a jamais été contesté, je l'ai consigné dans *les Leçons d'une Gouvernante*, que je fis imprimer au commencement de l'année 1790, sous les yeux de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans, qui, dans tous les temps, n'ont jamais nié cette vérité. L'usage du Palais-Royal étoit de donner douze mille francs aux gouverneurs, un appartement, et, à la fin de l'éducation, le roi leur donnoit le cordon bleu ; c'étoit le traitement qu'avoit eu M. le comte de Pons, qui n'avoit élevé qu'un seul prince, et qui n'avoit pas donné une seule leçon ; c'est pourquoi, au lieu de douze, M. le duc de Chartres m'offrit vingt mille francs, que je refusai sans hésiter, ainsi que toute espèce de traitement d'argent. Outre que je trouvois un grand bonheur à lui donner cette preuve de dévouement, la confiance qu'il me montroit dans cette occasion étoit si extraordinaire et si honorable, qu'il me sembloit qu'un traitement d'argent en auroit ôté pour moi toute la gloire. Madame la duchesse de Char-

tres vit avec une joie extrême que je me chargeois de tous ses enfans. M. le duc de Chartres, avant de le déclarer publiquement, alla à Versailles en faire part au roi; nous imaginions qu'il blâmeroit cette singularité; tout au contraire, il l'approuva de premier mouvement, en lui disant : *Vous faites très-bien, et je le trouve bon;* alors la chose fut déclarée. Tous les hommes du Palais-Royal qui prétendoient à la place de gouverneur, en furent outrés, à l'exception de M. de Schomberg, qui se conduisit pour moi d'une manière charmante, et qui resta mon ami; mais particulièrement le chevalier de Durfort, et M. de Thiars prirent contre moi une animosité que rien n'a pu affoiblir depuis. Cet événement ne produisit pas dans le monde autant de surprise et de déclamations que je l'avois craint : je puis dire avec vérité qu'en général la chose fut approuvée.

Je donnai à cette époque *Adèle et Théodore*, dont la première édition fut enlevée en moins de huit jours. Cet ouvrage, en m'assurant le suffrage du public, m'attira la haine irréconciliable de tous les prétendus philosophes et de leurs partisans. Le chevalier de Bonnard, qui me devoit sa place, et qui jusqu'alors

m'avoit montré le plus grand attachement, fut désespéré; il sentit qu'avec moi l'honneur de l'éducation ne lui seroit pas déféré, qu'il faudroit suivre mes idées et non les siennes; il lui parut très-humiliant d'obéir à une femme : d'ailleurs il étoit accoutumé à passer toute la belle saison à Saint-Cloud, où il recevoit tous ses amis, il alloit perdre tous ces agrémens; il ne put ni contenir, ni cacher son dépit mortel. J'ai toujours eu la crédulité de compter sur l'amitié qu'on m'a promise; sa colère et son mécontentement me surprirent et m'affligèrent. Il dit qu'il donneroit la démission de sa place; alors je lui répondis que je le priois d'y réfléchir; que, s'il restoit, il trouveroit toujours en moi une amie; que je pourrois par la suite lui devenir d'autant plus utile, que, ne voulant rien pour moi, je m'en occuperois davantage du sort de ceux qui seroient attachés à l'éducation, et que j'aurois plus qu'un autre le droit de demander des grâces pour eux; mais qu'enfin, s'il vouloit quitter, je demanderois pour lui le traitement que l'on accordoit ordinairement aux sous-gouverneurs qui avoient entièrement fini l'éducation. Il n'y étoit que depuis dix-huit

mois, M. le duc de Valois n'avoit que huit ans. M. de Bonnard quitta, et il eut le traitement que je lui avois annoncé; c'est une chose sans exemple. Loin d'en être reconnoissant, il devint, et est resté jusqu'à sa mort mon plus ardent ennemi. M. de Buffon, que je fis juge de toute cette affaire, me rendit une pleine justice, il loua hautement la noblesse de mes procédés; son amitié pour moi s'en accrut. Il dit, et répéta publiquement que l'ingratitude de M. de Bonnard étoit inexcusable, et que d'ailleurs il ne concevoit pas qu'il n'eût pas mieux aimé se trouver sous les ordres d'une amie, qui étoit la personne du monde qui pouvoit le mieux diriger, que d'obéir à un gouverneur qui n'auroit eu ni talens, ni instruction. L'abbé Guyot resta, mais avec beaucoup d'humeur, ce qui lui fit prendre une haine secrète contre moi, qu'il a toujours gardée.

Les choses extraordinaires, et même les plus glorieuses, sont si peu faites pour les femmes, qu'elles exposent toujours le repos de leur vie. Elles sont nées pour un bonheur obscur; elles ont tort de s'en plaindre, car c'est le plus pur et le plus durable.

A la place de M. de Bonnard, je nommai M. Lebrun, qui avoit été pendant plusieurs années secrétaire de M. de Genlis. C'étoit un homme sage et honnête; il avoit fait un voyage en Amérique avec M. du Coudray [1]; il avoit fort peu d'instruction en histoire et en littérature, mais il savoit bien les mathématiques. Il avoit des manières fort décentes, des mœurs parfaites, un caractère flegmatique et doux. M. l'abbé Guyot avoit une instruction très-superficielle, et des prétentions à l'esprit qui lui donnoient de la pédanterie; il avoit l'habitude de répéter continuellement cette phrase : *Si j'ose m'exprimer ainsi;* et c'étoit toujours pour dire la chose du monde la moins *hardie*, la plus commune et la mieux connue. Plusieurs années auparavant il avoit été en Russie, chargé d'affaires par intérim, pendant quelques mois. Il avoit attaché une telle importance à cet honneur, il affectoit de paroître si occupé de cet emploi de *chargé d'affaires*, que l'impératrice, en par-

[1] Officier du plus grand mérite, et qui depuis se noya au passage de la Delaware.

(Note de l'auteur.)

lant de lui, ne l'appeloit jamais que monsieur *le surchargé*.

Je convins, avec M. Lebrun, que les matins au Palais-Royal, les princes, levés à sept heures, prendroient avec M. l'abbé leur leçon de latin et leur instruction religieuse, et celle de calcul avec M. Lebrun, qui ensuite les amèneroit à Belle-Chasse à onze heures. L'abbé et M. Lebrun y restoient, ou, à leur choix, s'en alloient, et revenoient pour le dîner à deux heures. Après le dîner ils étoient maîtres d'aller où ils vouloient; je me chargeois toute seule du reste de la journée, jusqu'à neuf heures : ces messieurs revenoient pour le souper et emmenoient les princes à dix heures. Je priai M. Lebrun de faire un journal détaillé de la matinée des princes, jusqu'à onze heures, en laissant une marge pour mes observations. J'écrivis les premières pages de ce journal. Ces pages contenoient des instructions particulières pour M. Lebrun, sur l'éducation des princes. M. Lebrun m'apportoit tous les matins ce journal, je le lisois sur-le-champ; je grondois ou je louois, je punissois ou je récompensois les princes, en conséquence de cette lecture. Dans le cours de la journée, j'écrivois

à la marge mes observations, et le soir je rendois le journal à M. Lebrun, qui me le rapportoit le lendemain. A la fin de l'année, ces cahiers formoient un bon volume, je les gardois tous; ce qui a formé autant de volumes que d'années. En outre, je faisois un journal particulier de tout ce qui se passoit entre les enfans et moi, j'y joignois mes exhortations; tous les soirs, je leur lisois le détail de la journée, et je le leur faisois signer à tous; ainsi je pouvois rendre compte de leur éducation minute par minute. J'avois pensé que ces journaux auroient un grand intérêt pour M. le duc et madame la duchesse de Chartres; mais ils n'ont jamais voulu les lire, disant qu'ils s'en rapportoient entièrement à moi. Ils ont été continués avec la plus scrupuleuse exactitude, jusqu'à la fin de l'éducation; ils sont aujourd'hui entre les mains de M. le duc d'Orléans, à qui je les ai tous remis. J'ai cité beaucoup de fragmens de ces journaux dans *les Leçons d'une Gouvernante*, que je publiai, comme je l'ai dit, étant encore en France, en 1790. La première chose que je fis, fut d'ôter à mes nouveaux élèves un maître de musique et de chant, l'unique maître que M. Bonnard eût jugé à

propos de leur donner, quoiqu'ils n'eussent ni voix ni oreille musicale; d'ailleurs ils ne savoient rien du tout, et M. le duc de Valois, qui, comme je l'ai dit, avoit huit ans, étoit d'une inapplication inouïe. Je commençai par leur faire des lectures d'histoire; M. le duc de Valois n'écoutoit pas, s'étendoit, bâilloit, et je fus étrangement surprise, à la première lecture, de le voir se coucher sur le canapé sur lequel nous étions assis, et mettre ses pieds sur la table qui étoit devant nous. Pour faire connoissance ensemble, je le mis sur-le-champ en pénitence; je lui fis si bien entendre raison, qu'il ne m'en sut aucun mauvais gré: il avoit un bon sens naturel, qui dès les premiers jours me frappa; il aimoit la raison comme tous les autres enfans aiment les contes frivoles; dès qu'on la lui présentoit à propos et avec clarté, il l'écoutoit avec intérêt: il s'attacha passionnément à moi, parce qu'il me trouva toujours conséquente et raisonnable. Il fallut le défaire d'une quantité de mauvaises locutions et d'une infinité de manières ridicules: il craignoit les chiens; aussi M. de Bonnard avoit-il eu l'*attention*, dans ses promenades au bois de Boulogne, de faire

marcher en avant deux valets de pied, pour chasser tous les chiens qui pouvoient se trouver sur la route que Monseigneur devoit parcourir. Je n'eus besoin que d'une seule conversation pour faire sentir à M. le duc de Valois la sottise de cette pusillanimité; il m'écouta attentivement, m'embrassa et me demanda un chien, je lui en donnai un; il vainquit sur-le-champ sa répugnance qui étoit devenue très-réelle : depuis ce jour, il n'a pas donné la moindre marque d'aversion pour les chiens. Il avoit aussi horreur de l'odeur du vinaigre, manie que je lui fis perdre aussi facilement que son antipathie pour les chiens. Je reconnus promptement qu'il avoit une mémoire véritablement étonnante, je me flatte d'avoir su développer et cultiver en lui ce beau don de la nature. Je pris pour second valet de chambre à Belle-Chasse un musicien allemand, qui jouoit du piano, et qui en outre savoit parfaitement sa langue par principes; ce fut lui qui enseigna l'allemand à M. le duc de Valois, qui en a toujours pris toutes les leçons sous mes yeux et dans ma chambre. Je lui donnai un valet de chambre italien, avec ordre de ne lui jamais parler que dans cette langue, ainsi qu'au

prince son frère; enfin je lui donnai un maître de langue angloise, dont il prit aussi les leçons dans ma chambre, ainsi que toutes celles qu'il a prises à Belle-Chasse, à l'exception du dessin : on dessinoit le soir dans le salon, à la lampe [1]. Peu de temps après, mon frère perdit son angélique femme; elle mourut à Nice, où mon frère et ma mère la conduisirent. J'ai déjà dit qu'en mourant, elle me légua la bonne femme Busca, dont elle prenoit soin depuis l'âge de treize ans; elle laissa un fils unique nommé César, qui avoit cinq ans, je me chargeai de lui : il a été élevé avec les

[1] M. le duc de Montpensier, prince si intéressant par ses vertus, ses malheurs, et ses talens, a laissé des Mémoires qui ne commencent qu'à l'époque des persécutions qu'il éprouva durant la révolution; l'éditeur de ces Mémoires dit que j'élevois M. le duc de Montpensier et les princes, ses frères, *à la Jean-Jacques*. Il y a quelque chose de si comique dans ce trait, que je ne puis le passer sous silence : j'avois déjà donné *Adèle et Théodore*, avant de me charger de l'éducation de ces jeunes princes, dont l'aîné n'avoit pas huit ans; j'avois déjà pour ennemis tous les partisans du système d'éducation de Jean-Jacques. J'ai donné à mes élèves des maîtres de toutes les choses que je ne leur enseignois pas moi-même; dès leur première enfance, je n'ai rien négligé

princes, et il fut l'un des meilleurs sujets qui ait jamais existé.

M. le duc de Chartres acheta Saint-Leu, maison charmante où nous avons passé tous les ans toute la belle saison, c'est-à-dire huit mois de l'année. Je fis faire, dans le beau parc de cette maison, un petit jardin pour chacun de mes élèves : ils y travaillèrent et le plantèrent eux-mêmes. J'avois pris un jardinier allemand, qui ne leur parloit que dans sa langue : il les suivoit à leurs promenades du matin avec le valet de chambre allemand, et l'on ne parloit qu'allemand à ces promenades; à celles du soir

pour leur inspirer les sentimens les plus religieux. Je me suis occupée du soin de fortifier leur corps par une gymnastique graduellement proportionnée à leurs forces, et je n'ai pris aucuns de mes moyens à cet égard dans *Émile*, je les ai tous inventés, à l'exception de l'exercice des haltères, inventé par Galien, et que j'ai *renouvelé des Romains* : du reste les exercices des poulies, des hottes, les lits de bois, les souliers de plomb, les courses, les sauts dans *les sautoires*, etc., sont de mon invention (Voyez *les Leçons d'une Gouvernante*), et viennent dernièrement d'être en partie renouvelés publiquement avec succès. On voit combien tout ce plan d'éducation ressemble à celui d'*Émile !*

(Note de l'auteur.)

on ne parloit qu'anglois, ainsi qu'au dîner; *on soupoit en italien.* Je pris pour aumônier, à la recommandation de M. Doria, nonce du pape, l'abbé Maristini, son parent, âgé de vingt-huit ans, qui avoit été fort bien élevé, et qui connoissoit parfaitement la littérature de son pays; il donnoit tous les jours aux princes une leçon d'italien dans ma chambre. J'attachai en outre à leur éducation un pharmacien, nommé M. Alyon, bon botaniste et excellent chimiste. Il suivoit les princes à toutes leurs promenades, pour leur faire cueillir des plantes, et leur apprendre la botanique; en outre il nous faisoit tous les étés un cours de chimie, où j'assistois régulièrement; enfin j'attachai encore à leur éducation un Polonois, nommé M. Merys, qui avoit le plus grand talent pour le dessin, et pour peindre les sujets à la gouache; j'imaginai de lui faire faire une lanterne magique historique; il la peignit sur verre, et il fit, sur mes descriptions par écrit, l'histoire sainte, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon; on n'a rien vu de plus charmant que cette lanterne magique : tous mes élèves la montroient tour à tour, une fois par semaine.

Dans la première année de mon entrée à Belle-Chasse, je fis venir de Bourgogne ma nièce, Henriette de Sercey [1], qui étoit orpheline et créole : elle a été élevée à Belle-Chasse par les soins de ma mère et les miens ; elle avoit neuf ans quand je la pris.

J'inventai pour mes élèves un jeu qui a fait leurs délices, et qui m'a beaucoup amusée moi-même. Je leur fis mettre en action et jouer dans le château et dans le jardin, suivant les scènes, les voyages les plus célèbres, détaillés dans le Recueil des voyages extraits de l'abbé Prévôt, par M. de La Harpe. Tout le monde dans la maison avoit un rôle dans ces espèces de représentations : j'y ai joué moi-même ; nous avions des chevaux *frus* pour les cavalcades ; la belle rivière du parc nous figuroit la mer, une suite de jolis petits bateaux formoit nos flottes ; nous avions un magasin de costumes. Les plus beaux voyages que nous ayons joués, furent ceux de *Vasco de Gama* et de *Snel-*

[1] Nièce de M. le marquis de Sercey, vice-amiral de France, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, et gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII. Elle est aujourd'hui madame la baronne de Finguerlin.

(Note de l'éditeur.)

grave. Je fis faire en outre un petit théâtre portatif, que l'on plaçoit dans la grande salle à manger, et sur lequel on exécutoit des tableaux historiques; je donnois les sujets, et, la toile baissée, M. Merys groupoit les acteurs, qui étoient communément les enfans; ensuite, ceux qui ne jouoient pas étoient obligés de deviner le sujet, soit historique, soit mythologique : on faisoit ainsi dans la soirée une douzaine de tableaux. Le célèbre David, qui venoit souvent à Saint-Leu, trouvoit ce jeu charmant, et il avoit un grand plaisir à grouper lui-même ces tableaux fugitifs. Je fis bâtir une véritable salle de comédie; le théâtre étoit d'une très-jolie proportion; le fond s'ouvroit et laissoit voir, quand on le vouloit, une longue allée du jardin tout illuminée et ornée de guirlandes de fleurs. Durant le cours de l'éducation, nous avons joué successivement dans cette salle toutes les pièces de mon Théâtre : les enfans y jouèrent aussi des pantomimes. Il y en eut une si remarquable, que je ne puis la passer sous silence, ce fut celle de Psyché persécutée par Vénus; madame de Lawoestine, âgée de quinze ans, représentoit Vénus, sa sœur Psyché, et Paméla l'Amour. On ne verra

jamais trois figures réunies offrir tant de beauté, de charmes et de grâce : David étoit enthousiasmé de cette pantomime, qui offroit, disoit-il, la perfection du beau idéal.

L'hiver, à Paris, j'avois rendu tous les momens utiles; j'avois mis un tour dans une antichambre, et aux récréations tous les enfans, ainsi que moi, nous apprenions à tourner. J'appris avec eux ainsi successivement tous les métiers auxquels on peut travailler sans force : celui de gainier, j'ai fait avec eux une énorme quantité de portefeuilles de maroquin, aussi bien faits que ceux d'Angleterre; le métier de vannier, où j'ai excellé; nous avons fait des lacets, des rubans, de la gaze, du cartonnage, des plans en relief; des fleurs artificielles; des grillages de bibliothéque en laiton; du papier marbré, la dorure sur bois, tous les ouvrages imaginables en cheveux, jusqu'aux perruques; enfin, pour les garçons, la menuiserie. M. le duc de Valois y surpassa tous les autres : avec la seule aide de M. le duc de Montpensier, son frère, il fit, pour l'ameublement d'une pauvre paysanne de Saint-Leu, dont il prenoit soin, une grande armoire et une table à tiroir, aussi bien travaillées que

si elles eussent été faites par le meilleur menuisier. Toutes ces choses ne prenoient point sur leurs études ; c'étoit leur unique amusement, et jamais enfans ne se sont trouvés si heureux durant leur éducation. Outre leur palais des cinq ordres d'architecture, qu'ils montoient et démontoient, je leur avois fait faire dans les mêmes proportions et avec la même perfection, les outils et tous les ustensiles qui servent aux arts et métiers : l'intérieur d'un laboratoire, avec les cornues, les creusets, les alambics, etc. ; l'intérieur d'un cabinet de physique, et tous les outils d'ouvriers étoient exécutés en miniature avec une précision admirable. Après l'éducation ils furent déposés et exposés aux regards des curieux dans la galerie du Palais-Royal ; ils ont passé depuis dans les salles du Louvre, où je les ai vus sous le règne impérial. J'étois très-fière de voir le public admirer les joujoux que j'avois jadis inventés pour mes élèves [1].

A Paris, comme je l'ai déjà dit, toutes nos

[1] Ces agréables modèles se voient encore aujourd'hui dans les galeries des arts et métiers, à Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin.

(Note de l'éditeur.)

promenades étoient instructives; nous ne sortions que pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de physique et de curiosités, ou des manufactures dont nous avions lu le détail auparavant dans l'*Encyclopédie*; ce qui nous a fait connoître que cet ouvrage en donnoit souvent des descriptions inexactes et très-mal faites. Dans les ateliers, chaque élève écrivoit sur une peau d'âne les choses les plus remarquables; j'écrivois aussi, et je mettois en ordre toutes ces notes, dont je formai un gros livre : il étoit rempli de mes réflexions sur les abus des apprentissages et sur le perfectionnement que l'on pourroit donner aux méthodes de ce genre. J'ai perdu ce manuscrit avec les autres; c'est un de ceux que j'ai le plus regrettés. Après avoir épuisé toutes les manufactures de Paris, nous allâmes voir celles qui ne s'y trouvoient point, et qui sont en province. On ne faisoit alors à Paris que des épingles; nous allâmes à l'Aigle uniquement pour y voir faire des aiguilles, à Saint-Gobin, pour voir couler des glaces, etc.

Je ne parlerai point ici de la gymnastique que j'inventai alors pour mes élèves; tous ces détails se trouvent dans mon ouvrage intitulé

les Leçons d'une Gouvernante, qu'il est nécessaire de lire, avant ou après ces mémoires, si l'on veut avoir une idée exacte de l'éducation que j'ai donnée à ces princes. Tous les soirs, à Paris ou à la campagne, deux heures avant la leçon de dessin, ils se rassembloient tous dans ma chambre et se plaçoient en demi-cercle, vis-à-vis de moi : alors nous commencions une lecture, tout haut, d'histoire, de mythologie, de littérature et d'histoire naturelle : chaque enfant lisoit tout haut un quart d'heure, je veillois à leur prononciation, je les interrompois quelquefois pour faire, sur la lecture, des réflexions convenables. Quand chacun avoit fini son quart d'heure, je lisois à mon tour pendant le reste des deux heures; pendant qu'ils lisoient, je faisois des fleurs artificielles, ou quelqu'autre ouvrage de ce genre : ce qui ne m'a jamais empêchée de donner à la lecture toute l'attention nécessaire. De toutes leurs études, celle-là a toujours été préférée par eux; elle leur a plu constamment, et je les ai toujours vus en attendre l'heure avec impatience. Ils faisoient des extraits sur ces lectures, que je corrigeois ; en outre, je leur donnois, toutes les semaines, un sujet de composition, que je

corrigeois aussi. M. le duc de Montpensier surpassoit tous les autres dans ce genre d'étude : il avoit dans son style une élégance naturelle que je n'ai jamais vue à aucun autre enfant ; mais les compositions du prince, son frère aîné, annonçoient déjà cet esprit d'ordre, cette raison et cette droiture de sentimens, qui forment le fond de son caractère. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, je louai une loge à la Comédie-Françoise, pour leur faire voir la représentation de nos plus belles pièces de théâtre. Je les y menois à peu près tous les huit jours (excepté dans le carême), en choisissant les pièces, afin de ne leur faire voir que celles dont ils pouvoient retirer quelque fruit. Lorsque la petite pièce étoit licencieuse ou immorale, nous n'y restions point. Quoique je fusse encore jeune, je n'allois plus au spectacle ; mais il me sembla que n'y point mener mes élèves seroit une critique indirecte de leurs parens, qui avoient des loges à l'Opéra et à la Comédie ; d'ailleurs, j'avois été très-frappée de l'austérité outrée de l'éducation de M. le prince de Lamballe, rigorisme qui eut de si funestes suites, comme tout le monde sait. Je pensai aussi que les princes du sang, faits pour la re-

présentation, et pour protéger les arts, devoient naturellement assister quelquefois à ces représentations théâtrales, et savoir les juger, sous le rapport de la morale et des mœurs : leur décision, lorsqu'ils ont du discernement, est d'un si grand poids, qu'ils auront toujours une heureuse influence sur cette partie de la littérature, ainsi que sur toutes les autres. Enfin, quoique j'aie toujours méprisé le respect humain, je dois avouer que, dans cette occasion, la crainte d'être blâmée dans le monde acheva de me décider.

Tous les samedis, nous recevions du monde à Belle-Chasse ; ce que j'avois établi pour former les princes à la politesse, et à savoir écouter la conversation. J'écrivois sur mon journal les choses auxquelles ils avoient manqué, et qu'ils auroient dû dire et faire.

Quand mademoiselle d'Orléans eut atteint l'âge de sept ans, nous eûmes de la musique et des spectateurs tous les samedis. A cet âge, mademoiselle d'Orléans, que j'avois commencée sur la harpe à cinq ans, jouoit d'une manière véritablement surprenante. A cette musique, nous jouions ensemble à l'unisson, accompagnées d'un violon, d'une basse, et quelquefois

d'une clarinette. Je donnois à mademoiselle d'Orléans deux leçons de harpe par jour, et la première ne prenoit rien sur mon temps. Aussitôt qu'on me réveilloit, elle entroit dans ma chambre avec sa harpe et elle en jouoit sans interruption pendant mon déjeuner et ma toilette, et pendant qu'on me coiffoit; ce qui étoit toujours long, parce que j'ai conservé mes grands cheveux jusqu'à l'émigration. Je lisois, suivant mon ancienne coutume, ce qui ne m'empêchoit nullement d'écouter la harpe, et de reprendre et de faire recommencer, quand il le falloit. A la seconde leçon, je jouois avec mademoiselle d'Orléans, afin de lui bien donner le sentiment de la mesure, et cette leçon duroit au moins une bonne heure et demie. Elle a toujours pris les leçons que je lui ai données avec une constante application : je puis dire avec vérité que je n'ai jamais connu un seul défaut à mademoiselle d'Orléans. Elle avoit naturellement une vive piété et toutes les vertus. Elle faisoit des fautes, mais, je le répète, elle n'avoit pas un seul défaut, c'est-à-dire, un mauvais penchant, ou une mauvaise qualité dominante. Je n'ai aucun intérêt d'amour-propre à convenir de cette vérité,

puisque j'aurois beaucoup plus de mérite à l'avoir bien élevée, si la nature ne lui avoit pas donné un caractère aussi parfait. Elle avoit de l'esprit, et cet esprit ressembloit beaucoup à celui de son père; il a particulièrement de la finesse et de l'à-propos, ce qui, réuni à la sagesse, à la raison et à la bonté, forme une personne aussi aimable à rencontrer, qu'elle est attachante dans le commerce intime de la vie.

J'ai déjà parlé du caractère de M. le duc de Valois; ses deux fréres en avoient de fort différens: M. le duc de Montpensier étoit peu communicatif; mais son âme étoit sensible et généreuse, et, comme je l'ai dit, il y avoit une élégance naturelle dans toute sa personne, et quelque chose de romanesque dans sa figure, son caractère et ses manières, et si j'avois pu cultiver long-temps son esprit, il auroit écrit d'une manière remarquable: il avoit je ne sais quoi de formé dans les idées, qu'on ne voit presque jamais dans l'enfance, en voici un trait: quand je les menois à une première représentation à la comédie, chacun en faisoit un extrait, que l'on m'apportoit le lendemain, et qu'on me lisoit. Un jour (M. le duc de

Montpensier avoit douze ans) un de mes élèves, en me lisant son extrait, et en parlant de deux amans, dit que la princesse *déclara* son amour; M. le duc de Montpensier l'interrompit: « L'expression, dit-il, n'est pas convenable, un homme déclare son amour, une femme *avoue* le sien. » Il y a certainement dans cette distinction une délicatesse réfléchie, bien étonnante à douze ans. L'étude de l'histoire, des sciences et des langues avoit peu d'attrait pour lui; la littérature en avoit beaucoup, et il aimoit les arts avec passion, surtout le dessin et la peinture, où il a excellé, non pas seulement comme amateur, mais comme artiste. Cette disposition se manifesta dès son enfance; comme je crois que l'on doit cultiver tous les dons de la nature, je lui donnai, pour dessiner, beaucoup plus de temps qu'aux autres. D'ailleurs, comme il se trouve, dans le rang où le ciel l'avoit fait naître, des séductions qui ne sont dans aucun autre, on est trop heureux de pouvoir mettre contre elles dans la balance, avec beaucoup de vertus, un goût innocent et passionné. Le dernier des trois princes, M. le comte de Beaujolois, qu'on me donna à trois ans, étoit

charmant de figure, d'esprit et de caractère : ses défauts même étoient aimables, chose que je n'aime pas qu'on dise, mais qu'il étoit impossible de ne pas trouver en lui. Nous trouvions aussi qu'il avoit beaucoup de traits de ressemblance avec Henri IV, que chaque François croit avoir connu.

Voici deux traits de l'enfance de M. le comte de Beaujolois, qui le peindront parfaitement. On lui demandoit pourquoi il donnoit toujours à sa sœur de lait, lorsqu'elle venoit le voir, ses plus beaux joujoux : « Eh mais, répondit-il, ce sont ceux que j'aime le mieux, et je pense que ceux-là lui feront plus de plaisir. » Comme il caressoit beaucoup cette petite fille, on parut s'en étonner, en ajoutant qu'elle étoit bien laide. *Ah!* s'écria-t-il, *si elle étoit décrassée on verroit !*

Mon neveu César étoit étourdi, violent, mais spirituel, sensible, et naturellement porté à tout ce qui étoit bon et généreux. L'éducation, le temps, et les malheurs publics ont tempéré sa vivacité; il ne lui en est resté que ce qu'il en faut pour être aimable et brillant. Se trouvant, à quinze ans, dans les armées, sans guide, sans conseil,

il y a fait les actions les plus éclatantes pour son âge : n'étant que volontaire, il rallia les fuyards, et enleva un drapeau à l'ennemi, n'ayant pas tout-à-fait seize ans; le général Dumouriez demanda son nom sur le champ de bataille, il l'appela, et lui dit qu'il le faisoit capitaine; mon neveu répondit qu'il n'avoit pas l'âge : « Raison de plus, » reprit le général, et il le fit capitaine. Je conterai encore par la suite d'autres traits du noble caractère de ce jeune homme si distingué, dont la mort déplorable, à vingt-huit ans, a été l'une des plus grandes afflictions de ma vie.

Pour continuer les portraits de Belle-Chasse, je dois parler de ma nièce Henriette et de Paméla. Henriette étoit jolie, et sa figure animée plaisoit à tout le monde. Elle avoit alors tout son esprit en intelligence; elle l'a montré depuis dans la conversation et dans ses lettres. A Belle-Chasse elle ne disoit pas de jolies choses, mais elle comprenoit tout, et apprenoit tout avec une facilité merveilleuse. Je lui ai vu apprendre une danse fort difficile, le *pas russe*, seulement en assistant à la leçon, pendant laquelle elle brodoit au métier. Ce pas étoit dansé par mademoiselle d'Orléans

et Paméla, et montré par le fameux d'Auberval, de l'Opéra. Un jour, Paméla, ayant mal au pied, et ne pouvant danser, Henriette offrit de la remplacer, ce qui fit rire d'Auberval; mais elle se leva, se mit à danser, et fit tous les pas aussi régulièrement que si elle les eût appris et répétés. La surprise de d'Auberval fut extrême; il nous dit qu'il n'y avoit pas une seule danseuse à l'Opéra qui fût capable d'en faire autant. Henriette avoit appris à calculer avec la même facilité; elle avoit la plus belle écriture de Belle-Chasse; elle dessinoit fort agréablement, avec un fini particulier; elle chantoit à merveille, sa voix étoit charmante; elle avoit une adresse de fée. La seule chose que je n'aie pu lui donner étoit de jouer d'un instrument; elle n'a bien joué d'aucun; il est vrai qu'elle n'a jamais donné assez de temps à cette étude.

Paméla avoit une figure ravissante; la candeur et la sensibilité formoient son caractère; elle n'a jamais fait un seul mensonge, ni employé le moindre détour durant tout le cours de son éducation; elle étoit spirituelle de sentiment; elle disoit des mots charmans, et qui toujours venoient du cœur. Je m'étois

attachée à elle avec passion, et cette passion a été malheureuse, à quelques égards. Cette enfant si charmante étoit la plus inappliquée que j'aie vue ; elle manquoit de mémoire, elle avoit une excessive étourderie, qui ajoutoit encore aux charmes de sa figure, en lui donnant un air de vivacité, qui, joint à l'indolence de son caractère et à beaucoup d'esprit, la rendoit très-piquante. Sa personne étoit agissante et leste, elle couroit comme Atalante, et son esprit étoit paresseux au dernier degré ; aussi par la suite a-t-elle été la personne du monde la plus incapable de réfléchir. Le sort la jeta dans des situations extraordinaires ; elle s'y trouva sans guide et sans conseil, dans mille occasions dangereuses... ; elle s'y conduisit néanmoins parfaitement, tant que vécut son mari, et même en plusieurs circonstances, d'une manière véritablement héroïque.

J'établis plusieurs prix pour les enfans, mais seulement ceux qui ne peuvent exalter l'amour-propre, les prix d'application, de douceur, de bonté et de dessin ; pour ce dernier prix, c'étoit M. David qui en étoit le juge. Tous les ans au jour de l'an, nous éta-

lions dans le salon tous les ouvrages que nous avions faits dans le cours de l'année ; ce qui formoit de petites boutiques charmantes que l'on distribuoit ensuite à ses amis ; les dessins des enfans qui avoient remporté les prix y étoient étalés avec de beaux cadres.

Je ne suis point superstitieuse, mais il y a dans l'idée du surnaturel quelque chose qui plaît toujours aux imaginations vives et qui les frappe : sans croire aux présages et aux pressentimens, je n'ai jamais pu m'empêcher de les remarquer et d'en faire quelque application ; voici un triste présage qui, malgré moi, me frappa beaucoup : il y avoit au haut du parc de Saint-Leu une espèce de terrain élevé, où nous avions remarqué que la végétation étoit beaucoup plus belle qu'ailleurs, le gazon y étoit plus fourni, et les fleurs des champs infiniment plus grosses ; j'eus l'idée d'y faire planter autant d'arbres que j'avois d'élèves, en plaçant au bas de chaque arbre le nom de l'élève et une inscription ; on se mit sur-le-champ à y travailler, et en creusant la terre, on fut très-surpris de découvrir une quantité d'ossemens humains : nous apprîmes que cet endroit avoit jadis été un ci-

metière. Cette découverte me frappa et m'attrista, et je ne fis point planter les arbres. J'ai perdu depuis quatre élèves, en comptant ma fille aînée, et tous parvenus à l'âge le plus florissant de la jeunesse!...

Au milieu de tous ces soins, je poursuivois avec plus d'ardeur que jamais mes études particulières; j'avois donné *Adèle et Théodore*, qui me causa mes premiers chagrins littéraires: cet ouvrage anti-philosophique eut dans le public un succès qui surpassa toutes mes espérances, mais il me fit des ennemis nombreux et irréconciliables; au reste, je l'avois prévu, comme on peut le voir dans l'ouvrage même, en lisant les lettres de M. de Lagaraye à Porphyre, dans lesquelles j'ai prédit et dépeint tout ce que j'ai éprouvé depuis. Je voyois sans cesse M. de La Harpe, qui me montroit toujours le plus grand attachement; au moment où mon ouvrage alloit paroître, je lui demandai s'il en rendroit compte lui-même, en ne lui cachant pas qu'il étoit très-religieux, et que par conséquent il y avoit beaucoup de choses contre la philosophie moderne: il me répondit qu'il passeroit là-dessus légèrement, et qu'il parleroit du reste avec toute l'amitié et la jus-

tice que je lui connoissois. Quelques jours après il revint me dire qu'il ne feroit pas l'extrait, mais que je n'y perdrois rien, parce qu'il étoit confié à l'abbé Remi [1], dont il me répondoit comme de lui-même ; que d'ailleurs lui, M. de La Harpe, étant rédacteur du *Mercure*, liroit cet extrait avant de le donner à l'impression, et n'y laisseroit pas un seul mot qui pût me déplaire : je lui répondis, ce qui étoit vrai, et ce que je lui avois déjà dit, que M. Gaillard avoit voulu faire cet extrait, et que je l'avois refusé, parce que M. de La Harpe me l'avoit demandé en me disant qu'il le

[1] L'abbé Remi, à la fois prêtre du diocèse de Toul et avocat au parlement de Paris, étoit chargé, pour l'*Encyclopédie*, de la partie de la jurisprudence, et fournissoit des extraits au Mercure. Le *Cosmopolisme*, brochure in-12, fut son début dans la littérature ; il publia, dans la même année 1770, une autre brochure sous le titre *des Jours* pour tourner en ridicule l'anglomanie et l'espèce d'engouement des François pour les *Nuits d'Young*. Son meilleur ouvrage est l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital*, couronné par l'Académie en 1777 ; et néanmoins ce discours éloquent pèche par l'emphase et l'exagération. L'abbé Remi, né à Remiremont en 1738, est mort à Paris en 1782.

(Note de l'éditeur.)

feroit ; j'ajoutai que j'aurois beaucoup mieux aimé M. Gaillard que M. l'abbé Remi, qui m'étoit tout-à-fait inconnu. M. de La Harpe me répéta mille fois que je serois parfaitement contente, et qu'il y mettroit tous ses soins. L'extrait parut, la première édition d'*Adèle et Théodore* étoit déjà enlevée. Quelle fut ma surprise, en lisant cet extrait, de le trouver injurieux d'un bout à l'autre, et rempli de personnalités outrageantes et calomnieuses ! C'étoit la première méchanceté de ce genre que j'éprouvois, j'y fus sensible ; j'écrivis sur-le-champ à M. de La Harpe, pour lui reprocher sa perfidie, et pour lui dire que je ne le reverrois de ma vie : j'ai su depuis que l'abbé Remi étoit un littérateur obscur, sans aucun talent, et entièrement dévoué à d'Alembert : ce dernier étoit le véritable auteur de ce petit libelle qui révolta tout le monde, l'abbé Remi n'avoit fait que le signer.

La critique du monde dans *Adèle et Théodore* me fit aussi beaucoup d'ennemis, parce qu'elle étoit vraie, piquante, et sans exagération. Toutes les *parfileuses* [1] se déchaînè-

[1] On demandoit à tous les hommes de sa connoissance leurs vieilles épaulettes d'or, leurs vieux nœuds d'épée

rent contre moi ; j'avois le droit de les critiquer ; car, malgré l'universalité de la mode, je n'avois jamais voulu parfiler ; cette manière de demander des galons à tous les hommes, pour en tirer l'or et le vendre, ces présens de parfilage qu'on recevoit au jour de l'an [1], me paroissoient les choses du monde les plus ignobles. Le trait de l'habit dégalonné dans *Adèle*

d'or, leurs vieux galons d'or, etc., que l'on enlevoit ainsi à leurs valets de chambre, et l'on parfiloit toutes ces choses, c'est-à-dire qu'on séparoit l'or de la soie pour la vendre à son profit. En outre on recevoit aux étrennes des bobines d'or, ou de petits meubles couverts d'or que de même on parfiloit, et que l'on vendoit. Communément une habile parfileuse gagnoit à cet étrange métier cent louis par an !...

(Dictionnaire des Étiquettes, au mot *Parfilage.*)

[1] Par exemple, j'ai vu la maréchale de Luxembourg donner à madame de Blot un tablier de mousseline bordé de franges d'or et ployé en paquet, renfermant en outre pour quinze ou vingt louis de franges. J'ai vu M. de Lauzun donner à madame la comtesse Amélie de Boufflers une fausse harpe tout en parfilage, et qui avoit coûté près de mille francs, etc. On parfiloit tout cela, pour le vendre à moitié perte ; il eût été plus simple et moins coûteux de recevoir tout simplement de l'argent.

(Note de l'auteur.)

et Théodore est vrai [1] : j'ai été témoin de cette aventure au Rainci, ce fut M. le duc de Chartres qui fit ce joli tour ; c'est la seule personnalité que je me sois permise dans mes ouvrages, mais le fait avoit eu cinquante personnes pour témoins. Ce fut un trait de parfilage qui acheva de me gagner le cœur de M. le prince de Condé à Chantilly, lorsque je pariai contre le duc de Coigny vingt-quatre bobines d'or, de douze francs chacune, que je monterois sans tomber une des cascades en escalier : je gagnai, et le soir, dans le salon, je distribuai les bobines à toutes les dames, qui les reçurent de fort bonne grâce, quoiqu'elles eussent affecté d'être excessivement scandalisées, lorsque je m'engageai à monter la cas-

[1] Un jour, avant la promenade, nous étions tous rassemblés au salon, quand tout à coup madame de R.... remarque que les franges d'or de mon habit seroient excellentes à parfiler. Au même instant un mouvement de gaieté la porta à couper une de mes franges : aussitôt je suis entouré de dix femmes qui, avec une grâce, une vivacité charmantes, me déshabillent, m'arrachent mon habit et mettent toutes mes franges et tous mes galons dans leurs sacs.

(Adèle et Théodore, t. II, lettre du chev. d'Herbain à la baronne.)

cade. Ma critique du parfilage dans *Adèle et Théodore* fit tomber sans retour cette mode honteuse ; on n'a pas vu depuis dans la société une seule femme oser demander de l'or à un homme pour le parfiler. Tous ces énormes sacs de parfilage disparurent, et l'on substitua à ce vil travail la tapisserie et la broderie, qui occupoient si agréablement nos mères et nos grand's-mères. *Adèle et Théodore* déjoua beaucoup aussi l'affectation sentimentale, et la prétention de mettre de l'esprit dans le plus simple billet : il y a eu peu d'ouvrages dont les critiques aient eu plus d'influence sur la société. *Adèle et Théodore* me fit encore perdre un ami, le chevalier de Chastellux, qui, par foiblesse pour les philosophes, mais sans partager leur haine et leur ressentiment, cessa de me voir. M. de Rulhières et M. Gaillard, quoique philosophes, me restèrent fidèles. En revenant d'Italie, je me trouvai à un souper chez madame de Meulan[1],

[1] Madame de Meulan, née de Saint-Chamans. Elle étoit renommée pour l'aménité de son caractère, la politesse de ses manières et l'élégante somptuosité de sa maison. Privée par la révolution de son immense fortune, elle a vécu long-temps par les travaux littéraires

placée à table entre M. de Champfort, le bel-esprit, et M. de Rulhières : je leur contai l'histoire de la duchesse de Cerifalco, et j'ajoutai que ce sujet formeroit un beau roman ; ils me répondirent qu'ils avoient vu mille fois, dans les romans, des femmes enfermées dans des souterrains, et que cette histoire fort singulière formeroit un roman très-commun. Je répliquai qu'on rendroit le sujet tout neuf, en s'attachant à décrire les idées et les sentimens que l'on peut successivement éprouver pendant neuf ans dans un souterrain ; ils prétendirent qu'il n'étoit pas possible de s'identifier à une telle situation. Lorsque l'ouvrage parut, l'épisode de la duchesse eut un succès universel [1]. Je rappelai à M. de Rulhières ce qu'il

de mademoiselle Pauline de Meulan, sa fille, aujourd'hui madame Guizot, dont un des ouvrages a remporté le prix d'*utilité morale* à l'Académie françoise. Les autres enfans de madame de Meulan ne sont pas enrôlés sous la même bannière politique que madame Guizot, mais l'un d'eux surtout n'est pas moins remarquable que cette dame, pour les qualités de son cœur et la supériorité de son esprit.

(Note de l'éditeur.)

[1] Et l'on prit dès lors ce sujet pour le mettre au

m'avoit dit sur ce sujet chez madame de Meulan : « Il est vrai, madame, répondit-il, mais je ne savois pas alors que vous aviez passé neuf ans dans un souterrain. » C'est le plus charmant éloge que j'aie reçu sur cette histoire.

Pendant que les enfans prenoient leurs leçons chez moi, je faisois pour eux les extraits de nos lectures, et je composois, quand la grille de Belle-Chasse étoit fermée, depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures du matin. On entroit chez moi à dix heures; telle a été constamment ma vie, pendant tout le temps de l'éducation.

Au sujet d'*Adèle et Théodore*, il arriva quelque chose de plaisant à M. de Rulhières. L'infâme ouvrage de M. de Laclos [1], intitulé

théâtre sous le titre de *Camille*, ou *le Souterrain*, opéra en trois actes.

(Note de l'auteur.)

[1] Au temps de la faveur de madame du Barri, Laclos composa une *Épître à Margot* qui causa beaucoup de rumeur. *Les Liaisons dangereuses* eurent encore une célébrité plus grande et plus fâcheuse, pour le caractère de l'auteur de ce roman licencieux. Quelques personnes s'obstinent à n'y voir qu'une satire à la manière de

les Liaisons dangereuses, parut en même temps qu'*Adèle et Théodore*, mais sans nom d'auteur. M. de Rulhières avoit un ami en Italie, nommé M. d'Héricourt : il s'étoit engagé à lui envoyer tous les ouvrages nouveaux qui feroient du bruit; il fit sur-le-champ deux paquets séparés et cachetés ; l'un contenant *Adèle et Théodore* et l'autre *les Liaisons dangereuses*. Voulant faire parvenir le mien le premier, il profita d'une occasion plus prompte; mais il se trompa, et, croyant envoyer le mien, il fit partir celui de M. de Laclos, avec une lettre qui contenoit l'éloge vague de l'ouvrage, et qui disoit qu'il étoit de moi, de sorte que

Pétrone, un tableau cynique mais fidèle des mœurs du temps; d'autres ont dit que ces mœurs étoient celles de l'auteur et de quelques libertins qui alors renouveloient les orgies de la régence, mais que la haute société, où ils étoient admis, condamnoit et repoussoit. Laclos s'essaya dans un genre moins répréhensible : il fit, en 1777, l'opéra d'*Ernestine* qui ne réussit point. Né pour les choses et les études sérieuses, ses meilleurs ouvrages sont des écrits sur la guerre, sur les finances et sur l'économie politique. Laclos, devenu général d'artillerie pendant la révolution, est mort à Tarente le 5 octobre 1805 ; il étoit né en 1741.

(Note de l'éditeur.)

M. d'Héricourt crut, pendant quinze jours, que j'étois l'auteur des *Liaisons dangereuses.* Il écrivit là-dessus à M. de Rulhières, pour lui exprimer l'excès de sa surprise qu'une femme jeune encore, et institutrice de princes du sang, eût eu l'inconcevable effronterie de publier un tel ouvrage. M. de Rulhières me montra cette lettre qui me mit au désespoir: je ne pouvois supporter l'idée qu'un homme raisonnable eût eu, pendant quinze jours, une semblable opinion de moi, et je ne me calmai que lorsque M. de Rulhières m'apporta de M. d'Héricourt une seconde lettre qui prouvoit qu'il étoit désabusé, et qu'il avoit lu *Adèle et Théodore.*

On ne manqua pas de faire dans le monde une clef des portraits qui se trouvent dans *Adèle et Théodore.* C'étoit la première fois qu'une personne, jeune encore, ayant vécu dans le plus grand monde, s'avisoit de le peindre. La vérité du ton (qui n'est assurément ni dans les romans de Crébillon, ni dans les contes de Marmontel) fit croire que tous les caractères étoient exactement faits d'après nature, ce qui n'a jamais été dit des ouvrages cités ci-dessus. On se trompa : j'ai fait

en général des tableaux et non des portraits; j'ai rassemblé des traits divers pris en effet dans la nature, et je me suis toujours interdit les personnalités offensantes; et quand j'ai représenté de souvenir des personnages vicieux ou ridicules, je les ai déguisés de manière à les rendre méconnoissables, et communément je leur ai donné un sexe différent de celui des originaux. Le seul portrait détaillé et vrai en tous points, qui soit dans *Adèle et Théodore*, est celui de ma fille aînée, madame de Lawoestine, sous le nom de *madame d'Ostalis*, et je ne l'ai certainement pas embellie. Deux femmes[1] se disputèrent les portraits de madame de Valmont, femme d'un fermier général, et je puis protester que je n'avois songé ni à l'une ni à l'autre : elles se déchaînèrent contre moi avec autant de maladresse que d'injustice, car il étoit étrange de s'obstiner à se reconnoître dans un portrait désagréable, qui ne leur ressembloit pas, et uniquement parce qu'elles étoient mariées à des financiers. Le portrait resta à madame de La Reynière, parce qu'elle apprit à tout le monde, ce que j'igno-

[1] Madame Miller et madame de La Reynière.
(Note de l'auteur.)

rois entièrement, qu'elle avoit une sœur religieuse qui étoit abbesse. Je fus confondue en apprenant ce fait, qui ôta toute croyance à mes protestations; c'est un hasard malheureux, mais il n'en est pas moins vrai, qu'ainsi que beaucoup de personnes de la société de madame de La Reynière, j'étois à cet égard dans une parfaite ignorance, et que cette découverte m'affligea véritablement. Il est bien certain que si j'eusse entendu parler de cette religieuse, je n'aurois pas donné à la mienne la femme d'un fermier général pour sœur. Le portrait d'ailleurs n'avoit pas la moindre ressemblance avec madame de La Reynière. Il est bien singulier que la même personne eût un oncle et un frère évêques, et une sœur abbesse.

Quelque temps après la publication d'*Adèle et Théodore*, M. de La Harpe voulut donner sa tragédie de *Jeanne de Naples;* et, craignant une grande cabale, il eut assez peu de fierté d'âme, et assez de confiance en ma générosité, pour me demander par écrit d'engager madame la duchesse de Chartres à aller, en grande loge, à la première représentation de cette pièce. Il savoit que cette princesse étoit

si révérée et si aimée du public, qu'en donnant cette preuve de protection à l'auteur on écouteroit la pièce jusqu'à la fin. Je justifiai la confiance de M. de La Harpe, quoique madame la duchesse de Chartres eût la plus grande répugnance à se mettre ainsi en scène en public, pour avoir l'air de prendre un si vif intérêt à un auteur et à une pièce qu'elle ne connoissoit point; je la déterminai à cet acte de bonté. Sa présence, en effet, empêcha de siffler la pièce, qui alla jusqu'à la fin; mais elle tomba tout-à-fait à la seconde représentation, et on ne la joua plus. M. de La Harpe ne me montra pas la moindre reconnoissance de ce procédé, et, peu de temps après, je lui fis une petite malice dans les *Annales de la Vertu*, au sujet d'une vieille tragédie de *Jeanne de Naples*, dont je parlai dans une note. Tout l'article, fort injurieux sur l'auteur et sur la tragédie, s'appliquoit parfaitement à M. de La Harpe; mais à la fin je nommois l'auteur, *Magnon*, qui a véritablement fait une mauvaise tragédie de *Jeanne de Naples* : cette malice eut beaucoup de succès, parce que je n'avois rien dit que de très-vrai sur *Magnon* et sur sa pièce. Ainsi M. de La Harpe ne pouvoit pas se plaindre,

sans se donner un ridicule, et il n'en fut que plus en colère.

Lorsque l'aîné de mes élèves eut atteint sa douzième année, comme il n'étoit qu'ondoyé, il fut, suivant l'étiquette d'alors pour les princes du sang, baptisé avec un grand cérémonial dans la chapelle de Versailles. Il étoit d'usage qu'à chaque baptême de prince ou de princesse du sang, le roi donnât au gouverneur ou à la gouvernante du prince, ou de la princesse, la somme de douze mille francs, payables au trésor royal, sur une ordonnance signée du roi. Ce prince avoit approuvé que je tinsse lieu de gouverneur, et que j'en exerçasse toutes les fonctions, mais je ne pouvois en avoir le titre et le rang. J'avois été présentée de nouveau à la cour, comme gouvernante de mademoiselle d'Orléans; mais, quand je me chargeai de ses frères, je n'avois pu l'être comme *gouverneur*; ainsi tout le monde pensa que je n'aurois point les douze mille francs de gouverneur pour le baptême. On sait que pour moi je n'ai jamais attaché le moindre prix à l'argent, mais je désirai vivement cette somme, parce qu'il étoit également honorable et singulier

de l'obtenir en cette qualité ; M. le duc de Chartres n'avoit nulle envie de la solliciter, il voulut me persuader que cette demande seroit ridicule : je n'en crus rien, et, à force d'importunités, je le décidai à la demander au roi, qui l'accorda, sans faire la moindre difficulté. Je fus charmée de recevoir cette somme, dont je distribuai sur-le-champ la moitié aux personnes de l'éducation, qui étoient sous mes ordres. Je reçus de même ces douze mille francs au baptême de M. le duc de Montpensier, que je partageai de même ; chose qu'aucun gouverneur et que nulle gouvernante n'avoient faite avant moi.

Dans ce temps, M. le duc d'Orléans mourut à Sainte-Assise. M. le duc de Chartres prit le nom *d'Orléans*, et l'aîné de mes élèves celui de Chartres. Ma tante revint à Paris, j'obtins de M. le duc d'Orléans la permission de lui mener sur-le-champ les princes et Mademoiselle, quoiqu'elle ne vînt jamais les voir à Belle-Chasse [1]. M. le duc d'Orléans y

[1] Ainsi que M. le duc d'Orléans, qui même n'a jamais envoyé d'étrennes à ses petits-enfans, tandis que M. le duc de Penthièvre leur en donnoit de charmantes et venoit sans cesse à Belle-Chasse. Ce prince, non-

alla six jours de suite, et se conduisit pour elle de la manière la plus parfaite. Elle me reçut personnellement avec amitié, ce qui a duré depuis cette époque jusqu'à mon départ de France. Le roi fit défendre à ma tante de draper, et de mettre ses gens en deuil. Alors elle prit le parti de s'établir au couvent de l'Assomption, pendant toute l'année de son veuvage; elle ne reçut qu'à un parloir, dont elle fit dorer les grilles, chose dont on se moqua, non sans raison, car une grille noire convenoit mieux à sa situation que cette singulière magnificence, qui ne se trouvoit dans aucun couvent. Ma tante s'étoit donné un plus grand ridicule : quelque temps avant la mort de M. le duc d'Orléans, elle avoit fait représenter sa comédie de la *Comtesse de Chazelle*; le titre seul avoit quelque chose de niais : la pièce, qui étoit pitoyable, tomba honteusement au troisième acte; et ce qu'il y eut de pis, c'est qu'une grande partie des détails de

seulement m'honora de plusieurs visites, il eut encore la politesse de vouloir en faire une à ma mère, qui, au lieu d'en profiter, s'empressa de descendre au salon.

(Note de l'auteur.)

ce drame étoit prise d'un indigne ouvrage, qu'une femme ne devoit pas avouer publiquement avoir lu : *les Liaisons Dangereuses*, de M. de Laclos.

Ma tante porta à l'excès l'ambition d'auteur; elle prit chez elle M. Lefèvre, auteur de quelques tragédies [1]; elle le logea, le maria, lui assura une pension de six mille francs, le tout pour lui donner, disoit-elle, quelques petits conseils littéraires, et elle se mit à faire des tragédies. On lui passa toutes ces prétentions, tous ces travers : elle avoit une excellente maison, et plus de deux cent mille livres de rente,

[1] La représentation d'*Élisabeth de France*, quatrième tragédie de Lefèvre, devint l'objet d'une négociation diplomatique, dont l'issue ne fut pas favorable à l'auteur. Sous ce titre, tout françois, il avoit traité le sujet de *Don Carlos*, amant aimé d'*Élisabeth de France*, femme de Philippe II. La cour de Madrid ne permit point la représentation de cette tragique histoire; après plus de deux siècles, elle fut reproduite sur le théâtre françois. La pièce de Léfèvre fut jouée et fort applaudie sur le théâtre particulier du duc d'Orléans, et imprimée en 1784, sous le titre de *Don Carlos*. Lefèvre, né à Paris en 1741, est mort en 1813 à La Flèche, où il étoit professeur de belles-lettres.

(Note de l'éditeur.)

et ses ouvrages n'excitèrent la jalousie de personne.

Je vais reprendre le fil interrompu de ma narration : M. de Monthion institua un prix à l'Académie, une médaille d'or pour l'ouvrage en prose qui, ayant paru dans le cours de l'année, seroit jugé par l'Académie *le plus utile et le mieux écrit.* Madame d'Épinay avoit fait, cinq ou six ans auparavant, le premier volume de ses *Conversations d'Émilie;* ce volume est écrit avec naturel, mais sans élégance et sans pureté, et il contient plusieurs idées fausses : par exemple, la mère, trouvant son élève écorçant un arbre, lui demande si elle seroit bien aise qu'on l'écorchât, et cherche à lui inspirer de l'horreur de cette action comme d'une cruauté. On trouve dans ce volume beaucoup d'autres choses aussi peu raisonnables, néanmoins il est en général agréable. Madame d'Épinay y fit un second volume; et, quoique j'y sois beaucoup louée sous le nom d'une fée, je le trouvai ce qu'il est, c'est-à-dire détestable, rempli de fautes de langage, de locutions vicieuses et de mauvais ton, et d'ailleurs toutes les idées en sont triviales. Je donnai, dans cette même année, *les Veillées du Château.*

M. de Monthion ne doutoit pas que je n'eusse sa médaille, malgré toute la mauvaise volonté de l'Académie; mais, à sa grande surprise, et, je l'ose dire, au scandale de tout le monde, *le prix de l'ouvrage nouveau donné dans le cours de l'année, et jugé le mieux écrit et le plus utile*, fut adjugé au second volume des *Conversations d'Émilie!* Ce volume, eût-il été parfait, ne pouvoit concourir, puisqu'il n'étoit point un *ouvrage nouveau*, mais seulement la suite d'un autre. Cette première édition *des Veillées du Château* renfermoit, dans le dernier volume, des contes qu'on en a détachés depuis pour les réunir à mes nouvelles, *le Palais de la Vérité*, et *les Deux Réputations* : dans ce premier conte la philosophie étoit vivement attaquée; et, dans le second, je critiquois avec beaucoup de politesse, mais d'une manière qui ne permettoit pas de répliquer, les contes prétendus *moraux* de M. de Marmontel. Ainsi j'étois bien sûre que je n'aurois pas la médaille, mais je pensois qu'on remettroit le prix. Les philosophes crurent me désoler, en le donnant à madame d'Épinay; mais les injustices évidemment grossières, et trouvées telles par le public, ne sont, en littérature, que des

titres de gloire pour les auteurs. L'édition des *Veillées du Château* fut enlevée en huit jours: cet ouvrage fut traduit, dans le cours de l'année, dans toutes les langues. M. Emsly, libraire à Londres, m'a dit en avoir fait, dans l'espace de deux ans, vingt-deux éditions françoises [1]. Mais madame d'Épinay étoit philosophe, et elle s'est bien gardée de parler de religion à son Émilie.

J'ai dit que les années les plus heureuses de ma vie s'écoulèrent à Belle-Chasse; ce qui est exactement vrai des huit ou neuf premières années que j'y passai. Les quatre ou cinq dernières, quoique plus brillantes, par le superbe héritage de madame la maréchale d'Estrée, la belle place qu'obtint mon frère, et le succès non contesté de l'éducation que je dirigeois; ces cinq années, dis-je, furent empoisonnées pour moi par les pertes les plus douloureuses. La première fut celle de ma-

[1] Il est vrai qu'en Angleterre l'édition la plus considérable n'est jamais portée qu'à mille exemplaires; et, en France, on a toujours porté chacune des miennes au moins à trois ou quatre mille, et souvent à six et à sept.

(Note de l'auteur.)

dame de Puisieux [1], qui mourut subitement d'une attaque d'apoplexie foudroyante [2]. Je regrettai du fond de l'âme cette bienfaitrice chérie, cette seconde mère, que j'aimois également d'inclination, et par reconnoissance.

[1] Madame de Puisieux avoit été la plus belle personne de la cour de Louis XV. Elle étoit de l'âge de ce prince : elle se maria à treize ans ; et lors du couronnement, étant depuis quelques jours à Sillery, près de Reims, elle alla au sacre du roi, qui avoit douze ans. Malgré son extrême jeunesse elle fixa tous les regards, et même ceux du jeune roi, qui fut extrêmement frappé de sa beauté.

Trente ans après, le roi lui dit un jour qu'il n'avoit jamais vu de figure aussi parfaite que la sienne, à son sacre. — « Ah ! sire, répondit madame de Puisieux, c'est vous qu'il falloit admirer, vous étiez beau alors,.... beau comme l'espérance !... »

(Souvenirs de Félicie.)

[2] Il y avoit dans la famille de Louvois une étrange *fatalité* d'apoplexie foudroyante : le grand Louvois en mourut, ainsi que l'archevêque de Reims, son frère ; M. de Courtanvaux, M. le marquis de Souvré, frère de madame de Puisieux ; son fils, M. de Louvois ; madame de Sailly, sa fille, et madame la maréchale d'Estrée, fille de madame de Puisieux, moururent tous d'apoplexie foudroyante.

(Note de l'auteur.)

Elle me laissa par testament un diamant de dix mille francs, ainsi qu'à ses nièces, mais me désigna sous ce titre touchant : *La comtesse de Genlis, mon amie.* Je fis faire une grande bague tournante, que j'ai encore, et qui d'un côté porte une mèche de ses cheveux et son nom, et de l'autre ces mots : *Elle m'honora du titre de son amie.*

Je fus si affligée et si saisie en apprenant sa mort (je l'avois vue la veille), que j'en eus un violent accès de fièvre, qui me retint un jour au lit. Le surlendemain, j'allai chez madame la maréchale d'Estrée, qui me reçut avec une tendresse qu'elle ne m'avoit jamais témoignée ; elle me donna franchement elle-même l'explication de ce changement. On lui avoit apporté une cassette renfermant toutes les lettres que j'avois écrites à sa mère : elle les avoit lues, et elle y avoit vu que j'avois constamment employé tout mon ascendant sur madame de Puisieux, à l'adoucir sur les petits mécontentemens que lui donnoit souvent la maréchale, et qu'enfin j'avois positivement refusé le don qu'elle avoit voulu me faire de sa jolie maison d'Étioles. Suivant ma coutume, dans l'affliction, je multipliai mes occupa-

tions; j'avois déjà pris un maître de langue espagnole, et j'en pris un de portugais, langue qu'on apprend en six semaines, quand on sait l'italien et l'espagnol. Je lus *la Lusiade*, ce qui me fit connoître que M. de Marmontel a fait les plus étranges bévues, en parlant de ce beau poëme, parce qu'il attribue au Camoëns les rêveries ridicules qui se trouvent dans la préface de M. Castera, son traducteur. Il s'en moqua, comme étant dans le poëme où elles ne sont nullement, de sorte que toute cette critique tombe à faux d'un bout à l'autre. En général les littérateurs du dernier siècle n'avoient pas la moindre connoissance des langues vivantes. M. de La Harpe, qui a tant critiqué Shakspeare, ne savoit pas un mot d'anglois, et je l'ai forcé d'en convenir. Ils ont aussi parlé des arts d'une manière pitoyable, faute d'avoir à cet égard les plus simples notions.

Mon ouvrage sur la religion, que je fis pour la première communion de l'aîné de mes élèves, acheva de me rendre l'objet de l'horreur et de la haine la plus implacable et la plus envenimée des philosophes : c'est l'ouvrage qui est intitulé *la Religion considérée*

comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie. M. de Buffon a mis quelques erreurs dans ses ouvrages, qui ne tenoient qu'à des systèmes scientifiques, et les a généreusement rétractées. Je lui connoissois un mépris sincère pour les philosophes, pour leurs mensonges, leurs licences, et leur dessein formel d'anéantir la religion et de corrompre les mœurs. En faisant imprimer mon ouvrage, j'en destinai tout le profit de la première édition aux pauvres. Quoique je n'eusse point fait annoncer publiquement cette destination, elle étoit connue, ce qui sans doute contribua à le faire acheter; il n'en restoit pas un seul exemplaire au bout de quatre jours. J'en envoyai un à M. de Buffon, qui m'écrivit à ce sujet une lettre charmante, que je communiquai à M. de Schomberg; et, comme son amitié pour moi étoit beaucoup plus vraie que sa philosophie, il me demanda de lui prêter cette lettre, qu'il vouloit montrer à deux ou trois personnes. Charmée de penser qu'il la liroit à d'Alembert, je la lui donnai : non-seulement il la montra, mais il en donna des copies, et, à mon grand étonnement, la lettre parut imprimée. M. de Buffon fut charmant

pour moi dans cette occasion : quand je voulus m'en justifier auprès de lui, il me répondit qu'il étoit enchanté que l'on connût ses sentimens et ses opinions; que seulement, s'il avoit pensé qu'elle dût être imprimée, il l'auroit écrite avec plus de soin et de détails. Il m'est arrivé, au sujet de cet ouvrage, une chose bien frappante, que je ne puis me dispenser de rapporter ici : comme j'y travaillois, j'éprouvai le plus grand malheur de ma vie; je perdis ma fille aînée en couches, à vingt-un ans. Après avoir passé cinq ans dans le plus grand monde, sans guide, sans mentor, avec une éclatante beauté, des talens ravissans, l'esprit le plus distingué, et sans avoir jamais donné lieu à la plus légère médisance contre elle, elle étoit aussi universellement aimée que si elle n'eût été que bonne et médiocre; avec une gaieté charmante, elle avoit la raison d'une personne de quarante ans. Elle mourut, comme elle avoit vécu, avec le calme et la piété d'un ange; j'allai la veiller les trois dernières nuits de son existence, elle expira dans mes bras; une heure et demie avant, elle avoit perdu la parole et la connoissance, cependant elle me serroit encore la main : on

voulut lui donner des gouttes d'éther, elle se rappela machinalement que je craignois cette odeur, car elle repoussa la cuillère en me regardant. Malgré ma douleur, dont ma santé se ressentoit cruellement, trois jours après sa mort, je recommençai à donner mes leçons à mes élèves. M. de Lawoestine m'apporta, le surlendemain, de petites tablettes, qu'elle portoit toujours dans sa poche; il y avoit deux ou trois pages de son écriture, les deux dernières écrites peu de jours avant sa malheureuse couche. En voici une qui fera connoître son caractère, et le genre de son esprit naturellement disposé à la plaisanterie. Elle avoit formé une colonne au haut de laquelle elle avoit écrit ce titre : *Calcul des infidélités de mon mari, pendant les cinq années de notre mariage*. Elle comptoit, année par année; ensuite elle mettoit le total, qui se montoit à vingt-un. Après cela elle disoit : *Voyons un peu les miennes*. Elle avoit mis zéro à chaque année; ce qui étoit terminé par ces paroles : *Total, satisfaction*. Et elle aimoit véritablement son mari! Il y a dans cette plaisanterie une grâce, une pureté, une véritable philosophie, qui ont quelque chose de sublime.

Elle fut regrettée dans la société, comme je n'ai vu aucune jeune personne l'être. Je n'oublierai point que le roi[1] même en fut douloureusement frappé; il mit ses deux mains sur ses yeux, en s'écriant : « C'est affreux! » C'est d'elle que la reine avoit dit qu'elle avoit le visage de Vénus, et la taille de Diane. Ce mot étoit joli, parce qu'il la peignoit réellement. Après sa mort, on découvrit que plusieurs hommes, qui n'avoient jamais osé montrer leurs sentimens, avoient été passionnément amoureux d'elle; quelques-uns d'entre eux en tombèrent malades de chagrin, entre autres le vicomte de Gand, et M. de Florian, qui avoit fait son portrait fort détaillé, charmant et très-ressemblant, dans l'héroïne de son poëme de *Numa*. Pour moi, ne pouvant trouver de distraction à ma douleur que dans l'étude, je voulus finir mon ouvrage sur la religion; et en regardant où j'en étois restée, je trouvai que c'étoit à ce titre de chapitre, *De la résignation chrétienne*.

Ce chapitre étoit à faire!... On doit y trouver de la vérité; avant de l'écrire, le papier fut mouillé de larmes..... Dans ce temps, j'é-

[1] L'infortuné Louis XVI.

crivis aussi dans un petit portefeuille, que je portois toujours sur moi, des réflexions sur la douleur; j'y adressois souvent la parole à la fille chérie que j'avois perdue, je ne m'en rappelle que le passage suivant :

« Cette porte de ma chambre ne me causera » plus de joie vive en s'ouvrant; elle ne s'ou- » vrira plus pour toi!.... Je ne verrai plus ton » angélique figure traverser rapidement cette » chambre pour accourir à moi. Ah! comment » le temps pourra-t-il me consoler? Dans cinq » ans, dans dix ans, ton absence aura été plus » longue, il y aura plus long-temps que je ne » t'aurai vue!.... »

Nous allâmes à Saint-Leu; et j'y passois une grande partie des nuits, dans le corridor à me promener, ou à l'une des grandes fenêtres à regarder, au clair de la lune, ce beau jardin qu'elle avoit parcouru tant de fois. Je lui adressois la parole, je lui parlois tout haut; et rentrée dans ma chambre, j'écrivois quelques lignes dans mon petit souvenir. J'avois emporté ce petit livre dans les pays étrangers, et je le rapportai en France. Casimir, à qui je l'avois fait lire, et qui l'aimoit passionnément, me demanda en grâce de le lui prêter :

lorsqu'il alla en Angleterre, il le confia à madame Chinery, qui le perdit, et qui, par conséquent, n'a pu le lui rendre. Je l'ai regretté, parce que les sentimens en étoient touchans; et dans ce genre, il y a toujours une sorte d'originalité dans ce qui est vrai. Le chagrin altéra tellement ma santé, que les médecins m'ordonnèrent d'aller à Spa; mais je ne le voulus pas, pour ne point quitter mes élèves; alors M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, que je nomme ainsi, parce que le grand-père de mes élèves étoit mort, décidèrent qu'ils iroient avec moi et tous les enfans. Je fus touchée, comme je devois l'être, de cette preuve d'amitié et de bonté.

En nous rendant à Spa, nous logeâmes à Tirlemont, au Plantin, belle auberge; mais tous les bons appartemens étoient pris. Nous fûmes horriblement mal logés. Je couchai dans un berceau d'enfant, que je trouvai trop petit pour que Mademoiselle y pût dormir. Nos courriers et nos femmes étoient restés en chemin... Mais les princes, et surtout M. le duc de Chartres, nous servirent comme d'excellens domestiques. M. le duc de Chartres arrangea notre chambre, monté sur une échelle, afin

de clouer des couvertures aux fenêtres, qui n'avoient ni rideaux, ni volets, et Mademoiselle, Henriette et Paméla firent nos lits... Tous ces enfans étoient charmans.

Ce voyage de Spa [1] fut très-brillant; j'y retrouvai M. le comte de Romansoff, que nous avions rencontré à Venise, quelques années auparavant, sous la conduite de M. de Grimm. Nous fîmes ensemble, à cette époque, une très-jolie course sur la Brenta. Quoiqu'il n'eût alors que dix-huit ans, il étoit déjà fort aimable. M. de Grimm me conta de lui un trait qui mérite d'être rapporté. Dans le commencement de leur voyage, un valet de chambre de M. de Romansoff eut tout à coup des accès de folies furieuses, mais dans lesquels cependant il reconnoissoit toujours son maître, et lui obéissoit. M. de Grimm voulut le renvoyer en Russie; mais M. de Romansoff s'y opposa avec une fermeté inébranlable. Il dit que cet homme avoit soigné les premières années de son enfance, qu'il lui avoit toujours montré autant de probité que d'attachement, et qu'il ne l'abandonneroit point, puisque, dans l'état où il étoit, il conservoit sur lui un empire souve-

[1] Juillet 1787.

rain; qu'enfin il n'auroit point la cruauté de le mettre au désespoir, en se séparant de lui. En effet, M. de Romansoff l'a gardé tout le temps de ses voyages, en prenant toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne fît de mal à qui que ce fût, le soignant personnellement, et le faisant coucher dans sa chambre. Je demandai, à Spa, de ses nouvelles à M. de Romansoff; sept ou huit ans s'étoient écoulés depuis; j'appris avec plaisir que cet homme étoit parfaitement guéri, qu'il existoit encore; et que, retiré dans son pays, il y vivoit heureux avec une bonne pension faite par son maître, auquel il écrivoit souvent. M. de Romansoff, qui n'avoit jamais été en France, parloit et écrivoit le françois comme s'il eût passé sa vie à Paris. Je n'ai connu personne dont la conversation fût plus agréable; son esprit s'étoit formé, il avoit acquis beaucoup d'instruction, et sans avoir rien perdu de son amabilité sociale. Nous fîmes un jour une nombreuse partie pour aller voir, aux environs de Spa, la grotte de *Rémouchant* toute remplie de trous dangereux et profonds, que nous appelâmes d'horribles précipices. M. de Romansoff y fut mon conducteur; et, à chaque pas, il préten-

doit, en plaisantant, que par sa force et son adresse à me contenir, il venoit *de me sauver la vie*. Tout à coup les torches de paille mouillée, qui nous éclairoient, s'éteignirent, et M. de Romansoff, pour la centième fois *mon libérateur*, me tint, en effet, immobile *sur le bord d'un abîme*, c'est-à-dire, auprès du trou le plus effrayant que nous eussions encore vu. Tandis qu'il me disoit les folies les plus aimables et les plus spirituelles sur le danger de ma situation et sur la reconnoissance *sans bornes* que je lui devois, on étoit allé chercher de nouvelles torches, et l'on vint nous tirer de cette périlleuse caverne. En revenant à Spa, M. de Romansoff, qui se trouvoit dans la voiture où j'étois, me demanda de composer une histoire *impromptu*, et de la conter sur-le-champ. Aussitôt j'en imaginai une de revenant, et fort tragique, dont M. de Romansoff fut enthousiasmé. Pour l'entendre deux fois, il arrangea une partie de souper au Wauxhall, dans une chambre particulière; et il fut convenu que chacun, tour à tour, y conteroit une histoire. Nous étions huit; et dans ce nombre il n'y avoit que M. de Romansoff et une autre personne qui eussent entendu mon histoire;

on me la redemanda ; je m'y étois bien attendue, j'avois eu deux jours pour la perfectionner dans ma tête, elle eut un succès inouï. M. de Romansoff me fit donner ma parole d'honneur que j'en ferois un roman, et que je le lui dédierois. Ce fut le canevas des *Chevaliers du Cygne*, ou *la Cour de Charlemagne*, que je fis depuis dans l'émigration, et le premier roman que j'aie offert au public, car *Adèle et Théodore* n'en est point un. Je le commençai à Bremgarten, je le continuai sur les grandes routes, dans les auberges, et en traversant les magnifiques bois (coupés depuis) du pays de Clèves. Je m'arrêtai à l'antique château de Clèves, situé sur le sommet d'une montagne ; j'y trouvai des vestiges des *Chevaliers du Cygne*[1]. Je passai devant le couvent de *Maryinbaum*, etc. ; enfin j'achevai ce roman dans mon auberge d'Altona. L'honnête libraire Fauche m'en offrit lui-même trois cents frédérics

[1] Le vaste château de Clèves est situé sur le sommet d'une montagne majestueuse, couverte de rochers, d'arbres et de plantes de toute espèce ; des sources d'une eau pure, s'échappant des rochers, forment des cascades et des ruisseaux qui tombent ou serpentent à travers les sapins, les cyprès et les sorbiers, et parmi le

d'or : j'avois, dans ce moment, un tel besoin d'argent que je l'aurois donné pour cinquante. Je le dédiai, suivant ma promesse, à M. de Romansoff; mais je ne mis dans la dédicace qu'une lettre initiale de son nom. J'étois proscrite ; et connoissant tous les inconvéniens de l'esprit de parti, je craignis de le compromettre, en le nommant. L'ouvrage eut cependant un grand succès à sa cour ; l'impératrice Catherine en parut charmée, elle fit faire des bracelets *à la Duchesse de Clèves*, pareils à ceux que je décris dans le roman ; des bijoutiers, venant de Russie, en apportèrent beaucoup à Hambourg, et les y vendirent. Dans le même temps, on fit, à la cour de Berlin, un superbe quadrille, dans lequel figurèrent tous les personnages des *Chevaliers du Cygne* avec leurs devises.

Je retrouvai encore à Spa madame Potocka, et son fils, le comte Jean Potocki, que, par une suite de plaisanteries de société, j'appelois

gazon et les fleurs. Une antique et sombre forêt s'étend en demi-cercle autour de la montagne, dont elle n'embrasse que la moitié ; une plaine immense, arrosée par le Rhin, occupe l'autre côté.

(Chevaliers du Cygne.)

mon chat. Nous avons eu ensemble un long commerce de lettres, et au bas de toutes les siennes, au lieu d'une signature, il dessinoit toujours un joli petit chat.

Nous vîmes encore à Spa une jeune et charmante Espagnole, madame la comtesse de Rechteren, mariée à un homme qui auroit pu être son père, mais qu'elle aimoit véritablement, ce qu'elle a toujours prouvé par les soins qu'elle lui rendoit, et par une conduite parfaite; elle étoit à la fois spirituelle, ingénue, belle et jolie; elle inspira à Spa beaucoup de passions malheureuses : un jeune et brillant seigneur de la cour de France, le duc de L...., en devint éperdument amoureux. Comme il étoit fort difficile de l'approcher, parce qu'elle étoit toujours auprès de son mari, il crut trouver l'instant favorable un matin au déjeuner du Wauxhall, parce que madame de Rechteren, ce jour-là, n'étoit point placée à côté de son mari; le duc de L....., et quelques autres hommes qui avoient la galanterie de servir *les dames*, ne s'étoient point mis à table; le duc s'établit derrière madame de Rechteren; il entra en conversation avec elle, mais à demi-voix, et, tout à coup, se penchant vers son

oreille, il lui fit rapidement, tout bas, une déclaration d'amour très-formelle. Madame de Rechteren, après l'avoir tranquillement écouté, lui répondit : « Monsieur le duc, j'entends fort mal le français, je n'ai pas compris un mot de tout ce que vous venez de me dire; mais mon ami (c'est ainsi qu'elle appeloit son mari) est bien plus savant que moi, allez lui répéter toutes ces jolies choses, il me les expliquera parfaitement. » Le duc ne suivit point ce conseil; il se retira précipitamment, avec un dépit visible. La réponse si piquante de madame de Rechteren fit comprendre à tout le monde ce que M. le duc de L..... venoit de lui révéler avec tant de mystère.

L'infortunée princesse Joseph de Monaco étoit aussi à ce voyage [1]. Elle étoit aimable; je me liai particulièrement avec elle. J'eus le

[1] Mademoiselle T.-F. de Choiseul Stainville avoit, très-jeune, épousé le prince de Grimaldi Monaco. Elle sortit de France dans les premiers jours de la révolution, et ne tarda pas à y rentrer. Arrêtée deux fois, la première elle fut un moment relâchée, la seconde elle parvint à s'évader. Bientôt l'asile où elle s'étoit retirée fut découvert. Traduite au tribunal révolutionnaire et condamnée à mort, elle refusa de racheter sa vie au

plaisir de voir à Spa la jolie Jeannette, fille de madame Aglebert, et jadis conductrice de l'aveugle.

Quelques années auparavant, le roi de Suède, d'après ma pièce de l'*Aveugle de Spa*, voulut voir cette vertueuse famille; il dota et maria Jeannette. Ce prince m'a fait aussi l'honneur de traduire en suédois ma pièce intitulée *la Curieuse;* et depuis on en a donné une imitation dans un drame qui a pour titre, je crois, *Édouard d'Écosse*, ou *en Écosse*.

Je fis donner à Spa, par mes élèves, une fort belle fête à madame la duchesse d'Orléans; les eaux de la Sauvenière lui ayant fait du bien, ses enfans firent autour de cette fontaine une promenade réellement ravissante, dans un bois qui étoit inculte et plein de pierres et de rochers. On enleva les pierres

prix d'un mensonge. On lui avoit conseillé de se dire enceinte; mais, séparée de son mari depuis deux années, cette déclaration devenoit un outrage et l'aveu d'un manque de foi. La princesse de Monaco, jeune et belle, préféra l'échafaud à la honte, dans un temps où l'on ne rougissoit pas même du crime. Née en 1767, elle avoit vingt-six ans alors.

(Note de l'éditeur.)

et les roches qui étoient dans les chemins, on traça des routes, les bois furent éclaircis et ornés de bancs, des ponts furent posés sur des torrens, et les bois parsemés de charmantes bruyères en fleur. A l'extrémité de cette promenade, qui est très-vaste, on trouvoit une espèce de bosquet qui avoit une percée qui donnoit sur un précipice d'une grande beauté par sa profondeur, et parce qu'il étoit parsemé de rochers majestueux, de sources, de verdure et d'arbres. Au delà de ce précipice on découvroit une vue très-belle et très-étendue. Dans ce bosquet nous plaçâmes, sur un tertre de gazon, un autel à la Reconnoissance, en marbre blanc, et dont la forme fut dessinée par M. de Mérys. Au haut de l'autel, on lisoit ces mots en gros caractères, *à la Reconnoissance;* et plus bas cette inscription : « Les eaux de la Sauvenière ayant rétabli la » santé de madame la duchesse d'Orléans, ses » enfans ont voulu embellir les environs de la » fontaine, et ont eux-mêmes tracé les routes » et défriché ce bois avec plus d'ardeur et d'as» siduité que les ouvriers qui ont travaillé » sous leurs ordres. »

Au bas de cette inscription il y avoit le

chiffre des quatre enfans. Comme l'inscription l'annonçoit, les enfans avoient en effet travaillé avec la plus grande activité [1]. Le jour de la fête j'avois invité les plus jolies personnes de Spa, en les priant de se rendre à la fontaine à une heure après midi, vêtues de blanc, avec des plumes blanches, des bouquets, des écharpes de fleurs de bruyères et des rubans violets. Je laissai tous les hommes à l'entrée, et je fis placer, dans l'intérieur de la promenade, toutes les femmes différemment groupées, les unes se promenant, les autres assises, etc. Madame la duchesse d'Orléans vint après nous; elle trouva tous les hommes à l'entrée. La musique du Wauxhall, que j'avois placée à l'entrée aussi, joua dès qu'elle parut, et m'avertit de son arrivée. Aussitôt, suivie de ses quatre enfans, j'allai

[1] Surtout M. de Chartres et ses frères, qui avoient plus de force que Mademoiselle. Comme ils vouloient surprendre madame la duchesse d'Orléans, ils travailloient en secret, se levoient à cinq heures du matin, faisoient deux lieues pour se rendre à ce bois, et travailloient sans relâche pendant trois heures, ce qui a duré trois semaines.

(Note de l'auteur.)

la recevoir à l'entrée de la promenade. Ses enfans tenoient des râteaux, pour marquer qu'ils venoient d'achever cette promenade, dont ils lui faisoient l'hommage : ce qu'exprima M. le duc de Chartres de très-bonne grâce. Après cette explication, ses enfans la quittèrent, et, par le chemin le plus court, furent se rendre au bosquet de l'autel. Toutes les allées étoient décorées de guirlandes de bruyères, dont la couleur violet-tendre formoit un effet charmant avec la verdure. Les tapis des mêmes fleurs, qui couvroient en entier le bois, la profusion des guirlandes entrelacées aux arbres, les ruisseaux qui coupoient le gazon, dont plusieurs, roulant sur des cailloux et tombant sur des rochers, formoient des cascades; une trentaine de jolies femmes, vètues uniformément et dispersées dans cette promenade, la beauté du ciel : tout cela formoit un ensemble dont il est difficile de se faire une idée. Nous fimes promener madame la duchesse d'Orléans environ un quart d'heure. Au bout de ce temps la musique cessa, et nous arrivâmes au bosquet de l'autel. Là elle retrouva, autour de l'autel, ses quatre enfans, et Henriette et Paméla, formant le plus charmant

groupe. L'autel et tout le bosquet étoient ornés de guirlandes de fleurs. Les enfans en tenoient qu'ils posoient sur l'autel. M. le duc de Chartres, assis au pied, tenoit un style, et paroissoit écrire sur l'autel le mot *Reconnoissance.* Après avoir laissé le temps de contempler ce tableau, les enfans de madame la duchesse d'Orléans se jetèrent dans ses bras. Tout ce qui étoit là fondoit en larmes : ce qui prouve que les émotions les plus vives sont souvent produites par les choses les plus simples.

On nous proposa d'aller au sommet d'une haute montagne où se trouve situé le vieux château de Franchimont, parce qu'on découvre de là une vue ravissante, et la plus riante, nous dit-on, de Spa; on nous apprit en même temps que le château renfermoit plusieurs prisonniers pour dettes; là-dessus, M. le duc de Chartres s'écria, de premier mouvement, « Que puisqu'il y avoit des prisonniers dans le château, la belle vue ne lui paroîtroit nullement *riante,* » et sur-le-champ il proposa de faire une souscription pour les délivrer. J'approuvai fort cette idée, et, grâce aux soins et au zèle ardent de M. le duc de Chartres, la souscription fut bientôt remplie, et les prison-

niers sortirent du château ; alors nous nous rendîmes à cette montagne, et, parvenu au sommet, M. le duc de Chartres, en jetant les yeux sur la prison vide, et les tournant ensuite sur une campagne immense, dit avec une touchante expression : « A présent, je conviens que cette vue est en effet aussi *riante* qu'elle est admirable ! »

Parmi les personnes que j'ai trouvées à Spa, de la meilleure société, je distinguai surtout miss Plunket, remplie de sensibilité : je fus assez heureuse pour pouvoir lui être utile ; elle vint avec nous à Sillery [1].

M. le duc de Liancourt [2] et l'abbé Delille étoient à ces eaux, nous les voyions tous les jours. M. de Liancourt fit un tour charmant à l'abbé Delille : il composa, sous le titre de *Couplets pour la fête de madame la duchesse d'Orléans*, une romance bien dans les règles de la versification, mais la plus insipide qu'il put imaginer, et il mit au bas la signature de l'abbé Delille ; il la fit imprimer, avec des articles de

[1] Cette personne épousa M. de Chastellux ; c'est elle qui eut une place au Palais-Royal.

[2] Aujourd'hui le duc de Larochefoucault-Liancourt.

(Note de l'auteur.)

nouvelles, dans un papier qu'il intitula *Gazette de Leyde*, et il ne fit tirer de cette composition qu'une demi-douzaine d'exemplaires, qu'il nous distribua, et que nous reçûmes à déjeuner au Wauxhall, avec l'abbé Delille, et comme étant la véritable *Gazette de Leyde* répandue dans toute l'Europe. La colère de l'abbé Delille fut inexprimable; il ne supportoit pas l'idée que l'on pourroit, à Paris, le croire l'auteur de semblables couplets : son chagrin fut tel que je voulus le désabuser sur-le-champ. On ne me le permit pas, et on eut la cruauté de le laisser plusieurs jours dans cette peine d'esprit.

Je retrouvai à ces eaux le chevalier de Chastellux, qui, devenu amoureux d'une Irlandaise, qu'il a épousée depuis, et qui n'avoit rien, lui n'ayant que du viager, vint me trouver, quoique brouillé avec moi depuis la publication d'*Adèle et Théodore*, pour me dire que, quoique j'eusse à me plaindre de lui, il venoit avec confiance me demander de le servir dans une chose d'où dépendoit le bonheur de sa vie. Cette manière a toujours été sûre avec moi. Je fis avec le plus grand zèle ce qu'il désiroit; j'obtins la promesse d'une place pour celle

qu'il épouseroit, et ce ne fut assurément pas sans peine; car M. le duc d'Orléans ne le vouloit pas, et fit beaucoup de résistance à ce sujet. Enfin je l'emportai; le chevalier, qui prit le titre de marquis, épousa miss Plunket, au grand déplaisir de sa famille. Je me chargeai de tous les soins relatifs à ce mariage, des achats pour le trousseau, et des présentations partout. Je l'introduisis dans le monde, où l'on étoit extrêmement prévenu contre elle. Cependant, malgré tous les chagrins que m'a causés madame de Chastellux, je conviendrai, avec mon impartialité ordinaire, qu'elle étoit aimable, spirituelle, qu'elle avoit même d'excellentes qualités; qu'elle étoit bonne mère et qu'elle rendit heureux le chevalier de Chastellux, pendant le temps de son union avec lui. Le marquis de Chastellux fut infiniment sensible à tous ces procédés; mais il mourut quelques mois après son mariage. Madame de Chastellux ne songea qu'à m'ôter l'amitié de madame la duchesse d'Orléans, afin de me supplanter auprès d'elle. La révolution lui en fournit des moyens faciles.

Dans ce même voyage, nous passâmes trois jours à Givet, où M. de Valence donna une

charmante fête à madame la duchesse d'Orléans. On y chanta de fort jolis couplets pour elle et ses enfans. Le lendemain, M. de Valence donna aussi à mes élèves, avec son régiment, des fêtes militaires également ingénieuses et magnifiques, entre autres l'attaque, la défense et l'embrasement d'un fort simulé, placé sur le sommet d'une montagne, etc. Après la prise du fort, le militaire qui commandoit les assaillans vint présenter à M. le duc de Chartres son épée *victorieuse*. M. le duc de Chartres la lui remit, en lui disant : « Elle est en trop bonnes mains pour que je puisse la recevoir. » Ce mot obligeant eut d'autant plus de succès qu'on n'avoit pu le conseiller.

De Givet, monsieur le duc et madame la duchesse d'Orléans voulurent bien revenir à Paris par Sillery, où ils restèrent au château une quinzaine de jours, avec beaucoup d'autres personnes que M. de Sillery invita. Il donna de superbes fêtes à madame la duchesse d'Orléans : il avoit déjà fort embelli Sillery, où il avoit fait une chose unique sur les étangs, qui sont plus beaux qu'ailleurs, parce qu'une rivière les traverse. M. de Genlis y avoit fait

faire autant de petites îles que j'avois d'élèves; mais elles aboutissoient toutes par des ponts charmans à une grande île qui portoit mon nom.

L'année suivante, M. le duc d'Orléans acheta la terre de Lamothe, sur le bord de la mer [1]; nous allâmes y passer six mois. L'on nous apportoit successivement, chaque matin, tous les coquillages et poissons de mer que nous voulions voir vivans. Mes élèves y acquirent toutes les connoissances locales qu'on pouvoit y prendre.

Mademoiselle étoit si pieuse, si raisonnable, si instruite de la religion, que je lui fis faire sa première communion à onze ans. Quelque temps auparavant nous fîmes ensemble le voyage de la Trappe [2]. Les princesses du sang

[1] Ainsi, ce prince, qu'on accusait très-injustement d'avarice, acheta une terre de deux ou trois cent mille francs, uniquement pour que ses enfans apprissent à connoître les coquillages, les poissons, les plantes de la mer, et pour qu'ils vissent avec détail des vaisseaux. Je citerai beaucoup d'autres traits de l'extrême générosité de ce malheureux prince qui, sous ce rapport, et à tant d'autres égards, a été si cruellement calomnié!...

(Note de l'auteur.)

[2] Juin 1788.

avoient, par leur naissance, et comme descendantes de saint Louis, le droit d'entrer dans tous les couvens d'hommes les plus austères; mais, jusque-là, lorsqu'elles avoient usé de ce droit, elles y étoient entrées ou ensemble, ou seules de femmes, avec leurs pères ou leurs maris; ainsi, jusqu'à cette époque, nulle particulière, sans exception, n'étoit entrée dans l'intérieur du couvent de la Trappe. J'eus la prétention d'y entrer, et j'y réussis. Je représentai qu'une gouvernante étoit inséparable de son élève, à moins qu'elle ne la remît à sa mère; mais que, me trouvant seule avec Mademoiselle, refuser de me laisser entrer avec elle, c'étoit la refuser elle-même, puisque je ne pouvois m'en séparer. On assembla le chapitre pour délibérer sur cette question, et le résultat fut tel que je le désirois. On me laissa entrer avec ma jeune princesse, et de ce moment on me traita avec la plus grande obligeance. D'abord, nous entendîmes la lecture qui se faisoit dans un cloître, tous les pères assis : c'étoit une espèce de sermon françois; j'en ai retenu ce passage : « Fuyez » loin de nous, vaines et trompeuses voluptés ! » c'est ici qu'on vous méprise ou qu'on vous

» expie. » Le recueillement de ces religieux avoit quelque chose de frappant et de touchant. Après la lecture nous allâmes dans un salon où l'ancien abbé et l'abbé actuel nous tinrent compagnie. Au bout de trois quarts d'heure, on nous mena au chœur; ce chœur étoit assez beau. Tous ces religieux chantant avec une piété d'ange, et de temps en temps se prosternant et restant ainsi dans un profond silence, jusqu'à ce qu'un coup de marteau leur donnât le signal de se relever; la majesté simple de l'église : toute cette réunion me causoit une espèce de saisissement inexprimable. Après l'office, nous sortîmes; on nous conduisit au pied d'un grand escalier qui menoit aux cellules; là, on nous fit arrêter; l'abbé, au bas de l'escalier, un rameau à la main, bénissoit l'un après l'autre les religieux qui défiloient tous devant lui en s'inclinant profondément; ensuite ils montoient l'escalier pour s'aller coucher. Cette cérémonie finie, on nous reconduisit dans le salon où nous soupâmes, et dans lequel nous restâmes à causer jusqu'à dix heures avec les pères. Nous vîmes dans une chambre voisine le portrait de M. l'abbé de Rancé, beau tableau peint par Rigaud.

M. de Rancé étoit représenté écrivant. Ses traits étoient réguliers, sa physionomie fine et spirituelle; il ressembloit d'une manière frappante à M. de Sillery [1], à l'exception qu'il n'avoit pas une si belle carnation. Je n'aurois jamais imaginé que le réformateur de la Trappe eût une telle figure. On trouvoit encore dans l'appartement de M. le duc de Penthièvre un bon tableau que M. de Rancé rapporta de Rome, et qui représentoit saint Bernard mourant.

Le lendemain, après la messe, nous allâmes au réfectoire voir dîner les pères. Il n'y avoit point de nappe sur leur table, ils avoient chacun une serviette; leurs assiettes étoient d'étain, leurs couverts de buis; on leur servoit à chacun une écuelle de soupe, un plat de légume, deux ou trois pommes crues, un gros morceau de bon pain, un pot d'eau et un pot de bière. Un lecteur dans une chaire élevée faisoit la lecture pendant leur repas. Ensuite ce lecteur, qui étoit un des pères, dînoit avec les domestiques; chacun des pères est lecteur à son tour; les pères étoient servis

[1] M. de Genlis s'appeloit alors le marquis de Sillery.
(Note de l'auteur.)

par des pères qui dînoient après, ainsi que le lecteur. Les frères convers dînoient en même temps dans une salle à côté, qui n'étoit séparée de l'autre que par une arcade sans porte, de manière qu'on les voyoit de la salle des pères; ils étoient servis par leurs confrères les frères convers [1]. De là, nous allâmes à la bibliothéque : nous nous rendîmes dans la chapelle où se trouve le tombeau de M. de Rancé. Les cellules étoient très-petites : elles contenoient une paillasse, une table de bois et un crucifix. Nous vîmes travailler les pères dans les jardins. Nous visitâmes l'apothicairerie, qui étoit grande et bien fournie; il y avoit auprès un joli jardin botanique, rempli de plantes usuelles.

[1] L'établissement des frères convers, si contraire à l'humilité chrétienne, ne se conçoit pas, surtout dans les ordres austères. Par exemple, à la Trappe, où les travaux sont également partagés entre tous les individus, les frères convers n'y servoient point les pères; d'où venoit donc cette distinction de salle et de nom? Ce n'étoit point parce que les frères n'étoient pas prêtres, car la plus grande partie des pères n'avoient point ce caractère. La raison fait aimer l'égalité, la religion la commande; c'était une étrange contradiction de voir un religieux

A présent je vais écrire tout ce que j'ai recueilli de la conversation des pères. 1°. L'histoire du comte de Comminges est une fable, ainsi que les choses suivantes : qu'ils travaillent tous les jours à creuser leur tombe; qu'ils font et défont des montagnes pour s'occuper; qu'ils se disent, en se rencontrant, *Il faut mourir;* qu'ils portent sur leur cœur une pelote garnie de piquans, etc. Toutes ces choses sont absolument fausses. Ils font maigre perpétuel; ne mangent jamais de poisson, ni de sucre, ni œufs, ni huile, ni beurre, excepté un peu d'huile dans leurs salades. Le vinaigre leur est permis, ainsi que le lait; ce dernier aliment leur est interdit dans le carême; ils ne boivent jamais de vin; mais en voyage, et hors de la Trappe, ils en peuvent boire, et

prosterné le front dans la poussière, et qui cependant dédaignoit de manger son pain bis et ses fèves à côté de quelques-uns de ses frères aussi vertueux et aussi pieux que lui. Cette institution n'étoit pas très-ancienne, ce fut saint Gualbert qui institua les *frères lais*, en 1072, mais sans établir ces distinctions orgueilleuses; j'ignore le nom de celui qui les réduisit à la condition de valets, mais il est à présumer que ce fut un moine *gentilhomme.*

(Note de l'auteur.)

manger du poisson et du beurre; pour les affaires de la maison ils peuvent sortir et voyager. Leur habit, ainsi que celui des chartreux, est tout blanc; ils ont la tête et la barbe rasées, et un grand capuchon qu'ils mettent à volonté. Ils couchent toujours tout habillés; ils portent la chemise de laine, mais point de cilice; toutes les mortifications de ce genre leur sont défendues par leur règle. On n'est reçu chez eux qu'à vingt ans, c'est-à-dire, admis au noviciat, qui est d'un an. Il n'y a que des infirmes qui fassent de petits ouvrages, tels que des chapelets, des cuillères de buis; et l'hiver ils travaillent encore aux jardins, et puis font le travail de la maison, écossent les pois, préparent des légumes, serrent leurs grains, etc. Ces travaux se font toujours en commun. En comptant les pères et les frères convers, il y avoit environ cent vingt religieux. Ils étoient soixante pères; dans ce grand nombre il n'y avoit que dix-huit prêtres; les autres, engagés de même par des vœux irrévocables, ne disoient point la messe, et n'étoient point dans les ordres sacrés, par un sentiment d'humilité, pensant qu'ils ne sont ni assez bons, ni assez vertueux pour pouvoir cé-

lébrer les saints mystères. L'abbé étoit élu pour sa vie, et nommé par la cour, d'après le suffrage des religieux, suffrage qui se donnoit par la voie du scrutin, et qu'on envoyoit cacheté à la cour. Il y avoit trois *pères hôteliers* pour recevoir les étrangers et les pauvres qui se présentoient. Par leur institution et des fondations particulières de personnes pieuses, ils avoient assez de fonds pour donner à tous les pauvres voyageurs l'hospitalité pendant trois jours. Quand les logemens de la maison étoient remplis, ils les défrayoient à l'auberge; si, durant ces trois jours, les pauvres voyageurs tomboient malades, ils les soignoient jusqu'à parfaite guérison; leur chirurgien les visitoit, et leur donnoit des drogues de l'apothicairerie de la maison; les religieux alloient les voir aussi, pansoient leurs plaies, etc., etc. [1]. Si les pauvres voyageurs manquoient d'argent pour continuer leur route, les religieux donnoient ce

[1] Leur charité était si active et si tolérante, qu'ils avaient appris à traiter les maladies honteuses, parce qu'une grande quantité de soldats passoient sur cette route, et qu'ils étoient souvent infectés de cet horrible mal.

(Note de l'auteur.)

qui étoit nécessaire pour se rendre au lieu où ils vouloient aller. Il n'y avoit point de jour où il ne passât de ces pauvres voyageurs, entre autres beaucoup de soldats. Il est arrivé souvent que la reconnoissance et l'admiration que doit inspirer tant de charité ont fixé parmi eux des gens qui en étoient l'objet. En effet, qui cherche la vertu dans toute sa perfection, ne la trouvera que là, sous une forme peut-être trop austère, mais si vraie, si sublime, qu'il n'est pas étonnant qu'une tête susceptible d'enthousiasme se décide à ce grand sacrifice. En outre ils secouroient et soignoient tous les pauvres des environs, à plusieurs lieues à la ronde. Je questionnai beaucoup de paysans, qui me parlèrent d'eux avec le respect et la vénération qu'on auroit pour des anges qui daigneroient se manifester à nous. Quels sont les particuliers qui, avec les mêmes revenus, auroient pu faire autant de bien et par leurs exemples et par leurs charités? Où trouvera-t-on de telles vertus, si la religion ne les inspire? Ils ne recevoient jamais parmi eux les veufs dont les enfans n'étoient pas établis, quelque âge qu'eussent ces enfans, s'ils n'avoient pas un état qui assurât solidement leur existence; ils pensoient qu'un

père ne peut alors disposer de sa liberté, et qu'il se doit tout entier à ses enfans. Lorsqu'ils ont fait profession, ils renoncent à toute espèce de correspondance par lettres avec qui que ce soit. Ils ne reçoivent jamais de visites de leurs parens, à l'exception de père et mère, pourvu que ce soit rarement. Il leur est expressément défendu de témoigner l'ombre de la préférence à un de leurs confrères, devant tous s'aimer également. Si l'un d'eux s'apercevoit qu'un de ses frères eût quelque amitié particulière pour lui, il étoit obligé, lorsqu'ils sont tous rassemblés, de demander la permission de parler, et alors tout haut de l'en accuser publiquement. Dans ce cas, les supérieurs imposent une pénitence à l'accusé, qui ne doit jamais répondre pour chercher à s'excuser ou se justifier, alors même qu'il se croiroit accusé à tort. Il doit penser que lorsque son frère l'accuse, il faut qu'il y ait donné lieu de quelque manière dont il peut ne se pas souvenir, et qu'enfin, dans tous les cas, il ne sauroit hésiter à sacrifier son amour-propre à l'obéissance due à la règle. Dans ce cas, et dans tous les autres où un religieux remarque un de ses frères en faute, de quelque

genre que soit la faute, il doit l'en accuser publiquement, comme je l'ai dit, et toujours l'accusé doit rester muet, et se soumettre avec résignation à la pénitence imposée; s'il lui échappoit un seul mot pour se défendre, tous les religieux à l'instant se prosterneroient à terre pour demander pardon à Dieu de son orgueil; mais c'est une chose qui n'arrivoit jamais qu'aux novices et aux nouveaux profès, et encore très-rarement. Ce fut le frère Prosper, jeune religieux de vingt-huit ans, et depuis huit ans à la Trappe, qui me conta ce détail.

Ce frère Prosper avoit une physionomie charmante, de l'esprit et une candeur remarquable. Je l'ai prié de me dire naturellement si, parmi ses frères, il n'en connoissoit pas un au fond de son cœur qui eût plus d'amitié pour lui que les autres. « Un seul ? m'a-t-il répondu, non en vérité, j'en pourrois plutôt nommer douze qu'un seul. » Cette réponse est jolie et prouve quelle tendre union régnoit entre eux. Au reste, il m'a assuré que ses remarques sur cette douzaine ne méritoient pas d'accusation, parce qu'elles n'avoient pour objet que des premiers mouvemens absolument involon-

taires : « Par exemple, a-t-il dit, nous connoissons ceux qui nous aiment le mieux à mille petites choses purement machinales; dans nos travaux nous devons tous nous secourir avez zèle; si l'un de nous est trop chargé, s'il tombe, etc., nous devons voler à son secours; mais, dans ce cas, il y a toujours douze ou quinze religieux qui courent avec plus de promptitude, et l'on connoît dans ces occasions qui se répètent souvent ceux qui nous aiment le mieux. Mais Dieu ne condamne pas ces inclinations naturelles, il ne désapprouve pas que nous aimions davantage au fond du cœur ceux qui nous paroissent les plus vertueux, pourvu que nous ne le témoignions pas de manière à blesser les autres, en montrant de la préférence, une estime particulière qui seroient des fautes graves contre la charité générale et qui altèreroient cette union universelle qui doit exister entre nous. »

Quand un religieux malade est condamné à n'avoir plus que quelques heures à vivre, on lui déclare qu'il doit recevoir l'extrême-onction; alors on le transporte à l'église, et c'est toujours là qu'il la reçoit; ensuite on le reporte dans son lit. Lorsqu'il touche à ses der-

niers momens, on sonne une cloche qui annonce à toute la maison qu'un des frères est à l'agonie; tous les religieux se rassemblent autour du mourant que l'on couche sur la cendre, et l'on fait tout haut des prières pour lui. Cette description fait frémir des gens du monde; cependant l'on doit concevoir qu'à la Trappe l'appareil de la mort et les solennités religieuses qui l'accompagnent ne sont qu'augustes et consolantes; ce ne sont pour eux que les avant-coureurs d'un grand triomphe et d'un bonheur suprême. « La vie frugale et laborieuse que nous menons, nous dit le père Théodore, nous exempte des maladies violentes et putrides. Je n'ai jamais vu ici de maladies épidémiques, même durant le temps qu'elles régnoient dans le pays. Nous ne connoissons guère que les maladies de poitrine causées par le chant de l'église et par la loi qui nous oblige à nous relever la nuit. Quand on est constitué de manière à supporter ce danger, et qu'on a passé trente ans, on vit ici plus long-temps qu'ailleurs, et la vieillesse y est saine et vigoureuse; aussi ordinairement nous mourons avec toutes nos facultés. Depuis cinquante ans que je suis ici, je n'ai

presque vu mourir que des religieux qui avoient toute leur connoissance et toute leur raison. Comme nous ne vivons que pour mourir avec sécurité, ce moment ici n'a rien de terrible; au contraire, quand nous assistons un de nos frères à la mort, il n'y a pas un de nous qui n'envie la couronne qu'il va recevoir et qui ne voulût être à sa place. Ce n'est pas que la vie nous soit odieuse, nous nous croyons aussi heureux qu'on peut l'être sur la terre, mais nous éprouvons en mourant toute la joie que les plus douces et les plus hautes espérances peuvent donner. Je n'ai point vu de religieux qui n'ait reçu non-seulement sans crainte, mais avec une extrême satisfaction l'annonce d'une mort prochaine; j'en ai même vu beaucoup que cette annonce a tellement ranimés que leurs forces et leur vie en ont été prolongées d'une manière miraculeuse; presque tous ont dans ces derniers momens une vivacité, un feu, et une éloquence qui paroissent surnaturelles. Il y a peu de temps qu'un religieux auquel on annonça qu'il n'avoit pas un jour à vivre fut tellement ranimé par cette parole, qu'il nous dit qu'il sentoit qu'il auroit la force d'aller à l'église recevoir

l'extrême-onction sans être porté. En effet, quoique jusqu'à ce moment il eût été d'une foiblesse excessive, il se leva, marcha, traversa la maison, descendit les escaliers, alla à l'église, en revint, et, au grand étonnement du chirurgien, vécut encore deux mois. »

Ce même père Théodore qui nous a fait ce récit est l'ancien abbé; il avoit vécu dans le monde avant d'embrasser cet état; il avoit trente ans lorsqu'il entra à la Trappe; il avoit quatre-vingts ans passés, beaucoup d'embonpoint, des dents, une très-belle tête et une fraîcheur réellement étonnante; il avoit des couleurs du plus beau rouge que j'aie jamais vu sur aucune joue. Il avoit infiniment d'esprit, une politesse extraordinaire et une mémoire non moins surprenante : il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit lu d'intéressant avant de venir à la Trappe. Il me cita plusieurs traits d'histoire et une quantité de passages de La Bruyère qu'il savoit encore par cœur : il nous conta plusieurs histoires intéressantes, entre autres celle-ci : « Il y a quelques années, un jeune homme bien né, riche, d'une jolie figure, et le fils unique d'une mère tendre, entraîné par une vocation qu'il avoit depuis l'âge de raison, vint ici, de l'aveu de

sa mère, se présenter pour être reçu ; on l'admit au noviciat. L'année du noviciat n'étoit pas encore tout-à-fait écoulée lorsque sa mère, se repentant du consentement qu'il lui avoit arraché, arriva tout à coup à la Trappe; elle demanda son fils, qui alla la recevoir conduit par le père Théodore. L'entretien fut très-long, c'est-à-dire, le discours de la mère qui conjuroit son fils de revenir avec elle, en assurant qu'elle le désiroit surtout pour le bonheur de son fils. Ce dernier l'écoutoit en silence sans l'interrompre; et quand elle eut fini de parler, « Ma mère, lui dit-il, daignerez-vous répondre à une question que j'oserai vous faire? Supposons que je vous eusse quittée pour aller m'établir loin de vous dans un pays étranger où il vous seroit impossible de venir; supposons que j'y eusse fait une grande fortune, que j'y eusse acquis de grands établissemens et des dignités éclatantes, et qu'il ne me fût permis de retourner vers vous qu'en renonçant à tous ces avantages, exigeriez-vous de moi ce sacrifice? » — « Non certainement, s'écria sa mère, je ne veux que votre bonheur. » — « Eh bien! ma mère, reprit le fils, je suis cet homme heureux, ou, pour mieux dire, je suis

mille fois plus heureux que ne peuvent le rendre tous les honneurs et toutes les richesses de l'univers, et enfin mon bonheur est d'autant plus grand que l'inconstance de la fortune ne sauroit me le ravir, et que la mort même, loin d'en être le terme, doit le rendre suprême et l'assurer éternellement; voyez donc l'étendue du sacrifice que vous me demandez! » A ces mots, la mère se leva, embrassa son fils en pleurant et partit. » Je pourrois citer bien d'autres traits de ce genre que j'ai recueillis du père Théodore, de l'abbé actuel, et des trois hôteliers. Ces cinq religieux avec lesquels je causai tant étoient tous également obligeans; ils répondoient d'un air ouvert à toutes les questions; mais dès qu'on cessoit de les questionner, ils rentroient en eux-mêmes, baissoient les yeux et la tête, tomboient dans une espèce de méditation si profonde que je suis persuadée qu'ils se croyoient absolument seuls avec Dieu, et cela sans nulle espèce d'affectation, mais au contraire avec un naturel très-frappant. Dès qu'on leur parloit, ils sortoient de cette rêverie, reprenant un visage obligeant et riant, ce qui duroit tant qu'on les interrogeoit. Ils observoient entr'eux, à l'excep-

tion des supérieurs et des hôteliers, un silence éternel, mais ils pouvoient toujours, à de certaines heures, parler aux supérieurs quand ils avoient quelques demandes à leur faire; du reste, dans leurs travaux, ils s'exprimoient entre eux par signes. Il y a là tel religieux qui n'a parlé depuis beaucoup d'années que pour se confesser, pour lire et pour chanter les louanges de Dieu. Les hôteliers suivent comme les autres la loi du silence dans l'intérieur de la maison, et ne parlent qu'aux étrangers.

Il n'y avoit pas un seul miroir à la Trappe, ni dans l'intérieur, ni dans les appartemens extérieurs. Beaucoup de religieux avoient absolument oublié leur figure. Comme ils travaillent non-seulement dans leurs jardins, mais dehors, leurs portes du côté des jardins sont toutes grandes ouvertes, de manière que si un religieux vouloit se sauver, il en a toute liberté; dans ce cas, personne ne cherche à l'en empêcher et encore moins à le poursuivre et à le ramener quand on s'aperçoit de sa fuite; au contraire, ils se trouvent heureux d'être débarrassés d'un mauvais sujet; mais la règle les oblige à le recevoir s'il revient, et leur prescrit d'imposer pour pénitence au coupable

de rester enfermé autant de temps qu'il a passé absent, et de vivre avec du pain et de l'eau. Cependant l'abbé a le droit d'abréger autant qu'il veut ce temps d'expiation, ce qu'il fait toujours si le coupable témoigne du repentir; dans ce cas, quand l'absence auroit été de dix ans, on ne laisse jamais le coupable enfermé plus d'un an. Lorsqu'un homme se présente pour être reçu, on lui fait le détail le plus circonstancié de toutes les austérités; en outre, on l'assure que, quelque robuste que puisse être sa constitution, il est très-vraisemblable qu'il n'y résistera pas, et qu'il y succombera au bout de deux ou trois ans, et c'est après ces avertissemens qu'on entre à la Trappe. Ils ne reçoivent jamais que des hommes grands, forts et bien constitués; aussi ai-je été frappée de la figure de tous ces religieux, qui sont en général d'une très-grande taille. Ils avoient depuis plusieurs années un chirurgien fort habile et jeune encore, qui s'étoit fixé à la Trappe par affection pour les pères, et qui vivoit comme eux de leurs portions et suivoit tous leurs offices quand ses occupations le lui permettoient; il exerçoit gratis la médecine pour les pauvres, et faisoit souvent dix ou douze lieues à pied pour

les aller soigner. Il nous disoit qu'il étoit impossible de vivre avec ces pères sans avoir le désir de les imiter, et qu'il ne les quitteroit pas quand on lui offriroit toutes les fortunes du monde. Ces religieux avoient toute l'indulgence qui caractérise la véritable vertu : ils me contoient qu'un jour une femme déguisée en homme entra avec son mari, mais qu'elle ne vit rien, parce qu'on la reconnut sur-le-champ et qu'on la fit sortir. Je me récriois sur cette profanation, qui est un cas réservé et qui fait encourir l'excommunication ; mais ils l'excusèrent très-naturellement en disant qu'elle étoit bien jeune, qu'elle n'avoit sûrement pas senti la conséquence de cette action ; et qu'à l'égard de son mari, on concevoit qu'un mari pût avoir cette condescendance condamnable pour une femme qu'il aimoit.

Ceux qui voyagent vont bien loin pour étudier les hommes, pour chercher à connoître ce que peuvent sur les esprits les institutions, les exemples, les lois, l'autorité, etc. ; voilà bien près de nous des mœurs beaucoup plus austères que celles des anciens Lacédémoniens, des vertus infiniment plus sublimes que celles de ces sages de l'antiquité si fameux

et si vantés; enfin, une petite république où toutes les passions dangereuses sont anéanties, où toutes les vertus sont portées à un degré de perfection qui semble au-dessus de la nature. Est-ce donc là un tableau indigne de l'observation d'un véritable philosophe? Doit-on quitter cette enceinte respectable en disant : *Ce sont là des fous*? Avant de décider ainsi, commencez par me prouver que vous êtes sage; prouvez-moi du moins que vous êtes conséquent, que vous avez des principes quels qu'ils soient, et que vous y conformez vos mœurs. Vous croyez qu'on doit céder aux penchans que la nature nous donne, que c'est ainsi seulement qu'on peut être heureux; et pourquoi donc vous plaignez-vous sans cesse? pourquoi donc le bonheur vous fuit-il ou vous échappe-t-il toujours? pourquoi la paix de l'âme n'est-elle pour vous qu'un bien chimérique?

Mais, dit-on, à quoi bon toutes ces austérités absurdes? N'admirez donc pas les disciples de Pythagore qui passoient tant d'années sans parler [1]; n'admirez pas la sobriété de Diogène

[1] Ils étoient sept ans sans dire une parole, c'étoit là une de leurs épreuves. (*Note de l'auteur.*)

et de tant d'autres philosophes qui ne vivoient que d'herbes; n'admirez pas la patience d'Épictète et de Socrate, ni leur douceur, ni leur mépris pour les honneurs et les richesses!..... Ce n'est donc que dans les siècles passés et chez des païens que les exemples de ces grandes vertus peuvent vous toucher? Mais la tradition peut en exagérer les traits, et elle nous apprend que ces hommes rares eurent des erreurs et des foiblesses; et vous ne pouvez douter de ce qui existe si près de vous, et si vous trouvez quelque singularité dans la vie d'un père de la Trappe, du moins n'y trouverez-vous aucun des vices qu'on reproche aux philosophes du paganisme. Mais, répète-t-on encore, à quoi bon ces habits de laine, ces lits si durs, cette privation de toutes les choses commodes et agréables? A quoi bon! à donner aux pauvres tout l'argent que coûteroient des habits de soie, de bons lits, de jolis meubles, des mets recherchés, etc. Oserez-vous dire aussi *à quoi bon* passer une partie du jour à labourer la terre? Au moins conviendrez-vous que ces travaux d'agriculture sont utiles et donnent un excellent exemple aux paysans du pays. Qui ne rougiroit pas là d'être fainéant

et paresseux? Mais enfin, *à quoi bon* passer tant d'heures dans une église? A quoi bon passez-vous tant d'années à Versailles [1], où vous vous ennuyez si mortellement? dans l'espoir toujours incertain et souvent trompé d'obtenir quoi? un vain titre, un ruban, un tabouret. Ce ne sont pas de telles frivolités qui les attirent et les retiennent à l'église, ce n'est pas l'espoir, c'est la certitude d'obtenir, non des biens fragiles et périssables, mais une éternelle félicité. Pensez, si vous voulez, que leur opinion n'est pas fondée; qu'importe? dès qu'ils sont persuadés. La récompense qu'ils se promettent étant certainement plus grande que celle que vous recherchez, ils ont assurément plus de plaisir à chanter les louanges de Dieu que vous n'en avez à faire votre cour; d'ailleurs les concurrens et l'incertitude vous tourmentent : pour eux, ils n'ont point de rivaux à craindre, ils sont assurés de recevoir le prix de leurs travaux; vous aspirez, et ils attendent : jugez combien ils sont plus heureux dans leur église que vous ne l'êtes dans l'*œil-de-bœuf*. Ainsi donc, quand leur opinion n'auroit pour base qu'une illusion, vous ne devez

[1] J'écrivois ce voyage en 1790.

pas les appeler *des fous*, puisqu'ils sont vertueux, bienfaisans, utiles, et qu'ils se trouvent heureux; et si leur opinion est fondée, quel nom leur est dû, et quel est celui que vous méritez? Quel sera votre destin dans l'éternité, et quel sera le leur?

De la Trappe nous allâmes à Conches, et nous nous rendîmes à l'église, où j'éprouvai un embarras très-ridicule. Le curé conduisit les princes dans le chœur, et ensuite il monta à l'autel, et, après avoir fait quelques prières, il vint à moi, et me dit tout bas ces paroles: « Madame, voulez-vous me permettre de prendre le *seing* de Mademoiselle? » Le son de cette phrase me causa d'abord une telle surprise, que je restai interdite; enfin, avec un peu de réflexion, je compris qu'il demandoit la signature de Mademoiselle, qu'elle inscrivit aussitôt sur les registres.

De Conches nous partîmes pour Navarre. Une dame de Conches, qui désira voir les princes pendant leur souper, nous avoit fait la description des beautés de Navarre, en ajoutant que ce qu'il y avoit de *plus charmant*, c'étoit, sur le bord de la rivière, une paysanne et un pêcheur de plâtre colorié; elle nous conta

que ces figures étoient si naturelles, qu'un jour un homme de l'autre côté de la rivière gronda le pêcheur qui pêchoit les belles carpes de M. le duc, et que, voyant le pêcheur persister, il lui jeta d'indignation une grosse pierre qui lui cassa un bras. La dame nous assura qu'il *en a coûté à M. le duc des sommes considérables* pour faire refaire un bras à cette *belle statue colorée*. Il y a cinq lieues de Conches à Navarre. Je crois que les jardins de Navarre étoient à cette époque, sans aucune comparaison, ce qu'il y avoit dans ce genre de plus beau et de plus agréable en France; ils me paroissoient infiniment supérieurs à ceux de Chantilly; ils étoient immenses et réunis à une vaste et superbe forêt. Les eaux y étoient admirables; une belle et large rivière naturelle traversoit les jardins, et y formoit des ruisseaux, des cascades qui alloient nuit et jour et dans tous les temps. La beauté merveilleuse des ombrages et des eaux, cette majestueuse forêt qui entoure de toutes parts et couronne les jardins, la profusion des fleurs, l'énorme quantité d'arbres et d'arbustes rares, la magnificence des fabriques, la variété des sites, le bon goût et l'extrême noblesse qui régnoient en général dans la distribution

et le plan, la vaste étendue de ces jardins, rendoient ce lieu véritablement digne d'exciter la curiosité des amateurs des arts et des étrangers. En nous trouvant dans ce lieu enchanté, nous fûmes frappés d'une réflexion qui nous offroit un contraste singulier; il nous parut bizarre de nous trouver tout à coup dans le *Temple de l'Amour*, en nous rappelant que la veille, à la même heure, nous avions été dans la cellule d'un père de la Trappe. Il y avoit dans ces délicieux jardins plusieurs choses de mauvais goût; mais c'étoient de légers défauts parmi des beautés sans nombre et du plus grand genre. Par exemple, la grotte ne presentoit qu'une grande masse, très-lourde et d'une vilaine forme, ce qui nous parut d'autant plus fâcheux qu'elle étoit très en vue et dans une situation ravissante; j'aurois voulu, à la place de ce mauvais rocher, un beau *Temple de la Gloire*, dans lequel on eût trouvé pour principal ornement l'épée de M. de Turenne, suspendue à la voûte; j'aurois voulu encore que la statue de ce grand homme eût décoré le fond du temple, et que des bas-reliefs eussent représenté ses victoires. En Angleterre, toutes les fabriques de Bleinheim sont

des monumens glorieux qui retracent les exploits du duc de Marlborough; les jardins de Navarre, aussi beaux que ceux de Bleinheim, pouvoient encore avoir cet intérêt si noble de rappeler à chaque pas la mémoire d'un héros, celle de nos armées et des époques glorieuses à la France. Au lieu de cela, on s'étoit contenté d'élever dans ce jardin un petit tombeau de gazon au cheval de bataille de M. de Turenne. Sur cette tombe mesquine, la Pie (cette jument célèbre) est représentée en petit, en bronze; aux quatre coins de la tombe sont des urnes de porphyre; le tout ressembloit, comme le remarqua Paméla, à une garniture de cheminée. La femme et le pêcheur de plâtre, malgré la vive admiration de la dame de Conches, n'offroient pas des idées plus relevées et plus heureuses. Il étoit expressément défendu de cueillir des fleurs dans ces jardins, et d'y tuer aucun gibier et aucun oiseau. Aussi les oiseaux y étoient-ils en plus grand nombre et plus apprivoisés qu'ailleurs, aussi ce jardin avoit-il un éclat et une fraîcheur remarquables. Je n'ai jamais vu tant de roses et de fleurs, entendu tant de chants et de ramages d'oiseaux, tant de murmures de torrens et de cascades.

Nous fîmes, le mois d'août suivant, un voyage à Saint-Valery, à cinq lieues de Lamothe [1]. Après avoir dîné dans une auberge sur le bord de la mer, on nous conduisit sur un vaisseau neuf qui n'étoit pas encore nommé. On désira que M. le duc de Chartres lui donnât son nom, et qu'il en fût sur-le-champ le parrain; j'y consentis avec d'autant plus de plaisir que je n'avois jamais vu cette cérémonie. Il y avoit sur le gaillard d'arrière une table couverte d'une nappe garnie de dentelle, et sur cette table un bénitier et des assiettes contenant du sel et du blé. Des prêtres, en habits sacerdotaux, entouroient la table. M. le duc de Chartres et Mademoiselle furent les parrain et marraine. Le curé leur fit un discours touchant, après quoi les prêtres ont chanté des prières. Ensuite le curé bénit le vaisseau. Il en fit le tour en y répandant du sel et du blé, symboles de l'abondance. Il me semble que cette bénédiction d'un vaisseau neuf, prêt à partir pour une longue

[1] Terre qui appartenoit à M. le duc d'Orléans, et qui est en Normandie, près de la ville d'Eu, et sur le bord de la mer.

(Note de l'auteur.)

et périlleuse navigation, est en effet un très-beau sujet de discours adressé à un jeune prince. On expliqua à mes élèves, avec le plus grand détail, la manœuvre d'un vaisseau. Nous visitâmes aussi le chantier, où nous vîmes deux bâtimens en construction.

Nous visitâmes un village très-singulier, à trois petites lieues de Lamothe, nommé Cayeu. Il est sur le bord de la mer, et composé d'environ huit cents maisons. Le bord de la mer est là très-élevé, et n'est formé que par du sable excessivement fin que le vent y porte du rivage. Il en résulte que le vent, repoussant ce même sable de ce bord escarpé très au loin, il couvre en totalité, non-seulement tout l'espace occupé par le village, mais encore une grande étendue par-delà; de manière qu'en marchant dans ce triste lieu on enfonce dans le sable jusqu'au-dessus de la cheville du pied, et que, dans cette vaste étendue, il ne peut croître ni un arbre, ni un buisson, ni un seul brin d'herbe ou de mousse. On se croît là transporté dans les déserts arides et brûlans de l'Afrique; et, lorsque le vent est violent, ce qui est fréquent sur les côtes de la mer, le sable s'élève dans les airs en épais tourbillons

et couvre entièrement ce malheureux village. Mais la pêche, et par conséquent une subsistance assurée, retiennent là ces infortunés habitans, malgré tant de calamité et malgré la privation de la verdure, des fruits, des légumes, de l'eau douce, et de tout ce que la nature offre partout aux paysans les plus pauvres. Leur situation nous parut d'autant plus affreuse, qu'à cinq cents pas du terrain qu'ils occupent on trouve des prairies et des champs cultivés; et qu'ils ont ainsi sous les yeux un objet de comparaison bien affligeant pour eux. Je n'ai rien vu qui m'ait autant attristée que l'aspect de ce village. D'un côté, à son extrémité sur le bord de la mer, cette immense étendue d'eau sans limites; de l'autre, une vaste plaine de sable blanc; parsemée de méchantes cabanes de pêcheurs, pas une pointe de verdure, un soleil ardent qui se réfléchit sur un sable éclatant, un air obscurci et souillé par une poussière éternelle, le lugubre mugissement des flots, tout concourt à rendre ce village le plus affreux séjour de l'univers. Cependant on y vit, on y reste, et même la population y est très-considérable; on y trouve une multitude d'enfans. Quel est donc le pou-

voir de l'habitude et de l'attachement à la vie! La subsistance de ces pêcheurs est assurée, et ils consentent à tout souffrir à condition d'être sans inquiétude sur les moyens de prolonger cette pénible existence. Que dis-je? peut-être même que la plus grande partie de ces habitans, objets de notre pitié, préfèrent cette terre dépouillée qui les a vus naître, aux champs fertiles de leurs voisins; car, comme l'a dit un poëte connu :

> È instinto di natura
> L'amor del patrio nido [1].

De Lamothe nous allâmes au Havre-de-Grâce, où nous visitâmes les arsenaux et ensuite la jetée. Nous y vîmes un horrible monument de la cupidité et de l'iniquité des hommes; c'étoit un gros vaisseau très-lourd, qu'on appelle un *négrier*, bâtiment destiné à faire la traite des nègres; il étoit très-massif, parce qu'il étoit plein de cachots faits pour renfermer les malheureux nègres.

Du Havre nous nous rendîmes à Pontorson,

[1] « L'amour du nid paternel est un instinct de la nature. »

où nous changeâmes de chevaux pour aller au mont Saint-Michel. Il n'y a que trois lieues; mais, pendant plus d'une lieue, les chemins étoient excessivement mauvais. Nous fûmes obligés d'en faire la plus grande partie à pied. Pour arriver au mont Saint-Michel, dans de certains temps, et le plus communément, il faut saisir l'heure de la marée, où la mer abandonne cette plage; mais, dans le moment où nous étions en marche, la mer s'étoit retirée depuis quelques heures. Nous arrivâmes à la nuit tout-à-fait fermée : c'étoit un spectacle surprenant que les approches de ce fort au milieu de la nuit, sur cette plage sablonneuse et nue, avec des guides portant des flambeaux et poussant des cris horribles, pour nous faire éviter des trous profonds et des endroits dangereux, de manière qu'il falloit faire mille et mille détours avant d'arriver. On voyoit de très-près ce fort qui étoit tout illuminé, dans l'attente des princes; on croyoit qu'on y touchoit, et l'on tournoit toujours sans l'atteindre. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on sonnoit en honneur des princes; et cette triste mélodie ajoutoit beaucoup à l'impression mélancolique que nous causoient tous

ces objets nouveaux. C'est bien de ce château qu'on peut dire qu'il est posé

> Sur un rocher désert, l'effroi de la nature,
> Dont l'aride sommet semble toucher aux cieux;

car en effet son élévation est prodigieuse; on ne peut s'en faire une idée. Son aspect est très-imposant par ses tours, ses fortifications et son architecture gothique, qui le rend plus vénérable. Nous entrâmes d'abord dans une citadelle où des gens du lieu, habillés en soldats, et avec des fusils, attendoient mes élèves. On n'envoyoit dans cette forteresse des troupes qu'en temps de guerre; mais, en temps de paix, c'étoit le prieur qui étoit *commandant* du fort. Après avoir passé la citadelle, nous entrâmes dans la ville, qui étoit très-petite et fort pauvre : c'est une longue rue extrêmement étroite, qui va toujours en montant et en tournant, et dans laquelle on ne peut aller qu'à pied. Tout le monde avoit éclairé sa maison et étoit sur le pas de sa porte. Après avoir ainsi grimpé pendant une demi-heure, escortés de tous les religieux et de gens qui portoient des lanternes, nous quittâmes la ville, et nous trouvâmes des escaliers très-

roides et très-hauts, tout couverts de mousse et de ronces; il fallut monter environ quatre cents marches. De temps en temps on trouvoit des repos, c'est-à-dire, de petites esplanades remplies d'herbages et de ronces, et allant toujours en montant. Cette *grimpade* est la chose la plus fatigante qu'on puisse imaginer; nous étions tous en nage, quoiqu'il ne fît pas chaud. Enfin, nous entrâmes dans une vaste église, dont le chœur étoit très-beau et d'un grande noblesse : nous étions alors dans le couvent. Après avoir traversé l'église, il fallut encore monter un escalier qui nous conduisit aux appartemens qui sont grands et propres. Au-dessus de ces logemens il y avoit encore quatre cents marches qui menoient à un belvédère placé au sommet de ce fort. L'air y étoit très-vif, mais sain; on buvoit de l'eau de citerne qui n'étoit pas mauvaise. L'hiver y est extrêmement rigoureux et commence avec l'automne; il n'y fait jamais bien chaud. Quelques maisons de la ville ont de très-petits jardins, et quelques habitans, des vaches; mais les religieux étoient obligés de prendre ailleurs leurs provisions, même du pain, parce qu'à cause de la cherté du bois, on n'en faisoit

point au mont Saint-Michel ; on le faisoit venir de Pontorson. On n'a du poisson sur cette plage que très-rarement et par hasard : ainsi, au milieu de la mer, on est encore obligé de l'acheter. Les religieux avoient, à une lieue et demie du fort une maison de campagne avec un superbe jardin qui les fournissoit de légumes. Ils étoient douze religieux, et ne recevoient point de novices. Il me parut qu'en général ils cherchoient, autant qu'ils le pouvoient, à adoucir le sort des prisonniers. Ils nous assurèrent qu'ils ne les renfermoient point, à moins d'ordres très-positifs du roi, et détaillés sur ce point, et que, même très-communément, ils les mènent promener aux environs.

Je les questionnai sur la fameuse *cage de fer ;* ils m'apprirent qu'elle n'étoit point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes poutres, laissant entre elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avoit environ quinze ans qu'on n'y avoit mis de prisonniers à demeure, car on y en mettoit assez souvent (*quand ils étoient méchans*, me dit-on) pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu fût horriblement humide et

malsain, et qu'il y eût une autre prison aussi forte, mais plus saine. Là-dessus je témoignai ma surprise. Le prieur me répondit que son intention étoit de détruire un jour ce monument de cruauté. Alors Mademoiselle et ses frères se sont écriés qu'ils auroient une joie extrême de le voir détruire en leur présence. A ces mots, le prieur nous dit qu'il étoit le maître de l'anéantir, parce que monseigneur le comte d'Artois [1], ayant passé quelques mois avant nous au mont Saint-Michel, en avoit positivement ordonné la démolition ; le prieur ajouta que diverses raisons l'avoient forcé de différer, mais qu'il alloit accorder aux princes cette satisfaction le lendemain matin, et que ce seroit certainement la plus belle fête qu'on leur eût jamais donnée. J'occupai la chambre où couchoit M. l'abbé Sabathier, qui fut retenu dans cette prison pour une si belle cause. Les religieux ne parloient de lui qu'avec attendrissement et enthousiasme.

Quelques heures avant notre départ du mont Saint-Michel, le prieur, suivi des religieux, de deux charpentiers, d'un des suisses du château, et de la plus grande partie des

[1] Maintenant S. M. Charles X.

prisonniers (nous avions désiré qu'ils vinssent avec nous), nous conduisit au lieu qui renfermoit cette terrible cage. Pour y arriver, on étoit obligé de traverser des souterrains si obscurs, qu'il y falloit des flambeaux; et, après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvenoit à une affreuse cave où étoit l'abominable cage, d'une petitesse extrême, et posée sur un terrain humide où l'on voyoit ruisseler l'eau. J'y entrai avec un sentiment d'horreur et d'indignation, tempéré par la douce pensée que du moins, grâce à mes élèves, aucun infortuné désormais n'y réfléchiroit douloureusement sur ses maux et sur la méchanceté des hommes. M. le duc de Chartres, avec l'expression la plus touchante, et une force au-dessus de son âge, donna le premier coup de hache à la cage, ensuite les charpentiers en abattirent la porte et plusieurs pièces de bois. Je n'ai rien vu de plus attendrissant que les transports, les acclamations et les applaudissemens des prisonniers pendant cette exécution. C'étoit sûrement la première fois que ces voûtes retentissoient de cris de joie. Au milieu de tout ce tumulte, je fus frappée de la figure triste et consternée

du suisse du château, qui considéroit ce spectacle avec le plus grand chagrin. Je fis part de ma remarque au prieur, qui me dit que cet homme regrettoit cette cage, parce qu'il la faisoit voir aux étrangers. M. le duc de Chartres donna dix louis à ce suisse, en lui disant qu'au lieu de montrer à l'avenir la cage aux voyageurs il leur montreroit la place qu'elle occupoit, et que cette vue leur seroit sûrement plus agréable..... Après la messe, nous parcourûmes toute la maison; nous vîmes une énorme roue, au moyen de laquelle, avec des câbles, on montoit par une fenêtre les grosses provisions pour le château; on attachoit ces provisions sur la grève avec des câbles qui tiennent à cette grande roue posé dans l'intérieur du fort à une ouverture de fenêtre, et la roue, en tournant, hisse et enlève tout ce qui est attaché au câble. Delà, nous allâmes nous promener sur les terrasses ou parapets qui sont excessivement élevés. De ce lieu, la vue est admirable de tout côté; on voit le *mont Tomblaine*, qui est plus grand que le mont Saint-Michel, et qui n'est point habité. Il est couvert de bons lapins, et à trois quarts de lieue du mont

Saint-Michel, ce qui semble incroyable; car, comme il est isolé dans la mer ainsi que ce premier mont, et qu'on n'a point aux environs d'objet de comparaison qui puisse faire juger de sa grandeur, il nous paroissoit d'une petitesse extrême et à cent pas de nous. Ensuite nous vîmes ce qu'on appelle la *salle des Chevaliers*, qui est vaste et belle, et soutenue par des colonnes; elle tire son nom de l'usage qu'avoient les chevaliers de Saint-Michel d'aller à ce mont. La bibliothéque étoit fort médiocre; ce qui me fit de la peine, en songeant combien une bonne collection de livres seroit utile et même nécessaire à des prisonniers.

La tradition superstitieuse rapportoit que saint Michel avoit fait des miracles sur ce mont, alors habité par des ermites; qu'ensuite le saint ordonna d'y bâtir, et que ce mont s'appela d'abord *Mont de Tombe*, à cause de sa forme. Les anciens ducs de Normandie, et d'autres princes, firent des pèlerinages à ce mont, et des présens que nous vîmes dans le trésor de l'église. On y faisoit encore des pèlerinages, et on nous chargea de médailles et de petites coquilles d'argent, comme on en

donne aux pèlerins. Nous obtînmes pour plusieurs prisonniers une permission qu'ils désiroient ardemment, celle de nous suivre jusqu'au bas du château. Il y en avoit un qui, enfermé depuis quinze mois, n'avoit pas eu jusqu'à ce jour la liberté de sortir du haut du fort; lorsqu'il se trouva hors du couvent sur la petite esplanade, et surtout lorsqu'il eut aperçu l'herbe qui couvre les marches de l'escalier, il éprouva un mouvement de joie et d'attendrissement impossible à dépeindre : il me donnoit le bras, et à chaque pas que nous faisions il s'écrioit avec transport : *O quel bonheur de marcher sur l'herbe!* [1]

Je fus charmée d'avoir vu ce lieu si triste, mais singulier, ce château amphibie, rejeté tour à tour par la mer et par la terre; car ce mont est pendant une partie du jour une île isolée au milieu des flots, et pendant l'autre partie il se trouve posé sur une vaste étendue de sable aride.

[1] En arrivant à Paris, nous fîmes beaucoup de démarches infructueuses en sa faveur. Mais M. le duc de Chartres eut le bonheur d'obtenir sur-le-champ la délivrance d'un de ces prisonniers, et de contribuer à celle d'un autre encore. (Note de l'auteur.)

En quittant le mont Saint-Michel, nous passâmes à Saint-Mâlo, où nous vîmes un exemple très-singulier de ce que peut l'activité réunie à l'industrie. Il y avoit dans cette ville, quinze ans auparavant, un négociant nommé Dubois qui se ruina; n'ayant plus rien au monde, il se disposoit à passer aux Indes, lorsqu'un vaisseau qu'on croyoit perdu entra dans le port. Dubois avoit des intérêts sur ce bâtiment qui avoit gagné des richesses immenses, et qui rapportoit à Dubois six cent mille livres; avec cette somme il fit d'autres entreprises qui prospérèrent. Alors il obtint la permission de construire un port à ses frais à une petite lieue de Saint-Mâlo, dans un endroit nommé *Montmarin*. Ce port étoit achevé, et étoit en petit exactement semblable à celui de Brest. Dubois fit bâtir là un joli château qu'il habitoit, et il se mit à construire des vaisseaux qu'il vendoit; de manière que cette portion de terre, conquise par le travail et l'industrie, étoit devenue la propriété de Dubois, et une espèce de république fondée et gouvernée par lui. On trouvoit à Montmarin une multitude d'ouvriers, parce que tout s'y fabriquoit, cordes, câbles, voilures, charpenterie, etc. Du-

bois prêtoit de l'argent à des armateurs, mais dans ce cas il exigeoit pour gage et sûreté des vaisseaux qu'il mettoit dans son port. Il en a six de cette sorte dans ce moment, avec des pavillons de diverses nations. Cet homme singulier étoit très-hospitalier, et recevoit à merveille les étrangers et tous ceux qui alloient le voir.

Depuis long-temps la révolution se préparoit, elle étoit inévitable; le respect pour la monarchie étoit tout-à-fait détruit, et il étoit de bon air de braver en tout la cour, et de se moquer d'elle. On n'alloit faire sa cour à Versailles qu'en se plaignant et en gémissant; on répétoit que rien n'étoit ennuyeux comme Versailles et la cour, et tout ce que la cour approuvoit étoit désapprouvé par le public; les pièces de théâtre applaudies à Fontainebleau étoient communément sifflées à Paris. Un ministre disgracié étoit sûr de la faveur du public, et, s'il étoit exilé, tout le monde s'empressoit de l'aller voir, non par véritable grandeur d'âme, mais pour suivre cette mode de dénigrer et de blâmer tout ce que faisoit la cour. Les finances étoient en fort mauvais état; on imagina, pour y remédier, d'assem-

bler les états généraux. Il n'y a rien de pis que de demander des conseils en demandant de l'argent, car on reçoit toujours alors des conditions fort dures. Quelques personnes dans la société prévirent des troubles et des orages, mais en général la sécurité alla jusqu'à l'extravagance. M. le duc d'Orléans et M. de Lauzun étant un soir chez moi (l'assemblée des notables étoit déjà réunie), je dis que j'espérois que ces assemblées réformeroient beaucoup d'abus; M. le duc d'Orléans prit la parole, et soutint qu'on ne supprimeroit seulement pas les lettres de cachet; M. de Lauzun et moi nous soutînmes le contraire : un pari s'engagea entre M. le duc d'Orléans et M. de Lauzun; ils l'écrivirent, et m'en firent dépositaire; je l'ai gardé pendant plus de quinze ans. Ils parioient cinquante louis. Et M. le duc d'Orléans soutenoit, comme je l'ai déjà dit, contre l'opinion contraire de M. de Lauzun, que l'assemblée des états ne produiroit la réforme d'aucun abus, pas même celui des lettres de cachet. J'ai montré cet écrit successivement à plus de cinquante personnes, et ces idées de M. le duc d'Orléans étoient celles de presque tous les

gens de la société. On regardoit une révolution comme une chose impossible. Cette sécurité a été bien funeste, elle a empêché de prendre les précautions qui auroient pu la prévenir.

Dans les commencemens de la révolution, M. l'abbé Cérutti [1] vint chez moi, me demander de donner de temps en temps quelques morceaux de moi, pour un journal intitulé, *la Feuille villageoise*, dont il étoit rédacteur. Il m'assura que cette feuille étoit faite dans les sentimens les plus pacifiques et les plus moraux. Je consentis à y travailler, et je donnai plusieurs morceaux, sous le titre de *Lettres de Marie-Anne*; mais, comme ces lettres étoient fort religieuses, l'abbé Cérutti revint pour me demander de me contenter de parler de morale, et de ne pas faire mention de la religion. Je connoissois cette phrase, je savois ce qu'elle vouloit dire; je répondis fort

[1] Cet abbé italien, aujourd'hui presque oublié, eut en son temps une célébrité assez grande. Il avoit, très-jeune encore, obtenu dans une même année trois palmes académiques, à Montauban, à Lyon, à Toulouse. L'abbé Cérutti mourut au mois de mars 1792. Il étoit né à Turin en juin 1738.

(Note de l'éditeur.)

sèchement que je ne donnerois plus rien à *la Feuille villageoise*, et de ce moment je cessai d'y travailler. Je donnai successivement mes Discours moraux sur l'éducation de monseigneur le dauphin; sur les écoles cloîtrées, que je proposois pour remplacer les couvens de religieuses, dont je déplorois la perte; sur l'Éducation du peuple; sur la Gymnastique appliquée à l'éducation; sur l'Éducation publique, etc., etc. Tous ces Discours parurent dans le cours de l'année 1790; ils sont réunis en un volume, et se trouvent dans mes œuvres [1].

Je n'étois d'aucun parti, que de celui de la religion. Je désirois la réforme de certains abus, et j'ai vu avec joie la démolition de la Bastille, l'abolition des lettres de cachet et des droits de chasse : c'étoit tout ce que j'avois désiré, ma politique n'alloit pas au delà de cela. En même temps personne plus que moi n'a vu avec douleur et horreur les excès qui ont été commis, dès les premiers momens de la prise de la Bastille, dont, comme je l'ai dit, je n'ai aimé que la démolition. Je n'en pensai pas

[1] Sous le titre de *Discours moraux*.

(Note de l'auteur.)

moins que cet acte arbitraire du peuple étoit un attentat à la souveraineté légitime; mais je ne pus me défendre d'une vive émotion, en voyant la démolition de ce terrible monument, dans lequel avoient été renfermées et même avoient péri, sans aucunes formes judiciaires, tant de victimes innocentes [1].

Le désir de faire tout voir à mes élèves (ce qui, dans cette occasion, m'entraîna dans une démarche imprudente) m'engagea à revenir de Saint-Leu, passer quelques heures à Paris, pour voir, du jardin de Beaumarchais, tout le peuple de Paris se relayer pour abattre et démolir la Bastille. Il est impossible de se faire une idée de ce spectacle; il faut l'avoir vu, pour se le représenter tel qu'il étoit : ce redoutable fort étoit couvert d'hommes, de femmes et d'enfans travaillant avec une ardeur inouïe, et jusque sur les parties les plus élevées du bâtiment et de ses tours. Ce nombre étonnant d'ouvriers volontaires, leur activité, leur enthousiasme, le plaisir de voir tomber ce monument affreux du despotisme [2], ces mains

[1] Voyez les Mémoires de Dangeau.

(Note de l'auteur.)

[2] On sait que la plupart de ces emprisonnemens

vengeresses, qui sembloient être celles de la Providence, et qui anéantissoient avec tant de rapidité l'ouvrage de plusieurs siècles, tout ce spectacle parloit également à l'imagination et au cœur. Personne n'a été plus épouvanté que moi des excès commis à la prise de la Bastille; mais, comme aussi j'ai été témoin, pendant plus de vingt ans, des emprisonnemens arbitraires; comme je n'avois jamais jeté les yeux, sans frémir, sur cette citadelle, j'avoue que sa démolition m'a causé l'émotion et la joie la plus vive. J'eus aussi la curiosité de voir le club des Cordeliers; j'en ai fait la description la plus fidèle dans *les Parvenus* [1].

avoient lieu sans que le roi en eût connoissance, et que la *griffe* d'un ministre malintentionné suffisoit pour donner à une lettre de cachet toute son extension.

(Note de l'auteur.)

[1] Nous allâmes aux Cordeliers; je vis là des orateurs savetiers et porte-faix, et même leurs épouses et leurs *amantes*, monter dans la tribune, et parler avec une grande force de poitrine contre les nobles, les prêtres, et même avec plus de verve encore contre les riches. Je remarquai entre autres une poissarde qui répéta plusieurs fois qu'il ne fallait plus souffrir de préjugés *mobilières* (elle vouloit dire *nobiliaires*); mais personne de la société ne fit attention à cette petite

Dans ces premiers temps de la révolution, l'aîné de mes élèves eut un premier mouvement de générosité et de grandeur d'âme, que je ne puis passer sous silence : il apprit, en ma présence, qu'un décret venoit d'annuler les droits d'aînesse; aussitôt il embrassa M. le duc de Montpensier, en s'écriant : « Ah ! que cela me fait plaisir ! » Il fut reçu au club des Jacobins par la volonté de M. le duc d'Orléans, et non assurément par la mienne ; et cependant il faut se rappeler que cette société n'étoit nullement alors ce qu'elle a été depuis :

méprise, et la harangueuse n'en fut pas moins applaudie. Au reste, j'observois que le plus grand plaisir de tous ces personnages étoit de contrefaire sérieusement le président et les membres des grandes assemblées. Tous ces artisans, rassemblés là pour déraisonner à l'instar des chefs de la république, me représentoient des enfans mal élevés, et livrés à eux-mêmes, jouant à un vilain jeu, dont la forme les divertissoit et les occupoit beaucoup plus que le fond, et se croyant hors de l'enfance parce qu'ils imitoient ridiculement quelques manières des personnes qui les gouvernoient. Si on leur eût retranché la tribune, leur président et sa sonnette, et les formules de police établies à la Convention et aux Jacobins, ils auroient trouvé fort peu d'intérêt dans leurs assemblées.

(Les Parvenus, ou les Aventures de Julien Delmours.)

néanmoins ses sentimens étoient déjà fort exagérés ; je l'avois fait recevoir, un an auparavant, de la Société philanthropique, dont M. de Charost [1] étoit le président ; mais, comme je viens de le dire, je ne l'ai point fait recevoir de celle des Jacobins. Cependant ce fut là le prétexte qu'on employa pour éloigner de moi madame la duchesse d'Orléans.

Dès que M. le duc de Chartres eut atteint sa dix-septième année, M. le duc d'Orléans me déclara que son éducation étoit finie, et

[1] Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, né le 1er. juillet 1728, fut un de ces hommes rares, qui ne semblent vivre que pour les autres, et dont l'existence entière fut un long acte de bienfaisance, une charité toujours active, et qui ne s'est jamais interrompue. Il établit des ateliers de charité ; fonda, pour les femmes en couches, pour les orphelins, pour les paysans ruinés par la grêle ou l'incendie, des établissemens de bienfaisance, soutint un grand nombre d'écoliers indigens, qui, par ses secours, devinrent des citoyens utiles. Il perça des routes, et favorisa le développement de l'agriculture. M. de Charost prit la petite-vérole en continuant de visiter l'institut des Sourds-Muets, où elle exerçoit ses ravages, et dont il étoit un des administrateurs. Cette maladie l'emporta, le 27 octobre 1800, à l'âge de soixante-douze ans.

(Note de l'éditeur.)

l'on forma sa maison; mais M. le duc de Chartres eut assez de raison et d'attachement pour moi, pour me dire qu'il viendroit, tous les jours, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, prendre ses leçons à Belle-Chasse, et il n'y a jamais manqué; ce qui est admirable dans un jeune homme qu'on avoit rendu son maître. Voici les hommes distingués que j'avois attachés à son éducation, et qui le restèrent à sa personne : M. Pieyre [1], dont le mérite seul et les talens m'engagèrent uniquement à demander une place pour lui, qu'il n'avoit point sollicitée, et je ne le connoissois pas personnellement; mais nous avions été à la première représentation de sa pièce intitulée, *l'École des Pères;* et l'estime pour l'ouvrage m'en donna une telle pour l'auteur, qui étoit alors fort jeune, que je désirai vivement qu'il fût attaché à mon élève, non comme instituteur, mais en qua-

[1] *L'École des Pères*, première pièce de cet auteur, eut quarante représentations dans la même année. Cette pièce fut souvent reprise, le public l'a toujours revue avec plaisir, et elle est restée au répertoire. Le roi Louis XVI donna à M. Pieyre, au sujet de cette pièce, un témoignage flatteur de sa bienveillance, en lui envoyant une belle épée.

(Note de l'éditeur.)

lité de secrétaire des commandemens ; j'en parlai à M. le duc d'Orléans, et cela fut fait tout de suite. Je n'ai eu lieu que de m'en applaudir, à tous égards, ayant toujours trouvé en M. Pieyre autant d'amitié pour moi, d'attachement pour M. le duc de Chartres, et de perfection de conduite durant l'éducation, qu'il a de vertus et de qualités sociales [1]. Il mit beaucoup d'agrément dans notre intérieur, par ses talens et son amabilité ; lorsque nous donnions de petites fêtes, il les embellissoit par des couplets et des vers charmans : il en a fait beaucoup pour moi. Je citerai la pièce suivante (qui n'a jamais été imprimée), parce qu'elle prouve particulièrement son amitié pour moi :

Lorsque de sa morale et sublime et touchante,
Que des traits de vertu dans ses écrits semés,
    Mon cœur et mon esprit charmés,
Admiroient Sillery, mais l'admiroient absente,
J'etois loin d'espérer qu'à mes vœux complaisante,
La Fortune voulût m'en rapprocher un jour,
Et qu'heureux habitant de ce riant séjour,
J'y cueillerois les fleurs que ma main lui présente.

[1] J'en sais une, entre autres (et non par lui), qui est véritablement admirable ; c'est une espèce de secret que sa modestie me défend de révéler.

(Note de l'auteur.)

Que j'aime cet asile où, riches en talens,
Les neveux de nos rois sont autant de modèles,
    Où tous les dons les plus brillans
Ne se montrent qu'ornés des grâces naturelles!
    Sous votre nom, le dieu du goût
    Y règle l'emploi des journées;
  Par les beaux-arts et l'étude enchaînées,
Sans un moment perdu, sans le moindre dégoût,
    Les heures coulent fortunées.
Dans ces lieux enchantés, qu'habitent la candeur,
  La gaîté pure, et l'aimable innocence,
Je trouve la raison sous les traits de l'enfance,
Et je vois la vertu décorant la grandeur.
O vous qui, renonçant, dans la fleur de votre âge,
A la pompe des cours, à l'attrait des plaisirs,
Qui, faite pour briller et fuyant tout hommage,
A d'utiles talens consacrez vos loisirs,
Qui, par l'art de penser, par les grâces du style,
Entre Locke et Rousseau vous assurez un nom,
Et joignant aujourd'hui l'exemple et la leçon,
Nous faites voir aisé ce qu'on crut difficile,
Jouissez du bonheur que préparent vos soins
Aux brillans rejetons d'une tige chérie:
Ils seront les soutiens, l'amour de la patrie.
Déjà de leur mérite on voit mille témoins
Célébrer votre gloire, et terrasser l'envie.
Bientôt vous entendrez tout le peuple françois,
Joyeux de voir combler une douce espérance,
Exalter votre nom, dans sa reconnoissance,
Et, de vos longs travaux recueillant les succès,
Offrir à votre cœur sa digne récompense.

M. Merys, dont j'ai déjà parlé, et qui fut

secrétaire des commandemens, après avoir été beaucoup trop passionné pour moi, a fini, comme plusieurs autres, par une grande aversion, et beaucoup d'ingratitude. Je plaçai aussi auprès de M. le duc de Chartres un parent de M. de Bonnard, nommé M. de Broval, que me recommanda madame Necker, et qui fut agréé, à ma seule recommandation. Je fis donner les grandes places à MM. de Grave et de Saint-Blancard. M. d'Avarey, que j'avois beaucoup vu à Spa, et qui étoit si distingué par son esprit et les qualités de son cœur, me demanda de m'intéresser pour le chevalier de Grave; je promis, et je tins parole. M. d'Avarey me l'amena à Belle-Chasse, je formai avec lui une liaison fort intime. Je travaillois, dans ce temps, à ma botanique de fleurs artificielles; il me demanda un arbuste de mon ouvrage; je lui donnai, dans une caisse, un grenadier [1]; il eut l'air d'attacher le plus grand prix à ce don d'amitié : je le comptois de bien bonne foi au rang de mes amis, et depuis la restauration je n'ai pas entendu

[1] Dans l'antiquité, cette fleur étoit consacrée à l'amitié.

(Note de l'auteur.)

parler de lui ! Cette conduite ne m'empêchera pas de rendre justice à ses bonnes qualités : il en a d'excellentes, sa tendresse pour sa mère a été touchante et parfaite, ses mœurs ont toujours été irréprochables [1].

Un trait d'ingratitude que j'ai éprouvé, et qui surpasse tous les autres, est celui-ci : J'ai dit que MM. de Queissat avoient un quatrième frère, qui, absent lors de leur malheureuse affaire, n'y fut point compris ; il étoit à Paris et libre, tandis que ses frères étoient en prison. Il venoit tous les jours au Palais-Royal me donner de leurs nouvelles, et prendre mes commissions pour eux, et pour Gerbier, leur avocat ; il n'alla point en Corse, et resta à Paris. Deux ou trois ans avant la révolution, il voulut se marier à une jeune personne de Bordeaux, et, comme protestant, il éprouva beaucoup de difficultés de la part de l'archevêque de Bordeaux, qui étoit M. de Cicé. Il eut recours à moi, et vint me prier d'écrire à l'archevêque, qui étoit dans ce moment à Paris ; quoique je ne le connusse point, je fis ce qu'il désiroit. L'archevêque eut la

[1] Tout ceci étoit écrit long-temps avant sa mort.
(Note de l'auteur.)

bonté de venir à Belle-Chasse, nous causâmes de cette affaire, toutes les difficultés s'aplanirent, et le mariage se fit. Dans la première année de la révolution, M. de Queissat s'attacha particulièrement à M. de La Fayette, qui passoit alors pour haïr M. le duc d'Orléans. Que cela fût ou non, M. de Queissat crut lui plaire, en me dénonçant comme ayant un amas d'armes à Belle-Chasse; sur cette dénonciation extravagante, M. de La Fayette envoya des alguasils à Belle-Chasse, pour y faire une visite de la cave au grenier. Tous mes élèves ont été témoins de ce fait ridicule; ils étoient tous rassemblés autour de moi, et nous faisions une lecture, quand on vint m'annoncer cette étrange visite et son motif. Sans montrer le moindre étonnement, je donnai l'ordre de faire entrer, et je continuai ma lecture: on entra, le chef de la bande s'approcha de moi pour m'exhiber son ordre d'un ton fort emphatique et pour me demander les clefs de mes armoires; j'en avois deux dans ma poche, je n'interrompis ma lecture que pour écouter sa phrase, et je lui répondis laconiquement : *Cherchez.* Je lui donnai mes deux clefs; mais je ne me retournai point

vers lui, je ne le regardai point et je continuai ma lecture. J'éprouvai, dans ce moment, que l'indignation, qui va jusqu'au dernier degré de mépris, peut donner le calme et le sang-froid le plus parfait. Ces exécuteurs du despotisme révolutionnaire furent outrés de ce dédain : ce qu'ils montrèrent par la recherche la plus ridiculement minutieuse. Enfin ils s'en allèrent sans avoir pu trouver d'autres armes que deux ou trois fleurets, un carquois et des flèches, qui appartenoient à mes élèves.

Avant de terminer ce qui me reste à dire sur l'éducation de mes élèves, je dois rendre un compte rapide des différens moyens que j'ai employés pour former également leur cœur et leur esprit. J'ai déjà dit qu'outre le journal de M. Lebrun, écrit par lui chaque jour, et contenant tout ce qui se passoit soir et matin, dans mon absence, journal sur lequel j'inscrivois, à la marge, mes observations; j'écrivois uniquement pour mes élèves et pour leurs père et mère (qui n'ont jamais voulu les lire), des extraits détaillés de ce journal, dont chaque article étoit signé par les princes et Mademoiselle. Ils se trouvent dans les *Leçons*

d'une Gouvernante, que je fis imprimer en 1790, sous les yeux de M. le duc et de M[me]. la duchesse d'Orléans. Ainsi, rien n'est plus authentique [1]. Je crois devoir donner ici quelques morceaux détachés de ces extraits. Il faut savoir d'abord que je leur donnois presque tous les jours des sujets de composition, que je faisois aussi de mon côté, pour les leur communiquer quand ils m'avoient lu ceux qu'ils m'apportoient.

Voici quelques-unes de mes compositions :

COMMENT ON DOIT SE CONDUIRE AVEC SES AMIS.

Il faut d'abord, comme nous l'avons dit, les bien choisir. Pour cela, savoir si l'homme avec lequel on a envie de se lier a une bonne

[1] En quittant la France en 1791, je déposai tous ces journaux entre les mains de M. Gabiou, notaire, avec permission de les faire lire à ceux qui pourroient douter de leur parfaite conformité avec les Leçons imprimées d'une gouvernante. A mon retour en France, M. Gabiou me les rendit avec l'honnêteté scrupuleuse qui le distingue. J'ai remis tous ces journaux manuscrits à M. le duc d'Orléans.

(Note de l'auteur.)

réputation ; s'il passe pour avoir de l'élévation d'âme ; s'il est bon fils ; s'il vit avec ses parens ; si ses parens ont de la considération dans le monde ; si lui-même passe pour avoir de l'esprit, de l'instruction ; s'il a des manières nobles et un bon ton. Si toutes ces conditions sont remplies, on peut commencer à se lier avec cet homme, mais il ne faut pas encore s'y livrer entièrement ; il faut l'étudier, observer s'il est discret, sincère, ce qu'on peut voir dans mille petites choses, remarquer s'il a de la sûreté dans la société, s'il est incapable de faire une tracasserie ou une fausseté ; et si, au bout du temps nécessaire pour s'assurer de ces choses, on lui trouve toutes ces vertus, on peut rechercher son amitié.

Quand vous aurez des amis, vous aurez des moyens certains de connoître s'ils vous sont véritablement attachés ; en voici les marques indubitables. S'ils sont excessivement réservés dans les demandes de grâces qu'on peut vous faire, et que vous pouvez accorder ;

S'ils ne vous demandent jamais une grâce qui pourroit vous faire commettre une injustice à l'égard d'un autre ;

S'ils ne vous flattent point ;

S'ils vous donnent des conseils utiles, au risque de vous déplaire pour le moment;

S'ils vous avertissent de vos fautes;

S'ils vous portent de tout leur pouvoir à l'amour de vos devoirs;

S'ils emploient tout leur crédit auprès de vous, à entretenir l'union qui doit régner entre vous, et à vous confirmer dans la pensée que votre principal devoir est de faire le bonheur de votre père et de votre mère, que la félicité de votre vie est attachée à les chérir toujours, à les consulter en tout, à ne leur rien cacher, à avoir en eux une confiance intime et particulière, et enfin à vivre dans la plus tendre union avec vos frères et votre sœur. Si vous trouvez des amis qui agissent et parlent ainsi, vous pourrez leur donner votre confiance. Vous en trouverez peu de cette sorte; mais tous ceux qui se conduiront autrement ne mériteront pas le nom d'amis : et si vous rencontrez des gens qui, directement ou indirectement, cherchent à diminuer la tendresse que vous devez à monseigneur ou à madame, soyez sûrs qu'ils n'auront aucun sentiment vrai pour vous, et qu'ils seront infiniment méprisables et dangereux. Si vous

trouvez des amis dignes de vous, vous leur devrez tous les services que vous pourrez leur rendre sans faire d'injustices à d'autres. Vous leur devrez de les prévenir dans ce qu'ils pourroient raisonnablement désirer. Vous leur devrez de vous occuper de leur avancement, outre les grâces que vous pouvez leur accorder par vous-même d'en demander pour eux à la cour, et avec une vive chaleur et une grande persévérance. Il faudra ensuite vous intéresser à tout ce qui les concernera, et en même temps que vous leur témoignerez de la confiance paroître désirer la leur, c'est-à-dire, les questionner avec intérêt sur leurs affaires, sur leurs sentimens, et les faire parler d'eux autant que vous leur parlerez de vous. Si vous ne paroissez les aimer que pour en être écoutés, vous aurez des *confidens*, mais vous n'aurez point d'amis. C'est pourquoi en général les princes n'en ont point. Je ne parle point des soins tendres que vous devrez à vos amis quand ils seront malades, ou dans l'affliction, cela va sans dire. Voilà ce qu'il faudra être pour vos amis intimes, c'est-à-dire, pour un ou deux hommes. Outre ces amis véritables, vous pourrez encore avoir quelques liai-

sons, auxquelles dans le monde on donne le nom d'amitié, mais qui ne sont, au vrai, que des liaisons de société. Il y a encore des devoirs pour ces liaisons, mais ils sont très-subordonnés à ceux de la véritable amitié : ces devoirs consistent à rendre quelques services, et à montrer dans toutes les occasions un air d'intérêt et une estime constante. Je trouve que si vos frères avoient véritablement à se plaindre de quelqu'un qui n'auroit point été votre ami, vous devriez à vos frères de ne pas former une liaison particulière avec cette personne. Mais si vous aviez une amitié toute formée pour quelqu'un, et qu'un de vos frères prît de l'éloignement pour cette personne, ce ne seroit pas une raison de rompre avec elle, à moins que la personne n'eût eu un procédé décidément mauvais pour votre frère, ou bien qu'elle ne cherchât à vous désunir et à vous brouiller avec votre frère; comme dans l'un ou l'autre cas elle feroit une chose méprisable, elle ne seroit plus digne alors de votre amitié. Sans cela vous ne devez pas perdre un ami, parce que sa société cesseroit de convenir à vos frères; vous devez faire cette convention entre vous, parce qu'elle est extrêmement raison-

nable. Mais si Monseigneur ou Madame se brouilloit avec un de vos amis, vous devriez cesser de le voir, à moins qu'ils ne vous ordonnassent le contraire. Certains que Monseigneur et Madame ont trop d'expérience et de raison pour agir par fantaisie, par prévention ou par caprice, vous ne pouvez douter quand ils prendront de l'éloignement pour quelqu'un qu'ils n'en aient d'excellentes raisons, et leur conduite à cet égard doit régler la vôtre et fixer votre opinion. Vous ne devez point souffrir que l'on accuse sans preuves, en secret auprès de vous, vos amis de quelque tort envers vous. Défiez-vous de toute personne qui cherchera à vous dire du mal de vos amis : la basse envie est presque toujours le motif de ces délations, et quand elles ne sont point appuyées de preuves positives, on doit les mépriser, et imposer silence, par un air de froideur et de parfaite incrédulité, à ceux qui font ces noirceurs. Mais, enfin, si l'on vous disoit que votre ami a un tort, et qu'on vous en donnât des preuves, quelque grand que fût ce tort, quelque positives que vous parussent les preuves, vous manqueriez à tous les devoirs de l'amitié, si sur cela seul vous

vous décidiez à vous éloigner de votre ami. Ce qui paroît une preuve certaine, peut n'être qu'une illusion ou une imposture ; voilà ce qu'une âme sensible doit se dire quand on accuse et qu'elle aime : ainsi, avant de prendre un parti, vous devez avoir une explication franche et claire avec votre ami, car ce n'est qu'ainsi qu'il peut se justifier, et vous vous rendrez coupables si vous ne lui en fournissez pas tous les moyens qui dépendent de vous. Si dans cette explication il se justifie, vous avez le bonheur de conserver un ami que ce procédé vous attachera plus fortement encore ; s'il ne peut se justifier, alors, sans éclat et sans scène, vous vous éloignerez peu à peu de lui, et de cette manière vous le pourrez sans injustice. Voilà, mes enfans, les principaux devoirs de l'amitié. S'ils sont si étendus, jugez donc de ce qu'on doit à ses frères, qui sont des amis bien plus chers et bien plus vrais que tous ceux qu'on peut former dans le monde ; jugez donc de ce qu'on doit à un tendre père, à une tendre mère, qui sont bien véritablement nos premiers amis, et les seuls qu'on puisse croire aveuglément en toutes choses !

DE LA SURETÉ DANS LA SOCIÉTÉ.

Elle consiste, non-seulement à garder avec une inviolable fidélité les secrets qui nous sont confiés, mais à ne rien répéter de ce qui se dit dans une société un peu particulière, c'est-à-dire, de gens qui vivent souvent ensemble; et même, si dans un cercle nombreux quelqu'un disoit quelque chose d'inconsidéré, ou une méchanceté sur un autre, on ne doit ni citer la chose en nommant la personne, ni même citer le propos sans nommer. Si ce propos fait du bruit et que, sachant que vous étiez présens quand il a été tenu, on vous interroge, il faut absolument refuser de répondre, et dire que vous ne voulez point être mêlés dans des tracasseries; et que par conséquent vous ne répondez point à de pareilles questions. Si vous voyez des trahisons ou des perfidies, il faut n'y tremper en rien; les détester au fond du cœur; mais ne point vous mêler de faire avertir ceux que l'on trompe, à moins que ce ne soient des personnes qui vous seroient extrêmement chères : sans cela, croyant rendre des services, vous feriez mille tracasseries.

On ne peut avoir de sûreté dans la société, quand on est ou *bavard*, ou *moqueur*, ou *médisant*, parce que le *bavard*, afin de parler, dit mille choses inconsidérées et compromet tout le monde; que le *moqueur*, pour faire une mauvaise plaisanterie, fait souvent des méchancetés et des indiscrétions; et que le *médisant* répète le mal qu'il sait des autres, ce qui est très-condamnable et très-haïssable, et que de plus, même sans le vouloir, il calomnie fréquemment en répétant le mal qu'on lui a dit qui est toujours exagéré, et très-souvent faux.

Souvent dans des momens d'humeur, il arrive qu'on parle légèrement des gens qu'on aime le mieux : cela est excessivement condamnable, et j'espère que cela ne vous arrivera jamais; mais il faudra l'excuser dans les autres, surtout quand vous serez sûrs qu'ils ont un bon cœur; de manière que si des personnes que vous aimeriez, et qui seroient aussi unies entre elles, avoient en votre présence de ces torts, vous feriez très-mal de les en avertir réciproquement : il faudroit au contraire les adoucir et employer votre crédit auprès d'elles, à prévenir une brouillerie, et

faire tout ce que vous pourriez pour les rapprocher et les réunir, en leur cachant tout ce qui pourroit les aigrir l'une contre l'autre. Voilà comme il faudra vous conduire constamment, surtout dans l'intérieur de votre famille, avec vos frères, votre sœur et vos belles-sœurs, etc. Quand vous verrez quelque froid entre eux, ce qui, j'espère cependant, n'arrivera point, mais est possible, il faudra ne prononcer que des paroles de paix et de conciliation, et ne pas dire un seul mot qui pût aigrir. On doit se conduire ainsi dans une société intime avec ses amis, à plus forte raison avec ses frères et sœurs, ce devoir alors est encore plus sacré. Il y a encore une chose qui ôte beaucoup de discrétion, et par conséquent de sûreté dans la société, c'est la sotte vanité de vouloir paroître instruit de tous les secrets des personnes avec lesquelles on vit. Il n'y a cependant rien de si sot, et qui fasse autant mépriser, que de trahir un secret, pour faire voir qu'on le sait. Il faut aussi, pour être sûr dans la société, se préserver d'une curiosité frivole, qui d'ailleurs marque toujours peu d'esprit; ces gens qui veulent savoir tout ce qui se passe et connoître toutes les petites in-

trigues, sont très-oisifs et passent dans la société pour des esprits dangereux.

Vous voyez qu'il faut posséder beaucoup de qualités, pour avoir de la sûreté dans la société; aussi la société fait-elle un si grand cas de cette vertu, qu'elle compte pour rien toutes les autres vertus sans celle-là. Et rien n'est plus naturel, puisqu'en effet il n'y a point de vertu dont la société retire autant d'avantages. Ainsi, efforcez-vous donc de l'acquérir dès à présent, et de vous corriger de tous les défauts qui vous empêcheroient de l'avoir.

INSTRUCTIONS SUR CE QU'ILS DOIVENT AUX PERSONNES EMPLOYÉES A LEUR ÉDUCATION.

Monseigneur et Madame, dans les retraites et les bienfaits qu'ils accordent et qu'ils accorderont aux personnes qui ont été et qui seront employées à votre éducation, récompensent les soins dont vous êtes l'objet; mais cette récompense, quelque noble qu'elle puisse être, loin de vous dispenser de témoigner votre reconnoissance particulière, est un excellent exemple que leur vertu vous donne,

et qui doit augmenter en vous le désir de vous acquitter personnellement quand vous le pourrez. Il est temps, mes enfans, que vous songiez avec détail de quelle manière vous devez payer un jour ces dettes sacrées pour un cœur sensible et reconnoissant. Je vous l'ai dit mille fois, mais puisque vous aimez ce Journal, que vous vous plaisez à le relire, je vais rassembler ici tous vos devoirs sur ce point. — Vous devez à tout ce qui porte le nom de Rochambeau quelques égards particuliers et des preuves d'intérêt. A madame des Rois [1] de l'amitié et des services; vous pourriez lui en rendre d'essentiels, en protégeant particulièrement son gendre, qui est d'ailleurs un très-bon sujet. Quand vous serez vos maîtres, vous vous informerez alors de la situation du moment de Prieur et de Nonon [2]; et s'il y manque quelque agré-

[1] Feu madame la marquise de Rochambeau a été gouvernante de MM. de Chartres et de Montpensier, depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de cinq ans; et madame des Rois, pendant le même espace de temps, a été leur sous-gouvernante. (Note de l'auteur.

[2] Mademoiselle Nonon est morte il y a deux ans. Quand elle quitta mademoiselle d'Orléans, dont elle

ment, vous vous empresserez de le leur procurer avec une bonté, un air d'intérêt qui fera leur bonheur, et vous leur continuerez toujours votre protection qui vous honorera vous-mêmes. Vous répandrez sur M. Merys, M. Mecke, s'il vous reste, vos maîtres, vos gens, etc., une infinité de petites grâces, dont vous pourrez disposer, suivant leur mérite, leurs talens, leurs services. A l'égard de M. l'abbé Guyot et de M. Lebrun, vous sentirez quelle tendre amitié vous leur devez toute votre vie. Vous devez leur rendre leur existence agréable et chère, en leur montrant une constante amitié et de tendres égards. M. l'abbé Guyot avec sa retraite, et son abbaye, sera fort à son aise; ainsi vous ne pourrez lui témoigner votre reconnoissance que par des procédés, des services, des sollicita-

étoit femme de chambre, j'obtins pour elle, de M. le duc d'Orléans, une gratification de soixante louis et une pension viagère de deux mille francs; depuis sa mort, M. le duc de Chartres et M. le duc de Montpensier ont pris des renseignemens sur sa famille; ils ont découvert qu'elle avoit un frère infirme et pauvre, et ils ont pris l'engagement de lui faire une pension viagère de six cents livres.

(Note de l'auteur.)

tions, des grâces pour ses parens, des soins, s'il étoit malade, ainsi qu'à M. Lebrun; ces soins-là seront si justes, pour des personnes qui vous en auront tant rendu de semblables dans le cours de votre éducation ! Pour moi, savez-vous comment vous pourrez me récompenser ? Il faut bien vous le dire, puisque je ne veux de vous ni *pension*, ni *présens*, ni *soins*, ni *grâces*, et que je veux cependant que vous vous acquittiez envers moi. Eh bien, ce sera, *en suivant tous les conseils qui seront écrits dans ce livre*. Vous me devez encore, et c'est pour vous que je vous le demande, de montrer de l'intérêt et de l'amitié pour mes filles, pour les objets qui me touchent et qui m'appartiennent, pour mon neveu qui, je crois, méritera personnellement vos bontés, parce qu'il a de l'esprit et un excellent naturel. Réfléchissez à tout cela, chers enfans, et repensez-y souvent. A propos de cela, je vous dirai qu'il m'a paru que vous étiez trop froids pour madame des Rois, vous lui parlez à peine, vous ne lui montrez aucune amitié, vous ne demandez jamais de ses nouvelles, cela est mal et ridicule [1]; je vous le répète, je vous

[1] Ils avoient cette froideur pour elle, parce qu'elle

en conjure, songez donc davantage à vos devoirs, et croyez que le vrai bonheur, la véritable gloire consistent à les remplir tous.

EXAMEN DE CONSCIENCE QUE JE FIS POUR MES ÉLÈVES.

« Ai-je rempli mes devoirs envers Dieu,
» envers mon créateur ? L'ai-je prié avec
» ferveur, avec confiance ? Ai-je écouté avec
» respect et sans distraction les instructions
» chrétiennes et les lectures de piété ? Ai-je
» pensé aujourd'hui aux objets du monde que
» je dois le plus aimer, à mon père, à ma mère ?
» Ai-je rempli tous mes devoirs envers mes
» parens ? ai-je été sensible et doux envers
» ma sœur et mes frères ? docile, reconnois-
» sant et appliqué avec mes instituteurs ?
» N'ai-je désobligé personne ? N'ai-je à me
» reprocher aucune médisance ? Ai-je été par-
» faitement sincère ? Ai-je été sobre, discret,
» charitable, modeste, courageux, autant

s'étoit brouillée publiquement avec moi, sans motif et sans explication, quoique je lui eusse rendu de très-grands services auprès de M. le duc d'Orléans.

(Note de l'auteur.)

» qu'on peut l'être à mon âge ? N'ai-je pas » donné quelques marques de foiblesse, de » mollesse si méprisables dans un homme ? » Ai-je fait enfin tout le bien que j'ai pu » faire ? Ai-je eu toutes les attentions que je » devois avoir pour toutes les personnes ab- » sentes et présentes auxquelles je dois de » l'affection, du respect, de la reconnois- » sance, de l'amitié, des égards et des » soins [1] ? »

Il faudra vous examiner à chacune de ces questions, demander à Dieu pardon de vos fautes, le supplier de vous faire la grâce de n'y plus retomber, et vous promettre de réparer dès le lendemain vos omissions, vos oublis, vos négligences, enfin toutes les fautes que vous aurez commises.

[1] Je donnai cet examen de conscience à M. Lebrun, qui, depuis ce temps-là, l'a lu tous les soirs à nos élèves. Je composois alors pour eux l'ouvrage que j'ai fait imprimer depuis, et qui a pour titre : *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la philosophie.*

(Note de l'auteur.)

RÉPRIMANDE A M. LE DUC DE CHARTRES.

Je suis contente de vous tous. M. le duc de Chartres est un peu plus à la société et moins occupé de me poursuivre et se mettre *dans ma poche;* il sait combien de prix j'attache à son amitié, mais il ne doit attribuer qu'à la mienne la manière fâcheuse dont je le reçois souvent lorsqu'il oublie tout ce qu'il doit aux autres pour me suivre, se mettre à côté de moi, et enfin ne s'occuper que de moi, ce qui lui donne l'air niais d'un petit garçon qui n'ose pas s'éloigner une minute de son mentor. D'ailleurs toutes ces préférences exclusives sont importunes et ne constituent pas la véritable amitié; ce ne sont point ces petites démonstrations qui la fortifient : il faut laisser les caresses et ces manières aux femmelettes. La confiance, l'estime, les procédés soutenus, l'inviolable fidélité, voilà ce qui nourrit l'amitié. Enfin je ne trouve rien de plus puéril, de moins fait pour un homme, que cette manière d'aimer que vous avez continuellement avec moi, et qui fait que vous n'écoutez et ne regardez que

moi ; que vous avez une tristesse invincible quand vous ne pouvez vous placer en voiture à côté de moi, etc, etc. Vous n'imaginez pas à quel point ces manières vous rendent maussade pour les autres ; vous devez être certain que je vous aime dans tous les momens de ma vie, mais si vous avez envie de me plaire, soyez aimable pour tout le monde.

DÉSINTÉRESSEMENT DE M. LE DUC DE CHARTRES.

M. LE DUC DE CHARTRES m'a écrit ce matin la lettre la plus touchante ; en voici quelques traits, copiés littéralement d'après cette lettre que je conserverai toute ma vie, comme une chose très-précieuse à mon cœur : « *Je me priverai de mes menus plaisirs jusqu'à la fin de mon éducation, c'est-à-dire jusqu'au premier avril* 1790; *et j'en consacrerai l'argent à la bienfaisance. Tous les premiers du mois nous en déciderons l'emploi : je vous prie d'en recevoir ma parole d'honneur la plus sacrée. Je préférerois que ceci ne fût que de vous à moi ; mais vous savez bien que tous mes secrets sont et seront toujours les vôtres.* »

Puisque vous m'en laissez la liberté, il est juste que j'écrive ceci sur ce journal où j'écris scrupuleusement toutes vos fautes. Il est juste que j'offre un tel exemple. Quand vous faites mal, je vous blâme sans aucun ménagement ; quand vous faites bien, je vous loue sans tournure : je vous dis, en toute chose, l'exacte et simple vérité. Je dirai donc à M. le duc de Chartres que, depuis un an surtout, son caractère a prodigieusement gagné ; il étoit né bon ; mais il devient éclairé et vertueux. Il n'a rien de la frivolité de son âge ; il dédaigne sincèrement les puérilités qui occupent tant de jeunes gens ; les airs, la parure, les bijoux, les colifichets de tout genre, la fureur de suivre le premier les modes nouvelles, etc. Il n'a aucun attachement à l'argent, il est désintéressé, méprise le faste, et il est par conséquent très-noble ; enfin il a un excellent cœur, qualité qui vous est commune à tous, et qui peut, avec de la réflexion, produire toutes les autres. M. le duc de Montpensier est moins exempt de fantaisies et de frivolités, il est moins doux, moins facile à vivre, mais il est plus jeune ; il a un penchant et une admiration naturelle pour tout

ce qui est honnête, et un fond de droiture et d'équité qui le caractérisent particulièrement. Il a beaucoup de délicatesse dans les sentimens, et son imagination est très-vive. Ce qui lui manque surtout, c'est de savoir modérer et bien diriger son amour-propre; il le porte quelquefois sur des minuties, ce qui rétrécit l'âme et l'esprit : quand il se corrigera de ce défaut, il acquerra toutes les qualités qui lui manquent; il ne sera plus susceptible; il ne s'occupera plus d'un gilet ou d'un habit; il ne se moquera plus de mille puérilités qui sont en elles-mêmes fort indifférentes. Au reste, tout ceci n'est relatif qu'au passé; car je n'ai pas le moindre reproche à lui faire sur son caractère et sa conduite depuis l'institution des prix.

Je dois aussi rendre compte, rapidement, de l'état de mon cœur et de mon esprit durant cette suite d'années. J'ai dit que ces années furent heureuses : elles le furent de fait, jusqu'à l'époque où je perdis ma fille, ma mère et madame de Puisieux, ce qui ne fut que vers la fin de l'éducation; mais je

n'ai point senti ce bonheur comme je l'aurois dû. J'ai toujours voulu être aimée des gens avec lesquels j'ai vécu : la haine *de loin* ne me fait rien du tout, je la supporte bien différemment *de près*. J'étois chérie de tous mes élèves, mais sans cesse tourmentée par les jalousies, les faussetés et les tracasseries de M. l'abbé Guyot, et par les inconséquences, la foiblesse et l'ingratitude de M. Lebrun. Il n'y a rien que je n'aie fait en patience, en douceur, en générosité, pour les rendre mes amis, mais toujours en vain. En outre j'avois sujet d'être mécontente de quelques-uns de mes amis ; depuis que j'étois auteur, je ne trouvois plus en eux la même confiance, ils me supposoient des prétentions et un amour-propre que je n'avois pas, et ils se plaisoient sans cesse à me contredire : ils affectoient de croire que je n'avois du bon sens et de l'esprit qu'une plume à la main, ou en parlant d'éducation et de littérature, que sur tout le reste j'étois à peu près inepte ; ainsi l'on se moquoit de mes avis, et on trouvoit un grand plaisir à faire tout le contraire de ce que je conseillois ; j'ai dépeint toutes ces choses d'après nature, dans ma nouvelle intitulée : *la Femme Auteur*.

Une femme, dans cette carrière, doit s'attendre en effet à beaucoup plus d'injustice qu'un homme; mais les hommes mêmes doivent en éprouver beaucoup dans la société. Lorsque, dans le grand monde, on est absolument forcé de reconnoître à quelqu'un un genre de supériorité, on ne manque guère en général de s'en arroger d'autres, quelque frivoles qu'ils puissent être; c'est pourquoi on répète sans cesse sur les hommes d'un esprit supérieur ces lieux communs : sortez-les de leur art, de leur talent, de leur écritoire, ils ne sont bons à rien. Cette petite satisfaction des gens médiocres et des sots est absurde, car l'homme qui peut faire un ouvrage de génie, seroit fort en état, en le voulant, de donner un bon conseil dans le commerce de la vie, ou sur les détails d'un ménage.

Je fus, dans ce temps, l'objet de folies qui m'excédèrent. L'abbé Mariotini, comme je l'ai dit, donnoit tous les jours, après le dîner, une leçon d'italien à mes élèves; un jour à Saint-Leu, au lieu de les suivre après la leçon, il resta seul avec moi. Suivant ma coutume j'écrivois, il s'approche de ma table. Je lui demande ce qu'il veut; et sans nulle

préparation, il se jette à mes genoux, et me fait la déclaration d'amour la plus formelle et la plus ridicule. Dans ce moment, le vannier avec lequel je faisois des paniers entre, et le voit dans cette situation; il sortit précipitamment; et tout le monde, dans la maison, sut cette aventure. Je lui écrivis le jour même, pour lui dire que je le priois de demander sa démission; c'étoit la manière la plus honnête de le renvoyer. Il me répondit, en italien, une lettre remplie d'extravagances, d'amour et de menaces. Il se mit au lit, en se disant fort malade. Il eut en effet la fièvre et la jaunisse, il resta dans sa chambre trois semaines, au bout desquelles, sur la fin d'octobre, nous retournâmes à Paris. Alors, sans parler de sa folie, il fit à M. le nonce de telles plaintes de la manière dont je l'avois traité, que cet ambassadeur, M. Doria, m'écrivit pour m'en faire des reproches. Je le fis prier de vouloir bien m'accorder un moment d'audience, il vint à Belle-Chasse. Je lui contai la chose, je lui montrai la première lettre de l'abbé Mariotini, et cinq ou six autres du même genre qu'il m'avait écrites depuis; le nonce fut confondu de cet excès d'emporte-

ment et d'impudence. Il me dit qu'il alloit renvoyer cet extravagant en Italie. J'en fus ainsi débarrassée; mais cette histoire me força d'écrire une quantité de lettres, d'en lire, d'avoir une infinité d'ennuyeuses explications, de chercher un autre aumônier et un autre maître d'italien; enfin de perdre un temps énorme, chose qui m'a toujours désolée.

Au lieu de retourner en Italie, l'abbé Mariotini passa en Angleterre; il y fit un libelle contre moi, intitulé *la Comtesse de Genlis dévoilée*, avec la traduction anglaise en regard. Il n'attaquoit point ma réputation dans cet écrit ridicule, qui étoit uniquement rempli de déclamations véhémentes contre mon caractère impérieux et *furibond*. Il revint depuis en France, il y tomba dans la misère, et il mourut aux Incurables, deux ans avant mon retour à Paris.

Je ne fus pas heureuse en maître d'italien, il me fut impossible d'en trouver un ecclésiastique. Il me fallut deux personnes pour remplacer l'abbé Mariotini; je pris pour aumônier M. l'abbé Famin ecclésiastique estimable, et d'une très-agréable société; et pour maître d'italien, M. de la R***, qui me fut

vivement recommandé. J'en fus très-contente pendant deux ou trois ans. Au bout de ce temps, étant à Saint-Leu, un soir, après la leçon des princes, il resta dans ma chambre; et au bout de quelques minutes, il vint se jeter à mes pieds, en fondant en larmes. Cette action me rappela si vivement l'abbé Mariotini, que je restai pétrifiée. Mais, M. de la R*** me causa un autre genre de surprise. Il me dit que, dévoré de remords, il vouloit m'ouvrir son cœur, et qu'il étoit le plus grand des *scélérats;* ce qui me fit une peur épouvantable. Je le questionnai en frémissant; et il m'avoua avec des sanglots véritablement convulsifs, qu'il étoit un moine apostat. Il avoit chez lui une femme qui passoit pour être la sienne, et qui portoit son nom. Il me demandoit d'intercéder auprès de M. le nonce, pour obtenir sa réconciliation avec l'église, se soumettant d'avance à la pénitence qui lui seroit imposée. Je fis ce qu'il souhaitoit; M. le nonce eut la bonté de faire, à cet égard, ce qu'on pouvoit raisonnablement désirer. M. de la R*** retourna sur-le-champ en Italie, pour aller se remettre dans son couvent auprès de Naples.

M. Mérys, que j'aimois pour son beau ta-

lent, et pour son amabilité particulière, eut la même folie que l'abbé Mariotini; mais du moins, en le disant aux autres, il ne me la déclara jamais; elle me causa beaucoup de gêne, mais j'eus l'air de l'ignorer, et je tolérai son humeur continuelle et ses susceptibilités. J'ignorois qu'il passoit une partie des nuits dans mon grand corridor, où je ne pouvois entendre marcher, parce qu'il y avoit un tapis. Ma chambre avoit trois portes; l'une donnoit à droite, dans celle de Mademoiselle; l'autre à gauche, dans celle de Paméla; et la troisième dans le corridor. J'avois fait condamner celle-là, et, en outre, pour ôter le bruit, j'avois fait mettre une porte battante et rembourrée du côté du corridor. M. Mérys se mettoit entre ces deux portes pour écouter ce qu'il pouvoit entendre dans ma chambre quand tout le monde étoit couché. Communément je jouois de la guitare pendant une demi-heure, ensuite je parlois tout haut, et toute seule, suivant ma très-ancienne coutume. Je composois des espèces de petits romans, que je mettois en conversations; et, comme j'avois le talent de prendre toutes sortes de voix différentes, je l'employois quand je faisois parler mes

personnages imaginaires, ce qui donnoit à mes scènes et à mon oreille une illusion ravissante. M. Mérys, derrière la porte battante, qui ne perdoit pas un seul mot de ces dialogues, les prit pour une réalité; et la chose lui parut si extraordinaire, qu'il lui fut impossible de ne pas la confier à deux ou trois personnes. De confidence en confidence, le bruit se répandit que je donnois asile, et que je cachois à Saint-Leu une jeune personne que ses parens vouloient forcer à épouser un monstre, dont elle m'avoit conté les choses les plus étranges et les plus épouvantables. On ne pouvoit comprendre dans quel endroit il m'étoit possible de la cacher dans le château; on s'épuisoit vainement en conjectures pour le deviner; mais on s'accordoit à dire qu'il étoit certain que toutes les nuits j'avois des entretiens avec elle jusqu'à trois heures du matin. Cette singulière histoire circula dans le monde, et parvint jusqu'à M. le duc d'Orléans, qui vint exprès à Saint-Leu pour m'en parler : j'éclatai de rire, et je n'eus pas de peine à le dissuader. On trouvera sans doute que ces entretiens imaginaires étoient une véritable folie; je l'avouerai moi-même, mais en même

temps je puis assurer qu'ils m'ont procuré les plus beaux momens de ma vie et les plus grandes consolations; ils étoient pour moi d'une illusion si parfaite, qu'ils valoient la réalité. Je me créois ainsi des amis dont je n'étois jamais mécontente, et qui me dédommageoient des injustices et de l'ingratitude. Ceux-là m'ont suivie partout; et, n'ayant pu trouver un bonheur réel, j'ai su du moins employer la vivacité de mon imagination à m'en former un idéal; mais ce bonheur ne fut jamais parfait, et ne pouvoit l'être. Cet usage d'une imagination si flexible et si mobile, ne fut point coupable, il fut mal dirigé; il auroit fallu consacrer entièrement à la religion cette faculté, sans y mêler des illusions romanesques et terrestres : au lieu de *rêver*, il falloit *méditer*, et j'aurois alors reçu du ciel toutes les lumières, et toutes les consolations qui m'étoient si nécessaires.

Plusieurs années avant la révolution, je repoussai un honneur que l'on vouloit me faire, dont je me trouvois tout-à-fait indigne. M. le marquis de Villette fit, dans son château de Ferney, une espèce de temple, construit pour renfermer le cœur de M. de Voltaire; il ima-

gina d'en décorer l'intérieur des portraits gravés des personnages célèbres, hommes et femmes, que M. de Voltaire avoit honorés de son amitié : en conséquence il envoya un dessinateur chez toutes ces personnes, pour prendre leurs profils d'après nature. M. de Villette m'envoya ce dessinateur, avec une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle il m'annonçoit qu'il m'avoit *réservé une place dans le cœur de M. de Voltaire.* On imagine bien que je ne donnai point de séance ; je fis une réponse *pleine de modestie,* dans laquelle je reconnoissois *humblement* que je n'avois aucun droit qui pût me faire prétendre à cette faveur. M. de Villette me trouva fort ridicule ; il se plaignit de ma lettre, je me moquai de la sienne ; et je n'ai jamais conçu comment il avoit pu faire un telle proposition à une personne dont les principes étoient déjà si connus. Il est vrai que je n'avois pas encore publié *Adèle et Théodore* ; mais le *Théâtre d'éducation*, donné tout entier, faisoit assez connoître mes opinions et mes principes religieux.

On ne manqua pas de mettre dans *le cœur* de M. de Voltaire madame Dubocage [1], pour

[1] Toute la gloire contemporaine de madame Dubo-

laquelle M. de Voltaire a fait tant de vers à sa louange, entre autres ceux-ci, sur sa mauvaise traduction du *Paradis perdu* :

Milton, dont vous suivez les traces,
Vous prête ses transports divins :
Ève est la mère des humains,
Et vous êtes celle des Grâces.

Comment n'eût-elle pas séduit
La raison la plus indomptable?
Vous lui donnez tout votre esprit,
Adam étoit bien pardonnable.

Sa faute a perdu l'univers;
Elle ne doit plus nous déplaire,
Et son erreur nous devient chère,
Dès que nous lui devons vos vers.

. . . .
Etc., etc. . . . .

Tels étoient les éloges de M. de Voltaire, dès qu'on étoit prosterné devant lui et devant *la philosophie*. Et c'est à peu près dans ce temps qu'il écrivoit à madame du Châtelet : *Rousseau*

cage s'est éclipsée. Personne ne lit plus ses vers, toute sa renommée se fonde, non sur ses ouvrages, mais sur les ouvrages qui parlent d'elle. Née en 1710, morte en 1802.

(Note de l'éditeur.)

est retourné à Bruxelles, faire de mauvaises odes [1].

Quelques années avant la révolution, j'eus beaucoup de rapports avec trois hommes de

[1] En revoyant ce volume, fait il y a long-temps, pour le livrer à l'impression, les vers de Voltaire pour madame Dubocage me rappellent une anecdote piquante, du moins par le contraste, et que je trouve dans les Mémoires de M. Grimm, rendant compte de la réception que fit M. de Voltaire à madame Dubocage, *aux Délices*. Je vais copier littéralement cet article, c'est M. Grimm qui parle : « Je me trouvai à » cette fête, et je pourrois en donner des détails, que » l'héroïne du jour a elle-même ignorés. M. de Voltaire » se tourmenta, toute la journée, à faire un quatrain » pour elle, et n'en put jamais venir à bout. Le dieu » des vers, prévoyant l'usage qu'il vouloit faire de ses » talens, s'étoit retiré de lui. Le souper arrive, point » de vers. Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, » se fait apporter des lauriers, en fait une couronne, » qu'il pose sur la tête de la pauvre *Colombiade*, en » lui faisant les cornes de l'autre main, et tirant sa » langue d'une aune, aux yeux de vingt personnes qui » étoient à table. Et moi, qui crois religieusement à » l'hospitalité, et qui la soutiens d'institution divine, » j'étois assez fâché de voir le premier poëte de la » France la violer envers une bonne femme, qui prenoit toutes ses plaisanteries au pied de la lettre. »

(Note de l'auteur.)

lettres célèbres. Quand le vieux duc d'Orléans mourut, j'approuvai sincèrement le prince son fils, qui se détermina à faire une action qui a été justement louée. Son père faisoit des pensions à quelques savans, chaque pension étoit de six cents francs; M. le duc d'Orléans déclara, de lui-même, qu'il les continueroit; mais je l'engagai à donner, de plus, les mêmes pensions à un même nombre de gens de lettres : alors il me chargea de lui désigner ceux auxquels je croyois le plus de talens. Je lui nommai sur-le-champ MM. de La Harpe et Marmontel, devenus mes ennemis; je lui indiquai ensuite M. Palissot [1], que je ne connoissois pas du tout, mais qui avoit un mérite à mes yeux, celui d'être anti-philosophe; M. Gaillard, et M. Bernardin de Saint-Pierre, qui venoit de donner son bel ouvrage, intitulé, *les Études de la nature*. M. le duc d'Orléans me chargea d'annoncer à ces messieurs, avec

[1] Palissot avoit été reçu maître ès-arts à douze ans, bachelier de théologie à seize; il étoit à dix-neuf ans marié, père, et auteur de deux tragédies; à quatre-vingts son esprit étoit encore plein de feu, et sa conversation vive et animée. Né en 1730, mort en 1814.

(Note de l'éditeur.)

les formes les plus convenables pour eux, cette décision; ce que je fis et ce qui fut très-bien reçu. J'avois été enchantée *des Études de la nature;* je le témoignai à M. de Buffon, que je n'ai jamais trouvé injuste que pour cet ouvrage, ce qui ne m'ôta pas mon opinion. M. de Saint-Pierre étoit alors dans la plus grande pauvreté; cette pension lui fit un plaisir inexprimable, et il m'écrivit pour me témoigner la plus vive reconnoissance. Je savois qu'il avoit un petit jardin; et je lui envoyai, de la part de mes élèves, six beaux orangers, et une trentaine de pots de fleurs, et je menai M. le duc de Chartres et ses frères lui faire une visite. Alors il vint à Belle-Chasse, et, de ce moment, il montra pour moi l'attachement le plus tendre, ce qui dura six mois, avec la même vivacité; mais, malheureusement, au bout de ce temps, M. de Sillery, qui l'aimoit beaucoup, lui fit une plaisanterie en contre-vérité, que M. de Saint-Pierre prit au sérieux. M. de Sillery crut qu'il badinoit, et continua sur le même ton; mais, à son grand étonnement, cette conversation qui étoit pour M. de Saint-Pierre une véritable dispute, finit par une scène inouïe. M. de Saint-

Pierre, furieux, se leva, en disant qu'il ne reviendroit jamais chez moi. M. de Sillery courut après lui, le rappela vainement; M. de Saint-Pierre s'en alla outré de colère. Je n'avois été pour rien dans cette scène; je m'étois bien aperçu que M. de Saint-Pierre avoit pris tout de travers la plus aimable plaisanterie, et même la plus obligeante, puisqu'elle étoit évidemment une contre-vérité. J'avois inutilement fait des signes, et tâché d'interrompre ce petit dialogue. J'écrivis à M. de Saint-Pierre, pour lui expliquer la chose : il me répondit sèchement que M. de Sillery l'avoit *insulté* de la manière la plus *brutale*, et qu'il ne me reverroit jamais; ce qui étoit fort injuste, même dans sa ridicule opinion, puisque personnellement je n'avois aucune part à son mécontentement. Je lui répliquai avec douceur et beaucoup d'amitié; rien ne put le calmer; et, en effet, il ne revint plus chez moi. Un tel procédé m'ôta toute espèce de regret; je n'ai jamais connu d'hommes de lettres moins fait pour la société et moins aimable. Rousseau étoit susceptible, mais au moins il connoissoit le monde; il étoit incapable de se fâcher d'une manière aussi stupide, et il avoit un

agrément infini dans la conversation, chose dont M. de Saint-Pierre étoit tout-à-fait dépourvu. Par la suite, quand je suis revenue d'Allemagne en France, je l'ai rencontré, quelques années après, chez une de mes amies, et il me demanda à venir me voir. Je ne m'en souciois nullement, et je lui répondis que je vivois dans une solitude absolue, et que je ne recevois personne; il insista, mais inutilement. Outre sa conduite avec moi, je lui savois surtout mauvais gré de celle qu'il avoit eue dans la révolution. Il n'a participé à aucune cruauté; mais, pour un homme qui avoit toujours montré des principes religieux, il s'est conduit très-lâchement, en acceptant, sous Robespierre, une place de professeur de l'instruction publique, puisque la religion étoit absolument bannie de l'éducation et de l'instruction. Le meilleur ouvrage de M. de Saint-Pierre est *les Études de la nature*. Son petit roman de *Paul et Virginie* est rempli de détails charmans, mais on y trouve des scènes très-foibles; et il en est une qui est à la fois fausse et grossière, celle où l'innocente et pure Virginie seule, en se levant un matin, se trouve tellement *embrasée des feux de l'a-*

mour, que, pour conserver sa pureté, elle s'inonde d'eau froide. Les regrets de Paul, après sa mort, manquent tout-à-fait d'énergie et de vérité. *La Chaumière indienne*, du même auteur, n'est pas un bon ouvrage; je crois que c'est le seul d'un style du genre gracieux, dans lequel on ait mis le mot *croupion*. L'auteur dit que les canards, en volant, rasoient les eaux avec *leurs croupions*. Les autres gens de lettres avec lesquels je fis connoissance, à la mort du vieux duc d'Orléans, furent M. Palissot, auquel, outre la pension de M. le duc d'Orléans, j'en avois fait avoir une de M. de Calonne; je me brouillai même pour cela avec ce ministre, parce qu'après m'en avoir promis une par écrit de deux mille francs, ce que j'avois annoncé à M. Palissot, il voulut ensuite ne la donner que de mille; ce qui me mit tellement en colère, que j'écrivis à M. de Calonne, que, s'il ne tenoit pas sa promesse, je ferois imprimer sa lettre. M. de Calonne donna la pension de deux mille francs, mais devint mon ennemi. Je ne vis M. Palissot qu'après avoir fait toutes ces choses : il m'avoit écrit des lettres remplies d'éloges passionnés qui ne m'avoient pas plu, parce qu'il me pa-

rut peu délicat de me louer ainsi, quand je sollicitois une pension pour lui. Enfin, il vint pour me remercier; je le trouvai aimable et causant bien; il avoit déjà cinquante-huit ans; il m'amusa beaucoup, en me contant une infinité d'anecdotes scandaleuses contre les philosophes. Il fit un très-grand éloge de mes ouvrages dans un livre qu'il publia dans ce temps; et, depuis, quand j'ai été proscrite, et qu'il resta en France, il publia une nouvelle édition de son ouvrage, dans laquelle il rétracta tous les éloges qu'il m'avoit prodigués, en disant dans cet article qu'il n'avoit loué ainsi mes talens que *par reconnoissance*, parce qu'alors je lui avois rendu de grands services.

Je ne crois pas que jamais la bassesse et l'ingratitude aient osé se montrer aussi naïvement. Quand je rentrai en France, je le trouvai au nombre de mes plus ardens ennemis; ensuite, comme je l'ai dit, il eut le désir de renouer avec moi. Dans le temps de notre liaison, il protégeoit un jeune poëte très-connu alors, c'étoit M. Chénier. Palissot me demanda de me le présenter, pour entendre la lecture d'une tragédie qu'il venoit de finir, j'y con-

sentis. Cette pièce intitulée *Azémire*, et pillée de cinq ou six autres tragédies, surtout de *Zaïre*, étoit détestable; je tâchai inutilement de le détourner de la faire jouer. Palissot la trouvoit admirable, et son avis prévalut. M. Chénier voulut d'abord la faire jouer à Fontainebleau, où étoit la cour : il me demanda d'obtenir cette grâce de M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, de qui cela dépendoit. J'écrivis à M. le duc d'Aumont, qui me fit une réponse très-polie, dans laquelle il demandoit qu'on lui confiât la pièce pour la lire : ce qui déplut beaucoup à M. Chénier, qui me dit qu'il étoit impossible qu'un premier gentilhomme de la chambre pût avoir en littérature le sens commun. Cependant il envoya son manuscrit à M. le duc d'Aumont, avec une lettre remplie d'éloges *sur son esprit et sur son goût*. M. le duc d'Aumont, après avoir lu cette tragédie, me la renvoya, en m'écrivant qu'il croyoit impossible qu'elle réussît; que cependant, si je persistois dans ma sollicitation, il la feroit jouer à Fontainebleau, mais qu'il me conjuroit de la relire avec attention, et qu'il *osoit croire* que je serois de son avis. Je ne pus me dispenser de montrer

cette lettre à M. Chénier; sa fureur fut inexprimable, il débita un torrent d'injures contre M. le duc d'Aumont, sur les gentilshommes de la chambre, et en général sur les grands seigneurs de la cour; c'est pourquoi, au commencement de la révolution, il fit paroître un pamphlet, dans lequel il disoit, en propres termes, que tous les seigneurs de la cour étoient *des valets*, et les dames *des servantes*. Cependant M. le duc d'Aumont avoit fort bien jugé: à ma sollicitation réitérée, il fit jouer *Azémire*, qui n'alla pas jusqu'à la fin. M. Chénier et M. Palissot dirent qu'ils en étoient charmés, parce que cela prouvoit qu'elle étoit bonne, et que cette injustice de la cour la feroit applaudir davantage à Paris. En général, cela étoit vrai; mais la pièce étoit si mauvaise que, pour cette fois, le public fut de l'avis de la cour; elle fut sifflée à Paris, et ne reparut plus. M. Chénier me lut aussi une petite comédie intitulée *le Page*[1], que M. Palissot, avec ses préventions ordinaires pour M. Chénier, appeloit *un petit*

[1] Les biographes de M. J. Chénier, soit par ignorance, soit par obligeance, n'ont point parlé de cette comédie. On sait que Chénier, fils d'un consul général de France, dans le Levant, étoit né à Constantinople,

diamant; je la trouvai ce qu'elle étoit, une platitude de mauvais goût. Je n'exprimai pas mon jugement en de tels termes, mais je dis nettement que je ne l'aimois pas. M. Chénier me soutint que c'étoit parce qu'il lisoit mal, et il ajouta que le talent de mademoiselle Contat la feroit aller aux nues; malgré toutes les grâces de cette actrice, *le petit diamant*, qui n'avoit pas *l'éclat du verre*, en eut *la fragilité*: il se brisa, sans retour, à la première représentation, et on n'en entendit plus parler. Ce fâcheux début dans la carrière littéraire ne diminua rien de l'arrogance de M. Chénier, mais il augmenta beaucoup sa morosité naturelle; cependant il étoit toujours très-gracieux pour moi. Il fit des couplets très-galans pour ma fête, et à un petit spectacle de cette fête, placé auprès de moi, et me parlant tout bas, sa galanterie devint de si mauvais ton, et les expressions de ce qu'il appeloit son *admiration passionnée* si impertinentes, que je fus obligée de la réprimer, par tout le dédain qu'on peut montrer. Furieux, il me fit cette

et qu'il est mort à Paris, d'une maladie de langueur en 1811, à l'âge de quarante-sept ans.

(Note de l'éditeur.)

réponse, à laquelle je ne change rien : « *Vous avez raison, je ne suis ni un grand seigneur, ni un duc.* » En effet, lui répliquai-je, il n'y en a point d'assez mal élevés pour s'exprimer avec si peu de délicatesse, et je lui tournai le dos. De ce moment, il me jura une haine éternelle, mais il la dissimula jusqu'à la révolution : il continua à venir chez moi, j'eus l'air d'avoir parfaitement oublié la petite scène dont je viens de rendre compte.

Lorsqu'au commencement de la révolution il fit paroître le pamphlet dont j'ai cité une phrase, et qui étoit d'un bout à l'autre grossièrement insultant pour la noblesse, je lui fis fermer ma porte : il revint trois fois, mais sans entrer, et je ne l'ai pas revu depuis. Quand il donna son *Charles IX*, je fus très-curieuse de voir cette pièce, dans laquelle il a si indignement calomnié les personnages historiques, entre autres le cardinal de Lorraine, qui fait jurer sur la sainte hostie que l'on commettra les assassinats qu'il ordonne ! Ce crime extravagant, de l'invention de M. Chénier, fit tout le succès de la pièce. Il est permis dans les tragédies, les poëmes et les romans, d'embellir les personnages historiques que l'on met

en scène, mais il ne l'est pas de leur attribuer des forfaits qu'ils n'ont pas commis. Calomnier leur mémoire est un crime plus lâche encore que celui de profaner leurs tombes. Je menai mes élèves à la première représentation de cette pièce; comme ce n'étoit pas le jour de notre loge, j'en avois loué une qui étoit fort en vue; à la scène exécrable du serment, je me levai et j'emmenai mes élèves : cette action ne pouvoit manquer d'être fort remarquée; on en parla beaucoup, elle mit le comble à la haine envenimée que me portoit M. Chénier, et qu'il a conservée dans toute son énergie [1].

Il a eu le tort beaucoup plus grand de laisser périr son malheureux frère qu'il auroit pu sauver, en employant tout son crédit durant le règne de la terreur. On a même dit généralement qu'il avoit participé à sa condamnation, ce que je ne puis croire; mais cette odieuse imputation fut accréditée par son silence dans ce temps, car il auroit pu alors sans danger s'en justifier hautement. Cette horrible exagération d'une mauvaise action donna lieu à une anecdote très-vraie et très-curieuse. La cé-

[1] Jusqu'à sa mort.

(Note de l'auteur.)

lèbre actrice, mademoiselle Dumesnil [1], existoit encore à cette époque, mais elle étoit très-vieille et très-infirme; M. Chénier ne l'avoit jamais vue, et sans se faire annoncer, il se rendit un matin chez elle; il la trouva dans son lit, et si souffrante, qu'elle ne répondoit rien à tout ce qu'il lui dit d'obligeant; cependant M. Chénier la conjura de lui dire uniquement un vers, un seul vers de tragédie, afin, ajouta-t-il, qu'il pût se vanter de l'avoir entendue déclamer, et mademoiselle Dumesnil, faisant un effort sur elle-même, lui adressa ce vers de l'un de ses plus beaux rôles :

« Approchez-vous, Néron, et prenez votre place. »

Je fis aussi connoissance à Belle-Chasse avec l'auteur d'un ouvrage qui, sans être bon, étoit agréable dans son genre, et dont l'onction me plut : il est intitulé *les Délices de la Religion*. L'auteur avoit un nom ridicule, il s'appeloit l'abbé Lamourette; il a joué depuis dans la révolution un très-mauvais rôle, en accep-

[1] Mademoiselle Dumesnil, née à Paris, en 1713, est morte, à Boulogne-sur-Mer, en 1803. Elle étoit retirée du théâtre depuis près d'un demi-siècle.

(Note de l'éditeur.)

tant un évêché malgré les censures du pape. Comme ensuite il ne voulut pas renoncer à la religion, il fut guillotiné, et mourut dans de grands sentimens de piété [1].

Enfin, ce ne fut qu'à Belle-Chasse que j'eus des liaisons avec madame Necker ; et, avant la révolution, elle me prévint, m'écrivit les lettres les plus obligeantes, et vint me voir : elle m'amena sa fille, qui n'étoit point encore mariée, et qui avoit seize ans. Cette jeune personne n'étoit pas jolie, mais elle étoit très-ani-

[1] L'abbé Lamourette, de la congrégation des lazaristes, étoit, avant la révolution, grand-vicaire de l'évêque d'Arras. Il avoit été professeur et ensuite supérieur du séminaire de Toul. On croit qu'il est l'auteur du *Projet d'adresse au Peuple françois*, présenté par Mirabeau à l'Assemblée constituante. *Les Délices de la Religion*, ou *le Pouvoir de la Religion pour nous rendre heureux*, parut en 1789. L'auteur de cet ouvrage en avoit déjà publié deux autres, le premier, intitulé, *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes de ce siècle*; le second, *Pensées sur la philosophie de la foi*. Le but de Lamourette étoit de prouver qu'il y a une analogie parfaite entre le système du christianisme et les idées naturelles. Né en 1742, mort sur l'échafaud en 1794.

(Note de l'éditeur.)

mée; elle parloit beaucoup trop, mais avec esprit. Je me souviens que je fis une lecture à madame Necker d'une de mes pièces du *Théâtre des jeunes personnes*, celle qui a pour titre *Zélie* ou *l'Ingénue*, que je n'avois point encore fait imprimer, dont la traduction angloise a été depuis jouée très-souvent à Londres, et dont M. de Tressan fit un roman qu'il me dédia [1]. Je lus donc cette pièce à madame Necker,

[1] Le comte de Tressan, parent de M. de Genlis, étoit également distingué comme militaire, comme savant et comme littérateur, aussi fut-il reçu à l'Académie des sciences et à l'Académie françoise. Ses romans de chevalerie : *Petit Jehan de Saintré*, les *Trois Cousines*, etc., obtinrent une grande vogue. Il eut aussi le talent de la poésie; sa charmante *Épître à Fanchon* (si ridiculement imitée, et pillée, depuis, par M. de Rivarol) eut beaucoup de succès. On a retenu de lui plusieurs chansons satiriques qui ne sont que trop bien faites, entre autres celle qu'il adressoit à un grand seigneur célèbre alors dans la société par la réunion de tous les agrémens qui peuvent plaire et séduire. Après lui avoir prodigué les louanges les plus flatteuses, M. de Tressan terminoit ainsi cette chanson :

« Les dieux t'auroient trop bien traité,
» S'ils t'avoient donné le courage. »

Ce tour malin d'esprit contrastoit singulièrement avec

sa fille étoit en tiers avec nous. Je ne puis exprimer l'enthousiasme et les démonstrations de cette jeune personne pendant cette lecture; elle m'étonna, sans me plaire; elle pleuroit, faisoit des exclamations à chaque page, me baisoit les mains à toutes minutes; elle m'embarrassa beaucoup. J'étois loin d'imaginer que cette même personne seroit un jour mon ennemie. Madame Necker l'avoit fort mal élevée, en lui

son ton doux et poli et ses manières affectueuses, ce qui fit dire de lui qu'on pouvoit le comparer à une guêpe tombée dans un pot de confiture.

Il y avoit dans sa constitution une particularité dont je tiens le détail de lui-même ; jamais dans sa longue carrière l'ivresse ni les maladies n'avoient un instant altéré sa raison ; il s'étoit enivré plusieurs fois dans sa jeunesse, alors ses jambes trembloient et ne pouvoient le soutenir, mais il ne déraisonnoit point, et il n'eut jamais le transport au cerveau. Je l'avois vu la veille de sa mort ayant parfaitement toute sa tête. Cette mort me toucha d'autant plus que j'en fus la cause innocente : tous les ans, le jour de sainte Félicité ma patronne (le 10 juillet), mes élèves et mes enfans me donnoient une fête à Saint-Leu, j'y invitois M. de Tressan ; il y vint en m'apportant de charmans couplets. Le soir je le pressai de coucher à Saint-Leu, parce qu'il avoit beaucoup plu les jours précédens, et que les chemins étoient mauvais, il voulut absolument s'en aller après souper ; il partit, il versa

laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux-esprits de ce temps, qui tous entouroient mademoiselle Necker; et tandis que sa mère s'occupoit des autres personnes, et surtout des femmes qui venoient la voir, les beaux-esprits dissertoient avec mademoiselle de Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres auroient mieux valu pour elle. Elle apprit à parler vite et beaucoup sans réfléchir, et c'est ainsi qu'elle a écrit. Elle eut fort peu d'instruction, n'ap-

et se donna un violent coup à la tête, ne se fit point saigner, un abcès se forma, et il en mourut au bout de quarante jours. Il se réconcilia avec la religion, il avoit reçu tous les sacremens quand j'allai le voir, je le trouvai dans les meilleurs sentimens. L'abbé de Tressan, son fils, étoit dans sa chambre. Il lui dit de me conter ce qui étoit arrivé la veille, et l'abbé m'apprit que d'Alembert ayant su qu'il avoit reçu les sacremens, étoit venu le voir pour lui en faire les plus violens reproches; que M. de Tressan avoit répondu qu'il falloit être bien barbare pour venir ainsi troubler ses derniers momens, et qu'il avoit ajouté: Au reste, que vous importe? et même si vous aviez de l'humanité, ne seriez-vous pas charmé de me voir en mourant une grande consolation? M. de Tressan avoit plus de quatre-vingts ans.

(Note de l'auteur.)

profondit rien ; elle a mis dans ses ouvrages, non le résultat des souvenirs de bonnes lectures, mais un nombre infini de réminiscences, de conversations incohérentes. Madame Necker étoit une personne vertueuse, calme, sèche et compassée, sans imagination ; elle avoit pris, de ses liaisons avec M. Thomas, un langage emphatique qui contrastoit singulièrement avec la froideur de ses sentimens et des ses manières : elle étoit étudiée en tout ; elle se composoit un rôle pour toutes les situations, pour le monde, et pour le commerce intime de la vie ; elle le dit elle-même dans ses Souvenirs. Elle y donne des règles sur la manière dont on doit causer tête à tête avec son amie. Au reste, avec ces préparations, elle étoit toujours égale, obligeante ; et même, ne calculant que sur l'amour-propre des autres, elle étoit constamment louangeuse à l'excès [1].

[1] Madame Necker recevoit tous les vendredis les personnes de Paris les plus distinguées par leurs talens et leur esprit. Madame Necker étoit à la tête de l'association qui voulut ériger une statue à Voltaire ; ce fut à cette occasion que Voltaire lui écrivit : « J'ai soixante-seize ans, » et je sors à peine d'une grande maladie. M. Pigalle » doit, dit-on, venir modeler mon visage ; mais, ma-

Voici une anecdote curieuse sur madame Necker, que je tiens de l'homme du monde le plus incapable de faire un mensonge, le marquis de Chastellux. « Dînant chez madame Necker, il arriva le premier, et de si bonne heure, que la maîtresse de la maison n'étoit pas encore dans le salon. En se promenant tout seul, il aperçut à terre, sous le fauteuil de madame Necker, un petit livre; il le ramassa et l'ouvrit: c'étoit un petit livre blanc, qui contenoit quelques pages de l'écriture de madame Necker. Il n'auroit certainement pas lu une lettre; mais, croyant ne trouver que quelques pensées spirituelles, il lut sans scrupule: c'étoit *la préparation* du dîner de ce jour, auquel il étoit invité; madame Necker l'avoit écrite la

» dame, il faudroit que j'eusse un visage, on en devineroit à peine la place: mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avois est parti; ce que je vous dis là n'est point coquetterie, c'est une pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état: M. Pigalle croiroit qu'on s'est moqué de lui, et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre que je n'oserois jamais paroître en sa présence. »

(Note de l'éditeur.)

veille ; il y trouva tout ce qu'elle devoit dire aux personnes invitées, les plus remarquables : son article y étoit, et conçu dans ces termes : *Je parlerai au chevalier de Chastellux de la Félicité publique* [1] et d'*Agathe* [2].

Madame Necker disoit ensuite qu'elle parleroit à madame d'Angivilliers *sur l'amour*, et qu'elle élèveroit *une discussion littéraire* entre MM. Marmontel et de Guibert. Il y avoit encore d'autres préparations que j'ai oubliées. Après avoir lu ce petit livre, M. de Chastellux s'empressa de le remettre sous le fauteuil. Un instant après, un valet de chambre vint dire que madame Necker avoit oublié, dans le salon, ses tablettes, il les chercha et les lui porta. Ce dîner fut charmant pour M. de Chastellux, parce qu'il eut le plaisir d'entendre madame Necker dire, mot à mot, tout ce qu'elle avoit écrit sur ses tablettes.

M. Necker, qui a mis tant de pompe et de morgue dans ses écrits, avoit beaucoup plus

[1] La *Félicité publique*, ouvrage du chevalier de Chastellux.

[2] Une jolie comédie de lui, qui n'a jamais été imprimée. (Notes de l'auteur.)

de naturel dans sa conversation. Il devoit à sa figure courte, massive et commune, un air de bonhomie qui, joint à une conversation spirituelle, et en général un peu caustique, lui donnoit quelque chose d'original. Il avoit beaucoup d'esprit, et il auroit été un bon écrivain s'il ne se fût pas formé à l'école emphatique de M. Thomas. La noblesse naturelle de ses sentimens l'auroit rendu l'homme le plus distingué si elle n'eût pas été ternie par l'ostentation et par tous les ridicules que peuvent donner un orgueil et des prétentions sans mesure. J'ai dîné deux fois chez madame Necker; elle venoit souvent à Belle-Chasse. Je n'ai jamais demandé un seul service à M. Necker; mais je me passionnai pour son *Compte rendu;* et lorsque M. Necker fut exilé, avec ordre de ne s'établir qu'à quarante lieues de Paris au plus près, M. de Sillery m'autorisa à lui offrir, pour un an, la terre de Sillery. Il ne l'accepta point, parce qu'il obtint la permission de se fixer à Saint-Ouen; mais cette offre valoit bien un souvenir. Lorsque, depuis, j'ai été fugitive en Suisse, je n'écrivis point à madame Necker; néanmoins elle ne pouvoit ignorer ma situation, et, à sa place, j'aurois cru

devoir quelques marques d'intérêt à une personne qui m'en avoit donné une si peu équivoque.

J'ai beaucoup critiqué madame de Staël, leur fille, dans mes ouvrages, mais uniquement sur des principes qu'elle a jugés elle-même répréhensibles, puisqu'elle en a fait depuis une sincère abjuration; mais, loin d'avoir jamais attaqué sa personne et ses talens, j'ai toujours trouvé un grand plaisir à lui rendre une entière justice, et même à conter plusieurs traits de sa vie qui n'étoient pas connus, et qui honorent également son âme et son caractère.

J'éprouvai à Belle-Chasse, durant l'éducation, comme je l'ai dit, une suite de contrariétés; mais j'étois parfaitement heureuse dans toutes les choses essentielles : mes élèves étoient dociles et charmans, leur éducation étoit généralement admirée, leurs progrès me récompensoient de tous mes soins. Je désirois que les princes apprissent le grec. Ils n'en avoient nulle envie, et je ne voulois pas les y forcer. Je pris un maître pour moi; ils me virent, avec admiration, lire les caractères grecs. J'affectai un grand enthousiasme pour

le grec; et, au bout de six semaines, ils me demandèrent un maître. Alors j'attachai à leur éducation un excellent helléniste, et un homme aussi vertueux qu'instruit, M. Le Coupey. J'en restai à mes racines grecques, qui m'ont servi pour la botanique et pour la connoissance des étymologies des mots de notre langue. Mes élèves apprirent parfaitement le grec, et dans ma chambre.

Ce fut à Belle-Chasse que m'arrivèrent les événemens les plus brillans de ma vie, les mariages de mes deux filles. Ce fut madame de Pons, intendante de Moulins, une de mes amies, qui me donna l'idée du mariage de la seconde. M. de Genlis n'avoit point encore hérité de madame la maréchale d'Estrée; ses dettes l'avoient forcé de vendre la terre de Sissy. Les grâces que j'avois obtenues au Palais-Royal pour le mariage de ma fille aînée m'ôtoient la possibilité d'en demander de nouvelles pour celui de la seconde. Ainsi, je ne pouvois espérer de lui faire faire un bon mariage, et c'étoit pour moi le sujet d'une inquiétude continuelle. Madame de Pons me conseilla de profiter de l'amitié que madame de Montesson avoit pour M. le vicomte de

Valence, qui l'engageroit facilement à lui donner ma fille en mariage et à la doter. Madame de Pons se chargea de lui en parler; et, comme elle l'avoit prévu, ma tante, qui n'auroit pas fait la moindre chose pour tout autre mariage, fit pour celui-ci au delà de tout ce que nous avions imaginé. Il fut convenu qu'elle prendroit ma fille chez elle. Pulchérie fut mariée, par l'évêque de Comminges, dans la chapelle de la maison de ma tante, et, quelques jours après, elle l'emmena à sa terre de Sainte-Assise. M. de Valence avoit vingt-neuf ans, ma fille en avoit dix-sept; sa figure étoit charmante, son cœur excellent, ses principes aussi purs que son âme. Elle avoit de l'instruction, des talens; elle peignoit les fleurs, la miniature, faisoit des camées charmans; elle lisoit tout haut, avec une perfection rare, la prose et les vers; il y avoit dans son esprit un mélange de finesse et de délicatesse qui lui a donné par la suite un charme particulier dans la société; enfin, corrigée de l'excès de vivacité qu'elle avoit montré dans son enfance, elle étoit devenue aussi douce, aussi facile à vivre, qu'elle étoit naturellement bonne, obligeante et sensible. Voilà ce qu'elle étoit quand

je me séparai d'elle, et ce qu'elle est toujours à mes yeux.

J'avouerai, avec la sincérité que je me suis promis d'avoir toujours dans cet ouvrage, que mon ambition pour ma fille l'emporta, dans cette occasion, sur ma prévoyance et sur mes lumières; en principe, le motif qui me décida auroit dû m'empêcher de songer à cette alliance. Ce qu'on disoit des sentimens de madame de Montesson pour M. de Valence n'étoit sans doute pas vrai; mais tout ce qu'elle faisoit pour lui étoit si extraordinaire, que le monde fut confirmé dans ses conjectures à cet égard, et l'on fut universellement persuadé qu'elle ne faisoit ce mariage que pour saisir le seul moyen d'attacher à jamais, auprès de sa personne, celui qu'elle aimoit. C'étoit déjà un grand scandale, et je n'aurois pas dû le donner. J'aurois dû me dire que madame de Montesson, très-incapable par elle-même d'être un bon mentor, auroit de plus, dans cette situation, l'inconvénient de ne pouvoir jamais aimer véritablement ma fille, et que d'ailleurs j'agirois contre toute idée morale, en profitant d'un sentiment que l'on jugeoit coupable, quelque *platonique* qu'il pût être,

pour satisfaire des vues ambitieuses ; mais je me rassurai, sans m'abuser entièrement, en me disant que peut-être cette liaison de ma tante n'avoit rien de criminel ; que d'ailleurs, en supposant que M. de Valence eût été l'amant de madame de Montesson, âgée alors de quarante-sept ans, il cesseroit certainement de l'être en épousant une personne charmante de dix-sept ans, et qu'enfin ma fille ayant une grande confiance en moi, je pourrois lui donner tous les conseils utiles à son bonheur. Enfin, mon ambition en ceci n'étant que relative, je ne me la reprochois pas ; je n'ai jamais eu d'ambition personnelle pour moi, car je n'appelle pas ambition le désir de se distinguer, sans brigue et sans cabale, par les talens et le mérite, mais j'ai constamment méprisé pour moi la fortune. En même temps, j'ai toujours été ambitieuse pour ceux que j'ai aimés ; c'est une manière moins répréhensible de l'être, mais elle est toujours blâmable, et surtout quand il s'agit du bonheur de ses enfans. Je dois ajouter ici, comme mère et comme écrivain parfaitement véridique, que ma fille porta, à son début dans le monde, les sentimens et les principes

les plus parfaits : elle donna promptement, après son mariage, une preuve de la générosité de son âme. M. de Valence fit une perte considérable au jeu, et pour l'empêcher de recourir à madame de Montesson, comme il l'avoit déjà fait tant de fois, elle lui donna d'elle-même tous ses diamans : elle en avoit reçu, à son mariage, de fort beaux de M. le duc d'Orléans. M. de Valence les vendit, et paya sa dette, et jamais depuis madame de Valence n'a demandé cette somme, qui ne lui a point été rendue. Je pourrois citer d'elle une infinité de traits aussi généreux.

Je dois ici réfuter une histoire très-scandaleuse et très-fausse qu'on fit dans le temps sur madame de Montesson, au sujet du mariage de ma fille ; cette calomnie fut généralement répandue, on la trouve imprimée dans plusieurs libelles, la voici. On conta qu'un jour M. le duc d'Orléans, que l'on croyoit absent, entra inopinément dans le cabinet de ma tante, et trouva M. de Valence à ses pieds ; et que ma tante, sans s'émouvoir, et avec une présence d'esprit *admirable*, dit au prince, en montrant M. de Valence : « Il me demande instamment, comme vous voyez, la main de ma

nièce. » On prétendit que cet incident fut la seule cause du mariage de ma fille; je puis certifier que cette anecdote est de pure invention et dénuée de tout fondement.

A la mort du vieux duc d'Orléans, je demandai au prince son fils, pour mon frère, la plus belle place du Palais-Royal, celle de chancelier; et j'y étois autorisée par le service immense que mon frère lui avoit rendu. Deux ans avant la mort du vieux duc d'Orléans, M. le duc de Chartres se trouva dans un tel embarras d'affaires, que je le vis au désespoir, parce que ses gens d'affaires lui avoient dit qu'il ne pouvoit éviter de faire banqueroute à ses créanciers. Dans cette extrémité, je lui proposai de consulter mon frère, qui, par une heureuse spéculation, empêcha la banqueroute, paya toutes les dettes, donna de l'argent comptant [1]. Tout cela fut imaginé, arrêté et conclu avec une extrême promptitude; mon frère refusa tout salaire, toute récompense, et se borna à demander vaguement la pro-

[1] En prenant sur le jardin du Palais-Royal, pour bâtir les boutiques et les galeries qu'on y voit aujourd'hui; ce qui valut des sommes immenses.

(Note de l'auteur.)

tection du prince; ainsi la place de chancelier lui étoit bien due. Cependant (chose qui me blessa profondément) ce ne fut pas sans peine que je l'obtins. C'étoit la première grâce que je demandois à M. le duc d'Orléans; cette grâce n'étoit qu'une justice, et pour l'obtenir je fus obligée de menacer très-sérieusement M. le duc d'Orléans de quitter l'éducation de ses enfans, et de me retirer. Enfin mon frère eut cette place, et, par l'opération des boutiques du Palais-Royal, il augmenta considérablement les revenus de M. le duc d'Orléans; et en tout, pendant le temps de son administration, il arrangea ses affaires avec autant d'intelligence et de talent que de probité.

Ce fut encore à Belle-Chasse que M. de Genlis, après le mariage de sa seconde fille, hérita de madame la maréchale d'Estrée. Tout le monde croyoit, et nous ne doutions pas que, malgré la dernière volonté de son père, la maréchale d'Estrée ne laissât tout son bien à mon beau-frère, qui lui faisoit, ainsi que ma belle-sœur, la cour la plus assidue, tandis que M. de Genlis et moi ne la voyions que très-rarement. Elle mourut subitement d'apoplexie, comme toutes les personnes de la maison de

Louvois. On ne trouva point d'abord de testament; alors la succession eût été partagée entre des collatéraux, ce que l'on crut pendant trois jours. Durant ce temps, on faisoit publiquement l'inventaire des meubles, on alloit vendre un grand secrétaire, lorsque l'acquéreur, en l'examinant et le touchant, fit partir un ressort qui découvrit un petit recoin, dans lequel on vit un portefeuille de velours bleu, brodé d'or. On ouvrit le portefeuille, et l'on y trouva le testament qui instituoit M. de Genlis légataire universel; on l'envoya chercher, pour lui apprendre cet événement, dont il vint sur-le-champ m'instruire à Belle-Chasse. Se trouvant tout à coup possesseur de plus de cent mille livres de rente, sans compter les bijoux, les diamans et le mobilier, il m'offrit et me pressa de quitter Belle-Chasse, et de reprendre ma place naturelle qui étoit avec lui. C'étoit mon devoir, mais je voulois finir ce que j'avois commencé; j'étois attachée à mes élèves, il me paroissoit ignoble de les quitter parce que je devenois riche : mon amour-propre ne supportoit pas l'idée qu'un gouverneur et une gouvernante, en terminant leur éducation, m'en enlèveroient tout l'hon-

neur. Ainsi, malgré les instances de M. de Genlis, je persistai dans une résolution qui m'a coûté bien cher. Si j'eusse rempli mon véritable devoir, qui étoit de me réunir à lui, surtout quand il me le demandoit et le désiroit si vivement, j'aurois pu facilement par la suite l'engager à quitter la France, quand je la quittois moi-même; il pouvoit, à cette époque, sans aucune difficulté, emporter au moins une centaine de mille francs, nous aurions vécu paisiblement dans les pays étrangers, et il n'auroit pas péri sur un échafaud! Cette pensée terrible est pour moi la cause d'un remords éternel : depuis sa mort, elle ne m'a jamais quittée; je l'ai exprimée dans mon ouvrage intitulé *les Parvenus* [1]. Le journal

[1] Édélie, à la Terre-Sainte, dans la vallée de Josaphat, écrit, sur son journal, ce qui suit :

. . . . . O que je crains d'examiner ma vie!... Cependant j'ai fait du bien, j'ai plaint, j'ai secouru les malheureux; mais ai-je eu cette économie rigoureuse que commande la charité? Non sans doute, et prodiguer l'argent, le perdre, le dépenser en futilités, n'est-ce pas frustrer le pauvre de ce qui lui appartient? Ai-je toujours tressailli et versé des larmes en entendant prononcer ces paroles déchirantes : *Mes enfans manquent de*

d'*Edélie* écrit dans la vallée de Josaphat, en parlant d'une situation semblable, ne peint rien que je n'aie ressenti. Combien de fois j'ai pensé depuis, qu'il n'est rien de plus beau que le devoir; que les actions qui paroissent les plus nobles et les plus généreuses, qui empêchent de le suivre, ne sont que

pain! Combien de fois ne les ai-je pas écoutées sans émotion! Infortunés! ô mes frères, qui, dans un tel état, n'avez pu m'attendrir, vous serez tous ici au grand jour de la révélation, pour déposer contre moi et pour me reprocher ma dureté, ma barbarie! et je me croyois sensible et bienfaisante! Du moins, mes jours ont coulé dans l'innocence... Oui, aux yeux du monde, et suivant ses idées; mais Dieu, qui lit au fond des cœurs, n'a-t-il pas vu dans le mien une passion adultère, et la plus violente qui fut jamais! je nourrissois en secret ce penchant criminel : que dis-je en secret? l'aveu ne m'en est-il pas échappé de mille manières? Il est vrai que l'objet d'un sentiment si tendre n'en a jamais connu l'excès, et les tourmens que m'ont causés et la jalousie et l'absence, et tant de mortelles inquiétudes! Mais je n'ai pu cacher entièrement ce coupable amour; je l'ai nourri, il a rempli mon cœur et mon imagination. De quelle vertu, de quel mérite puis-je donc me glorifier?... Comme épouse, j'ai suivi tous mes devoirs durant la révolution, et au péril de ma vie; je voulois fuir, l'infortuné refusa de quitter Paris : je

des torts réels, ou des illusions de la vanité !...

M. de Genlis fit sur-le-champ un digne emploi de sa fortune inattendue, et assura à son frère, qui étoit ruiné, quinze mille livres de rente, réversibles sur la tête de sa femme, et qui étoient si bien assurées, que l'un et l'autre en ont joui jusqu'à leur mort; ce qui étoit

restai pour partager ses dangers..... Ciel!.... quelle réflexion terrible vient tout à coup m'épouvanter!...... Si je l'eusse aimé, si, depuis le premier instant de notre union, j'eusse constamment rempli tous les devoirs d'affection qu'imposent un nœud si saint, des sermens si sacrés, j'aurois eu sur lui l'ascendant suprême que donne toujours un grand sentiment uni à la vertu. Il étoit sensible et bon; sa tendresse eût, avec le temps, été le prix de la mienne; j'aurois épuré son âme et ses mœurs, et, à l'époque sanglante où je tremblai pour ses jours, j'aurois eu le pouvoir de l'arracher de la France, et il vivroit!.... Je suis coupable de sa mort! O pensée foudroyante qui me poursuivra jusqu'au dernier soupir! Et cette mort que je pouvois empêcher, cet odieux et criminel veuvage légitimeroient les sentimens qui m'ôtèrent ceux d'une épouse vertueuse et fidèle? C'est sur sa mort que je fonde le bonheur du reste de mes jours? Détestables illusions, évanouissez-vous! le bonheur n'est plus pour moi sur la terre, que dans le repentir et l'expiation.... O toi qui m'apparoîtras

d'autant plus louable de la part de M. de Genlis, que jamais son frère, avant sa ruine, ne lui avoit rendu un service d'argent, et que même, pendant les trois années que nous avons passées à Genlis, mon mari lui paya une pension. Peu de temps après son héritage, M. de Genlis prit le nom de marquis de Sillery.

dans ce lieu formidable où tous les crimes se révèlent! ombre irritée de mon malheureux époux, ô pardonne! les dangereuses années de ma jeunesse ne sont point encore écoulées, il me reste encore un avenir, je le consacre à ta mémoire! Dieu des cœurs repentans, source éternelle de miséricorde et d'amour, ce ne sera point en vain que tu auras daigné faire briller à mes yeux la céleste lumière! Se voir sans illusion, se connoître soi-même, c'est se condamner. Je viens de me juger, et tu viens de m'absoudre. Je te dévoue mon existence entière. C'est la diriger vers son véritable but, c'est avant le temps se placer dans le ciel!... Livrée sans réserve au charme d'adorer la perfection suprême, non je ne fais point de sacrifices, je cède avec transport à une irrésistible impulsion, je ne me détache point des êtres que je chéris : désormais je prierai pour eux avec espoir; et cette absence d'un moment pourroit-elle affliger mon cœur? ce cœur brûlant qui s'élance dans l'éternité, avec la certitude d'y retrouver tout ce qu'il aime?

(Journal d'Édélie, dans les Parvenus, tom. III, pag. 24 et suiv.)

J'avois toujours eu un désir passionné de faire un petit voyage en Angleterre. Enfin j'y cédai un peu avant la révolution. C'est la seule fois que je me sois séparée de mes élèves durant leur éducation, et ce ne fut que pour six semaines. Je les laissai tous à Saint-Leu. Ma mère voulut bien me remplacer auprès de Mademoiselle. M. Lebrun et M. l'abbé Guyot me remplacèrent auprès des princes. Mon voyage en Angleterre fut excessivement brillant. Nulle femme ne pouvoit entrer dans la chambre des communes. Cette chambre, par un arrêté particulier, m'accorda la permission d'assister à une séance. Je n'eus pas la permission d'y mener avec moi une autre femme Ce fut milord Inchiquin qui m'y conduisit. On ne jouoit point la tragédie l'été; on donna pour moi une représentation d'*Hamlet*. Le récit de toutes ces choses fut mis dans tous les papiers anglois, avec les réflexions les plus obligeantes pour moi. On inséra aussi dans ces papiers une infinité de vers faits pour moi, entre autres une belle ode par M. Hayley, et qui se trouve dans ses œuvres. Je reçus des marques d'intérêt et d'estime des personnages les plus distingués de l'Angleterre, entre autres de

MM. Fox, Sheridan, Hayley, lord Mansfield, lady Stormont, la duchesse de Devonshire, M. Swinburne, MM. Paradice et Planta, directeurs du Muséum; le chevalier et lady Hume, M. Burke, lady Harcourt, monsieur et mademoiselle Wilkes, miss Burney, auteur de *Cécilia;* lord William Gordon, etc., etc., toutes personnes avec lesquelles je n'avois jamais eu le moindre rapport avant mon voyage. Je ne fis point mettre toutes ces choses dans nos papiers françois; je ne les mandai même pas à mes amis : je me contentai de les écrire dans mon journal. Il est vrai que je fus, dans ce voyage, tellement livrée à la société, que j'écrivis bien peu de lettres : toutes mes heures étoient employées en courses, en visites et en fêtes. Le prince de Galles, dont toute la maison étoit partie pour Britelstone [1], eut la bonté de m'envoyer lord Gordon, que je ne connoissois pas, pour m'inviter, chez ce même lord Gordon, à une fête qu'il ne pouvoit me donner chez lui. J'y allai. La fête fut charmante, et le prince rempli de grâce pour moi.

[1] Que l'on prononce et que souvent même on écrit Brighton.

(Note de l'auteur.)

Il avoit alors une très-belle figure, et le sourire le plus agréable que j'aie jamais vu, chose qui a toujours eu pour moi un charme particulier. Le fameux M. Burke, que je ne connoissois que de réputation, quitta sa maison de campagne pour venir me prendre à Londres, en m'offrant de me mener voir l'université d'Oxford, en m'arrêtant trois jours à sa maison de campagne, qui étoit sur la route. J'y consentis. Dans cette course, nous nous arrêtâmes d'abord chez la duchesse de Portland, qui se trouvoit sur notre chemin. C'est elle qui jadis avoit donné un asile à J.-J. Rousseau, qui ensuite se brouilla très-injustement avec elle.

Au moment où nous arrivâmes, on nous apprit que la duchesse étoit à la mort, elle mourut dans la nuit; mais on nous ouvrit son parc, où nous nous promenâmes trois heures: il étoit superbe, on y trouve une chose très-curieuse, les restes de fortifications très-bien conservées d'un camp danois. Je passai trois jours très-agréables chez M. Burke, je vis là M. Windham, qui a été si célèbre depuis; il étoit de la société la plus douce et la plus aimable; j'y vis aussi le chevalier Reinolds, le

meilleur peintre de portraits de l'Angleterre. M. Burke me conduisit à Oxford, où nous passâmes deux jours. J'admirai dans la chapelle du Christ les beaux vitraux peints nouvellement alors par Reinolds; il y avoit représenté l'Espérance d'une manière ingénieuse ; elle étoit vue par derrière, la tête élevée vers les cieux, et les bras tendus vers des nuages. Il y a un vague dans cette idée, qui convient parfaitement au sujet.

De retour à Londres, je reçus un message de la reine, qui m'envoya M. du Luc [1], son lecteur, pour m'inviter à aller à Windsor, où elle passoit l'été ; c'étoit une fort grande distinction, car elle n'y recevoit jamais d'étrangères. Je dînai à Windsor, chez

[1] Auteur de plusieurs ouvrages scientifiques très-estimés; on sait qu'en général la place de lecteur chez les princes n'est guère qu'un titre honorifique ; mais la reine d'Angleterre avoit beaucoup d'instruction, elle aimoit véritablement la lecture, de sorte qu'à Windsor, où cette princesse vivoit sans représentation, M. du Luc étoit appelé tous les jours pour faire une lecture de trois ou quatre heures ; il trouvoit toujours la reine seule dans son cabinet, et il lisoit tandis qu'elle brodoit ou travailloit à de la tapisserie ; mais ce qui est remarquable, c'est l'extravagante sévérité de l'étiquette dans un pays où l'on

madame de Lafitte, sous-gouvernante des princesses, avec laquelle j'avois eu un commerce de lettres, parce qu'elle m'avoit envoyé un petit ouvrage d'elle (*les Entretiens d'une Gouvernante avec ses Élèves*) dont, à sa prière, j'ai été l'éditeur, et auquel j'ai fait une préface. J'eus une audience particulière de plus de deux heures avec la reine, il ne s'y trouva que les princesses, ses filles, et sa dame d'honneur, lady Pembroke, qui me présenta, et que j'avois beaucoup vue jadis à l'Ile-Adam. La conversation fut très-animée, je trouvai la reine également obligeante et spirituelle; je fus surtout charmée de la princesse royale, qui a été depuis reine de Wurtemberg. La reine eut la bonté de m'envoyer une corbeille

a tant disputé sur la philanthropie. M. du Luc m'a conté qu'il avoit toujours fait ses lectures tête à tête avec la reine, sans avoir jamais eu la permission de s'asseoir; il étoit constamment debout, immobile à sa place, et lisant à haute voix, pendant trois ou quatre heures, comme je l'ai déjà dit: et la reine écoutoit et brodoit tranquillement, sans faire la plus légère attention à la situation pénible de son malheureux lecteur. Jamais nos princes n'ont donné l'exemple de cet étrange oubli de la bonté et de l'humanité.

(Note de l'auteur.)

remplie de superbes ananas; et, sachant que j'aimois la botanique, elle me fit dire qu'elle avoit fait donner l'ordre à M. Iton, jardinier de ses jardins de Kew, de me laisser cueillir toutes les plantes que je voudrois mettre dans mon herbier, et de me donner toutes les graines que je pourrois désirer. Je n'ai point vu de jardin de plantes aussi charmant que celui de Kew; toutes les plantes aquatiques y sont dans de grandes pièces d'eau, les plantes saxatiles y sont placées parmi des rochers. Outre que cet arrangement forme un coup d'œil très-pittoresque, il donne aux plantes toute la vigueur et toute la beauté qu'elles peuvent avoir, en les plaçant dans les lieux qui leur conviennent. Je fis dans ce voyage la conquête de la rose mousseuse.

Lord Mansfield [1], grand-juge d'Angleterre, m'écrivit pour me demander à me voir. Je reçus avec plaisir ce respectable vieillard, rempli d'esprit et d'instruction. Je ne sais comment il apprit que le dix juillet étoit le jour de ma fête, il m'envoya une corbeille remplie de

[1] Il avoit eu des liaisons intimes avec Pope, et l'on voyoit chez lui plusieurs portraits de ce poëte célèbre.

(Note de l'auteur.)

roses mousseuses ; je n'en avois jamais vu, cette belle fleur m'enchanta ; et quand je partis, il m'en donna dans une caisse un rosier tout entier, que j'apportai à Paris, et qui a été le premier qu'on y ait vu [1]. Je fis une course à Blenheim, la duchesse de Marlborough y étoit : comme je ne la connoissois pas du tout, je ne demandai point à la voir ; on ne me demanda pas mon nom, et je parcourus le château et le parc, sans être connue ; mais, en m'en allant, on m'apporta un grand registre, sur lequel on me pria d'écrire mon nom ; je partis aussitôt après. La duchesse, à qui on porta le registre, certaine que je m'arrêterois à *Turn-Pike*, m'envoya un valet de chambre, porteur d'une immense corbeille pleine d'ananas, pour le moins aussi beaux que ceux de Windsor. J'offris une guinée au valet chambre, qui la refusa, en me disant : « *Madame, je ne peux pas l'accepter : je suis François.* » Ce mot me fit sentir combien j'étois moi-même Françoise aussi.

Je vis avec un grand détail tout ce qu'il y

[1] Et que je donnai au fameux fleuriste Descemet.
(Note de l'auteur.)

a de curieux à Londres et dans ses environs. M. Horace Walpole, l'ami si intime de madame du Deffant, me donna à déjeuner dans son prieuré gothique. On me donna une fête dans les jardins du poëte Waller, dans la partie déserte, où se trouvent des précipices d'une profondeur effrayante; au fond d'un de ces précipices, on voit un pont rompu, avec une statue antique mutilée et si belle, que le chevalier Reinolds avoit offert, pour l'obtenir, douze mille francs et un bon tableau de lui, et on refusa ce marché.

Puisque je parle des choses curieuses qui se trouvent en Angleterre, afin de rassembler les principales, je vais donner ici le détail de celles qui m'ont le plus frappée dans mes deux voyages, et je commencerai par conter l'histoire des deux amies de Langollen, que je n'ai connues qu'à mon second voyage, fait avec mademoiselle d'Orléans. Nous étions à Bury, où nous rassemblions presque tous les jours une petite société bien choisie. Un soir, la conversation tomba sur l'amitié, et je dis que je ferois volontiers un grand voyage pour voir deux personnes unies depuis long-temps par une véritable amitié. « Eh bien, madame, reprit

M. Stewart [1], allez à Langollen, vous verrez là le modèle d'une amitié parfaite ; et ce tableau vous plaira d'autant plus, qu'il vous sera offert par deux femmes jeunes, et charmantes sous tous les rapports. Voulez-vous savoir l'histoire de lady Éléonore Buttler et de miss Ponsomby, sœur du fameux orateur du parlement d'Irlande? » — « J'en serois charmée. » — « Je vais vous la raconter.

» Lady Éléonore Buttler, âgée aujourd'hui » d'environ vingt-huit ans (1788), naquit à » Dublin. Orpheline au berceau, riche héri- » tière, aimable et jolie, elle fut recherchée » par les meilleurs partis d'Irlande; mais elle » annonça de bonne heure une grande répu- » gnance à se donner un maître. Ce goût » d'indépendance, qu'elle ne dissimula jamais, » ne fit aucun tort à sa réputation, sa con- » duite a toujours été parfaite : nulle femme » n'est plus distinguée qu'elle par la douceur, » la modestie et par toutes les vertus qui » embellissent son sexe. Dès sa première en-

[1] Depuis lord Castelreagh, qui est mort il y a deux ans, premier ministre, et ayant pris le nom de lord Londonderry.

(Note de l'auteur.)

» fance elle se lia de la plus tendre amitié avec » miss Ponsomby ; par un hasard, qui frappa » leur imagination, elles étaient nées à Dublin, » dans la même année, le même jour, et elles » devinrent orphelines à la même époque. Il » leur fut aisé de se persuader que le ciel les » avoit formées l'une pour l'autre, c'est-à-dire » pour se consacrer mutuellement leur exi- » stence, afin de faire ensemble le voyage de la » vie au sein de la paix, d'une confiance in- » time et d'une douce indépendance. Leur sen- » sibilité devoit réaliser cette illusion. Leur » amitié s'accrut tellement avec l'âge, qu'à dix- » sept ans elles se promirent de conserver tou- » jours leur liberté, et de ne se séparer jamais. » Elles formèrent dès lors le projet de se reti- » rer du monde et de se fixer pour toujours dans » une profonde solitude. Ayant entendu parler » des sites charmans de la principauté de Galles, » elles s'échappèrent secrètement, pour aller » choisir leur retraite. Elles allèrent à Langol- » len, et trouvèrent là, sur le sommet d'une » montagne, une petite chaumière isolée, dont » la situation leur parut délicieuse. Ce fut là » qu'elles résolurent de s'établir. Cependant les » tuteurs des jeunes fugitives envoyèrent sur

» leurs traces, et on les ramena à Dublin.
» Elles annoncèrent qu'elles retourneroient sur
» leur montagne aussitôt qu'elles auroient at-
» teint leur majorité. En effet, à vingt-un ans,
» malgré les prières et les représentations de
» leurs parens et de leurs amis, elles quittè-
» rent sans retour l'Irlande et volèrent à Lan-
» gollen. Miss Ponsomby n'est pas riche; mais
» lady Éléonore possède une fortune considé-
» rable; elle acheta la petite cabane de paysans
» et la propriété de la montagne; elle fit bâtir
» là une chaumière, très-simple en apparence,
» mais dont l'intérieur est de la plus grande
» élégance. Sur la plate-forme de la montagne
» on a formé autour de la maison une cour et
» un jardin de fleurs: une haie de rosiers est
» la seule clôture de cette habitation champê-
» tre. Un chemin commode pour les voitures,
» et dont l'art adoucit la pente rapide, fut pra-
» tiqué dans la montagne; on conserva sur
» cette montagne quelques sapins antiques d'une
» élévation prodigieuse; on y planta des arbres
» fruitiers et surtout une grande quantité de
» cerisiers, qui donnent les plus belles et les
» meilleures cerises de l'Angleterre. Les deux
» amies possèdent encore, au pied de là mon-

» tagne, une prairie pour leurs troupeaux, une » belle ferme et un jardin potager. Ces deux » personnes extraordinaires, ayant l'une et » l'autre l'esprit le plus cultivé et des talens » charmans, sont dans cette solitude depuis » sept ans sans avoir jamais découché une seule » fois. Cependant elles ne sont point sauvages; » elles vont quelquefois en visite dans les châ- » teaux voisins; et elles reçoivent, avec autant » de grâce que de politesse, les voyageurs qui » passent en Irlande ou qui en reviennent, et » qui leur sont recommandés par leurs an- » ciennes amies. »

Il fut décidé dans la même soirée que nous partirions incessamment pour Langollen.

Ce village n'a pas la riche apparence des autres villages de l'Angleterre, mais rien n'égale la propreté de l'intérieur des maisons, et c'est là, parmi les paysans, la véritable preuve de l'aisance. Langollen, entouré d'ombrages et de prairies délicieuses par la fraîcheur de leur verdure, est situé au pied de la montagne des deux amies, qui forme là une majestueuse pyramide couverte d'arbres et de fleurs. Nous arrivâmes à la chaumière une heure avant le coucher du soleil. Les deux amies avoient reçu

le matin, par un courrier, la lettre qui m'avoit été donnée pour elles. Nous fûmes accueillies avec une grâce, une cordialité, un charme de bonté dont il seroit impossible de donner l'idée. Je ne me lassois point de contempler ces deux personnes si intéressantes par leur union, et si extraordinaires par leur genre de vie. Je ne vis rien en elles de cette vanité qui jouit de la surprise des autres. Elles s'aimoient, et elles étoient là avec une telle simplicité, que l'étonnement se changeoit bientôt en attendrissement. Tout étoit vrai, tout étoit naturel dans leurs manières et dans leurs discours; une chose bien singulière, c'est qu'étant depuis tant d'années dans une retraite profonde, elles parloient françois avec autant de facilité que de pureté. Je fus aussi très-frappée du peu de rapports qui se trouvoient entre elles. Lady Éléonore avoit un charmant visage, éclatant de fraîcheur et de santé; tout en elle annonçoit la vivacité et la gaieté la plus franche. Miss Ponsomby avoit une belle figure pâle et mélancolique. Il sembloit que l'une étoit née dans cette solitude tant elle y étoit à son aise; car on voyoit, à son air dégagé, qu'elle n'avoit pas conservé le moindre souvenir du monde et de ses vains plaisirs;

l'autre, pensive et recueillie, avoit trop de candeur et d'innocence pour que l'on pût imaginer que le repentir l'avoit conduite dans le désert ; mais on auroit cru qu'elle y conservoit quelques regrets douloureux. Toutes les deux avoient la politesse la plus noble et l'esprit le mieux cultivé. Une très-belle bibliothéque, composée d'excellens livres anglois, françois et italiens, étoit pour elles une source inépuisable d'amusemens et d'occupations variées et solides ; car la lecture n'est véritablement profitable que lorsqu'on a le temps de relire. L'intérieur de la maison étoit ravissant par la juste proportion et la distribution des pièces, l'élégance des ornemens et des meubles et la vue admirable que l'on découvre de toutes les fenêtres. Le salon étoit décoré de paysages charmans, dessinés et peints d'après nature par miss Ponsomby. Lady Éléonore étoit très-bonne musicienne ; l'une et l'autre avoient rempli leur habitation solitaire de broderies d'un travail merveilleux. Miss Ponsomby, qui possédoit la plus belle écriture que j'aie jamais vue, avoit fait des recueils de morceaux choisis en vers et en prose, écrits de sa main et ornés de vignettes et d'arabesques du meilleur goût, ce qui

formoit la collection la plus précieuse. Ainsi les arts étoient cultivés là avec autant de succès que de modestie : on en admiroit les fruits et les productions avec un sentiment qu'on n'éprouvoit point ailleurs. On étoit charmé de voir que tant de mérite étoit, dans ce paisible séjour, à l'abri de la satire et de l'envie, et que des talens sans ostentation et sans orgueil n'avoient jamais désiré là que le suffrage de l'amitié ! Cette soirée fut un enchantement pour moi, aucune réflexion fâcheuse n'en troubla la douceur. J'allai me coucher ; mais j'avois la tête si remplie de tout ce que je venois de voir et d'entendre, que mes pensées me tinrent longtemps lieu de sommeil. Enfin, j'allois m'endormir lorsque les sons les plus mélodieux me réveillèrent. Très-surprise, j'écoute : ce n'étoit point de la musique, c'étoit une mélodie vague et céleste qui pénétroit jusqu'au fond de l'âme. A force d'attention, je connus qu'un vent assez violent, qui venoit de s'élever, la produisoit. Mon oreille distinguoit dans le lointain le bruit et le sifflement ordinaires causés par un orage ; mais les vents, changeant de nature en approchant de cet asile de la paix et de l'amitié, ne formoient plus, lorsqu'ils frappoient ses arbres

et ses murs, qu'une harmonie enchanteresse. J'étois fort disposée à croire aux prodiges ; néanmoins je voulois approfondir celui-ci ; mais je n'osois me lever : j'étois retenue par la crainte de réveiller mademoiselle d'Orléans, très-fatiguée du voyage et couchée dans un lit près du mien. Tout à coup la tempête se calma, les sons harmonieux parurent être emportés avec les vents qui s'éloignoient. Il me sembla que ce concert céleste se perdoit dans les nuages, je croyois en élevant la tête vers les cieux en mieux recueillir les derniers accords ; j'écoutois avec saisissement ; et, comme sainte Cécile, si j'eusse tenu ma harpe, je l'aurois laissée échapper de mes mains, et toute musique terrestre m'eût paru bien insipide dans ce moment.

Le lendemain matin tout ce mystère fut éclairci. En ouvrant ma fenêtre je trouvai sur le balcon, une espèce d'instrument qui m'étoit inconnu, que l'on appelle en Angleterre une *eolian harp*, une harpe éolienne ; instrument inventé pour rendre harmonieux le vent, qui, lorsqu'il frappe ces instrumens, produit en effet des sons ravissans. Il est assez naturel qu'un tel instrument ait été inventé dans une île ora-

geuse, au sein des tempêtes dont il adoucit la tristesse.

Je me promenai toute la matinée avec les deux amies. Rien n'égale la beauté des sites qui environnent et que domine la montagne dont elles occupoient le sommet. Il sembloit, à cette élévation, qu'elles étoient les souveraines de toute cette belle contrée. Au nord elles avoient la vue du village et d'une forêt; au midi une longue rivière baigne le pied de la montagne, et fertilise d'immenses prairies, au delà desquelles on découvre un amphithéâtre de collines chargées d'arbres et de rochers.

Au milieu de ce séjour sauvage, s'élève une tour majestueuse qui paroît être le phare de ce rivage, et qui n'est qu'un débris d'un château magnifique, habité jadis par le prince souverain du pays. Toute cette côte solitaire étoit jadis florissante et peuplée; elle étoit alors livrée à la seule nature, on n'y voyoit plus que des troupeaux de chèvres et quelques pâtres dispersés, assis sur les rochers, et jouant de la harpe irlandoise[1]. En face de ce tableau agreste

[1] Cette harpe n'est pas comme la nôtre. Les cordes sont de laiton, elle en a deux rangs placés de manière que la basse se trouve vis-à-vis le dessus. Nous enten-

et mélancolique, les deux amies avoient fait poser un siége de verdure, ombragé par deux peupliers, et c'étoit là, me dirent-elles, que souvent en été elles venoient relire les poésies d'Ossian.

J'éprouvai, dans cette journée, des impressions bien différentes de celles qui m'avoient causé tant d'enthousiasme la veille. La réflexion et la raison dissipèrent toutes les illusions qui m'avoient fait envier le sort des deux amies. Je les trouvois toujours aussi aimables, aussi intéressantes; mais je sentois qu'il falloit plutôt les plaindre que les admirer. Sur cette terre, où tout nous échappe successivement, il faut conserver plusieurs liens ou les rompre tous, pour se donner sans réserve à l'Être Éternel, qui peut seul réaliser nos espérances, et fixer notre cœur incertain. Dans l'état naturel de société, les affections de famille forment, dans le cours de la vie, une

dîmes à notre auberge un vieux pâtre qui vint en jouer devant nous, et qui nous fit grand plaisir, car il en joua fort agréablement. Son genre de musique étoit singulier, mais chantant. Quoique ces harpes n'aient point de pédales, elles sont beaucoup moins bornées que les petites harpes dont on joue dans les rues en Allemagne et en France.

(Note de l'auteur.)

succession nécessaire de consolations : un époux console de la perte d'une mère; par la suite, la main d'un enfant chéri essuiera d'autres larmes ; un frère partage nos chagrins domestiques ; un ami fidèle dédommage de la trahison d'un faux ami. Cultivons donc toutes nos relations. Ah ! dans cette carrière épineuse que nous devons parcourir, ne rejetons aucun de nos appuis naturels : si l'un nous manque, un autre au moins soutiendra notre foiblesse !

Le plus grand des malheurs pour un cœur profondément sensible est de nourrir un sentiment exclusif et passionné pour un être dépendant et fragile, dont mille événements peuvent le séparer et que la mort peut lui ravir. Quelque pure que puisse être cette affection, elle sera toujours la source de tourmens inévitables ; si elle est exempte de remords, elle ne sauroit l'être d'inquiétudes déchirantes.

Ces idées firent une telle impression sur mon esprit, que je ne vis plus dans les deux amies que des victimes imprudentes de la plus dangereuse exaltation de tête et de sensibilité. Après un tel état et de tels engagemens, elles étoient, pour jamais, enchaînées sur cette montagne !... Mais que leur avenir est effrayant ! si l'une de-

voit survivre à l'autre, et, sans aide comme sans consolation, se trouver, seule, chargée du soin sacré de lui rendre les derniers devoirs, d'ordonner ses funérailles!.... ou si toutes les deux, devenant infirmes en même temps, privées de l'ouïe et de la vue, passoient les dernières années de leur vie, sans se voir, sans s'entendre, sans pouvoir se soigner mutuellement, ensemble et séparées, puisqu'elles ne pourroient plus exister l'une pour l'autre! situation bizarre autant que déplorable, et dont la constance de l'amitié ne pourroit qu'aggraver l'horreur! aux yeux des gens du monde, le sort d'une carmélite doit paroître moins à plaindre. Si nos philosophes s'attendrissent sur les privations qu'elle éprouve dans sa jeunesse, du moins il est impossible qu'ils ne conçoivent pas que sa vieillesse doit être parfaitement heureuse. Avec quelle sérénité, avec quelle joie elle s'avance vers la tombe!..... et l'on ne songe pas assez que la vieillesse est l'état le plus long de la vie, il peut durer quarante ans.

Les amies de Langollen avoient un moyen de s'assurer une vieillesse heureuse; c'étoit d'élever et d'adopter des enfans, et de se former ainsi une famille étrangère qui pût égayer

leur solitude, et soigner un jour leurs vieux ans. J'ignore si elles ont suivi mon conseil; depuis mon retour en France j'ai reçu de leurs nouvelles, et j'ai appris avec un véritable chagrin que miss Ponsomby étoit menacée d'hydropisie. Les religieuses seules peuvent se passer de familles, elles sont entièrement dévouées à Dieu; d'ailleurs elles ont des compagnes de tout âge, et leur vieillesse s'écoule en paix, sous la protection active et généreuse de la charité chrétienne.

Je ne dois pas quitter Langollen sans parler des mœurs admirables des habitans de cette partie de la principauté de Galles : les deux amies nous contèrent que leur probité est si reconnue, que très-souvent quittant leurs montagnes pour faire une promenade aux environs, elles laissoient la clef à leur chaumière, sans que jamais on leur ait dérobé la moindre chose, et cependant elles avoient une argenterie considérable, et une infinité de petits meubles précieux qu'on auroit pu facilement emporter. On retrouvoit aussi dans les auberges de Langollen toute la propreté angloise.

Je vis aussi dans le second voyage la charmante ville de Bury. Le cimetière de cette

ville est surtout remarquable par la beauté des monumens antiques dont il est entouré; on me conta que ce cimetière est le lieu de rendez-vous des amans, pendant le printemps et l'été [1]; ils s'y réunissent le soir au clair de la lune. Il me semble qu'il n'y a qu'un amour légitime, profond et pur, qui puisse s'exprimer dans un tel lieu. Le vice, ou un sentiment léger, formé par le caprice, ne se plairoient point parmi ces tombeaux, ces ruines et sous l'ombrage des cyprès. Là, on ne sauroit prononcer avec légèreté, et sans y penser, le serment d'aimer jusqu'à la mort! Je me représente avec intérêt deux jeunes amans, gênés par un tuteur avare et farouche (car je veux qu'ils ne soient point sous l'autorité des auteurs de leurs jours, puisqu'ils se donnent un rendez-vous secret), je les vois arriver et se trouver seuls ensemble

[1] Dans presque tous les villages d'Angleterre le cimetière de la paroisse devient chaque soir le lieu de rendez-vous des amans. Ces cimetières sont généralement entourés, dans leur pourtour intérieur, d'une allée de tilleuls et d'allées sablées, par lesquelles on passe pour se rendre à l'église, construite au milieu du cimetière et séparée de tout autre bâtiment.

(Note de l'éditeur.)

pour la première fois de leur vie. Je les vois s'approcher avec le saisissement et l'innocence d'une première passion, s'asseoir sur une tombe en face d'un de ces tombeaux gothiques dont ce lieu est entouré. Je vois couler leurs larmes !..... L'agitation violente qu'ils éprouvent forme un contraste frappant avec la tranquillité même de cet asile de la mort ! C'est ici que toutes les passions humaines viennent s'anéantir pour l'éternité, et c'est ici, jeunes amans, que vous osez vous livrer au sentiment le plus tumultueux qui puisse troubler l'âme; c'est ici que vous jurez d'aimer éternellement !...... Ils parlent !..... Avec quelle attention je les écoute !...... Le calme de la nuit, la douce clarté de la lune, les reflets harmonieux qu'elle produit sur ces vénérables monumens; ces sapins et ces cyprès qui s'élèvent avec majesté parmi ces tombeaux, et dont les belles formes pyramidales se dessinent en noir foncé sur ces tours antiques; cette réunion d'objets imposans, funèbres, religieux, en inspirant une profonde mélancolie, exalte tous les sentimens. Que l'entretien de ces amans sera touchant et pur !..... C'est dans des fêtes, c'est au bal que les amans emploient le langage

fantastique des poëtes ; c'est là que l'on parle à sa maîtresse de ses grâces, de sa beauté, et qu'on la compare à Vénus ; mais ici l'amour s'exprime comme la sainte amitié ; son langage est celui de l'âme, de la vertu, et c'est l'Éternel qu'on prend à témoin du serment que l'on croit irrévocable. Hélas! ce serment, peut-être, est prononcé sur la tombe d'une victime de l'amour!...... Ah! s'il en est ainsi, ce fut une femme, sans doute..... La séduction ou l'inconstance d'un ingrat a creusé son tombeau!...... Peut-être fut-elle l'amie de celle qui foule aux pieds sa cendre, et qui s'expose aux mêmes dangers!..... Imprudente et jeune amante! rappelle-toi ce souvenir. Oh! tu viens rêver au bonheur sur les bords d'un abîme; tu paieras cher un moment d'illusion ; tu as perdu pour long-temps la paix et la tranquillité!.... Cependant tu sortiras pure de ce premier entretien ; mais n'en accorde pas un second, tu y perdrais l'innocence : va, tu as connu de l'amour tout ce qu'il a de doux et d'enchanteur; il n'est pas en son pouvoir de te rendre jamais le charme de ce premier rendez-vous.

Le gendre de Richardson existoit encore, il s'appeloit M. Bridget : c'étoit un savant de

l'académie royale de Londres ; il étoit fort sauvage, mais, comme il possédoit un portrait original de Richardson, j'eus grande envie de le voir. Je lui écrivis pour lui demander la permission d'aller chez lui, il eut la politesse de venir me prendre. Je parcourus sa maison avec le plus grand intérêt, j'y vis le portrait de grandeur naturelle et à l'huile de Richardson : il étoit blond, d'une petite taille, un peu gros, sa physionomie et ses yeux étoient remplis de douceur. Le chevalier Reinolds m'avoit fait voir un portrait original en miniature de Milton, qui avoit une figure dans le genre de celle de Richardson. J'eus le plaisir de m'asseoir, dans le jardin de M. Bridget, sur le banc de Richardson ; le bras droit de ce banc s'ouvroit et renfermoit une écritoire : il composoit et écrivoit là une partie de la matinée. M. Bridget me prit tellement en amitié, qu'il me proposa de me donner un manuscrit du roman de Paméla, avec des corrections à la marge des propres mains de Richardson ; mais il exigeoit ma parole d'honneur que je le traduirois moi-même littéralement. Comme il m'eût été impossible de le traduire sans y faire beaucoup de changemens, je ne voulus

pas prendre cet engagement; mais je lui offris de le faire traduire sous mes yeux, avec tout le soin possible; il refusa cette proposition. Richardson n'est pas enterré à Westminster, les Anglois ne font pas de cet auteur autant de cas que nous, parce qu'il n'est pas compté au rang des bons écrivains, et qu'il a mal peint le grand monde qu'il ne connoissoit pas; mais il a si bien peint le cœur humain, les passions et la vertu, il a si bien connu le cœur d'une femme honnête, ingénue et sensible, qu'il méritera toujours d'être placé au premier rang des moralistes. M. Bridget me mena dans l'église de Sainte-Bridge, où, sans aucun monument, reposent les cendres de Richardson. M. Bridget me conta que l'année d'auparavant il avoit mené dans cette même église madame de Tessé, qui avoit fait un petit voyage en Angleterre, et qu'elle s'étoit prosternée sur cette tombe qui n'est autre chose qu'une grande pierre sur le pavé de l'église. M. Bridget ajouta que madame de Tessé avoit fait tant de gémissemens et versé tant de larmes qu'il avoit été effrayé, craignant qu'elle ne s'évanouît. Je ne fis point toutes ces démonstrations, je n'épouvantai point M. Bridget par

ma douleur, et cependant il fut si persuadé de mon admiration pour son beau-père, qu'il me promit de lui-même de faire pour moi ce qu'il n'avoit fait pour personne, de m'envoyer une copie en miniature du portrait de Richardson; il me tint parole : un mois après mon retour en France, je reçus ce précieux portrait.

Mademoiselle Wilkes, fille du célèbre Wilkes, du parti de l'opposition, vint me voir : c'étoit une personne de trente-cinq ans, fort laide, mais très-spirituelle, sachant beaucoup de langues, et d'une instruction fort remarquable; elle fut si aimable pour moi, que je me liai intimement avec elle. Son père étoit très-fameux par ses querelles avec le gouvernement, la hardiesse de ses opinions, et la violence avec laquelle son parti l'avoit fait nommer lord-maire. Je dînai deux fois chez lui, sa conversation étoit amusante; il avoit beaucoup vu Voltaire pendant son séjour à Londres; il me dit que Voltaire savoit très-mal l'anglois, qu'il n'étoit pas en état de sentir la beauté des poëtes. Il me conta beaucoup de traits de sa jalousie et de son animosité contre Pope; tout le monde sait qu'il

eut la bassesse de le dénoncer comme *papiste*. Je vis chez M. Wilkes une chose qui me surprit étrangement : lorsque M. Wilkes quitta la place de lord-maire, la ville de Londres, selon l'usage, lui fit un présent : elle lui donna un superbe morceau d'argenterie, représentant en plein relief l'assassinat de César au sénat. Ce présent fut fait avant la révolution, dont il sembloit être un prélude; il étoit placé pompeusement sur la cheminée du salon.

Toutes mes occupations et mes courses ne m'empêchèrent pas, à mon premier voyage, de prendre, pendant mon séjour à Londres, deux maîtres : l'un de déclamation angloise; l'autre étoit un bijoutier qui m'apprit à faire de jolis ouvrages en semences de perles collées.

Je lus beaucoup d'ouvrages anglois et je fus frappée du mépris ridicule que les écrivains de ce pays affectent pour les autres nations. Ce manque de dignité et de bienséance en est un aussi de grandeur et de goût. Avec quelle injustice ils ont jugé notre littérature en pillant et copiant nos écrivains! Dryden, dans sa tragédie de la Mort d'Antoine et de Cléopâtre, dé-

chire tous nos poëtes ; il prétend que nos auteurs dramatiques ont une délicatesse ridicule ; il ajoute : « Leurs héros sont les gens les plus » civils qui respirent ; mais leur bonne éduca- » tion s'étend rarement jusqu'à un mot de bon » sens, tout leur esprit est dans leurs céré- » monies ; ils manquent du génie qui anime » notre théâtre, et par conséquent il est indis- » pensable, puisqu'ils ne peuvent plaire, que » du moins ils prennent garde d'offenser. Mais » comme l'homme le plus poli dans la société » est communément le plus stupide, ainsi ces » auteurs nous endormiront tant qu'ils crain- » dront de blesser les bonnes mœurs en nous » faisant pleurer ou rire. » Dans tout ceci, nulle exception pour Corneille et Racine. Au contraire, Dryden dit positivement que les pièces de Corneille sont froides et mauvaises ; que celles de Racine sont fades et sans génie. Il se moque surtout de la tragédie de Phèdre et de la sottise d'Hippolyte, qui ne dit pas nettement à son père que Phèdre a voulu le corrompre (j'adoucis le mot qu'il emploie). Tous les auteurs anglois, et même le sage Addisson, n'ont pas été plus équitables pour nous. Comment sommes-nous représentés dans les comé-

dies angloises ? Les François y sont constamment traités comme des fats imbéciles, et, ce qui peut paroître singulier, comme des poltrons. Enfin on ne met les François sur le théâtre anglois que pour les représenter sous les traits les plus odieux et les plus ridicules. Dans les ouvrages les plus nouveaux on retrouve la même injustice et la même haine. Que l'on compare tout ceci avec la généreuse bonhomie de nos auteurs, qui ont tant loué les écrivains anglois et leur nation ! Que l'on compare l'équité angloise et l'équité françoise, le goût anglois et le goût françois ! C'est, je crois, sans vanité nationale, tout ce que nous pouvons désirer de plus avantageux pour nous.

Le sujet de la mort de Lucrèce est un de ceux que notre délicatesse repousse de la scène. Nous ne supporterions pas la vue d'une héroïne souillée, alors même qu'elle ne seroit déshonorée que par une violence. Lucrèce reparoissant sur le théâtre après le crime du fils de Tarquin inspireroit une sorte de dégoût. Cette délicatesse n'appartient qu'à nous ; les Allemands, les Anglois surtout, ne la conçoivent point. Ils assistent sans répugnance à la *Belle Pénitente* de Rowe, quoique Caliste, cette belle

pénitente, n'ait ni noblesse, ni remords, ni vraie passion, et qu'elle calomnie indignement Lotatio, l'ami de son mari. Un père qui condamne sa fille à afficher son déshonneur en la forçant de demeurer dans une chambre tendue de noir, à côté du cadavre de son séducteur, ne seroit à nos yeux qu'un barbare et un insensé. L'*Orpheline* d'Otway n'est ni plus décente ni plus raisonnable que la *Belle Pénitente* de Rowe; cette pièce cependant a beaucoup de réputation en Angleterre. Deux frères qui se battent, dont l'un est tué, et dont l'autre se tue, parce que l'un a souillé la couche de l'autre, et Monimia, adultère innocente, mettant fin à ses jours par le poison, nous inspireroient moins de pitié que d'horreur. L'*Amboina*, tragédie fameuse de Dryden, offre un inconcevable tissu d'horreurs. C'est encore une femme exposée aux yeux des spectateurs après avoir subi le dernier des outrages. Les Hollandois sont peints dans cette pièce comme des monstres et de véritables bêtes féroces : la nation batave toute entière est accusée de la dépravation et de la cruauté la plus monstrueuse.

Les comédies angloises, à l'exception d'un très-petit nombre, sont le véritable opprobre

de leur théâtre, et les pièces même que l'on veut bien dire qui ne le déshonorent pas sont telles néanmoins qu'on n'en permettroit certainement pas la représentation sur la scène françoise. Toutes les pièces de *Congrève*, sous le rapport des mœurs, sont généralement infâmes; celles de *Wicherley* sont de la même immoralité; *Farquhar*, le plus gai des auteurs comiques anglois, n'est ni plus moral, ni plus décent que les autres, et surtout sa pièce intitulée, *Trip to the Jubilee*, offre les scènes les plus choquantes. Le fameux *Fielding* a fait des comédies absurdes et infâmes; *Otway*, si indécent dans ses tragédies, s'est surpassé lui-même, en ce genre, dans ses comédies. La plume d'une femme ne pourroit faire l'extrait de sa pièce intitulée, *The soldier's fortune*; on y trouve tout ce que la dépravation des mœurs, la bassesse de sentiment et de langage, peuvent offrir de plus choquant, et elle est en cinq actes. *L'Atheist*, du même et en cinq actes, n'est pas moins révoltante; elle ne contient aucun raisonnement contre l'athéisme et en faveur de la religion; tous les personnages en sont vicieux, les mœurs exécrables. L'athée, se croyant près de mourir, fait la plus abomina-

ble confession à un vieux débauché déguisé en prêtre; on y voit un père libertin et ruiné, à la charité de son fils qui le réprimande et souvent lui refuse de l'argent. Dryden, qui dénigre tant notre théâtre, a fait une comédie intitulée *The Kind-keepen*. Dans ce sens *keepen* signifie un libertin qui entretient des courtisanes. Voici la plus belle scène de la pièce : Un jeune homme est aimé de trois femmes; l'une d'elles s'introduit en son absence et à son insu dans sa chambre; peu de temps après elle l'entend venir avec une autre femme et elle se cache sous le lit. Le jeune homme entre et s'assied sur le lit avec sa maîtresse; il devient bientôt fort pressant et la femme cachée sous le lit, à chaque entreprise lui pique les jambes avec une épingle, et sa jalousie n'épargne pas sa rivale. Le jeune homme croit d'abord naïvement qu'il est tourmenté par les puces : ensuite il croit que c'est sa maîtresse qui lui fait ces petites niches, il s'en plaint; elle-même, qui se sent piquer, l'accuse d'une plaisanterie qui lui paroît assez déplacée en ce moment; et comme ils se disputent là-dessus, on entend venir la troisième femme, car on avoit eu l'imprudence de laisser la clef à la porte. Alors le

jeune homme fait cacher sa maîtresse dans le lit et sous la couverture. La troisième entre, elle jette un coup d'œil pénétrant sur le lit; elle conçoit de justes soupçons, et, feignant de se trouver mal, elle va se jeter, à corps perdu, sur le lit; celle qui est dedans se relève pour ne pas étouffer; celle qui est dessous en sort par l'effroi que lui causent la secousse et les cris. Voilà deux beaux coups de théâtre, voilà de fortes conceptions dramatiques que ne produiront jamais nos têtes, que *Dryden* appelle frivoles et légères. Dans sa pièce intitulée *The Spanish friar,* pièce très-goûtée en Angleterre, cet auteur a représenté, sur la scène, un véritable prêtre qui, pour de l'argent, que lui donne un jeune homme, facilite des rendez-vous et donne à une femme mariée, en la confessant, et des lettres d'amour et les plus infâmes conseils.

Les Anglois se permettent sans cesse des moqueries indécentes sur la religion catholique et les calomnies les plus atroces contre les ministres de notre culte; tandis que nous, observateurs scrupuleux et fidèles des égards dus aux nations étrangères, nous croirions, en nous conduisant ainsi, manquer de goût

et de bienséance. Notre nation, qui passe pour être si légère et si frivole, est cependant celle qui se montre la plus amie de la décence et de la pudeur; notre public est le seul qui commande le respect; le seul qui se croie outragé lorsqu'on ose lui offrir des tableaux licencieux; le seul, enfin, qui soit austère dans ses amusemens. Cette délicatesse, unie à tant de gaieté, forme le caractère national le plus aimable et le plus beau. La nation angloise, dont on loue tant la raison, est celle, au contraire, qui affiche le plus scandaleux mépris de toute bienséance et qui regarde comme des chefs-d'œuvre les dégoûtantes peintures de la plus vile dépravation.

La mode, être à la mode, sont des choses auxquelles on attachoit infiniment plus de prix à Londres qu'à Paris; et les modes les plus extravagantes, celles qui sont dangereuses, ont été inventées à Londres, telles que les *Wiskys*, les voitures démesurément élevées, les siéges où les cochers risquent de se tuer s'ils tomboient. Que dire des jockeys, ces malheureux enfans que l'on enveloppe dans des couvertures de laine, que l'on chauffe, que l'on fait suer afin de les

maigrir et de les réduire au poids convenable? Toutes ces inventions ne sont pas très-sensées; les Anglois raisonnables ne font rien de tout cela, mais les François les plus légers n'ont rien imaginé de pareil. Jamais on n'a vu dans nos journaux les détails frivoles des modes nouvelles [1] et des habits des femmes; les journaux anglois les plus estimables contiennent toutes ces puérilités, et en outre, à toutes les fêtes de la cour, on y trouve la description la plus minutieuse des vêtemens et de la parure de la reine, des princesses et de toutes les dames.

Les arts les plus frivoles sont les mieux payés en Angleterre: les chanteurs et les danseurs ne font de véritables fortunes qu'à Londres. Le goût des romans et des contes de revenans est certainement plus vif en Angleterre qu'en France; enfin le luxe des Anglois surpasse de beaucoup le nôtre.

On juge les Anglois et les François comme

[1] Aujourd'hui même on publie dans les gazettes les menus des *copicux* dîners donnés par de *fashionables* ladys, indépendamment du compte journalier des parures qu'elles vont *exhiber* à Hyde-Park.

(Note de l'éditeur.)

on juge communément les individus dans la société, sur l'extérieur, qui trompe si souvent. Les gens gais passent facilement pour des étourdis ; les gens taciturnes se font, à peu de frais, une réputation de sagesse.

Les Anglois exaltent sans cesse le mérite de leur nation, vanité respectable que nous n'avons pas assez ; il seroit à désirer que nous nous rendissions un peu plus de justice. On reprochoit à M. de Donézan de se vanter toujours : *Je le fais à dessein,* répondit-il ; *c'est toujours une voix de plus et celle qui s'exprime le mieux sur ce point.* Quand tous les écrivains d'une nation s'accordent à répéter la même chose, cela produit beaucoup de voix de plus.

Enfin je retournai en France, mon passage fut très-orageux : j'éprouvai une des plus terribles tempêtes que l'on ait vues dans ce détroit. J'arrivai à Saint-Leu au bout de six semaines d'absence : la joie de mes élèves fut extrême, ainsi que la mienne.

Peu de temps après mon premier voyage, le mariage de Mademoiselle avec M. le duc d'Angoulême fut arrêté ; nous allâmes à Versailles, où elle fut baptisée. L'entrevue avec M. le duc

d'Angoulême se fit ensuite : dès ce moment, on parla publiquement de ce mariage. Les paroles données, on décida que le mariage se feroit aussitôt que le jeune prince auroit l'âge fixé par la loi, il lui manquoit trois mois. On désigna les dames qui seroient attachées à la princesse : je fus consultée là-dessus avec beaucoup de bonté, et l'on me chargea de nommer à quelques places subalternes, et de choisir deux femmes de chambre de plus, qu'il falloit donner à la princesse; Monsieur [1] daigna m'écrire de sa main, pour me *recommander* (ce fut son expression) une femme qui avoit été attachée à son éducation, et pour laquelle il désiroit une place de femme de chambre auprès de la future duchesse d'Angoulême. Ainsi je puis dire aujourd'hui, avec vérité, qu'un de nos rois m'a fait l'honneur de m'écrire *une lettre de sollicitation*. La révolution, qui survint soudainement dans ce temps, renversa tous ces projets, ainsi que tant d'autres. Le court espace de quelques mois suffit pour anéantir les espé-

[1] Depuis, Louis XVIII.

(Note de l'auteur.)

rances les mieux fondées, ainsi que les sécurités les plus raisonnablement établies, et pour ouvrir un champ sans limites aux ambitions les plus inattendues et les plus démesurées.

FIN DU TOME TROISIÈME.